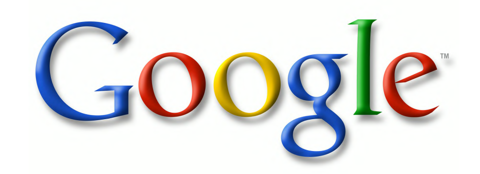
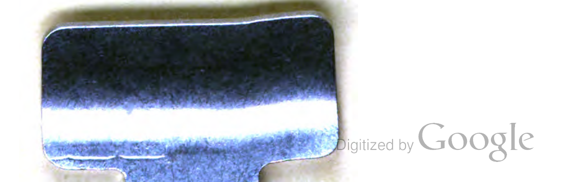






GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

IMP. W. REMQUET, GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.

GRAMMAIRE

HÉBRAÏQUE

DE J.-M. RABBINOWICZ

TRADUITE DE L'ALLEMAND SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

PAR

J.-J. CLÉMENT-MULLET,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

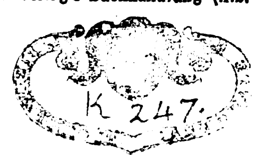
PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU

1862

A. Franck'sche Verlag's Buchhandlung (Alb. L. Herold), Leipzig.



A MONSIEUR

URY GUNSBURG

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE.

APPROBATIONS

D'APRÈS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.

J'ai lu la *Grammaire hébraïque* de M. Rabbinowicz. Je suis convaincu que cet ouvrage, qui se distingue par la clarté de l'exposition, par l'ordre et la méthode suivies dans la distribution des matières, et avant tout par la simplification des principes et des règles de cette langue, serait très-utile aux personnes qui désirent apprendre l'hébreu en peu de temps.

L'abbé J.-J. BARGÈS,
Professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de la Sorbonne.

M. I.-M. Rabbinowicz est auteur d'une nouvelle *Grammaire hébraïque* qui révèle une profonde connaissance de la langue biblique et se distingue par de nombreuses observations entièrement neuves. L'auteur a fait preuve d'une critique et d'une sagacité peu communes; en simplifiant les règles, il a rendu plus facile l'étude de la langue sacrée, et, par une méthode simple et rationnelle, il a su faire un ouvrage neuf sur un sujet traité tant de fois et sous tant de faces différentes. L'auteur, objet des témoignages les plus honorables de la part de plusieurs savants éminents de l'Allemagne, mérite à un haut degré les encouragements de tous les amis des études hébraïques.

S. MUNK,
Membre de l'Institut.

J'ai salué avec joie la Grammaire de M. Rabbinowicz, car elle surpasse tout ce qui a été fait jusqu'ici dans cette branche de l'enseignement par la sagacité des recherches et la découverte des règles véritables de la langue antique et sacrée des prophètes, règles qui se présentent maintenant bien simplifiées.

S.-L. RAPPAPORT,
Rabbin à Prague.

J'ai lu la *Grammaire hébraïque* publiée par M. I.-M. Rabbinowicz. Cet ouvrage, produit des recherches consciencieuses auxquelles s'est livré 'auteur, se distingue par des aperçus nouveaux, par plusieurs règles simplifiées et par une méthode qui en facilite l'étude. L'auteur ayant rendu par son travail un service véritable aux amis de la langue sacrée, mérite d'être encouragé. Je m'associe donc de grand cœur aux hébraïsants qui 'ont honoré de leurs suffrages.

S. ULMANN,
Grand-rabbin du Consistoire central.
ISIDOR.
A. COHN.

Vous m'avez causé un grand plaisir avec votre Grammaire. J'accepte sans hésitation une partie de vos remarques, et même là où je ne pourrais pas le faire sans réserve, la sagacité de vos observations a pour moi beaucoup d'attraits. Je reconnais volontiers que vous avez rendu de véritables services à la grammaire hébraïque en reconstruisant avec un esprit indépendant une science toute neuve avec d'anciens matériaux. Cela nous donne le droit d'attendre de vous encore de nouveaux et importants services pour la grammaire.

ZAALSCHUETZ,
Professeur à Kœnigsberg.

Plusieurs approbations nous sont venues d'Allemagne et d'Italie, envoyées par des professeurs et des hébraïsants éminents. Nous nous contenterons d'indiquer quelques noms. Ce sont :

MM. W. WATKE, F. BENARY, HENGSTENBERG, DIETERICI, PETERMANN, tous professeurs à l'Université de Berlin.
ŒHLER et SCHMŒLDERS, professeurs à l'Université de Breslau.
FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipsick.
GOLDENTHAL, professeur à l'Université de Vienne.
SACHS, rabbin à Berlin.
GEIGER et TIKTIN, rabbins à Breslau.
J.-S. REGGIO, professeur à Gerz, en Italie.

AVANT-PROPOS.

La Grammaire dont nous offrons la traduction aux amateurs français de la littérature hébraïque a été publiée en Allemagne, à Breslau (Silésie), in-8°, 1853. Les nouveaux principes qu'elle contenait la firent très-bien accueillir des savants allemands, juges bien compétents dans cette matière, comme on sait. Les diverses attestations qu'on vient de lire sont une preuve de cette assertion, que fortifie encore le patronage de M. Alexandre de Humboldt, qui en a accepté la dédicace. Son apparition, du reste, avait été précédée de celle d'une Grammaire contenant avec tous leurs développements les nouveaux principes professés par M. Rabbinowicz, qui se présentaient étayés de nombreuses preuves citées à l'appui. Ces doctrines, en opposition avec les méthodes usitées jusqu'alors et protégées par le temps et les noms les plus illustres de l'Allemagne, appelèrent l'attention; elles furent appréciées et goûtées. En effet, le caractère principal de cette Grammaire, c'est qu elle est rationnelle, d'où il résulte trois avantages principaux : 1° en ce que les explications qui développent les règles amènent la connaissance du génie de la langue; 2° une seule explication s'étendant à plu-

sieurs règles, le nombre, par cela même, s'en trouve réduit; 3° l'explication des règles telles qu'elles sont présentées viennent en aide à la mémoire. Ces nouveaux principes ont en outre pour caractère de trouver leur explication dans la langue hébraïque elle-même, et de ne pas avoir besoin d'être appuyés par les analogies des autres langues orientales. Il en résulte qu'on les comprend très-bien sans aucune connaissance préalable de ces dernières langues. Il n'en est pas de même des principes établis par les prédécesseurs de M. Rabbinowicz. C'est alors que sentant le besoin de se mettre mieux à la portée des commençants, M. Rabbinowicz, cédant d'ailleurs aux demandes pressantes qui lui étaient adressées, publia un extrait plus abrégé renfermant l'exposé des principes les plus essentiels contenus dans sa Grammaire raisonnée.

Nous avons pensé qu'une méthode qui se recommande ainsi par la clarté et la facilité qu'elle donne à l'étudiant de se rendre compte des difficultés et de les vaincre, serait utile à importer en France. Dans cette traduction nous ne nous sommes point tenu servilement attaché à la lettre, car nous avons voulu, tout en conservant la pensée, être clair, et nous avons, sans hésitation, modifié le texte pour y introduire les améliorations que l'expérience nous a suggérées. Nous espérons donc que notre publication, œuvre de conscience et de dévoûment, sera accueillie en France aussi favorablement qu'elle l'a été en Allemagne.

Suit la traduction de la préface de l'édition allemande, où sont indiquées les modifications apportées dans l'enseignement par l'auteur.

PRÉFACE.

J'ai signalé, dans ma *Grammaire critique*, qui a paru l'an dernier à la librairie de M. F. Brockhaus, les points les plus importants dans lesquels je m'écarte des systèmes suivis par Kimchi, Gesenius et Ewald (1). J'ai indiqué dans des remarques critiques les motifs qui m'ont déterminé à le faire. Mais comme j'avais été dans la nécessité d'appuyer mes nouvelles assertions contraires à ces autorités par des preuves multipliées, et comme aussi ces innovations sont

(1) Parmi les nombreuses grammaires pour la langue hébraïque qui se sont publiées jusqu'à ce jour, et qui, suivant le Dr Fürst, célèbre orientaliste, rédacteur du journal allemand *der Orient*, de Leipsig, s'élèvent à plus de cinq cents depuis les *Rudimenta hebraica* du célèbre Reuchlin (Basil., 1506), les trois que nous avons indiquées sont les seules qui méritent de faire époque. Kimchi résume tout ce qui a été dit par ses prédécesseurs Hajoug, Aben-Ezra, etc.; Gesenius a le premier tenté l'explication des règles de la langue hébraïque par l'analogie avec celles des autres langues orientales; enfin, Ewald a cherché par des explications ingénieuses à réduire le nombre des analogies et à faire ressortir ce que la langue hébraïque a d'original.

nombreuses et fort importantes, le livre était devenu trop volumineux et trop gênant pour l'usage quotidien des écoles; c'est pourquoi plusieurs professeurs d'hébreu se sont vus dans la nécessité de me demander de rédiger une grammaire plus abrégée et plus commode pour les écoles. Aussi, dans ce livre écrit uniquement dans ce but, j'ai dû, pour me conformer aux désirs qui m'avaient été exprimés, me contenter de l'exposé pur et simple de mes nouveaux principes, et m'abstenir de toute réflexion critique et de toute polémique. J'avais accédé d'autant plus volontiers au désir qui m'avait été manifesté, que les preuves apportées à l'appui de mes nouvelles théories se trouvent tout au long dans ma *Grammaire critique*, et que ces théories ont obtenu le suffrage des autorités les plus compétentes. Cependant il était inévitable que plusieurs assertions toutes nouvelles, et qui ne sont point dans ma Grammaire, vinssent prendre place ici. Ces dernières, à cause de leur nouveauté, exigeaient aussi des preuves qu'on trouvera dans les notes. Ainsi ce livre est réduit aux proportions ordinaires des livres classiques; par conséquent aussi le prix en est beaucoup réduit; tandis que, dans ma première Grammaire, la polémique, les nombreux exemples de formes tant régulières qu'irrégulières, qui se rencontrent dans la Bible et qui doivent venir à l'appui de mes règles nouvelles, avaient donné au volume une grosseur du double.

Cependant, pour celui qui ne possède point ma première

Grammaire, et qui a fait une étude de la langue hébraïque dans des ouvrages élémentaires basés sur d'autres principes, il ne sera point inutile de rappeler dans cette préface celles des innovations que j'ai exposées dans cette Grammaire précédente et qui peuvent être utiles à connaître pour l'intelligence de cet abrégé.

Ces innovations sont :

1° Le plus grand développement donné aux *tableaux* de la liaison des verbes avec les terminaisons pronominales (suffixes), qui occupent environ *trente-quatre* pages avec des notes explicatives intercalées dans le texte, ou placées au bas des pages pour en faciliter l'intelligence et en montrer l'analogie avec les règles des autres parties du discours (substantifs, adjectifs, etc.). Ce développement présente un avantage d'autant plus grand, que cette partie de la Grammaire est la plus difficile, et que les changements tout nouveaux et les explications qui les accompagnent en simplifient singulièrement l'étude. Ils ne se trouvent nulle part, puisque leur existence n'est possible que dans le système de cet ouvrage, dont ils font nécessairement partie intégrante, comme étant une conséquence des principes nouveaux développés dans la Grammaire complète publiée à Leipsig en 1851.

2° Les nombreuses racines de verbes placés à la fin de chaque tableau pour servir d'exemple et de moyen d'exercice à l'étudiant.

3° Partout les locutions techniques des anciennes grammaires hébraïques ont été remplacées par de nouvelles qu'on trouve dans toutes les grammaires, françaises, latines ou autres, et qui sont, par conséquent, déjà connues de ceux qui ont étudié les langues européennes. Ainsi, pour *suffixes*, nous disons *terminaisons pronominales*, etc.

4° Le prétérit redevient une forme dérivée de l'infinitif, contrairement à l'opinion de Gesenius. Par là la conjugaison se rapproche de celle des langues européennes, et l'étude en devient ainsi plus facile pour l'élève.

5° Bon nombre de formes de l'infinitif ont été rejetées comme inexactes.

6° Nous avons donné des explications qui simplifient à la fois l'étude du participe et d'autres formes du verbe.

7° Simplification de l'étude du futur du *haphil.*

8° Tableaux simplifiés de tous les verbes irréguliers, et surtout des ע"ו, des doublés (*geminata*), qui sont si difficiles dans les autres grammaires, à cause de la grande différence qui existe entre eux et les autres verbes. Ici, au contraire, leur conjugaison est représentée et expliquée de manière à démontrer leur analogie complète avec les autres, ce qui allége et simplifie de beaucoup l'étude en diminuant les efforts de la mémoire. Il ne faut pas non plus oublier les explications des verbes לה, לא, פי, etc.

9° Autres explications nombreuses qui facilitent l'intelli-

gence de beaucoup de verbes irréguliers qu'on lira dans les tableaux et les notes.

10° Explication du ו conjonctif temporel (ו conversif des autres grammaires).

11° Règles nouvelles de syntaxe pour l'application des formes du prétérit, futur et participe (V. p. 4).

12° Les explications des formes de l'infinitif et de l'impératif avec le ה de prolongation, pour en faciliter l'intelligence.

Dans l'autre partie de cette Grammaire, on trouvera encore les changements suivants :

1° Il a été admis que le *ségol* suivi d'une lettre muette est une voyelle longue, et plus longue même que le *tzéré.*

2° Il a été indiqué, pour mesurer la longueur des voyelles, des moyens nouveaux déduits de la forme de leurs signes représentatifs, c'est-à-dire que la simplicité du signe accuse la brièveté de la voyelle. Ainsi, parmi les voyelles longues, le *chirik,* représenté par un point seul, est le moins long de toutes ; le *tzéré,* qui en a deux, est plus long, et le *ségol,* qui en a trois, est plus long encore ; le *kametz,* marqué par une ligne et un appendice, est le plus long parmi toutes les voyelles.

Parmi les brèves, le *chirik* avec son point unique est le plus bref ; le *ségol*, qui en a trois, est plus long, et le *patach* marqué d'une ligne l'est encore plus. Il va sans dire qu'une

voyelle suivie d'une lettre muette est toujours plus longue que lorsqu'elle n'en est pas suivie, quel qu'en soit le signe représentatif. Ainsi, le *chirik* suivi d'un *iod* muet (1) est plus long qu'un *tzéré* qui n'en est pas suivi. (V. p. 2.)

Ce mode de mesure donne la clef de beaucoup de règles de grammaire difficiles à comprendre.

Il est bon de rappeler que les voyelles se divisent en deux classes dans la langue hébraïque : l'une qui comprend les sons *o* et *ou*, et l'autre qui comprend les autres sons vocaux. Or, j'ai cherché seulement à comparer la longueur des voyelles d'une même classe exclusivement ; car il n'y a nulle importance à savoir si le *ségol*, par exemple, est plus long que le *kouboutz*, attendu qu'il n'y a point permutation entre ces deux classes, qui n'ont point d'affinité entre elles.

3° Explication de la formation des *chatoufim* et de leurs changements entre eux et avec les autres voyelles ou le *schewa*.

4° Une règle nouvelle et unique pour distinguer le *schewa* mobile du *schewa* quiescent, qui est suffisante et plus rationnelle que les règles nombreuses professées par nos devanciers, qui laissent encore beaucoup de cas douteux (2).

5° Les règles nouvelles pour le *daghesch* plus rationnelles et en même temps plus simples que les anciennes.

(1) Le *chirik* long se distingue du *chirik* bref en ce qu'il est toujours suivi de l'*iod* muet.

(2) Exemple : le *schewa* de הַבַּיְתָה « dans la maison ».

6° Les *treize* déclinaisons de Gesenius, qui avec toutes leurs subdivisions atteignent le nombre de *trente* environ, ont été réduites à une seule pour les noms masculins, parce que nous subordonnons les autres aux règles générales données pour le changement des voyelles. Ces règles également simples et nouvelles s'appliquent aux verbes et aux autres parties du discours.

Une seule déclinaison aussi a été adoptée pour les noms féminins, en rejetant celle en יות comme irrégulière. Ex.: מניות de מנה, בירניות de בירה, מלכיות de מלכות, פרשיות de פרשה.

7° Les explications nouvelles des diverses formes de la terminaison du pluriel avec les terminaisons pronominales.

8° Explication nouvelle de la forme appelée *duel.*

9° Explication également nouvelle des noms de nombre.

10° Les règles nouvelles et très-rationnelles et simplifiées des accents toniques, très-négligés par nos prédécesseurs, et qui sont d'autant plus importants, que les changements des voyelles en dépendent.

11° Explications nouvelles des formes ségolées. Ex.: מֶלֶךְ, סֵפֶר, חֹדֶשׁ, etc.

12° Nouvelles règles de l'euphonie.

Nous espérons que cet exposé succinct des innovations introduites par cette Grammaire dans l'enseignement de la

langue hébraïque suffira pour mettre les philologues et les professeurs à même d'entrevoir d'un coup d'œil ce qu'il y a en elles de bon et d'utile. Nous osons donc, nous le répétons, compter sur un accueil favorable de leur part, accueil que semblent nous garantir les attestations de savants éminents reproduites en tête de ce volume.

TABLE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CITÉS DANS LA GRAMMAIRE DE LEIPZIG (1851).

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DÉCLINAISON.

CHAPITRE TROISIÈME.

THÉORIE DES ACCENTS.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHANGEMENT DES VOYELLES ET DES DEMI-VOYELLES.

PARTICULES ET INITIALES ACCESSOIRES OU PRÉFIXES

DEUXIÈME PARTIE

CONJUGAISON DES VERBES

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

—

§ Ier. L'alphabet.

L'alphabet hébreu se compose de vingt-deux consonnes primitives, et de cinq consonnes finales et du *sin* inventées beaucoup plus tard après la rédaction de la Bible.

L'ALPHABET (1).

LETTRES		NOMS.		TRANS-CRIPTION.	VALEUR Numérale.
Finales.	Ordinaires.				
	א	אלף	Aleph	a	1
	בּ ב	בית	Bēth	b	2
	גּ ג	גימל	Ghimel	gh	3
	דּ ד	דלת	Daleth	d	4
	ה	הא	Hē	h	5
	ו	וו	Vav	v	6

(1) Notre manière de transcrire les lettres hébraïques en français diffère un peu de celles adoptées par nos devanciers ; nous allons indiquer nos motifs :

L'*aleph* a toujours été rendu par *a* ; nous rendons le *ghimel* par *gh*

LETTRES Finales.	LETTRES Ordinaires.	NOMS.		TRANS-CRIPTION.	VALEUR Numérale.
	ז	זין	Zaïn	z	7
	ח	חית	H'ēth	h'	8
	ט	טית	Tēth	t	9
	י	יוד	Jod	i *ou* y	10
ך	כּ כ	כּף	Khaph	kh	20
	ל	למד	Lamed	l	30
ם	מ	מם	Mem	m	40
ן	נ	נון	Noun	n	50
	ס	סמך	Samekh	s	60
	ע	עין	A'ïn	a'	70
	פּ	פּה	Peh	p	80
ף	פ	פה	Pheh	ph	»
ץ	צ	צדי	Tsadē	ts	90
	ק	קוף	Kouph	k	100
	ר	ריש	Rēch	r	200
	שׁ	שׁין	Chin	ch	300
	שׂ	שׂין	Sin	s'	»
	תּ ת	תו	Thav	th	400

pour indiquer sa prononciation dure comme dans *garçon*. Le *zaïn* est rendu par *z*, parce qu'on le prononce comme *z* dans *zèle*, et jamais comme *s*. Nous rendons le ח *h'eth* par *h'* avec apostrophe, parce que le Thalmud nous dit (*Tract.* Berakhoth, fol. 32, et Meghillot, fol. 24) qu'il y avait des pays où on confondait dans la prononciation le ה et le ח entre eux, ce qui prouve que l'articulation du dernier ne différait de celle du premier que par une légère nuance, indiquée par l'apostrophe. Le כ *khaph* est rendu par *kh* où l'*h* indique l'aspiration ; nous ne l'avons pas rendu par *ch*, parce que le lecteur français le prononcerait comme *ch* dans *château* et le confondrait avec le *chin*. L'ע *a'ïn* est rendu par *a'* avec apostrophe, parce que le Thalmud (*loc. cit.*) dit aussi que dans les mêmes

Le point appelé *daghech*, mis dans le corps des consonnes *bēth*, *ghimel*, *daleth*, *khaph* et *thav*, ne change rien à la prononciation moderne de ces lettres. Les consonnes *khaph*, *mem*, *noun*, *peh* et *tsadē* changent de forme à la fin d'un mot. Ex. : אַךְ, *seulement;* אָן, *où;* אַף, *aussi;* אָץ, *il se hâte*, où ces consonnes s'allongent par le bas, au lieu de se courber de droite à gauche, אֵם, *la mère*, où le mem prend une forme carrée et fermée de

---

pays on confondait l'*aleph* et l'*a'ïn* entre eux, ce qui prouve encore ici que le dernier ne différait du premier que par une légère nuance: L'*f* final et le *p* sans *daghech* sont rendus par *ph*, et se prononcent comme dans *Philippe*. Le *tsadē* צ est rendu par *ts*, qui exprime la prononciation actuelle de la lettre, quoiqu'on veuille qu'anciennement on la prononçât comme *s* double. *Kouph* ק est rendu par *k* comme le כ, pour indiquer que sa prononctation ne diffère de celle du dernier que parce qu'il n'est pas aspiré; nous avons donc cru inutile de le rendre par deux autres lettres [*qu*], ce qui aurait beaucoup d'inconvénients. Le שׂ *sin* est rendu par *s'* avec apostrophe, car il est probable que sa prononciation était intermédiaire entre celles de *s* et de *ch*, par conséquent plus forte que celle de *s*. (Voir du reste d'autres motifs dans la note p. 4 et 5.) Le *thav* ת est rendu par *th*, où l'*h* indique l'aspiration.

Notre manière de transcrire les lettres a une grande importance pratique, car d'après notre système on peut rendre les mots hébreux par des lettres françaises; en effet, il est très-facile au lecteur de leur substituer les lettres hébraïques correspondantes pour en comprendre le sens. Il n'en est pas de même avec les autres systèmes. Ainsi, d'après nous, le mot *tsats* correspond à צָץ, *il a fleuri*; le mot *s'as'* correspond à שָׂשׂ, *il s'est réjoui;* le mot *sas* correspond à סָס, nom d'un insecte; tandis que, d'après les auteurs qui rendent le *tsadē* par un *s* en français et ne distinguent pas le *sin* du *samekh*, ces trois mots seront écrits de la même manière, *sas*, et le lecteur sera embarrassé.

On verra dans nos exercices que nous avons établi, pour le même motif, des distinctions entre les voyelles selon leur longueur; ainsi nous distinguons la demi-voyelle par le croissant, et la voyelle longue suivie d'une

toutes parts. Ces cinq consonnes sont désignées par la dénomination de consonnes finales ; ainsi, *khaph* final, *mem* final, etc., ou par le mot מנצפך, *mantsephakh*, ce qui veut dire [inventés] des prophètes. Le *sin* est désigné par la place du point à gauche de la lettre (1).

---

lettre muette qui en augmente la longueur, par une ligne horizontale, signes empruntés à la prosodie ; nous indiquons aussi l'existence de la lettre ה muet à la suite d'une voyelle par un *h*, ce qu'on ne peut pas faire pour les autres lettres muettes. Le *chourouk* et le *h'irik* long étant toujours suivis d'une lettre muette, celle-ci n'a pas besoin d'être indiqué. Il ne reste donc que la voyelle *o*, qui peut être ou non suivie d'un ו muet, et les voyelles *e* et *a*. Ces voyelles *e* et *a* peuvent être suivis d'un א ou d'un י ou d'un ה Cependant le ה étant rendu par un *h*, on n'hésitera qu'entre א et י ; mais un peu de connaissances grammaticales aidera à les distinguer entre eux.

Ainsi, on distinguera *abi*, mon père, de *ăbi*, le père de ; *raphā*, il a guéri, de *raphah*, il a été faible ; *karah*, il survint accidentellement, de *karā*, il appela, etc.

Pour ne pas augmenter les signes distinctifs, nous ne distinguons pas les voyelles brèves des longues, car elles se distinguent d'elles-mêmes, parce qu'elles se trouvent rarement à la dernière syllabe, et que dans les autres syllabes d'un mot elles se trouvent presque toujours dans une syllabe fermée, tandis que les voyelles longues sont rarement dans une syllabe fermée, si elles ne se trouvent pas à la dernière syllabe d'un mot. Du reste le changement d'une voyelle longue en une brève est le plus souvent subordonné à un changement dans les consonnes. Ex. : שָׁמַע *chama'* forme *kal*, il a entendu ; שַׁמַּע *chamma'* forme *pa'el*, il a fait entendre son appel, il a assemblé du monde, où la brièveté de la première voyelle du mot dépend du redoublement de la consonne mem ; or ce redoublement étant indiqué, on reconnaîtra facilement le sens du mot (*Note de l'auteur*).

(1) L'introduction du *sin* dans l'alphabet est postérieure à la rédaction de la Bible, car pour indiquer que la tribu d'Éphraïm prononçait *siboleth* au lieu de *chiboleth*, le rédacteur de la Bible (*Juges*, ch. XII) a mis *siboleth* avec *samekh* et non pas avec *sin* qu'il ne connaissait pas encore. Ce n'est que beaucoup plus tard que beaucoup de mots avec *chin* se prononçaient

§ II. Des consonnes muettes et des consonnes prononcées.

1. Ces quatres consonnes : י, ו, ה, א, se rencontrent souvent à l'état de consonnes muettes, c'est-à-dire que les anciens Hébreux ne les faisaient sentir que légèrement par l'extension de la voyelle précédente, comme l'*h* muette dans les mots allemands, ex. : *fahren, mehr, ihr, ohr, uhr.* Par conséquent, une voyelle ne peut rester brève devant une consonne muette, puisqu'il fallait qu'elle fût longue pour faire sentir cette consonne. De même, les voyelles longues de leur nature devaient encore éprouver un nouvel allongement devant cette consonne par la même raison.

2. Cependant, ces lettres : י, ו, ה, א, ne peuvent être employées comme consonnes muettes qu'à la suite de voyelles qui leur sont correspondantes, c'est-à-dire qui s'en rapprochent par la prononciation comme on le verra plus loin (§ 6).

§ III. Les voyelles. Le *chewa* et le *h'atouf.*

1. Il y a en hébreu cinq sons vocaux qui, comme dans les autres langues, sont susceptibles d'être abrégés ou allon-

---

avec *samekh*, comme *sultan* au lieu de *chultan* שׁוּלְטָן, Simon, Samuel, etc. Alors on n'a pas osé mettre dans la Bible sacrée un *samekh* au lieu d'un *chin* pour indiquer la nouvelle prononciation, et on a inventé le point mis sur la lettre qui l'indiquerait par son placement à gauche, tandis que son placement à droite ou son absence indique que dans le mot respectif l'antique prononciation du *chin* est conservée. Le *sin* et les cinq lettres finales n'étaient pas encore inventés à l'époque où on a commencé à attribuer aux lettres une valeur numérale, autrement le *sin* désignerait 400 et le *thav* 500. D'après cela le *sin* remplace l'ancien *chin* et diffère beaucoup du *samekh :* comparez סכל *sot* et שׂכל *intelligent*, שׂורר *souverain* et סורר *rebelle*, il était donc nécessaire dans la transcription en lettres françaises de le distinguer par un apostrophe (*Note de l'auteur*).

gés. Ce sont les voyelles *a, e, i, o, ou.* Dans le premier cas, on les appelle *voyelles brèves,* et dans le second, *voyelles longues.* Ces voyelles ne peuvent, comme en français, être indiquées par des lettres, mais elles le sont par des points ou par des traits qui, pour la plupart, se placent au-dessous des consonnes. L'*o* long se place au-dessus et l'*ou* long se place dans l'intérieur. Il n'y a donc en hébreu aucune voyelle qui ne soit rattachée à une consonne qui, dans la prononciation, se fait toujours sentir avant la voyelle.

TABLEAU DES VOYELLES.

VOYELLES BRÈVES.			VOYELLES LONGUES.			DEMI-VOYELLES.		
Figures.		Noms.	Figures.		Noms.	Figures.		Noms.
אַ	a	Pathah'.	אָ	a	Kametz long.	אֲ	ă	H'atouf-pathah'.
אֶ	e	Ségol bref.	[אֶא אֶי] אֶה	eh	Segol long (2).	אֱ	ĕ	— ségol.
			אֵ	e	Tzéré (3).	אְ	ĕ	Schewa mobile.
אִ	i	H'irik bref.	אִי	î	H'irik long.			
אָ	o	Kometz-h'atouf ou Kometz bref (1)	אוֹ = אֹ	o	H'olem.	אֳ	ŏ	H'atouf-kometz.
אֻ	ou	Kouboutz.	אוּ	ou	Schourek.			

(1) On remarquera la différence entre la dénomination du *kametz* long *a* et celle du *kometz* bref *o,* parce que la première voyelle du nom doit toujours présenter le son indiqué par le signe (*V.* Gramm. Leipzig, 1851, 1, § 9).

(2) Le *ségol* long est presque toujours suivi d'un *h* muet, excepté dans les *lamed-he* et au pluriel des noms, où il est suivi d'un *iod* muet. Ex. : תְּגַלֶּינָה et dans les *lamed-aleph*, où il est suivi d'un *aleph* muet. Ex. : תִּמְצֶאנָה.

(3) Ainsi, le son *e* éprouve un double allongement, à savoir : le *tzéré* qui a de l'analogie avec l'allongement de l'*e* dans le mot allemand *meer,* la mer, et le *ségol* long, dont la longueur est indiquée par l'*h* muet qui le suit et qui est, par conséquent, analogue à l'autre allongement de l'*e* dans le mot allemand *mehr* (plus). Ce son éprouve en outre une double abréviation en demi-voyelle, dans le *h'atouf ségol* et le *schewa.* Le *ségol* n'est long que devant une consonne muette, comme devant ה muet. Ex. : פֶּה *la bouche,*

2. Il y a encore en hébreu quatre demi-voyelles, c'est-à-dire une simple et trois composées. La demi-voyelle simple est un son *e* léger; elle est indiquée par deux points placés verticalement : on l'appelle *schewa*. Quant aux trois demi-voyelles composées, il faut savoir qu'en hébreu il y a trois sons : le son *a*, le son *e* et le son *o*, qui dans certains cas tendent à changer en *schewa*. Dans ces cas, il en résulte un son composé tenant de celui du *schewa*, *e*, et de celui de la voyelle qui est abrégée. Cette composition de sons devait être indiquée par les deux signes respectifs réunis. Ex. : עֲשָׁנוֹ *sa fumée*, dérivé de עָשָׁן *fumée*. On voit ici le *kametz* qui est long sous le ע du thème passer sous le ע de la flexion dans un son composé du son *e* du *schewa* et du son *a* abrégé, qui sont indiqués l'un par le *schewa* et l'autre par le *pathah'* placé à côté. On appelle ce signe com-

---

מֹשֶׁה *Moïse ;* devant un י muet. Ex. : שִׁירֶיךָ *tes chants ;* dans le milieu d'un mot devant un א muet. Ex. : מְצֶאנָה *trouvez* (fém.), tandis que dans la syllabe finale d'un mot il reste bref, même devant l'א muet ; par exemple יִרְאֶה *qu'il voie* (*V.* Gramm., Leipzig, 1851, chap. I, §§ 3, 10). Le *ségol* qui n'est pas suivi d'une consonne muette est toujours bref. Ex. : פֶּן *pour que ne,* מֶלֶךְ *le roi*, comme aussi le *h'irik* devant un *iod* muet est long. Ex. ; כִּי *que ;* en l'absence de cet *iod,* il est bref : עִם *avec*. Le *schourek* ne se rencontre que devant un ו muet dans le milieu duquel est placé le point caractéristique. Ex. : שׁוּבוּ lisez *schoubou*, *retournez*. Le *h'olem* peut se rencontrer sans ו. חֹדֶשׁ *le mois*, ou avec un ו. Ex. : לוֹ *lo*, *pour lui*, où l'on voit que le point n'est pas placé sur le ל, mais sur le ו muet, comme pour le *schourek* il est placé dans le milieu de ce ו. Pour la manière de distinguer le *kametz* long du *kometz* bref, *V.* plus loin, § 4. Il se rencontre que les consonnes muettes sont supprimées dans l'ecriture à la suite des voyelles longues qui leur sont correspondantes, bien qu'anciennement on le fit entendre légèrement dans la prononciation. (*V.* ci-dessous, § 11.)

posé *h'atouf-pathah'* (pathah' rapide, abrégé). De même, dans חֳדָשִׁים *les mois,* dérivé de חֹדֶשׁ *le mois,* le *h'olem* de ח est passé dans un son composé du *schewa* et du son *o* qui sont indiqués l'un par un *schewa* et l'autre par un *kometz* bref placé à côté : on appelle ce signe composé *h'atouf-kometz.* De même, dans le mot הֱשִׁיבֹתִי *j'ai rapporté,* dérivé de הֵשִׁיב, on voit un signe composé de *schewa* et de *ségol* bref, qu'on appelle *h'atouf-ségol* (ségol rapide, abrégé).

Ces trois signes composés portent le nom de *h'atoufim* pluriel hébreu de *h'atouf;* dans la prononciation moderne, le *schewa* disparaît toujours (*V.* la raison dans Gramm., Leipzig, 1851).

3. En hébreu, l'absence d'une voyelle sous une consonne prononcée, dans le milieu d'un mot, est indiquée par le *schewa,* comme, par exemple, sous le ל dans מַלְכָּה, lisez *malkhah, la reine.* L'absence de la voyelle à la fin du mot n'est indiquée que dans le *khaph* final. Ex. : מֶלֶךְ *le roi,* ou dans אַתְּ *toi* (femme). (Les motifs se trouvent dans la Grammaire, ch. I, § 9, Leipzig, 1851) (1).

Quand le *schewa* est signe de l'absence d'une voyelle, il s'appelle *schewa quiescent,* parce qu'il indique que la consonne sous laquelle il se trouve est en repos et qu'il termine la syllabe. Quand il est le signe d'un son *e* faible, il est

(1) Quand un mot se termine par deux consonnes prononcées non marquées de voyelles, elles reçoivent toutes deux le *schewa* quiescent ; ce qui se rencontre dans la deuxième personne du singulier au féminin du prétérit. Ex. : פָּקַדְתְּ, dans quelques verbes ל״ה. Ex. : וַיֵּשְׁתְּ *il buvait,* de שָׁתָה *boire,* dans quelques autres mots, ex. : נֵרְדְּ, etc.



nommé *schewa mobile,* parce qu'il indique alors que la consonne sous laquelle il est placé est mue par ce son léger ; il indique aussi qu'il appartient à la syllabe qui suit. (*V.* dans cette Grammaire, comment on peut distinguer le *schewa mobile* du *schewa quiescent,* § 13.)

§ IV. Manière de distinguer le *kometz bref* du *kametz long.*

Pour apprendre à reconnaître les caractères qui distingnent le *kometz* bref du *kametz* long qui tous deux sont notés de la même manière, nous ferons remarquer :

1. Que dans la dernière syllabe d'un thème, jamais on ne rencontre de *kometz* bref ; donc, dans ce cas le signe indique toujours un *kametz* long, comme dans עָם *peuple,* כּוֹכָב *étoile.*

2. Dans les autres syllabes d'un thème, il indique dans les syllabes ouvertes (§ 13) un *kametz* long, et dans une syllabe fermée un *kometz* bref. Ainsi, c'est un *kametz* long dans פָּקַד *lis pakod,* et c'est un *kometz bref* dans הָפְ־קַד (*hoph-kad*).

3. Dans une forme de flexion ce signe a la même valeur que dans son thème, puisqu'il n'y a jamais permutation entre le *kametz* long et le *kometz* bref. Ex. : dans פָּקְדִי venant de פָּקַד, il indique le *kametz* long ; sous le ח de חָכְמָתִי il est bref comme sous le ח de חָכְמָה, où il indique le *kometz* bref ; ainsi, il faut lire *h'okhmathi* et *h'okhmah.*

4. Ce signe indique dans les formes de flexion le *kometz* bref quand il remplace le *h'olem* du thème. Ex. : כָּל dérivé de כֹּל, ou bien quand il remplace un *schourouk.* Ex. : sous

le *kouf* de וַיָּקָם *lis vayakom, et il s'est levé,* de יָקוּם *il se lèvera;* autrement il indique le *kametz* long. Ex. : dans שִׁירָם *lis chiram, leur chant,* de שִׁיר *chant.*

5. Dans une syllabe accentuée, ce signe indique toujours le *kametz* long, car le *kometz* bref ne reçoit jamais aucun accent.

§ V. Rapport des voyelles entre elles et leur classement.

1. Les voyelles dans les différentes flexions grammaticales se mettent souvent l'une pour l'autre. Ce changement dépend du degré de longueur d'une voyelle, comme aussi de l'analogie dans le son de la voyelle qui doit être changée, avec celle qui la remplace, comme on le verra dans le chapitre IV. Il est donc nécessaire d'apprendre à reconnaître le rapport des voyelles entre elles, tant au point de vue de leur longueur qu'au point de vue de l'analogie de son qu'elles ont entre elles.

2. Pour ce qui concerne l'analogie que les voyelles ont entre elles, elles se divisent en trois classes : la première renferme le son *a*, comme le *kametz* long, le *pathah'* et le *h'atouf pathah'* ; la seconde comprend les *e* et *i*, comme le *tzéré*, les deux *ségols*, le *h'atouf-ségol*, le *chevà* mobile et les deux *h'irik*. C'est pourquoi, d'après les règles données au quatrième chapitre, elles se mettent souvent l'une pour l'autre. Ex. : אֵם *la mère,* אִמִּי *ma mère,* יָקִים *il fera tenir debout,* וַיָּקֶם *il a fait tenir debout.* La troisième classe comprend les sons *o* et *ou* comme le *schourek,* le *kouboutz,* le *h'olem,* le *kometz* bref, et le *h'atouf kometz.* C'est pourquoi, ici encore de יָקוּם dérive וַיָּקָם, חֹק *la loi,* חֻקִּי *ma loi.* On donne les noms de sons congénères

aux sons de la même classe, parce que, d'après la prononciation, il y a analogie entre eux. Ainsi, par le concours de certaines conditions, ils peuvent être remplacés l'un par l'autre, pendant qu'il ne peut jamais y avoir lieu à cette permutation entre les sons des classes différentes (1) dans la flexion grammaticale.

3. Quant au rapport mutuel des voyelles, au point de vue de la longueur et de la brièveté, on remarque :

a. La voyelle longue qui précède une consonne muette est plus longue que quand elle n'est suivie d'aucune consonne de cette nature, parce que cette consonnne exige un prolongement plus grand de la voyelle qui la précède et qui aide sa prononciation en faisant qu'elle soit faiblement sentie. De même, en allemand, l'*h* muette amène le prolongement de la voyelle qui la précède. Ex. : *ohr, mehr,* etc. Ainsi, les voyelles dans בָּא *il vînt,* פֶּה *la bouche,* צֵא *sors,* פִּי *ma bouche,* אוֹ *ou,* הוּא *lui,* sont plus longues que dans יָדָם *leur main,* תֵּבֵל *le monde,* כֹּל *tout,* חֹדֶשׁ *le mois.*

b. Quand deux voyelles sont suivies d'une consonne muette, ou quand elles ne le sont ni l'une ni l'autre, il est certainement plus convenable et plus facile de se régler sur leur mode de notation. Ainsi, le *tzéré* qui est noté par deux points est plus long que le *h'irik* long et que le *h'olem,* qui ne le sont que par un seul point. Le *ségol* long l'est

(1) Cependant les sons *e* ont aussi de l'affinité avec les sons *a* ; par suite, il peut y avoir permutation entre eux. Ex. : שֵׁבֶט *bâton,* à la pause שָׁבֶט. On trouve aussi le son *i* changé en *a*. On pourrait donc réunir dans une même classe ces trois sons ; mais alors, on doit faire cette remarque, c'est que les sons *e* et *i* ont plus d'affinité entre eux qu'avec le son *a*.

encore plus que le *tzéré* puisqu'il est noté par trois points. Le *kametz* long, qui est la plus longue de toutes les voyelles, exige aussi la plus forte notation, puisque pour le figurer, les trois points du *ségol* ont été soudés en deux lignes. Les mêmes rapports existent aussi entre les voyelles brèves. Ainsi, le *ségol* bref est plus long que le *h'irik* bref ; de même aussi, le *kometz* bref est plus long que le *kouboutz*. Il faut seulement observer que le *pathah'* est la plus longue des voyelles brèves ; c'est pourquoi aussi le *h'atouf-pathah'* est plus long que le *h'atouf-ségol* (*V.* les raisons dans la Gramm., I, § 9, Leipzig, 1851) (1).

§ VI. Du rapport des consonnes muettes י, ו, ה, א avec les voyelles qui les précèdent.

Chacune des quatre consonnes י, ו, ה, א venant après une voyelle qui a de l'analogie avec elle par la prononciation et qui lui correspond, est muette quand elle n'est point marquée d'une voyelle propre, parce qu'anciennement dans ce cas on ne la faisait sentir dans la prononciation que d'une manière faible par la prolongation de la voyelle précédente.

Mais il faut remarquer ce qui suit :

1. A l'א répond le *tzéré*. Ex. : מִלֵּאתָ *tu as rempli* (2).

---

(1) Ces remarques répondent facilement à toutes les questions de longuenr qui, pour la grammaire, ont quelque importance ; mais il est telle question dont la solution n'est d'aucune utilité pour l'étude des formes grammaticales et à laquelle nous ne répondrons point : par exemple, si un *schourek* est plus long qu'un *h'olem* suivi d'une consonne muette, et *vice versa*.

(2) Cependant, on rencontre l'*aleph* muet à la suite de chaque voyelle longue, du *pathah'* et du *ségol* bref. Ex. : pour le *ségol* long מְצֶאנָה *trou-*

2. Au ה muet répondent le *ségol* long et le *kametz* long. Ex. : פֶּה *la bouche*, מָה *quoi* (1).

3. Au ו répond le *schourek*. Ex. : קוּם *lève-toi* (2).

4. Au י répond le *h'irik* long. Ex. : כִּי *parce que* (3).

Quelquefois, il arrive que le *jod* et le *vav* sont précédés d'une voyelle qui ne leur correspond point; dans ce cas, elles cessent d'être muettes et on les articule. Ex. : קָו *ligne*, עָי *nom de ville*.

§ VII. Le *Daghech* fort, ou redoublement des consonnes.

En hébreu, quand il est nécessaire pour la prononciation de redoubler une consonne, ce redoublement est indiqué par un point placé dans le milieu même de la consonne. Ex. : יִקַּח pour יִק־קַח *il prendra*. De même aussi, en allemand, le redoublement est souvent suppléé par un trait qu'on place au-dessus de la consonne. Ex. ; *kom̄en* pour

---

vez (fém.); pour le *kametz* long מָצָא *il a trouvé;* pour le *pathah'* חַטּאת *le péché;* pour le *ségol* bref יֵרֶא *qu'il voie;* pour le *schourek* הוּא *lui;* pour le *h'olem* לֹא *non;* pour le *h'irik* long הִיא *elle,* ou bien à la suite d'une consonne prononcée, après le ר, וַיַּרְא *et il a vu.*

(1) Cependant, il se rencontre encore après le *tzéré*, congénère au *ségol*. Ex. : שְׂדֵה *le champ de;* mais rarement après le *h'olem* פַּרְעֹה *Pharaon,* et à la suite du *pathah'* מַה *quoi.*

(2) On le trouve encore à la suite du *h'olem,* son congénère. Ex. : לוֹ *pour lui.*

(3) On le rencontre encore à la suite du *tzéré* qui lui est congénère et du *ségol* long. Ex. : אֵי *où,* שִׁירֶיךָ *tes chants*. De même, entre le ו sans voyelle employé comme terminaison pronominale et le *kametz* long qui a de l'analogie avec les sons *e*. Ex. : שִׁירָיו *ses chants.*



kommen; on trouve dans les anciens manuscrits français ou latins, des exemples fréquents de cette manière d'indiquer des lettres doublées ou supprimées. Ce point s'appelle *daghech fort.*

Les règles applicables à ce redoublement seront expliquées dans le cours de cette grammaire. Provisoirement, on remarquera que ce redoublement ne peut exister ni au commencement d'une syllabe, ni à la fin, pas plus qu'à la suite d'une demi-voyelle (§ 3). Ainsi, il se trouve à la suite d'une voyelle entière et surtout à la suite d'une voyelle brève pour l'appuyer. Ex. : הַבֵּן *le fils,* יִפְקְדֶנּוּ *il le visitera,* שְׁמָרַנִּי *il m'a gardé,* comme il a lieu le plus communément pour l'allemand, quoiqu'en hébreu comme dans les autres langues, une voyelle brève puisse se trouver souvent à la fin d'une syllabe ouverte sans être aucunement appuyée par le redoublement de la consonne de la syllabe qui la suit.

Ce *daghech* fort peut aussi se trouver à la suite d'une voyelle longue, quand elle est appuyée par l'accent; ce qui a lieu dans les verbes doublés. Ex. : יָסֹבּוּ de סבב. Autrement, ce redoublement, en ajoutant une consonne finale à la consonne précédente, fait passer la voyelle longue en une brève (§ 13) (1). Le *daghech* fort se retranche souvent dans une consonne dépourvue de voyelles. Ex. : וַיְחִי où le *daghech* du premier *jod* est retranché; mais hors ce cas, ce retranchement est rare.

(1) Quand on répète en écrivant la consonne doublée, on fait toujours dans la prononciation entendre entre les deux lettres une demi-voyelle, ĕ, notée par un *schewa.* Ex. : הַלְלוּ *louez* (§ 13).

§ VIII. Le *Daghech* doux applicable aux consonnes בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, תּ.

On voit par ce qui est dit dans le paragraphe qui précède que les consonnes ont en hébreu deux modes de prononciation, puisqu'on peut les articuler simplement ou les doubler, comme du reste on le peut aussi dans d'autres langues; mais les six consonnes בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, תּ, ont une triple prononciation; en effet, outre celle double que nous venons d'indiquer, elles jouissent d'une troisième, c'est-à-dire d'une articulation dure, sans redoublement, qui est intermédiaire entre les deux premières. Cette troisième prononciation, ou prononciation intermédiaire, est également indiquée au moyen d'un point inscrit dans l'intérieur de la consonne, et qu'on appelle *daghech doux* par opposition au *daghech fort* (§ 7). Ex. : בֵּן *le fils*, גֵּר *étranger*, דָּג *poisson*, כִּי *que*, פֶּה *la bouche*, תֵּת *donner*. Ces six consonnes, par une particularité inhérente à leur nature, au lieu de la prononciation simple des autres consonnes, devaient toujours être articulées avec la prononciation intermédiaire. Cependant, on a préféré leur donner l'articulation simple, quand elles sont précédées d'une voyelle, parce que l'articulation intermédiaire pourrait alors involontairement passer à la réduplication. Ex. : שָׁבָה *elle retourne*, סָגַר *il a fermé*, הָדָר *beau*, חָכָם *sage*, יָפֶה *beau*, שָׁתָה *il a bu*. Ainsi, la prononciation intermédiaire ne peut se trouver qu'au commencement d'un mot ou d'une syllabe qui suit une consonne finale prononcée appartenant à la syllabe précédente et notée d'un *schewa* quiescent. Exemples : רָחְ־בּוֹ *sa largeur*, יִסְ־גֹּר *il fermera*, יַצְ־דִּיק *il*

déclarera innocent, מַל־כָּה *la reine,* יִשְׁ־פֹּט *il jugera,* קַשְׁ־תִּי *mon arc.* Il est donc d'après cela très-facile de distinguer le *daghech* doux du *daghech* fort qui n'est jamais placé qu'à la suite d'une voyelle (1).

---

(1) Par suite du principe qui vient d'être énoncé, on omet le *daghech* doux :

1° Après une voyelle.

2° Après les consonnes muettes. Ex. : אֵיבָה *l'animosité,* וִיגַע *il sera fatigué,* הוֹדוֹ *sa beauté,* פִּיךָ *ta bouche,* סוּפָה *tourbillon,* מָצָאתָ *tu as trouvé ;* car ici aussi la prononciation intermédiaire pourrait passer involontairement au redoublement, la voyelle précédente être abrégée, et la consonne muette entièrement disparaître (comparez les mots allemands *das heer* et *der herr.*)

3• Au commencemeut d'un mot, lorsque celui qui précède se termine par une voyelle ou par une consonne muette et qu'il s'unit si étroitement à ce mot d'après le sens du passage, qu'ils ne peuvent être séparés. Ex. : dans le ב 'de נָחִיתָ בְחַסְדְּךָ *tu as ramené dans ta faveur* (Exod., xv, 13), ou dans le ב de וְנִבְרְכוּ בְךָ *elles seront bénies par toi* (Gen., xii, 3).

A ce sujet, il convient de remarquer :

a. Lorsque le mot précédent n'a reçu sa dernière voyelle qu'à cause d'une consonne finale muette superflue (§ 11) ou bien à cause d'un ה muet placé à la fin, comme terminaison adverbiale (*V.* ch. 5) et que l'une des six lettres ת, פ, כ, ד, ג, ב, se trouve dans une syllabe tonique, elles reçoivent alors le *daghech* doux, parce que d'une part les syllabes notées d'un accent tonique sont articulées plus clairement, ce qui empêche le passage involontaire de l'articulation intermédiaire au redoublement, et que d'autre part la consonne muette qui pourrait disparaître et la voyelle longue précédente qui pourrait être abrégée, ne sont ici nullement essentielles. Ex. : וְאָעִידָה בָּם (Deut., 31, 38), *je prendrai à témoin contre eux*, pour וְאָעִיד בָם ; אַרְצָה כְּנַעַן *dans le pays de Canaan,* pour אֶרֶץ כְּנַעַן (Gen., xii, 5).

b. La même chose a lieu encore lorque les lettres ת, פ, כ, ד, ג, ב sont écrites doublées. Ex. : הֲלֹא כְּכַרְכְּמִישׁ (p. 10, 9) *n'est-ce pas comme Khar-*

§ IX. Les lettres ע, ח, ה, א ou gutturales, et le *Pathah'* furtif.

Les quatre consonnes ע, ח, ה, א, ou gutturales, possèdent les propriétés suivantes : elles n'admettent 1° aucun redoublement, et par conséquent elles ne reçoivent jamais le *daghech* fort.

2. Elles admettent le changement du *ségol* bref en *pathah'*, voyelle congénère, plus longue. Ex. : תַּאַר *la forme*, pour תֹּאֶר ; celui du *h'irik* bref en *pathah'* : חַכְמֵי *les sages*, pour חִכְמֵי, et cela dans les cas exposés ch. IV, § 15.

3. Elles changent le *h'atouf-ségol* en *h'atouf-pathah'*, son congénère, plus long. Ex. : שׁוֹעֲרִים *les portiers*, pour שׁוֹעֱרִים (*V*. ch. IV, § 19).

4. Elles prennent le *pathah'* lors même que les autres consonnes, dans le même cas, ne prennent point de voyelle : הַעִידֹתִי *je ferai porter témoignage* (*V*. ch. IV, § 17).

---

khemich, parce que le redoublement qui déjà se trouve, empêcherait tout naturellement un second redoublement.

c. Il va de soi qu'à la suite d'un *pathah'* furtif (§ 9) les lettres reçoivent le *daghech* doux : לְהָרִיחַ בָּהּ (Ex., xxx, 38).

4° Enfin, le *daghech* doux ne peut pas plus que le *daghech* fort être mis à la suite d'un *schewa* mobile ou d'un *h'atouf*. Ex. : לְבֹאוֹ *lorsqu'il vient*, וְגָלָה *et il a émigré*, וְדָן *et il a jugé*, וְכִסָּה *et il couvrit*, מְפַחֵד *peureux*, וְתָמָר *et le dattier*, parce que les Hébreux, à la suite d'une demi-voyelle, n'admettaient pas plus la prononciation intermédiaire que le redoublement lui-même.

5. On rencontre encore les mêmes exceptions que dans le *daghech* fort. Ex. : מַל־כוּת *le royaume*, יַל־דוּת *la jeunesse*, עֲבַ־דוֹת *le service*.

5. Elles reçoivent régulièrement les *h'atoufs*. Ex. : חֳדָשִׁים *les mois*, de חֹדֶשׁ *le mois;* עֲשָׂרָה de עָשָׂר *dix;* אֱמוּנָה de אֹמֶן *fidélité* (v. § 3), tandis que, suivant la règle, ils ne se trouvent point sous les autres consonnes. Ex. : le ב dans בְּקָרִים *les matins*, de בֹּקֶר *le matin ;* le ד dans דְּבָרִים *les mots*, de דָּבָר *le mot ;* le שׁ dans שְׁמִי *mon nom*, de שֵׁם *le nom*, ne reçoivent point le h'atouf. Les exceptions à cette règle sont rares (1).

6. Enfin, par euphonie, quand ces consonnes ne sont point notées d'une voyelle propre et qu'elles sont précédées d'une autre consonne, on les fait entendre, d'après les règles, seulement à la suite du son *a*. Ex. : אָח *le frère*, רַע *le mal*, מַעֲשֵׂר *la dîme*. Ainsi quand elles suivent un autre son, on place au-dessous d'elles un *pathah'* qu'on fait entendre en avant d'elles et qu'on nomme *pathah'* furtif, parce que le son *a* semble ici se glisser furtivement. Ex. : פַּתֵּחַ lisez PATHÈAH', *dégager de ses liens*, pour פַּתֵּח ; הַצְמִיחַ lisez HATZMIAH', *faire croître*, pour הַצְמִיח ; פָּתוּחַ lisez PATHOUAH', *ouvert*, pour פָּתוּח ; פְּתֹחַ lisez PATHOAH', *ouvrir*. C'est donc ici le cas unique, où les Hébreux prononçaient deux voyelles de suite sans qu'il y eut entre elles une consonne intermédiaire.

A ce sujet, il faut remarquer ce qui suit :

a. Le *pathah'* furtif ne se trouve jamais à la suite d'une voyelle brève, parce que, comme on n'avait point l'habi-

(1) Toutes ces règles ont pour objet de faire mieux ressortir la prononciation de ces quatre consonnes qu'on articule toujours faiblement.

tude de prononcer deux voyelles à la suite l'une de l'autre, on supprimait volontiers la voyelle brève qui vient la première. Ex. : וַיָּנַח *et il reposait*, à la forme kal pour וַיָּנָח ; ou bien *il fit reposer* à la forme haphil pour וַיָּנֵחַ.

b. Dans le milieu d'un mot, où ordinairement la voyelle est prononcée plus brièvement que vers la fin du mot, la voyelle longue est également supprimée devant ce *pathah'*. Ex. : תְּבַקַּעְנָה *elles fendront*, pour תְּבַקֵּעְנָה. En conséquence, le *pathah'* furtif ne peut jamais se trouver qu'à la fin d'un mot et à la suite d'une voyelle lougue; cette voyelle longue peut du reste aussi être supprimée, sous l'influence de certaines conditions indiquées ch. V, § 5 (1).

---

(1) Il y a les exceptions suivantes, dans lesquelles les voyelles qui précèdent les gutturales ne sont point remplacées par le *pathah'* furtif.

1. La forme *hophîl*. Ex. : יָעֳמַד (Lévit., XVI, 10) *il sera placé debout*. L'infinitif *kal* avec une terminaison pronominale. Ex. : פָּתְחֲךָ *quand tu ouvres* (*V.* ch. V, § 18, 3, *a*) où le son *o* caractéristique de l'infinitif ne passe point au son *a*. La forme *paël*. Ex. : מִעֲכוּ (Éz., XXIII, 3). Les prétérits de *paël* et de *haphil*. Ex. : בֵּחֵר, הֶעֱמִיד.

2. La forme *ségolée* de la classe פֹּעַל. Ex. : רָחְבּוֹ (Ex., LII, 10), parce que le son *o* n'a aucune affinité avec le son *a*, ce qui peut s'appliquer à la forme *hophil* et aux formes analogues à בָּאֳנִיּוֹת *dans les vaisseaux*.

3. A la suite du מ initial accessoire מַעֲבָד, composé de עָבַד *servir*, et de מ.

4. Dans le cas où le *h'atouf-pathah'* devant le son *a* est changé en un *h'atouf-ségol* נֶעֱבַד , יֶעֱשַׁר.

On peut pour les Nos 1 et 2 chercher la cause de ces irrégularités, en ce qu'il eût fallu supprimer la voyelle caractéristique ; pour le 3e, dans la nécessité de suppléer une lettre *noun* qui manque ; enfin, pour le 4e, c'est une raison d'euphonie.

§ X. Les liquides ר, נ, מ, ל.

Les quatre consonnes appelées liquides ר, נ, מ, ל, possèdent en hébreu, comme dans d'autres langues, certaines propriétés particulières. Ainsi, le נ devient habituellement défectif dans le milieu des mots, parce qu'il s'assimile à la consonne suivante. Ex. : יִטֹּף pour יִט־טֹּף pour יִנְטֹף *il distillera.* Cependant, cette assimilation n'a point lieu dans une syllabe pourvue d'un accent, parce qu'alors toutes les consonnes se prononcent plus distinctement. Ex. : שָׁכַנְתָּ *tu as habité.* Le נ manque aussi habituellement, quand il est placé dans un verbe comme signe du pluriel féminin et qu'au verbe est attachée une terminaison pronominale, parce que, dans cette circonstance, le נ se trouve dans l'intérieur du mot. Ex. : de תִּפְקֹדְנָה ou תִּפְקֹדְןָ *elles visiteront,* on forme תִּפְקְדוּהוּ *elles visiteront cela.* Ici s'est glissé à la place du נ le *vav* muet, qui est aussi dans les verbes un signe de pluriel. Ex. : פָּקְדוּ *ils ont visité.* La même chose se rencontre régulièrement pour le מ, employé comme terminaison finale du pluriel dans les noms. Ex. : de שִׁירִים *les chants,* שִׁירֶיהָ *ses chants* (fém.).

Le ל partage la condition du *noun,* mais dans la seule racine לקח. Ex. : יִקַּח pour יִק־קַח pour יִל־קַח *il prendra.* Dans le verbe לחע, le cas n'a lieu qu'au *niphol.* Exemple : נִתְּעוּ pour נִלְתְּעוּ.

Le ר régulièrement jouit de la propriété qu'ont les gutturales de ne pas admettre le redoublement ; et, par exception, il jouit de leur autre propriété, d'allonger les

voyelles précédentes (ch, IV, § 15). Ex. : וַיָּסַר pour וַיָּסֶר *il a ôté*, où le *ségol* est changé en *pathah'*, qui est plus long, pour mieux faire ressortir la prononciation du ר.

§ XI. Les lettres ן, י, ו, ה, א.

1. Les quatre consonnes י, ו, ה, א, sont souvent remplacées l'une par l'autre, surtout quand elles sont muettes. Ex. : גָּלִיתָ *tu as été exilé*, נוֹלַד *il est né*, pour נִילַד. Ces lettres, en outre, deviennent muettes en l'absence de voyelles, et, par suite, la voyelle précédente devient longue. Ex. : יִינַק *il sucera*, d'après יִפְתַּח.

2. Souvent, dans l'écriture, les lettres י, ו, ה, א, sont omises quand elles sont muettes, quoiqu'anciennement on les fit entendre fréquemment dans la lecture. Ex. : הֹכַחְתָּ (Gen., xxiv, 14), pour הוֹכַחְתָּ ; מָצָתִי (Nom., xi, 11), pour מָצָאתִי ; תַּנִּנִם (Ex., vii, 12), pour תַּנִּינִים ; כְּרֻבִים (Ex., xxv, 18), pour כְּרוּבִים. Ces mots, dans ce cas, sont nommés *défectifs*, et quand ils sont écrits en entier, on les nomme *pleins* (1).

3. Les cinq consonnes : ן, י, ו, ה, א, se trouvent souvent écrites quoique superflues ; c'est surtout ce qui arrive pour le ה muet à la fin des mots. Ex. : הֵמָּה pour הֵם ; תִּדְבָּקִין (Ruth., II, 8) pour תִּדְבָּקִי *joins-toi à ;*

(1) Dans les défectifs, le *h'irik* long se confond pour la forme avec le *h'irik* bref, de même que le *schourek*, qui dans ce cas est marqué par le signe du *koubboutz*, peut se confondre avec lui ; mais il est à remarquer que, dans la dernière syllabe d'un thème, on ne rencontre point le *h'irik*



comme d'un autre côté, elles manquent souvent là où elles devraient être écrites. Ex. נַעֲמִי (Nomb., XXVI, 40) pour נַעֲמָנִי.

§ XII. Propriétés spéciales à quelques consonnes.

1. Il y a pour le ה à faire encore les remarques qui suivent :

a. Il ne peut jamais exister comme consonne muette dans le milieu d'un mot.

b. Lorsqu'il est à la fin d'un mot et qu'il n'a point de voyelle, quand anciennement il devait être prononcé, on insère dans le milieu de la lettre un point. Ex. : שִׁירָהּ *son chant* (fém.). Ce point se nomme *mappik*, c'est-à-dire faisant ressortir le son de la consonne. Ce point ne peut se confondre avec le *daghech*, car le ה ne le reçoit pas. Sans *mappik*, le ה n'est qu'une consonne muette s'il n'a point une voyelle propre.

c. Lorsque le ה est employé comme terminaison féminine, sous l'influence de certaines circonstances il se change en ת qui est aussi un signe du féminin. Ex. : שִׁירַת *le chant de*, de שִׁירָה (*V.* ch. II, § 5 et ch. V, § 18).

---

bref, ni de *koubboutz* bref. Quant aux autres syllabes d'un thème, le *h'irik* et le *koubboutz* sont longs dans les syllabes ouvertes et brefs dans les syllabes fermées. Pour les flexions, la grammaire apprendra les moyens de les reconnaître et de les distinguer entre elles. Les mots אִם *si*, et עִם *avec*, notés d'un *h'irik* bref, forment exception. La consonne muette manque rarement à la suite d'un *ségol* long, d'ailleurs elle est même dans ce cas facile à reconnaître. Ex. : תַּעֲשֶׂנָה (Job., V, 12) *elles feront*, pour תַּעֲשֶׂינָה.

d. Comme terminaison pronominale, il manque régulièrement à la suite d'un ח employé comme terminaison féminine. Ex. : צִוָּתָה *elle a ordonné à elle*, pour צִוַּתְהָה. Il manque de même, à la suite d'un נ intercallé. Ex. : תִּפְקְדֶנּוּ *tu le visiteras*, pour תִּפְקְדֶנְהוּ (*V.* ch. V, § 17).

e. Comme article, il manque habituellement à la suite d'une initiale accessoire sans voyelle ou simplement marquée d'un *schewa*, et alors il lui renvoie sa voyelle. Exemples : בַּחֹדֶשׁ pour בְּהַחֹדֶשׁ ; בָּאָרֶץ *dans la terre*, pour בְּהָאָרֶץ.

f. Comme signe de forme de conjugaison, le ה manque au milieu du mot au futur et au participe de *haphil*, *hophil* et *hithpael*. Ex. : יַפְקִיד *il donnera à garder*, pour יְהַפְקִיד ; מַפְקִיד pour מְהַפְקִיד ; יָפְקַד pour יְהָפְקַד ; יִתְפַּקֵּד pour יְהִתְפַּקֵּד ; et au futur du *niphol*. Ex. : יִפָּקֵד pour יְהִפָּקֵד ; mais il ne manque pas à l'infinitif. Exemple : בְּהַפְקִיד, parce que le mot est alors considéré comme un verbe composé et non comme un verbe simple (Conf., § 13). On trouve cependant une exception dans לָלִין (Gen., xxiv, 23) pour לְהָלִין *pour passer la nuit*. La raison en est que, souvent aussi, l'infinitif avec l'initiale accessoire ל est considéré comme verbe simple, puisque par cette combinaison on n'exprime qu'une seule pensée. Exemple : אָבָה לִפְקֹד *il voulait visiter*.

g. Le ה manque encore habituellement, ainsi que la voyelle qui le précède, quand il est la dernière lettre radicale, devant les terminaisons plurielles ou pronominales. Ex. : מַעֲשִׂים *les faits*, מַעֲשָׂיו *ses faits*, de מַעֲשֶׂה *le fait*.

גִּלֵּךְ *il t'a mis à nu*, de גִּלָּה. Il manque dans les mêmes cas à la suite d'une consonne sans voyelle, et il lui transmet la sienne. Ex. : יִגְלוּ *ils émigreront*, pour יִגְלְהוּ.

2. Le *jod* muet manque habituellement à la suite d'un *jod* marqué d'une voyelle. Ex. : גּוֹיִם *les peuples*, pour גּוֹיִים. On trouve cependant comme exception עֲנִיִּים *les pauvres*, חַיִּים *les vivants* (1).

3. Souvent le ת manque exceptionnellement dans le milieu d'un mot, et alors il s'assimile à la consonne suivante. Ex. : מִדַּבֵּר pour מִתְדַּבֵּר (Nomb., VII, 89), הִכַּבֵּס (Lévit., XIII, 5) pour הִתְכַּבֵּס, originairement הִתְכַּבֵּס (ch. IV, § 15).

4. Quant au ס, שׁ, צ, dans l'*hitpaël*, *V.* ch. V, § 2.

§ XIII. Des syllabes et de leur classement.

MOYENS DE DISTINGUER LE *schewa* MOBILE DU *schewa* QUIESCENT.

1. Quand une syllabe se termine par une consonne *prononcée*, c'est-à-dire qu'on fait sentir à la fin d'une syllabe et comme la terminant nettement, on l'appelle *syllabe fermée;* mais dans le cas contraire, c'est-à-dire si la syllabe se termine par une consonne muette qui ne vient point clore l'articulation dont le son peut être prolongé, on l'appelle *syllabe ouverte.* Ainsi, il y a deux syllabes fermées

(1) Il paraît, du reste, que cette propriété s'étend aux quatre consonnes א, ה, ו, י, sans exception : ainsi, on trouve אֹכַל pour אֹאכַל (ch. V, § 6), עָוֹן pour עָווֹן, שִׁוֵּיתָ pour la forme primitive שִׁוֵּיתָה.



dans מַקֵּל pour מַק־קֵל, tandis que dans בָּא et דְּבָרֶךָ ce sont toutes syllabes ouvertes.

2. Une syllabe ouverte a ordinairement une voyelle longue, mais souvent aussi une voyelle brève, tandis que dans une syllabe fermée la consonne finale fait toujours abréger la voyelle ; seulement dans la syllabe qui est affectée de l'accent tonique principal, cet accent repousse toujours l'abréviation de la voyelle, lors même que la syllabe est fermée. Ainsi, par exemple, אֶת sans accent est bref, mais avec l'accent il change le *ségol* en *tzéré :* אֵת (1).

3. On ne rencontre dans aucune syllabe, soit au commencement soit à la fin, deux consonnes qui soient prononcées, sans une voyelle intermédiaire. La seconde personne du singulier féminin au prétérit fait exception pour la syllabe finale. Ex. : פָּקַדְתְּ (de פָּקַד אַתְּ) (ch. V, v. 2), de même dans les verbes ל״ה les formes abrégées, comme וַיֵּשְׁתְּ (v. V, § 15), ainsi que les mots אַרְדְּ, נֵרְדְּ, קֹשְׁטְ.

(1) Dans l'avant-dernière syllabe d'un mot, l'accent admet le *pathah'* ou le *ségol* bref (ch. III, § 2), c'est pourquoi il n'empêche pas que la consonne finale fasse abréger le son *a* ou le son *e ;* par exemple, הֶחֱזִיקַתְנוּ *elle nous a pris,* le *pathah'* sous le ק dérive du *kametz* de הֶחֱזִיקָה, quoique la syllabe קַת ait l'accent. Dans les cas suivants seulement l'accent allonge la voyelle même dans l'avant-dernière syllabe fermée du mot :

1. A la pause du verset. Ex. : הֶחֱזִיקָתְנוּ avec le *kametz* long à la place de la forme ordinaire הֶחֱזִיקַתְנוּ qui a un *pathah'.*

2. Lorsque la dernière syllabe est superflue. Ce cas est rare. Ex. : אֵלֶּה pour אֵל, הֵמָּה pour הֵם.

4. Pareillement, les consonnes doubles ne peuvent pas davantage se trouver, soit au commencement soit à la fin d'un mot, sans une demi-voyelle interposée, à l'exception du pronom féminin אַתְּ *toi*. C'est pourquoi les consonnes qui commencent ou qui finissent le mot n'ont jamais le *daghech* fort (1).

5. Les mots composés se divisent suivant les membres qui les composent. Ex. : לִ־גְבוּל *pour la frontière*, parce que le mot est composé du substantif גְּבוּל et de la syllabe initiale לְ, de même dans בִּ־כְתָב ou וּ־בִ־שְׁעָרֶיךָ *et dans tes portes*, וַ־יְהִי *et il fut*. Cependant, le mot ne peut être considéré comme composé que quand le substantif peut être employé sans le secours de la syllabe initiale, et que celle-ci peut être jointe indistinctement à tout autre mot, sinon, l'ensemble ne doit être considéré que comme un mot simple. Ex. : יִשְׁפֹּט *il jugera*, qui est composé de l'infinitif שְׁפֹט et de l'initiale accessoire יְ. Ce mot ne se partagera point suivant les membres qui le composent, mais par sa moitié en deux syllabes יִשְׁ־פֹּט, parce que le *jod* ne peut être employé nulle part isolément. Les consonnes muettes présentent une exception. Ex. : בִּי־סוֹד *dans la fondation*, composé de יְסוֹד et de בְּ (2). L'infinitif pré-

---

(1) Dans les formes דְּדָן, בְּבוֹא, le *schewa* mobile indique la demi-voyelle entre la consonne double (*V*. sup., § 7).

On trouve cependant un *dagheck* fort dans une consonne initiale d'un mot quand il est précédé de l'interrogation מַה. Ex. : מַה־נּוֹרָא (Gen., XXVIII, 16).

(2) Pour donner aux commençants la facilité de reconnaître les mots

cédé de l'initiale accessoire ל est en général considéré comme un mot simple.

6. Devant les terminaisons pronominales ךָ, כֶם, כֶן, la consonne sans voyelle qui doit être prononcée, est attirée vers elles. Ex. : שִׁירְךָ *ton chant,* שִׁירְכֶם *votre chant.* En d'autres termes, le *schewa* devant ךָ, כֶם, כֶן, est mobile, parce que le son *e* faible qui est son expression, doit servir de voyelle de liaison entre ces finales et le mot principal (ch. V, § 17).

7. Jamais un *schewa* mobile ne se trouve dans le milieu d'un thème ; aussi le *schewa* qui est placé sous le כ de חָכְמָה *la sagesse,* est quiescent. Il en est de même pour les infinitifs de *niphol, haphil, hophil* et *hithpa'el,* qui sont considérés comme des thèmes ; par conséquent, dans ces formes, le *schewa* de la première radicale est quiescent. Seulement dans les formes de flexion, il est toujours mobile quand il y a à sa place dans le thème une voyelle qui, par suite de la rapidité de la prononciation, conséquence de l'éloignement de l'accent, est changée en *schewa ;* car une voyelle ne peut jamais, par suite de la rapidité avec laquelle on la prononce, disparaître tellement qu'il n'en reste quelque trace : elle doit donc pour le moins passer à l'état de *schewa mobile,* et non à l'état de *schewa quiescent* qui n'a aucun son. Quand on veut s'assurer si le *schewa* tient la place

---

composés, je ferai remarquer qu'il n'y a que les initiales accessoires ב, כ, ל, מ, שׁ, ו, ה, qui constituent un mot composé quand elles sont jointes à un mot. Ces consonnes sont renfermées dans les deux mots מֹשֶׁה, וְכָלֵב formés comme moyen mnémonique, ou שוה בכלם.

d'une voyelle ou non, il n'y a qu'à remonter de la forme de flexion au thème. Ex. : הִ־נְנִי *me voilà,* de הִנֵּה, בַּיְתָה, de בַּיִת, ou bien à la forme de flexion la plus rapprochée ; ainsi on remonte du pluriel au singulier, ou du féminin au masculin. Ex. : פָּ־קְדָה *elle a visité,* vient de פָּקַד *il a visité,* où on a sous le ק une voyelle qui, au féminin, se change en *schewa,* ou bien פִּ־קְדוּ *visitez* (imp.) de פְּקֹד *visite ;* הַ־לְלוּ *louez,* de הַלֵּל *loue ;* רִ־בְבוֹת *dix mille* (au pluriel), de רְבָבָה *dix mille* (au singulier) ; ou בַּ־קְשׁוּ *cherchez,* de בַּקֵּשׁ *cherche.* Dans le futur de *kal,* le *schewa* de יִשְׁפֹּט est un *schewa* quiescent, parce que, dans la forme de flexion la plus rapprochée dont il est dérivé, c'est-à-dire l'infinitif dépendant שְׁפֹּט, le שׁ n'a pas de voyelle, quoiqu'il en ait une dans le thème שָׁפַט. Il en est de même dans le prétérit de *niphol,* dans le futur et le prétérit de *haphil,* etc., qui sont formés de leurs infinitifs respectifs. Il y a une exception pour le *ségol* de la deuxième lettre d'une racine, dans les formes ségolées. Exemple : מַלְ־כִּי *mon roi,* de מֶלֶךְ *roi.* Le *ségol* a disparu ici entièrement, et on lui a substitué un *schewa* quiescent. Il en est de même pour le *pathah'* qui le remplace dans certaines formes ségolées. Ex. : רָחְ־בּוֹ *sa largeur,* de רֹחַב (*V.* la cause de cette exception, ch. IV, § 9 et 10) (1).

---

(1) Dans les noms propres, on rencontre le *schewa* mobile. Ex. : מָרְ־דְּכַי, שֹׁ־מְרוֹן, נִ־ןְנֵוֵה ; mais on peut facilement le reconnaître au moyen des règles qui précèdent.

§ XIV. La dernière syllabe des mots.

1. Le thème a toujours une voyelle longue à sa dernière syllabe ; de même aussi tous les infinitifs et les participes, qui doivent être considérés comme des noms, ont toujours des voyelles longues à la dernière syllabe.

On trouve des exceptions dans les formes ségolées comme מֶלֶךְ ou dans les formes comme בַּיִת (ch. IV, §§ 9 et 10, et ch. V, § 2). Dans les autres formes, il est peu de mots qui aient le *pathah'*. Ex. : אֶצְבַּע *le doigt*, rarement on rencontre le *ségol* bref. Ex. : כַּרְמֶל *la montagne du Carmel*, et on voit deux mots seulement avec le *h'irik* bref : אִם *si*, et עִם *avec*.

2. Devant un הּ muet formant consonne finale, le thème dans la dernière syllabe ne peut recevoir que le *ségol* ou le *kametz* long. Ex. : מַעֲשֶׂה *le fait*, חָכְמָה *la sagesse*. Il y a exception pour אַרְיֵה *le lion*, et pour quelques particules et quelques adverbes. Ex. : הִנֵּה , הַרְבֵּה , אַיֵּה , עֶשְׂרֵה (*V.* ch. V).

3. Les formes de flexion peuvent à leur dernière syllabe avoir la voyelle brève, mais jamais le *koubboutz*, ni le *h'irik* bref. Lorsque l'accent est placé sur la dernière syllabe, elles ne peuvent même avoir ni le *kometz* bref ni le *ségol* bref. Il y a des exceptions pour les finales תֶם , תֶן , כֶם , כֶן , הֶם , הֶן (ch. III, § 2).

4. Jamais un mot ne se termine par une consonne marquée d'une voyelle ; les finales ךָ , הָ , תָ , font exception : Ex. : פָּקַדְתָּ *tu as visité*, שִׁירֶיהָ *ses chants*, שִׁירֶיךָ *tes chants*.

§ XV. Les racines et leur classement.

1. Comme la plupart des consonnes des racines se modifient dans la flexion, non d'après une propriété spéciale, mais d'après la place qu'elles occupent dans le mot, elles ont reçu une dénomination générale différente du nom qu'elles ont dans l'ordre alphabétique, dénomination qui n'a point d'autre but que celui d'indiquer la place qu'elles occupent dans le radical. Pour cet objet, les anciens grammairiens ont choisi le mot פעל *faire.* En conséquence, la première consonne d'un mot radical, quel qu'il puisse être, a été désignée par le nom de פ, parce que cette lettre est la première du mot פעל, et pour établir un moyen de distinction d'avec le caractère alphabétique פ proprement dit, on ajoute toujours le mot פעל. Ainsi le שׁ dans שָׁמַר *garder,* le פ dans פָּקַד *visiter,* le ג dans גָּדַל *être grand,* ont reçu le nom général et commun de פ״פעל ou par abréviation פ״פ, parce que toutes ces lettres sont les premières du radical.

De même aussi, le מ dans שָׁמַר, le ק dans פָּקַד et le ד dans גָּדַל, ont reçu le nom de ע״פעל ou pour abréger ע״פ, parce que dans le radical ces lettres occupent la seconde place, comme ע dans פָּעַל. Par suite du même principe, le ר dans שָׁמַר, le ל dans גָּדַל, le ד dans פָּקַד, sont appelés du nom commun ל״פעל et par abréviation ל״פ,

2. Les consonnes י, ו, ה, א, et le נ, jouissent de certaines propriétés particulières qui ont amené la nécessité de leur donner un nom spécial, en outre de celui

par lequel on les désigne généralement. C'est pourquoi on les indique par une double désignation; ainsi le נ dans נָטַף *tomber par gouttes*, est dit : פ פָּעַל נ, ou pour abréger פ״נ ; l'א dans מָצָא *trouver*, ל פעל א, ou pour abréger ל״א ; le ה dans גָּלָה *être chassé*, ל פעל ה, ou pour abréger ל״ה ; le ו dans קוּם *se lever*, ע פעל ו ou ע״ו ; le י dans יסד *fonder*, פ פעל י, ou פ״י. Pour les consonnes ע, ח, ה, א, il faut remarquer qu'on ne se contente pas d'indiquer, par exemple, l'ע de עָמַד *être debout*, par פ פעל ע, ou en abrégé פ״ע ; mais on dira פ פָּעַל אהחע, ou pour abréger פ״אהח ע, parce qu'il ne s'agit pas ici d'une propriété appartenant exclusivement à la lettre ע, mais d'une condition qui lui est commune avec les trois autres lettres gutturales. Il en est de même pour l'א, comme dans גָּאַל *racheter*, qui, considéré comme gutturale, est nommé ע פעל אהחע, ou plus simplement ע״אהחע. Ainsi le ח dans פתח *ouvrir*, ל פעל אהחע, ou pour abréger ל״אהחע. Mais s'il arrive qu'on les désigne pour une des particularités qui sont communes aux cinq consonnes ר, ע, ח, ה, א, par exemple, pour celle qu'elles ont de n'admettre ni le redoublement, ni le *daghech*, on donne à ses consonnes alors le nom de פאהחער au lieu de פ״אהחע, ע״אהחער au lieu de ע״אהחע et ל״אהחער au lieu de ל״אהחע. Les noms des consonnes prises isolément viennent aussi s'appliquer à la racine. Ainsi, les racines נָגַשׁ *s'approcher*, נָשַׁק *embrasser*, נָטַף *tomber goutte à goutte*, portent toutes le nom de פ״נ, parce qu'elles ont toutes la consonne qui, d'après les règles

qui précèdent, s'appelle פ״נ. De même, les racines מָצָא *trouver,* בָּרָא *imaginer,* סָבָא *boire beaucoup,* sont appelées ל״א, parce qu'elles ont une consonne de ce nom. Les racines chez lesquelles la deuxième et la troisième consonnes sont formées par la même lettre répétée, ex. : סָבַב *environner,* sont nommées ע״ע ou *doublés* (*geminata*), parce que la 2e radicale est répétée deux fois. Les verbes פאה״חע portent aussi le nom de *verbes de la première gutturale,* les verbes עא״החע *verbes de la seconde gutturale,* les לא״החע *verbes de la troisième gutturale,* et ces trois formes portent le nom commun de *verbes gutturaux.*

3. En hébreu, il n'y a, à proprement parler, qu'une seule conjugaison, comme tout radical d'un verbe n'a qu'une seule forme, savoir : trois consonnes, deux syllabes ; à la première syllabe, toujours un *kametz* long et à la seconde le *h'olem.* Ex. : פָּקֹד *visiter.* Les verbes doublés ע״ע, et les verbes ע״ו seulement, sont monosyllabiques dans leurs racines. Ex. : le doublé סֹב *environner,* le ע״ו קוֹם *se tenir debout.* Néanmoins les racines de ces verbes ont toujours pour voyelle un *h'olem,* d'après פקֹד. Cependant, les verbes, en raison des changements que les propriétés de leurs lettres radicales introduisent dans la conjugaison, ont été divisés dans les classes suivantes :

a. Les verbes réguliers.

b. Les verbes gutturaux subdivisés en verbes de 1re, 2e, 3e gutturale.

c. — ל״ה

d. — ל״א

e. — פ״נ

f. — פ"י

g. — ע"ע, verbes doublés ou *geminata.*

h. — ע"ו.

i. Plusieurs verbes appartiennent à la fois aux deux classes, par ex. : עָלָה *monter*, qui appartient à la classe des verbes de la première gutturale et à celle des verbes ל"ה ; נשׂא *porter*, aux verbes פ"נ et aux verbes ל"א. On les nomme *verbes composés.*

k. Enfin, il y a des verbes qui ont quatre lettres à la racine, et qu'on nomme pour cette raison *quadrilitaires* ou *plurilitaires.*

4. Quoique ces classes aient une forme spéciale de conjugaison d'après la nature de leurs lettres radicales, cependant elles empruntent toutes des formes régulières ou irrégulières les unes des autres. En effet, elles ne forment toutes, à proprement parler, qu'une classe unique, puisque d'ailleurs la forme des radicaux est, comme on l'a dit plus haut, seule et unique פָּעַל. Ces emprunts d'une forme à une autre sont d'autant plus fréquents que les classes ont plus d'analogie entre elles. (*V.* ch. V.)

5. En hébreu, le verbe est la source de presque toutes les parties du discours; de là résulte la grande analogie qui existe entre les déclinaisons et les conjugaisons. Ceci a lieu particulièrement pour la forme ségolée, c'est-à-dire pour les noms qui ont à la dernière syllabe un *ségol* bref. Ex. : מֶלֶךְ *le roi*, סֵפֶר *le livre*, חֹדֶשׁ *le mois* (ch. IV, § 10).

6. Conséquemment, d'après ce qui a été dit plus haut, aucun verbe en hébreu n'a ni plus, ni moins de trois lettres au radical, parce que dans les verbes doublés on compte

le redoublement de la consonne, et dans les ע״ן et פ״י, etc., on compte les consonnes muettes. Les verbes quadrilitaires sont très-rares. Tandis qu'au contraire, dans les autres parties du discours, on ne peut admettre aucun nombre déterminé dans les lettres radicales.

§ XVI. Le thème (*grund formen*), les formes de flexion (*biegungs formen*), les formes dérivées (*ableitungs formen*).

Les règles grammaticales que nous présentons ici n'ont d'application que pour la *forme de flexion*, mais nullement pour les *formes dérivées*, qui se gouvernent par d'autres règles que nous ne donnons point ici, parce que, d'ailleurs, ces règles sont inutiles en pratique et ne permettent point de créer des mots qu'il faut aller chercher dans le dictionnaire ou dans la Bible. On appelle *formes de flexion* celles dans lesquelles l'idée principale, exprimée par le thème, s'est conservée tout entière avec adjonction seulement d'idées accessoires. On appelle *formes dérivées* celles dans lesquelles cette idée principale a été modifiée. Ainsi, prenant pour exemple : טוּבִי *mon bien*, c'est la forme de flexion par l'adjonction de la terminaison pronominale de טוּב *le bien*, parce que l'idée principale de *bien* est restée intacte; l'idée accessoire de *mon* seulement est venue s'y joindre. C'est le contraire dans טוּב, forme dérivée de טוֹב *faire bien*, parce qu'ici l'idée principale de l'acte exprimée par le verbe passe au résultat de cet acte, et le mot devient un substantif, *le bien* réalisé. On peut facilement former טוּבִי de טוּב, alors même qu'on ne trouverait dans le dictionnaire que la forme טוּב, tandis qu'on ne formera pas

du verbe טוֹב le substantif טוּב, si on ne le trouve pas littéralement dans la Bible. La forme qui exprime l'idée principale qui reste entière dans la forme de flexion s'appelle son *thème*. Par exemple : טוּב est le thème de טוּבִי ; le verbe טוֹב *faire du bien*, est le thème de la forme de flexion וְהֵטַבְנוּ *et nous ferons du bien*, tandis que ce verbe טוֹב n'est point le thème de la forme טוּבִי, dont pourtant il est le radical (1).

§ XVII. Voyelles de liaison.

Quand un thème se termine par une consonne finale dépourvue de voyelle, qui n'est pas muette, les terminaisons ne peuvent se lier au thème que par le moyen de voyelles de jonction. Ainsi, de שִׁיר on forme שִׁירְךָ, *ton chant*, où le son faible *e* du *schewa* mobile fait la liaison

(1) L'idée principale n'est pas toujours aussi simple dans le thème qu'elle l'est dans טוּב *le bien;* souvent elle est complexe et elle en embrasse plusieurs à la fois. Quand l'ensemble de ces idées du mot se conserve entier dans la forme de flexion, on peut le considérer comme le thème de cette forme. Ainsi, le mot פָּקַד *il visita,* réunit en lui-même *cinq idées*, savoir : 1° l'idée de visiter ; 2° celle du temps passé ; 3° celle du genre masculin ; 4° celle du singulier ; 5° celle de la 3e personne. Cependant, פָּקַד est le thème de פְּקָדְךָ *il a visité toi.* Conséquemment, פְּקָדְךָ est la forme de flexion de פָּקַד, parce que cette forme laisse entièrement subsister l'ensemble des cinq idées ; elle ne fait qu'en ajouter une 6e, qui est l'idée de la 2e personne, comme accusatif. Au contraire, פָּקַד *il visitait,* n'est point le thème de פָּקְדָה *elle visitait,* parce que dans ce mot il y a l'idée du masculin qui se change en celle du féminin ; mais il est simplement une forme de flexion, de laquelle se déduit la seconde flexion פְּקָדַתְהוּ ; מְלוּנָה *le gîte de*

du ךָ avec la racine שִׁיר, de même dans שִׁירְכֶם *votre chant;* dans שִׁירֵנוּ *notre chant,* le *tzéré* sert de voyelle de liaison, etc. (1). Le plus souvent c'est le son *e* qui forme la voyelle de liaison. Ex. : שִׁירֶיךָ *tes chants,* יִפְקְדֶהָ *il la visitera.* Souvent aussi ce sont les sons analogues *a* et *i.* Ex. : שִׁירָם *leurs chants,* où le *kametz* long est la voyelle de liaison; שִׁירַיִךְ *tes chants,* פְּקָדַנִי *il a visité moi,* שִׁירִים *les chants,* où le *h'irik* long, placé sous le ר, forme la voyelle de liaison entre le י, terminaison du pluriel, et la racine. Le ו, comme terminaison, reçoit pour voyelle de liaison le *schourek* qui lui est analogue. Par exemple : שִׁירוֹ *son chant.* Il va de soi-même qu'il n'y a aucune voyelle de liaison quand le thème se termine par une consonne muette. Ex. : פִּיךָ *ta bouche,* פִּינוּ *notre bouche,* provenant de פִּי *bouche,* parce qu'en hébreu il ne peut y avoir deux voyelles de suite sans qu'il y ait entre elles une consonne prononcée, à l'exception toutefois du *pathah' furtif.*

---

nuit; n'est pas davantage une forme de flexion de מָלוֹן, qui a la même signification, parce que l'idée principale qui se rattache à מָלוֹן est changée en מְלוּנָה; en ce que dans ce dernier le mot se produit comme féminin, pendant que dans le premier elle se produit comme masculin; מָלוֹן sera donc bien plutôt la forme dérivée de לוּן *passer la nuit,* de laquelle on déduit une seconde forme dérivée, qui est מְלוּנָה.

(1) Les terminaisons personnelles du prétérit font exception, de même qu'au futur la terminaison נָה. Ex. : תִּפְקֹדְנָה *elles visiteront.* Il en est de même aussi pour la terminaison féminine ת, suivie d'une terminaison pronominale. Ex. : מִלְחַמְתּוֹ *son combat* (V. ch. IV, § 9).

§ XVIII. Initiales accessoires ou préfixes.

1. Les lettres qui, dans un mot, sont placées avant les lettres radicales, s'appellent *initiales accessoires* ou *préfixes ;* souvent dans un seul mot il s'en trouve plus d'une. Les lettres employées comme initiales accessoires sont contenues dans ces trois mots אֵיתָן מֹשֶׁה וְכָלֵב, dont les quatre premières sont les initiales qui forment le futur. Elles sont en général pourvues d'un *schewa* mobile, signe du son faible *e* qui les accompagne. Ex. : בְּעִיר *dans une ville,* יִשְׁלַח *il renverra.*

2. Quand ces lettres initiales sont devant une consonne prononcée qui n'a point de voyelle, c'est-à-dire devant une consonne sous laquelle est un *schewa* mobile, elles reçoivent le *h'irik* bref, parce que deux *schewa* ne peuvent se trouver de suite. Ex. : יִפְקֹד *il visitera,* de פְּקֹד *visiter,* ou bien בִּפְקֹד *pendant qu'il visite.* Quand cette consonne sans voyelle est un *iod,* le *h'irik* de l'initiale accessoire devient long et l'*iod* muet (§ 11). Ex. : יִינַק *il sucera,* de יְנַק *sucer ;* בִּימֵי *dans les jours,* de יְמֵי *les jours.*

3. Quand une lettre initiale accessoire doit être distinguée de son analogue, dont pourtant le sens diffère, on lui donne, pour établir une distinction très-tranchée, le son *a,* qui est le plus fort de tous les sons ; c'est pour l'ordinaire le *pathah'*, qui amène le redoublement de la lettre suivante indiquée par un *daghesh* fort. Mais si la consonne qui suit est une des lettres א, ה, ח, ע, ר, et par conséquent ne pouvant recevoir un *daghesh*, alors la voyelle passe au *kametz* long.

Ainsi, le הַ article reçoit le *pathah'* dans הַשָּׁמַיִם *les cieux*, et le *kametz* long dans הָאָבָק *la poussière*, pour le distinguer de הֲ, particule interrogative. Ex. : הֶאָבָק *est-ce que la poussière?* De même le ו conjonctif temporel (*vav conversif*), ch. V, § 15, reçoit le son *a* pour le distinguer du *vav conjonctif*. Ex. : וַתִּפְקֹד *et tu as visité*, formé de תִּפְקֹד *tu visiteras*, וָאֶפְקֹד *et j'ai visité*, de אֶפְקֹד *je visiterai*, pour les distinguer de וְתִפְקֹד *et tu visiteras*, וְאֶפְקֹד *et je visiterai*, où le ו est seulement conjonctif. De même, le ה de הַפְקִיד forme *haphil* de פָּקַד, reçoit un *pathah'* pour le distinguer de הִפָּקֵד, forme *niphol*, *être visité*. Dans les verbes doublés (ע״ע), הָסֵב *faire environner*, forme *haphil* de סֹב *environner*, pour le distinguer de הִסֹּב, forme *niphol*, *être entouré*. Dans les verbes ע״ו, הָקִים forme *haphil*, *faire tenir debout*, de קוּם *se tenir debout*, pour le distinguer de הִקּוֹם, forme *niphol*, *être placé debout*; au futur יָסֹב *il environnera*, יָקוּם forme *kal*, pour les distinguer de יִסֹּב et de יִקּוֹם, forme *niphal* (1). Quant à נָקוֹם נָסָב, voir ch. V, § 11.

§ XIX. Propriétés spéciales à quelques initiales accessoires.

1. Le א et le ה, qui sont deux lettres faibles, changent le son *e* du *schewa* mobile en *h'atouf-pathah'* afin de donner

(1) De même, en français, l'accent grave sert à distinguer *à* préposition de *a* verbe; *où* adverbe de lieu, *ou* conjonction; *là*, adverbe, *la* article.

plus d'intensité à la prononciation. Ex. : הֶאָבָק *la poussière?* אֶשַׁלַּח *je renverrai*, de שַׁלַּח *renvoyer*.

2. L'א devant une lettre marquée d'un *schewa*, par la même raison, reçoit un *ségol* bref ou lieu d'un *h'irik* bref, parce que le *ségol* bref est plus long que le *h'irik* bref. Ex. : אֶפְקֹד *je visiterai*, de פְּקֹד *visiter*.

3. Toujours par la même raison, le הֲ devant les gutturales, qui toutes sont des lettres faibles, change son *h'atouf-pathah'* en *pathah'* simple. Ex. : הַאוֹתִי *si moi?* pour הֲאוֹתִי. Quand la gutturale a un *kametz* long, ce *pathah'* est changé à son tour en un *ségol*. Ex. : הֶאָנֹכִי *est-ce que moi?* (v. § 20). Devant un *schewa* mobile, il reçoit un *pathah'*. Ex. : הַבְּרָכָה *est-ce que la bénédiction?*

4. L'initiale accessoire מִ, qui dérive de מִן, conserve toujours son *h'irik*, et le ן *noun* s'assimile à la consonne suivante (§ 10). Ex. : מִטּוֹב pour מִנְטוֹב, pour מִן טוֹב *du bon*. מִשְּׁמֹר se compose de שְׁמֹר *garder*, et de la préposition מִן. Devant les lettres ר, ע, ח, ה, א, qui ne peuvent recevoir le *daghesh*, le *h'irik* bref du מִ, par compensation du *daghesh*, se change en *tzéré*. Ex. : מֵאֱכֹל de l'infinitif אכֹל *manger;* מֵהַר *de la montagne*, מֵחֵץ *de la flèche*, מֵרֹאשׁ *de la tête*, מֵעָרִי *des villes*.

5. L'initiale accessoire שֶׁ, dérivée de אֲשֶׁר, conserve toujours son *ségol* bref, ce qui amène le redoublement de la consonne qui suit, qui est indiqué par le *daghesh* fort. Ex. : שֶׁקִּוִּינֻהוּ (Lament., II, 16) *que nous attendions*. De-

vant les lettres ר, ע, ח, ה, א, le *ségol* reste bref, sans jamais devenir long. Ex. : שֶׁאֵין (Ps., CXLVI, 3).

6. Le ו, devant les trois consonnes פ, מ, ב, ou bien devant une consonne marquée d'un *schewa* mobile, reçoit un *schourek*, et il se prononce comme la voyelle *ou*. C'était une dérogation à l'habitude des Hébreux, chez lesquels jamais une syllabe ne peut commencer par une voyelle, laquelle est toujours précédée d'une consonne. Ex. : וּבַקֵּשׁ lisez *oubakkech* et *cherche*, de בַּקֵּשׁ *cherche*. וּמָצָא lisez *oumatza* et *il a trouvé*. וּפָנָה lisez *oupanah* et *il s'est tourné*. וּקְרָא lisez *oukĕra* et *appelle*, de קְרָא *appelle*. Cela n'a point lieu devant l'*iod* marqué du *schewa* mobile, où ce *vav* initial prend le *h'irik* long, comme les autres initiales qui sont dans le même cas, tandis que le *schewa* disparaît, et l'*iod* devient muet (§ 18). Ex. : וִימֵי *et les jours*, de יְמֵי *les jours*.

§ XX. Règles de l'euphonie.

1. Par suite de l'exigence de l'euphonie, le son *a* ou *e* devant un *ségol* bref se change en *ségol* bref habituellement. Ex. : מִלְחֶמֶת *combat*, de מִלְחָמָה. Dans ce mot, la forme de flexion exige le changement de la voyelle sous le second מ (ch. II, § 5) ; mais la voyelle qui est sous le ח n'est changée que par une raison d'euphonie. De même מַסֶּכֶת *une idole fondue*, de מַסֵּכָה, où le *tzéré* du ס se change en *ségol* par euphonie ; de même encore וַיֶּגֶל *et il a exilé*, pour וַיַּגֶל (ch. V, § 15).

2. C'est aussi par une raison d'euphonie que le *ségol*, qui précède une gutturale marquée d'un *pathah'*, se change en

pathah'. Ex. : תּוֹכַחַת *la punition*, pour תּוֹכֶחַת. Tandis que devant un *kametz* long, placé sous une gutturale, non-seulement le *ségol* ne se change pas en *pathah'*, mais le *pathah'* lui-même se change en *ségol*. Ex. : הֶחָכָם *le sage*, pour הַחָכָם.

Le *h'atouf-pathah'*, qui est par sa nature de demi-voyelle très-exposé au changement à cause de la rapidité de la prononciation, quand il se rencontre devant le son *a*, placé même sous des lettres autres que les gutturales, se transforme en *h'atouf-ségol*. Ex. : אֱמָץ *sois ferme*, pour אֲמָץ (ch. V, § 6).

3. Quand une voyelle brève se trouve devant une lettre marquée d'un *h'atouf*, l'euphonie exige qu'il y ait analogie entre elles ; de là résultent de fréquents changements. Ces changements ont lieu quand la voyelle est une des trois brèves suivantes : *kometz*, *ségol* ou *h'irik*. Ainsi, quand la voyelle est un *kometz* bref, ou un *ségol* bref, il s'opère un changement qui porte plutôt sur le *h'atouf* que sur la voyelle, parce que le premier, dont la prononciation, ainsi qu'on l'a vu plus haut, se fait plus rapidement, est par cela même plus exposé au changement que le *kometz* ou le *ségol*, voyelles pleines. Ex. : הָעֳמַד pour הָעֲמַד, אֶעֱמֹד pour אֶעֲמֹד. Mais quand la voyelle est un *h'irik* bref, alors c'est le *h'irik*, voyelle pleine, qui est remplacée par une autre correspondante au *h'atouf* qui suit, parce qu'il n'y a point de *h'atouf-h'irik*. Ex. : יַעֲמֹד pour יִעֲמֹד, נֶעֱבַד pour נִעֱבַד, בָּאֳנִי *dans le vaisseau*, pour בָּאֳנִי (1).

(1) Le *h'irik* bref, qui, quand il indique un temps passé, ne peut éprou-

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA DÉCLINAISON.

§ 1. L'article.

Il n'y a en hébreu qu'un seul article, c'est l'article déterminé ; il n'y a point d'article indéterminé. Cet article déterminé s'exprime par הַ, qui se place devant le mot et qui prend pour voyelle un *pathah'*, ce qui amène le redoublement de la lettre suivante, qui, pour cette raison, est marquée d'un *daghesh*. Ex. : הַטּוֹב *le bon*, de טוֹב *bon*. Cet article déterminé est indéclinable, c'est-à-dire qu'il conserve toujours la même forme au pluriel comme au singulier, au masculin comme au féminin. Ex. : הַטּוֹבִים *les bons*, הַטּוֹבָה *la bonne*. Devant ces trois consonnes ר, ע, א, qui ne peuvent recevoir le *daghesh*, le *pathah'* passe au *kametz* long. Ex. : הָרֹאשׁ *la tête*, de רֹאשׁ *tête ;* הָעָם *le peuple*, de עָם *peuple*, הָאָבָק *la poussière*. Mais le *pathah'* reste invariable devant les deux consonnes ה et ח. Ex. : הַחַי *le vivant*, הַהוֹלֵךְ *l'allant*.

---

ver de changement, fait exception. בְּחֵרוּ (Cont. cont., I, 167). שִׁחֲתוּ (Jérém., XII, 10). כִּחֲשׁוּ (Josué, VII, 11). נִאֲצוּ (Is., I, 4). Aux règles de l'euphonie, se rattachent aussi celles qui régissent le *pathath'* furtif (§ 9) et celles des mots הִשְׁתַּמֵּר הִצְטַדֵּק הִסְתַּבֵּל (ch. V, § 1).

Exemples pour l'exercice : עזר, עברי, אם, אב, אביב, רנה, רקיע, רחום, עד.

Les exemples pour ה et ח sont : הוד, היכל, הון, חדר, חמדה, חרש (1).

§ II. Les cas. État indépendant (*Status absolutus*). État dépendant (*Status constructus*). *Rapport d'annexion.*

1. Les cas en hébreu ne sont point, comme en latin, indiqués par les terminaisons; mais ils le sont comme en français par les prépositions ou par les initiales accessoires qui en tiennent lieu. Ex. : אֶל הָאִישׁ ou לָהָאִישׁ *à l'homme*, du nominatif הָאִישׁ *l'homme*. L'accusatif n'est indiqué que par la préposition אֵת, ou même il n'est pas indiqué du tout. Ex. : הָבֵא אֶת־הָאִישׁ *amène l'homme*, ou bien הָבֵא הָאִישׁ.

2. Le génitif d'un mot s'exprime sans aucune flexion, mais par sa seule position immédiate à la suite du mot qu'il doit déterminer. Ex. : שִׁיר הַמֶּלֶךְ *chant du roi*. Le mot שִׁיר *le chant* est dit ici être dans un *état dépendant* du

(1) On a vu précédemment (ch. I, § 20) que le *pathah'*, devant le *kametz* long d'une gutturale, se changeait par euphonie en *ségol*. Ex. : הֶחָי *le vivant* pour הַחָי ; הֶהָרִים *les montagnes* pour הַהָרִים. A la suite des trois initiales accessoires ב כ ל, le ה disparaît, et sa voyelle est rejetée sur la lettre initiale accessoire (ch. I, § 12). Ex. : בַּחֹדֶשׁ *dans le mois* pour בְּהַחֹדֶשׁ ; כֶּהָרִים *comme les montagnes* pour כְּהֶהָרִים ; לָאָבָק *pour la poussière* pour לְהָאָבָק. Pour les exceptions qu'éprouvent les voyelles, voyez notre *Grammaire*, Leipzig, 1851, ch. II, § 1.

mot הַמֶּלֶךְ; tandis qu'autrement il est dit par opposition être dans l'*état indépendant* (1).

§ III. Les terminaisons.

On distingue en hébreu les terminaisons suivantes :

1. Terminaison adjective, qui est un *iod*, précédé du *h'irik* long comme voyelle de liaison. Ex. : גָּדִי *le Gadite*, de גָּד, *la tribu de Gad.*

2. La terminaison féminine (§ 5).

3. La terminaison pluriel (§ 4).

4. La terminaison pronominale, placée à la fin d'un mot pour le mettre en annexion avec un pronom (§ 4).

5. Toutes ces terminaisons se rencontrent dans les particules, et on les nomme alors terminaisons adverbiales. Ex. : מִנִּי de מִן, חִנָּם *avec bonté*, de חֵן *bienveillance*, מְהֵרָה *promptement*, de מַהֵר *dépêche-toi*, לְמַעְלָה *en haut*, etc. (ch. VI) (2).

---

(1) Le rapport d'annexion entre deux mots était indiqué dans la langue, partie par la manière de le prononcer, c'est-à-dire que l'accent du premier mot était affaibli, de telle façon qu'on semblât vouloir des deux n'en former qu'un seul. De là résultait nécessairement aussi l'affaiblissement de la voyelle quand elle en était susceptible (ch. IV). Par le même motif, on prenait de préférence la forme abrégée quand le mot auquel se faisait l'annexion en avait deux. Ex. : יָרֵךְ *la cuisse*, à l'état dépendant ; יֶרֶךְ אַבְרָהָם *la cuisse d'Abraham ;* de même כָּתֵף, כֶּתֶף, יָרֵחַ, יֶרַח.

(2) Il n'y a point de neutre en hébreu. Pour les terminaisons des verbes voir ch. V, § 2. Ici on ne traite que des autres parties du discours.

§ IV. Déclinaison du masculin.

1. En hébreu, on n'entend point par déclinaison la flexion d'un mot suivant ses différents cas, parce que, comme on l'a dit (§ 2), ces cas ne sont point indiqués par des changements dans la forme du mot ; mais on entend par déclinaison les différentes terminaisons pronominales qui lui sont annexées pour les mettre en rapport avec un pronom. Il existe de ces terminaisons pour les trois personnes : la première, la seconde et la troisième ; pour les nombres : singulier et pluriel ; et pour les deux genres : masculin et féminin. Elles répondent aux pronoms français : mon, ton, son ; notre, votre, leur. On observe cependant des différences entre l'hébreu et le français :

a. La troisième personne a, tant au singulier qu'au pluriel, deux terminaisons différentes suivant que le possesseur est du genre masculin ou féminin.

b. La deuxième personne a, de même que la précédente, deux terminaisons différentes, tant au singulier qu'au pluriel, pour les deux genres du possesseur.

2. Toutes ces terminaisons, suivies de voyelles ou non, sont rattachées au mot par une voyelle de liaison, quand ce mot se termine par une consonne qui n'est pas muette, ainsi qu'il suit :

Pronoms singuliers :

1re PERSONNE (commune)	2e PERSONNE (masc.)	2e PERSONNE (fém.)	3e PERSONNE (masc.)	3e PERSONNE (fém.)
י	ךָ	ךְ	ו	הּ
		Voyelles de liaison.		
h'irik long	schewa mobile	tzéré	h'olem	kametz long

Pronoms pluriels :

נוּ	כְם	כְן	ם	ן
		Voyelles de liaison		
tzéré	schewa mobile	schewa mob.	kametz long	kametz long

Exemple : שִׁיר *le chant.*

שִׁירִי	שִׁירְךָ	שִׁירֵךְ	שִׁירוֹ	שִׁירָהּ
mon chant	ton chant (masc.)	ton chant (fém.)	son chant (masc.)	son chant (fém.)
שִׁירֵנוּ	שִׁירְכֶם	שִׁירְכֶן	שִׁירָם	שִׁירָן
notre chant	votre chant (masc.)	votre chant (fém.)	leur chant (masc.)	leur chant (fém.)

3. La terminaison du pluriel dans les noms, à l'état indépendant, est ים, précédé d'un *h'irik* long, comme voyelle de liaison. Ex. : שִׁירִים de שִׁיר. A l'état dépendant, le ם disparaît et le *iod* est précédé d'un *tzéré* comme voyelle de liaison. Ex. : שִׁירֵי הַמֶּלֶךְ *les chants du roi.* Il en est de même devant certaines terminaisons pronominales. Ex. : שִׁירֵיכֶם *vos chants* (ch. I, § 17). Les terminaisons pronominales, à la suite de l'*iod* muet du pluriel, ne reçoivent point de voyelle de liaison, comme שִׁירֵיכֶם (*Ibid.*).

Ainsi, la déclinaison pour le nom au pluriel est comme il suit :

État indépendant שִׁירִים *chants ;* état dépendant שִׁירֵי *chants* de quelqu'un,

שִׁירַי	שִׁירֶיךָ	שִׁירַיִךְ	שִׁירָיו	שִׁירֶיהָ
mes chants	tes chants (masc.)	tes chants (fém.)	ses chants (masc.)	ses chants (fém.)

Pour les pronoms au pluriel :

שִׁירֵיהֶן (1)	שִׁירֵיהֶם	שִׁירֵיכֶן	שִׁירֵיכֶם	שִׁירֵינוּ
leurs chants (fém.)	leurs chants (masc.)	vos chants (fém.)	vos chants (masc.)	nos chants

Exemples pour l'exercice : גְּבִיר, טוֹב, אוֹר, גְּבוּל, טוֹב.

§ 5. Le féminin.

1. Le féminin se forme du masculin par l'addition des consonnes ה ou ת, ou ות, comme signes caractéristiques de ce genre.

2. Le ה est toujours précédé d'un *kametz* long qui lui correspond pour la prononciation. Ex. : גְּבִירָה *princesse*, de גְּבִיר *prince* (2).

Exemples pour l'exercice : לַח טוֹב בְּכוֹר אַיִל רִאשׁוֹן, דּוֹד עַד.

---

(1) Ainsi, l'*iod* du pluriel reçoit des voyelles de liaison différentes avec les différentes terminaisons pronominales. Aussi en voit-on quelques-unes qui s'écartent de la forme qu'elles ont quand le nom est au singulier. Ex. : שִׁירֵיהֶם *leurs chants*, a pour terminaison הֶם ; שִׁירָם *leur chant*, a pour finale ם. La première personne du pronom singulier n'a point de terminaison pronominale, car l'*iod* final, dans שִׁירַי, indique que le nom est au pluriel, et alors cette forme ne se distingue de שִׁירֵי *les chants de* (état dépend.), que par le *pathah'* qui est sous le ר. (V. *Gramm.* Leipzig, 1851, *l'explic. de tous ces faits*, ch. II, § 5.)

(2) Il ne faut point considérer ce *kametz* comme une voyelle de liaison, car le son *a* appartient aussi à la terminaison, puisqu'on trouve aussi שִׁירָהּ *ses chants*, פִּיהָ *sa bouche*. Mais ici on a formé גְּבִירָה de גְּבִרָה, comme גָּלוּ pour גָּלְהוּ (ch. I, § 12); car autrement il n'eût pas été conservé dans les flexions ultérieures pas plus que les autres voyelles de liaison.

3. Le ת, venant à la suite d'une consonne muette, n'a point de voyelle de liaison. Ex. : עִבְרִית *la femme hébreu*, de עִבְרִי *l'hébreu* (1).

Exemples pour l'exercice : שְׁלִישִׁי, קַדְמוֹנִי, יְהוּדִי, רְבִיעִי, עֲשִׂירִי.

Le ת, à la suite d'une consonne finale qui n'est pas muette, est précédé du *ségol*, comme voyelle de liaison. Ex. : מֶמְשֶׁלֶת *la domination*, de מִמְשָׁל, parce que jamais un mot ne peut se terminer par deux consonnes prononcées sans voyelle intermédiaire (ch. I, § 13); mais il rejette le *ségol* aussitôt que, par l'adjonction d'une terminaison pronominale, il reçoit la voyelle de liaison qui précède cette terminaison pronominale. Ex. : מֶמְשַׁלְתִּי *ma domination*.

4. Devant la terminaison וּת, on rencontre toujours comme voyelle de liaison le *schourek* qui correspond au ו. Ex. : עֵדוּת *le témoignage*, formé de עֵד *le témoin*.

5. Il n'y a au pluriel qu'une seule terminaison pour les noms féminins; c'est וֹת, précédé d'un *h'olem* comme voyelle de liaison. Ainsi, dans les noms féminins, il suffit de retrancher la terminaison du singulier et de la remplacer par celle du pluriel. Ex. : גְּבִירוֹת *les princesses*, de גְּבִירָה, עִבְרִיּוֹת *les femmes hébreux*, de עִבְרִית, מֶמְשָׁלוֹת *les dominations*, de מֶמְשֶׁלֶת (pour la voyelle qui est sous le *schin* v. ch. IV, § 9); עֵדוֹת *les témoignages*, de עֵדוּת (2).

---

(1) De même dans les substantifs תַּחְתִּית *le dessous*, תַּבְנִית *la forme*, le ת seul indique la forme féminine.

(2) Seulement les mots אָחוֹת *la sœur*, ou par abréviation אֲחוֹת, et

6. Quant aux formes de flexions ultérieures du substantif féminin, ces terminaisons qui viennent d'être indiquées n'éprouvent aucun changement; seulement le ה du féminin, suivi d'une terminaison pronominale, de même que dans l'état dépendant, se change en ת, et le *kametz* long précédent passe au *pathah'* dans l'état dépendant, ou devant les terminaisons כֶן כֶם. Par ex.: גְּבִירַת הָעָם *la princesse du peuple,* de גְּבִירָה, ou גְּבִירְתִי *ma princese* (voir les motifs de ces changements de voyelle ch. IV, § 3), גְּבִירַתְכֶם.

7. Enfin, il faut remarquer que tous les féminins pluriels, suivis de terminaisons pronominales, reçoivent, outre la terminaison plurielle qui leur est propre et sa voyelle de liaison, encore celle du substantif masculin précédée de la voyelle de liaison propre à cette dernière terminaison. Ex.: de שִׁירוֹת on forme שִׁירוֹתֶיךָ, où le וֹת, précédé du *h'olem,* est la terminaison féminine du pluriel. Le ךָ final, suivi d'un *kametz,* est la terminaison pronominale; et entre ces deux terminaisons se trouve un *iod* précédé d'un *ségol,* sa voyelle de liaison qui forme la terminaison plurielle du substantif masculin. Ex.: שִׁירֶיךָ. De même, on forme שִׁירוֹתָיו, où le *iod,* précédé du *kametz* long, qui est sa voyelle de liaison, est également emprunté des substantifs masculins pluriels suivis de la même terminaison pronominale, comme dans שִׁירָיו.

חָמוֹת *la belle-mère,* qui même au singulier ont la forme du pluriel, n'éprouvent au pluriel aucun changement. V. *Gramm.*, Leipzig, 1851, pour מלכיות.

Déclinaison de substantifs féminins en ָה

au singulier :

État indépend. שִׁירָה *chant*. État dépend. שִׁירַת *chant* de,

שִׁירָתִי	שִׁירָתְךָ	שִׁירָתֵךְ	שִׁירָתוֹ	שִׁירָתָהּ
mon chant	ton chant (m.)	ton chant (f.)	son chant (m.)	son chant (f.)
שִׁירָתֵנוּ	שִׁירַתְכֶם	שִׁירַתְכֶן	שִׁירָתָם	שִׁירָתָן
notre chant	votre chant (m.)	votre chant (f.)	leur chant (m.)	leur chant (f.)

au pluriel :

État indép. שִׁירוֹת *chants*. État dép. שִׁירוֹת *chants* de,

שִׁירוֹתַי	שִׁירוֹתֶיךָ	שִׁירוֹתַיִךְ	שִׁירוֹתָיו	שִׁירוֹתֶיהָ
mes chants	tes chants (m.)	tes chants (f.)	ses chants (m.)	ses chants (f.)
שִׁירוֹתֵינוּ	שִׁירוֹתֵיכֶם	שִׁירוֹתֵיכֶן	שִׁירוֹתֵיהֶם	שִׁירוֹתֵיהֶן (1)
nos chants	vos chants (m.)	vos chants (f.)	leurs chants (m.)	leurs chants (f.)

Exemples pour l'exercice : שַׁלְוָה, בִּינָה, כַּלָּה, חַמָּה, סִבָּה.

Déclinaison des substantifs féminins en ת

au singulier :

État indép. תַּבְנִית *figure*. État dép. תַּבְנִית *figure* de,

תַּבְנִיתִי	תַּבְנִיתְךָ	תַּבְנִיתֵךְ	תַּבְנִיתוֹ	תַּבְנִיתָהּ
ma figure	ta figure (m.)	ta figure (f.)	sa figure (m.)	sa figure (f.)
תַּבְנִיתֵנוּ	תַּבְנִיתְכֶם	תַּבְנִיתְכֶן	תַּבְנִיתָם	תַּבְנִיתָן
notre figure	votre figure (m.)	votre figure (f.)	leur figure (m.)	leur figure (f.)

(1) Quant aux substantifs féminins en ָה, précédé d'un *kametz* et un *tzéré* ou des deux *kametz*, comme מִלְחָמָה *bataille*, voir ch. IV, § 9.

au pluriel :

État indép. תַּבְנִיּוֹת *figures.* État dép. תַּבְנִיּוֹת *figures* de,

תַּבְנִיּוֹתַי	תַּבְנִיּוֹתֶיךָ	תַּבְנִיּוֹתַיִךְ	תַּבְנִיּוֹתָיו	תַּבְנִיּוֹתֶיהָ
mes figures	tes figures (m.)	tes figures (f.)	ses figures (m.)	ses figures (f.)
תַּבְנִיּוֹתֵינוּ	תַּבְנִיּוֹתֵיכֶם	תַּבְנִיּוֹתֵיכֶן	תַּבְנִיּוֹתֵיהֶם	תַּבְנִיּוֹתֵיהֶן
nos figures	vos figures (m.)	vos figures (f.)	leurs figures (m.)	leurs figures (f.)

Exemples pour l'exercice : מַרְבִּית, תָּכְנִית, יְהוּדִית, רֵאשִׁית.

Déclinaison des substantifs féminins en וּת

au singulier :

État indépend. מַמְלְכוּת *royaume.* État dépend. מַמְלְכוּת *royaume* de,

מַמְלְכוּתִי	מַמְלְכוּתְךָ	מַמְלְכוּתֵךְ	מַמְלְכוּתוֹ	מַמְלְכוּתָהּ
mon royaume	ton royaume (m.)	ton royaume (f.)	son royaume (m.)	son royaume (f.)
מַמְלְכוּתֵנוּ	מַמְלְכוּתְכֶם	מַמְלְכוּתְכֶן	מַמְלְכוּתָם	מַמְלְכוּתָן
notre royaume	votre royaume (m.)	votre royaume (f.)	leur royaume (m.)	leur royaume (f.)

au pluriel :

État indépend. מַמְלְכוֹת *royaumes* (1). État dépend. מַמְלְכוֹת *royaumes* de,

מַמְלְכוֹתַי	מַמְלְכוֹתֶיךָ	מַמְלְכוֹתַיִךְ	מַמְלְכוֹתָיו	מַמְלְכוֹתֶיהָ
mes royaumes	tes royaumes (m.)	tes royaumes (f.)	ses royaumes (m.)	ses royaumes (f.)
מַמְלְכוֹתֵינוּ	מַמְלְכוֹתֵיכֶם	מַמְלְכוֹתֵיכֶן	מַמְלְכוֹתֵיהֶם	מַמְלְכוֹתֵיהֶן
nos royaumes	vos royaumes (m.)	vos royaumes (f.)	leurs royaumes (m.)	leurs royaumes (f.)

Exemples pour l'exercice : יְדִידוּת, עֵדוּת, הֲרִיסוּת, מַלְכוּת.

(1) Les autres grammairiens ajoutent י et forment, par exemple: מַלְכֻיּוֹת

§ VI. Déclinaison des particules.

Le mode de déclinaison, qui a été indiqué pour les substantifs, peut aussi être appliqué aux particules, pour exprimer leur rapport avec un pronom. Ici on ne représentera que les particules les plus fréquentes, qui offrent certaines particularités dans leur déclinaison.

De אֵת comme signe de l'accusatif, on forme :

אוֹתִי	אֹתְךָ	אוֹתָךְ	אוֹתוֹ	אוֹתָהּ
moi	toi (m.)	toi (f.)	lui	elle
אוֹתָנוּ	אֶתְכֶם	אֶתְכֶן	אוֹתָם	אוֹתָן
nous	vous (m.)	vous (f.)	eux	elles

De אֵת dans le sens *avec*, on forme :

אִתִּי	אִתְּךָ	אִתָּךְ	אִתּוֹ	אִתָּהּ
avec moi	avec toi (m.)	avec toi (f.)	avec lui	avec elle
אִתָּנוּ	אִתְּכֶם	אִתְּכֶן	אִתָּם	אִתָּן
avec nous	avec vous (m.)	avec vous (f.)	avec eux	avec elles

De בּ *dans*, on forme :

בִּי	בְּךָ	בָּךְ	בּוֹ	בָּהּ
dans moi	dans toi (m.)	dans toi (f.)	dans lui	dans elle
בָּנוּ	בָּכֶם	בָּכֶן	בָּהֶם ou בָּם	בָּהֶן ou בָּן
dans nous	dans vous (m.)	dans vous (f.)	dans eux	dans elles

---

de מַלְכוּת ; mais c'est une forme thalmudique, comme פרשיות de פרשה, mais non biblique ; ce n'est qu'en Daniel qu'on trouve מלכוּיוֹת par exception, comme on trouve מְנָיוֹת de מָנָה (v. ma *Grammaire*, Leipzig, 1851).

De לְ *pour*, on forme :

לִי	לְךָ	לָךְ	לוֹ	לָהּ
pour moi	pour toi (m.)	pour toi (f.)	pour lui	pour elle
לָנוּ	לָכֶם	לָכֶן	לָהֶם	לָהֶן
pour nous	pour vous (m.)	pour vous (f.)	pour eux	pour elles

De מ ou מִן *de*, on forme :

מִמֶּנִּי	מִמְּךָ	מִמֵּךְ ou מִמֶּךְּ	מִמֶּנּוּ	מִמֶּנָּה
de moi	de toi (m.)	de toi (f.)	de lui	d'elle
מִמֶּנּוּ	מִכֶּם	מִכֶּן	מֵהֶם	מֵהֶן
de nous	de vous (m.)	de vous (f.)	d'eux	d'elles

De כ ou כמו *comme*, terme de comparaison, on forme :

כָּמוֹנִי	כָּמוֹךָ	כָּמוֹךְ	כָּמוֹהוּ	כָּמוֹהָ
comme moi	comme toi (m.)	comme toi (f.)	comme lui	comme elle
כָּמוֹנוּ	כְּמוֹכֶם	כְּמוֹכֶן	כְּמוֹהֶם	כְּמוֹהֶן
comme nous	comme vous (m.)	comme vous (f.)	comme eux	comme elles

D'autres particules se déclinent comme le pluriel des substantifs, ainsi :

De אֶל *à*, on forme :

אֵלַי	אֵלֶיךָ	אֵלַיִךְ	אֵלָיו	אֵלֶיהָ
à moi	à toi (m.)	à toi (f.)	à lui	à elle
אֵלֵינוּ	אֲלֵיכֶם	אֲלֵיכֶן	אֲלֵיהֶם	אֲלֵיהֶן
à nous	à vous (m.)	à vous (f.)	à eux	à elles

De עַל *sur*, on forme :

עָלַי	עָלֶיךָ	עָלַיִךְ	עָלָיו	עָלֶיהָ
sur moi	sur toi (m.)	sur toi (f.)	sur lui	sur elle
עָלֵינוּ	עֲלֵיכֶם	עֲלֵיכֶן	עֲלֵיהֶם	עֲלֵיהֶן
sur nous	sur vous (m.)	sur vous (f.)	sur eux	sur elles

§ VII. Les pronoms.

Les pronoms sont : אֲנִי ou אָנֹכִי *moi*, אַתָּה *toi* (masc.), אַתְּ *toi* (fém.) ; אַתֶּם *vous* (masc.), אַתֵּן *vous* (fém.), הוּא *lui*, הִיא *elle*. הֵם *ils, eux* ; הֵן *elles*. אֲשֶׁר *qui*. זֶה *celui-ci*, זֹאת *celle-ci*, אֵלֶּה *ceux-ci, celles-ci*. אֵי ? אַיֵּה ? *où ?* interrogatif, מִי *qui ?* מַה *quoi ?* (1). Tous ces pronoms sont indéclinables, leurs différents cas sont en partie indiqués, comme en français, par des particules suivies des terminaisons pronominales, qui remplacent les pronoms. Ex. : לְךָ *pour toi*, לִי *pour moi* (*V*. § 6).

§ VIII. Le pluriel renforcé ou pluriel d'intensité.

Certains thèmes, en hébreu, prennent, au lieu de la terminaison ordinaire du pluriel masculin, une terminaison renforcée pour donner à la pensée du pluriel plus d'inten-

(1) Le mot מַה se rattache au mot suivant d'une manière si intime, qu'ils ne forment ensemble qu'un seul mot. Ex. : מַה־נּוֹרָא (Gen., xxviii, 16) מַנּוֹרָא ; מַזֶּה (Ex., iv, 2) pour מַה־זֶּה. C'est pourquoi le *pathah'* se change en un *kametz* long quand le mot suivant commence par une de ces con-

sité. Ce renforcement de la terminaison consiste en ce que l'*iod*, qui, comme terminaison du pluriel est ordinairement muet, cesse de l'être en prenant une voyelle. L'intensité de l'idée consiste en ce que, à l'idée première du pluriel, on ajoute accessoirement : 1° celle d'une réunion d'objets plus nombreux pour former une quantité plus grande, ou : 2° celle d'une agrégation plus intime des parties pour former un tout. On le trouve dans les trois cas suivants :

1° Agrégation pour compléter un ensemble nombreux. Ex. : דְּרָכַיִם (Prov., XXVIII, 6, 18), *beaucoup de chemins.* עֲצַלְתַּיִם (Eccles., X, 18), *très-grande paresse.* מְרָתַיִם (Jér., L, 21), *grande révolte.*

2° Pour constituer un tout. Ex. : שְׁלֹשׁ הַשִּׁנַּיִם (I Sam., II, 13), *les trois dents de la fourchette ;* אַרְבַּע רַגְלַיִם *les quatre pieds des quadrupèdes ;* יָדַיִם *les mains ;* שִׁנַּיִם *les dents ;* אָזְנַיִם *les oreilles ;* et ainsi des autres dénominations de nombres multiples qui entrent dans la composition d'un être vivant. De même מֹאזְנַיִם *les balances.*

3° Pour constituer une paire, une couple. Ex. : אַלְפַּיִם *deux milles* (1). Le pluriel renforcé se trouve seulement à l'état indépendant, et non à l'état dépendant, ni avec les

---

sonnes ר, ע, א. Ex. : מַה־עִמָּדִי *quelle chose est avec moi?* (Ch. IV, § 13.) Devant un ה et un ח, marqués d'un *kametz* long, le *pathah'* devient, par euphonie, un *ségol* bref. Ex. : מֶה־הַדָּבָר *quel est le mot* (v. ch. I, § 20).

(1) Quand l'idée de dualité est rendue par le numéral *deux*, le substantif n'a plus la forme de pluriel *renforcé*. Ex. : שְׁנֵי אֲלָפִים *deux milles,* et non שְׁנֵי אַלְפַּיִם, parce que ce mode d'indication devient ici superflu. Au contraire, dans l'expression שְׁתֵּי יָדַיִם *deux mains,* la terminaison יִם est

terminaisons pronominales. Ex. : דַּרְכֵי הָאִישׁ *les chemins de l'homme*, qui peut venir de דְּרָכִים aussi bien que de דְּרָכִים.

§ IX. Noms de nombre.

1. Les noms de nombre, depuis trois jusqu'à cent, sont, en hébreu, considérés comme adverbes, parce qu'ils n'ajoutent rien à l'état des individus comptés. Ils en font seulement connaître le nombre, ils doivent être pris comme simple complément de la phrase. Donc les noms de nombre précités n'ont point la terminaison caractéristique du genre, ils prennent seulement le הָ muet, précédé du *kametz* long, comme terminaison adverbiale (v. ch. V). Ex. : שְׁלֹשָׁה אֲנָשִׁים *trois hommes*, de שָׁלֹשׁ *trois*. Ils rejettent cette terminaison adverbiale devant les substantifs féminins, afin qu'on ne la confonde point avec la terminaison féminine de l'adjectif. Ex. : שָׁלֹשׁ נָשִׁים *trois femmes*.

2. Le numéral de l'*unité* est un adjectif; en conséquence il a les deux genres. Ex. : אִישׁ אֶחָד *un homme*. אִשָּׁה אַחַת *une femme*. Le numéral *deux* est un substantif, parce qu'il comprend l'idée de *paire*, *couple*; et par suite de la facilité qu'il existe en hébreu de former le féminin du masculin, il reçoit les deux genres, selon qu'il indique une couple masculine ou bien une couple féminine. Ex. : שְׁנֵי אֲנָשִׁים

---

conservée parce qu'elle n'exprime pas le nombre accidentel *deux mains*, mais l'idée de complément mutuel pour former un tout, qui n'est nullement indiqué par le numéral שְׁנַיִם *deux*.



deux hommes. שְׁתֵּי נָשִׁים *deux femmes.* Ainsi, les noms de nombre, de 1 à 10, sont :

שִׁבְעָה שִׁשָּׁה חֲמִשָּׁה אַרְבָּעָה שְׁלֹשָׁה שְׁנַיִם אַחַד ou אֶחָד
1 2 3 4 5 6 7

עֲשָׂרָה תִּשְׁעָה שְׁמֹנָה
8 9 10

et quand ils sont joints à un substantif féminin :

שֶׁבַע שֵׁשׁ חָמֵשׁ אַרְבַּע שָׁלֹשׁ שְׁתַּיִם אַחַת ou אֶחָת
1 2 3 4 5 6 7

עֶשֶׂר תֵּשַׁע שְׁמֹנֶה
8 9 10

3. Tous ces nombres, à l'exception de l'unité considérée comme un adjectif, se tiennent fréquemment d'une manière si intime avec le mot suivant, que leurs prononciations s'affaiblissent comme dans l'état dépendant (§ 2). Aussi reçoivent-ils tous les changements qui affectent les mots dans cet état (ch. IV). C'est aussi la règle pour le nombre *deux*, qui est substantif. Ainsi, les noms de nombre se trouvent encore sous les formes suivantes, où on trouve aussi quelques irré gularités :

שְׁמֹנַת שִׁבְעַת שֵׁשֶׁת חֲמֵשֶׁת אַרְבַּעַת שְׁלֹשֶׁת שְׁנֵי
2 3 4 5 6 7 8

עֲשֶׂרֶת תִּשְׁעַת
9 10

Devant un substantif féminin :

עֶשֶׂר תְּשַׁע שְׁמֹנֶה שְׁבַע שֵׁשׁ חֲמֵשׁ אַרְבַּע שְׁלֹשׁ שְׁתֵּי
2 3 4 5 6 7 8 9 10

4. Les nombres de 11 à 19 sont exprimés au moyen de

l'association de l'unité avec le mot *dix*, comme aussi en français à partir de *dix-sept*. Dans ce cas, la terminaison adverbiale est rattachée au premier mot, comme la chose se pratique toujours en hébreu, quand deux mots sont associés ensemble pour exprimer une idée adverbiale. Exemple : שְׁלשָׁה עָשָׂר *treize* (Conf., מִזְרָחָה שֶׁמֶשׁ *vers l'est*, בְּאֵרָה שֶׁבַע *vers Bĕercheba*, Gen., XLV, 1). Mais quand les unités ne reçoivent point la terminaison adverbiale, c'est-à-dire dans le cas de leur annexion avec un substantif féminin, alors ils ne reçoivent pas non plus cette terminaison quand ils sont joints au nombre *dix*; en revanche, ce mot *dix* reçoit alors lui-même une autre terminaison adverbiale ֵה, précédé du *tzéré*. Ex. : שְׁלשׁ עֶשְׂרֵה *treize* (*V.* ch. V).

Ainsi, les noms de nombre, de 11 à 19, sont les suivants, offrant quelques irrégularités :

	11	12	13	14	15
עָשָׂר	אַחַד ou עַשְׁתֵּי	שְׁנַיִם ou שְׁנֵי	שְׁלשָׁה	אַרְבָּעָה	חֲמִשָּׁה
	16	17	18	19	
	שִׁשָּׁה	שִׁבְעָה	שְׁמֹנָה	תִּשְׁעָה	

Devant un substantif féminin :

	11	12	13	14	15
עֶשְׂרֵה	אַחַת ou עַשְׁתֵּי	שְׁתַּיִם ou שְׁתֵּי	שְׁלשׁ	אַרְבַּע	חֲמֵשׁ
	16	17	18	19	
	שֵׁשׁ	שְׁבַע	שְׁמֹנֶה	תְּשַׁע	

5. Les dizaines sont considérées comme les pluriels des unités, dont on les forme, en ajoutant la terminaison du pluriel; car les adverbes aussi peuvent prendre le pluriel

(v. ch. V). Ainsi, les nombres de 30 à 90 sont les suivants :

תִּשְׁעִים שְׁמֹנִים שִׁבְעִים שִׁשִּׁים חֲמִשִּׁים אַרְבָּעִים שְׁלשִׁים

30 40 50 60 70 80 90

Pour exprimer le nombre *dix*, on avait la forme עֶשֶׂר, dont on a tiré עֶשְׂרִים (à la forme pluriel) *vingt* (1).

6. Les nombres intermédiaires sont formés par l'adjonction de l'unité à la dizaine. Exemple : אֶחָד וְעֶשְׂרִים ou עֶשְׂרִים וְאֶחָד *vingt et un ;* 100 s'exprime par מֵאָה ; 200 par מָאתַיִם ; 300 par שְׁלֹשׁ מֵאוֹת ; 1,000 par אֶלֶף ; 10,000 par רְבָבָה ou רִבּוֹת ; אֶלֶף *mille* est masculin ; les autres sont féminins. Ainsi, on dit : שֵׁשֶׁת אֲלָפִים, mais שֵׁשׁ רִבּוֹא, etc.

7. Les noms de nombre ordinaux, jusqu'à dix, sont formés des nombres cardinaux, par l'addition de la désinence adjective (v. § 3). Le nom de nombre ordinal, *premier*, fait exception. Ainsi, les noms de nombre ordinaux au masculin sont :

שְׁמִינִי שְׁבִיעִי שִׁשִּׁי חֲמִישִׁי רְבִיעִי שְׁלִישִׁי שֵׁנִי רִאשׁוֹן

le 1er le 2e le 3e le 4e le 5e le 6e le 7e le 8e

עֲשִׂירִי תְּשִׁיעִי

le 9e le 10

Au féminin on ajoute un ה au premier, et ת aux autres nombres, ainsi :

שְׁלִישִׁית שֵׁנִית רִאשׁוֹנָה etc.

la 1re la 2e la 3e

---

(1) Ici, la terminaison adverbiale a disparu, comme le ה avec la voyelle précédente disparaissent ordinairement devant la terminaison du pluriel. Exemple : מַעֲשִׂים *les faits,* de מַעֲשֶׂה (ch. I, § 12).

De 11 et au delà, les nombres cardinaux s'emploient comme nombres ordinaux. Pour exprimer une quantité fractionnaire, on se sert depuis 3 jusqu'à 10 des nombres ordinaux, avec la terminaison féminine, comme en français à partir de la fraction *un cinquième*. Ex. : שְׁלִישִׁית *un tiers*. La *moitié* se dit : חֲצִי (et à la pause : חֵצִי), מַחֲצִית ou מֶחֱצָה ; parmi les multiplicatifs, on trouve : שִׁבְעָתַיִם *septuple ;* אַרְבַּעְתַּיִם *quadruple.*

§ X. Flexions irrégulières dans les noms.

1. Quelques noms ne se trouvent qu'au pluriel. Exemple : חַיִּים *la vie.* D'autres seulement au singulier. Exemple : חֹם *la chaleur.*

2. Quelques-uns ont au pluriel la terminaison féminine, et ils ne l'ont point au singulier. Ex. : אָבוֹת *les pères,* de אָב *père ;* chez d'autres, c'est tout le contraire. Ex. : יוֹנָה *la colombe,* pluriel יוֹנִים *les colombes.*

3. Quelques féminins forment leur pluriel du masculin singulier, considéré comme leur forme primitive, et non du féminin singulier. Ex. : אֲחֵרוֹת *les autres* (fém.), formé comme אֲחֵרִים, de אַחֵר, et non de אַחֶרֶת ; אֲשָׁמוֹת *les fautes,* formé de אָשָׁם et non de אַשְׁמָה.

4. Quelques féminins rattachent leur terminaison plurielle à la terminaison du singulier, comme si cette dernière était radicale. Ex. : דְּלָתוֹת *les portes,* de דֶּלֶת ; חֲנִיתוֹת *les lances,* de חֲנִית *la lance.*

5. Quelques féminins prennent une syllabe surnuméraire avant leur terminaison plurielle, en ajoutant une des cinq consonnes ן, י, ו, ה, א. Ex. : אֲמָהוֹת *les servantes*, pour אָמוֹת ; מַלְכֻיוֹת *les gouvernements*, pour מַלְכוֹת, de מַלְכוּת ; מְנָיוֹת (Neh., XII, XLVII, 13, 10) pour מָנוֹת, de מָנָה.

6. Il faut noter surtout אָב *le père*, אָח *le frère*, אָמָה *la servante*, בַּת *la fille*, קָצָה *l'angle*.

Ainsi, de אָב *père*, on fait :

אֲבִי	אָבִי	אָבִיךָ	אָבִיו	אָבִיהָ	אָבוֹת	אֲבוֹת etc.
père de	mon père	ton père (m.)	son père (m.)	son père (f.)	pères	pères de

De אָח *frère*, on fait :

אֲחִי	אָחִי	אָחִיךָ	אָחִיו	אָחִיהָ	אַחִים	אַחֵי etc.
frère de	mon frère	ton frère (m.)	son frère (m.)	son frère (f.)	frères	frères de

De אָמָה *la servante*, on fait :

אֲמָתִי etc.	אֲמָהוֹת	אַמְהוֹת	אַמְהוֹתַי etc.
ma servante	servantes	servantes de	mes servantes

De קָצָה *l'angle* : קְצָוֹת, קְצוֹת, etc.

De בַּת *la fille* : בָּנוֹת, בְּנוֹת, etc.

Dans פֶּה *la bouche*, le ה est changé en י. Ainsi, on a : פִּי *bouche* de, פִּי *ma bouche*, פִּיךָ etc., פִּיּוֹת, etc.

Dans יוֹם *le jour*, le ו disparaît au pluriel. Ainsi, on a : יָמִים, יְמֵי, יָמַי.

De même pour les י dans עָרִים de עִיר, בָּתִּים de בַּיִת.

De מַיִם *les eaux*, on forme : מֵי ou מֵימֵי, מֵימֵיכֶם.

7. Quelques féminins ne se forment point, suivant la règle ordinaire, de leurs masculins; mais d'une autre racine. Ex. : אֵם *la mère,* formée d'une autre racine que אָב *père* (1).

Parmi les changements irréguliers de voyelles, il faut remarquer surtout בַּת *la fille,* צַד *le côté,* גַּת *le pressoir,* מַס *l'impôt,* סַף *le seuil,* פַּת *le pain,* qui, dans toutes leurs flexions, prennent le *h'irik* bref au lieu du *pathah'*. Ainsi, on a : בִּתִּי *ma fille,* צִדּוֹ *son côté,* מִסִּים *les impôts,* סִפִּים *les seuils,* פִּתְּךָ *ton pain,* גִּתָּם *leur pressoir* (ch. IV, § 11).

CHAPITRE TROISIÈME.

THÉORIE DES ACCENTS.

§ 1er. Des accents. Règles générales.

1. Il y a en hébreu, comme dans les autres langues, un *accent principal* et un *accent accessoire,* qui sont indiqués sans distinction par tous les grammairiens modernes, par un seul et même trait, placé à gauche de la voyelle respective; ou bien sous la consonne, lorsqu'elle n'a point de signe de voyelle au-dessous. L'accent principal est toujours plus fort que l'accent accessoire. Tous les mots, en hébreu, sont pour-

(1) Pour l'énumération des exceptions pareilles et analogues, *V. Gramm.* Leipzig, 1851, ch. II, §§ 11, 12, 13.

vus d'un accent. Cependant, on retranche souvent l'accent d'un mot quand il se lie au mot suivant si étroitement, qu'ils ne forment plus à eux deux qu'un seul mot, ce qui est très-fréquent dans les particules, surtout כָּל et אֶת. Cette réunion est indiquée par le *makeph* - (*trait d'union*). Quand un mot n'a qu'un accent, c'est l'accent principal; et quand il y en a deux ou plusieurs, le dernier seul est le principal et les autres sont accessoires.

2. Une syllabe ouverte est susceptible d'avoir les deux accents. Une syllabe fermée ne peut jamais recevoir l'accent accessoire; elle ne peut même pas recevoir l'accent principal quand elle est suivie d'une syllabe contenant des lettres radicales, parce que, pour ne pas affaiblir la prononciation de ces lettres, on évite d'accentuer fortement la syllabe précédente. Ainsi, dans מֶלֶךְ *le roi*, l'accent principal est placé sous l'avant-dernière syllabe, parce qu'elle est ouverte; tandis qu'au contraire, dans בַּרְזֶל *le fer*, il est placé sous la dernière, parce que l'avant-dernière syllabe est fermée.

3. L'accent principal, comme l'accent accessoire, ne peuvent jamais se trouver sous une demi-voyelle; mais, au contraire, sous une voyelle entière.

4. De même aussi, les deux accents ne peuvent se trouver sous une syllabe dont la prononciation commence par une voyelle, parce que la prononciation de cette syllabe doit être adoucie (1).

---

(1) Les syllabes de cette nature sont formées par le *pathah'* furtif, פָּתֹחַ *ouvrir*, ou par le ו conjonctif temporel, marqué du *schourek*; וּפָנָה *et il se retourna* (ch. I, § 9 et 19).

5. Deux syllabes de suite, dans le même mot, ne peuvent à la fois recevoir l'accent, c'est-à-dire, en d'autres termes, que le ton accessoire ne peut être placé immédiatement avant l'accent principal; il doit nécessairement y avoir entre eux un intervalle rempli par une voyelle ou une demi-voyelle. Ex. : אָנֹכִי *moi,* עֽוֹלָלִים *les petits enfants.*

§ II. Position de l'accent principal, suivant la nature des syllabes ou des voyelles.

L'accent principal ne peut se rencontrer que sous la dernière ou sous l'avant-dernière syllabe. Il faut remarquer qu'il y a des cas dans lesquels il faut nécessairement le mettre sous la dernière, et d'autres où il doit être placé sous l'avant-dernière.

1. Il doit être placé sous la dernière syllabe:

a. Lorsque la dernière syllabe est une syllabe fermée et qu'elle doit avoir une voyelle longue, parce que la consonne finale prononcée d'une syllabe, non marquée d'accent, amènerait l'abréviation de la voyelle. Ex. : יֶחְדָּלוּן *ils cesseront.*

b. Lorsque cette syllabe dernière est une des suivantes : הֶם, הֶן, כֶם, כֶן, תֶן, תֶם, parce que ces syllabes doivent avoir l'accent pour faire ressortir la différence dans la prononciation qui est entre le ם et le ן, qui, pour les anciens Hébreux, étaient analogues. Ex. : פְּקַדְתֶּם *vous avez visité;* שִׁירֵיכֶם *vos chants.*

2. L'accent doit se trouver sous l'avant-dernière syllabe quand la dernière a une voyelle brève autre que le *pathah'*; car il ne peut admettre dans la dernière syllabe qu'une

voyelle longue, ou le *pathah'*, qui est la plus longue de toutes les voyelles brèves. Ex. : וַיָּסָב *et il enveloppa*, de יָסֹב ; סֵפֶר *le livre*, בַּיִת *la maison*, mots dans lesquels la syllabe finale est marquée d'une voyelle brève, et où, par conséquent, l'accent se trouve sous l'avant-dernière syllabe ; au contraire, dans שִׁירַי *mes chants*, il est sous la dernière. Dans l'avant-dernière syllabe, l'accent peut admettre le *ségol* bref. Ex. : מֶלֶךְ, et dans les formes abrégées des verbes ל"ה, il admet encore le *h'irik* bref. Ex. : וַיִּפֶן *et il se retourna* (ch. V, § 15) (1 et 2).

---

(1) Quand le *pathah'* remplace un *ségol* ou un *h'irik* bref pour renforcer la prononciation d'une consonne gutturale, il ne peut, pas plus que ces derniers, recevoir l'accent dans la dernière syllabe ; ainsi, dans les verbes ל"ה, וַיַּעַן *et il répondit*, de עָנָה *répondre*, pour וַיַּעֶן, ou dans les substantifs, comme dans תֹּאַר pour תֹּאֶר, l'accent doit être placé sous l'avant dernière syllabe. Mais pour savoir si le *pathah'* remplace seulement dans les substantifs le *ségol* bref, ou s'il est la voyelle originaire, il faut remarquer que chaque thème, composé de deux ou de plusieurs syllabes dans l'avant dernière desquelles ne se trouvent pas de consonnes dépourvues de voyelles, et dans la dernière desquelles se trouve une *gutturale* et un *pathah'*, le *pathah'* remplace toujours le *ségol* bref pour renforcer la prononciation de la consonne gutturale. A cela se rattachent les formes suivantes et leurs analogues שׁוֹמַעַת, מִזְבֵּחַ בַּעַל מִרְקַחַת, où l'avant dernière syllabe est marquée de l'accent. Il faut en exclure les formes pareilles à אַרְבַּע *quatre*, כּוֹבַע *le chapeau*, à cause du ר muet de l'avant dernière syllabe, où alors c'est la dernière syllabe qui reçoit l'accent. Font exception : אַחַר *après*, אֶחָד *un*, et צֵלָע (Gen., II, 22), chez lesquels c'est la dernière syllabe qui reçoit l'accent.

(2) Les exceptions comme בָּבֶל *Babylone*, sont rares ; plus rares encore sont celles comme אֵם (*V. Gramm.* Leipzig, 1851, ch. III, § 32).

§ III. Position de l'accent suivant la forme grammaticale du mot.

Règle générale, on met l'accent principal sous la dernière syllabe, excepté dans les cas suivants :

1. Quand c'est la terminaison pronominale qui, à elle seule, forme la dernière syllabe, elle ne reçoit point l'accent, qui, alors, remonte vers l'avant-dernière. Ex. : שִׁירֵנוּ *notre chant*, de שִׁיר; פְּקָדָהוּ *il visita lui*, de פָּקַד *il visita*. Les formes de flexion, au contraire, prennent l'accent sous la dernière syllabe, quand elles contiennent une consonne du thème. Ex. : שִׁירִי *mon chant*, שִׁירְךָ *ton chant* (masc.), שִׁירֵךְ *ton chant* (fém.) (1).

2. Par une raison analogue, le prétérit, le futur et l'impératif, reçoivent l'accent sous la consonne sous laquelle le reçoit l'infinitif. Ex. : פָּקַדְתָּ *tu as visité*, de פָּקַד; פָּתַחַתְּ *tu as ouvert* (fém.), de פְּתֹחַ *ouvrir*; קָמָה *elle est debout*, de קוּם *être debout*; סַבָּה *elle a environné*, de סַב *environner* (2).

---

(1) Ici vient se rattacher aussi cette forme פְּקַדְתּוֹ *tu as visité lui*, פְּקַדְתָּהּ *tu as visité elle*, de פָּקַדְתָּ *tu as visité*, parce que ce mot est considéré comme le thème des deux autres (ch. I, § 16), donc leur dernière syllabe n'est pas formée par une terminaison pronominale seule, mais elle contient encore le ת, une des consonnes du thème פָּקַדְתָּ.

(2) Il va sans dire que lorsque la consonne qui, à l'infinitif a l'accent, change sa voyelle en un *schewa* mobile, ou un *h'atouf*, elle ne peut plus conserver cet accent qui, suivant la règle générale, est rapporté sous la dernière syllabe. Ex. : פָּקְדוּ, de פָּקֹד; גָּאֲלוּ de גָּאַל. Les participes sont considérés comme des noms sous ce rapport; ils sont indépendants de l'infinitif et ils sont régis par la règle principale.

3. Par une raison analogue, l'accent est conservé sous la syllabe qui le reçoit habituellement, même quand le mot reçoit à la suite de la syllabe marquée d'un accent une consonne surnuméraire qui peut manquer sans que le sens en éprouve la moindre altération. Ex. : הֵמָּה de הֵם *eux*, שָׁמָּה *là*, de שָׁם ; אֹהַבְתִּי (Hos., x, 11) pour אֹהֶבֶת *l'amante* (1).

Il va de soi-même que la règle principale reçoit encore son application lorsque la voyelle, ordinairement notée de l'accent, se change en *schewa*. Ex. : מִזְרָחָה *à l'Est*. הַהֹפְכִי (Ps., cxi, 48) *le changeant, qui change*, pour הַהֹפֵךְ (2).

§ IV. Position de l'accent accessoire.

L'accent accessoire se nomme *metheg*. Chaque syllabe ouverte, à l'exception du וּ conjonctif marqué d'un *schou-*

---

(1) A cette exception se rattachent les terminaisons adverbiales. Exemple : מִזְרָחָה *vers l'Est*, de מִזְרָח, et le ה, paragogique du futur, qui toujours implique l'idée de l'optatif. Ex. : יָחִישָׁה *puisse-t-il se hâter*, de יָחִישׁ, dans lesquels l'accent conserve toujours sa position ordinaire, comme dans le cas des syllabes surnuméraires. Cependant, la terminaison adverbiale conserve l'accent quand elle reste attachée au mot toujours, ou du moins, le plus souvent. Ceci a lieu :

a. Dans l'adverbe numéral. Ex. : שָׁלִשָׁה.

b. Dans les adjectifs féminins pris adverbialement. Ex. : רִאשֹׁנָה, premièrement, parce que le mot, pris comme adjectif, a aussi l'accent sous la dernière syllabe.

c. Dans les particules : אֵיכָה, הַרְבֵּה, עַתָּה, מְהֵרָה, כָּלָה, הַרְבֵּה, אֵיפֹה, הֵנָּה, מִקְצָה, בִּלְתִּי.

(2) Les règles suivantes dépendent du sens de la période :

a. Quand le prétérit est précédé du conjonctif temporel (ch. V, § 15), la

rek, reçoit l'accent quand il y a une voyelle ou une demi-voyelle intermédiaire entre elle et l'accent principal (v. § 1). Il faut remarquer que, devant un *schewa* mobile, qui est le plus faible des intervalles, la syllabe ne peut recevoir l'accent accessoire que quand sa voyelle est longue. Ex. : יָ־דְךָ *ta main*, עֵ־צְךָ *ton arbre*. שְׁבִי־לְךָ *ton chemin*, קוֹ־לְכֶם *votre voix*, שׁוּ־בְךָ *ton retour*; mais jamais quand sa voyelle est brève. Ex. : הַ־רְכֶם *votre montagne*, דְּבַ־רְכֶם *votre mot*, יֶ־דְכֶם *votre main*, אוֹיִ־בְךָ *ton ennemi*, יִשְׁמָ־רְךָ *il te gardera*, de יִשְׁמֹר. Dans l'infinitif et l'impératif, même les voyelles longues ne prennent point non plus l'accent accessoire (voir les motifs dans ma *Grammaire*, Leipzig, 1851, ch. III, § 4). Devant un *h'atouf*, qui constitue un plus grand intervalle que le *schewa*, la syllabe ou-

---

dernière syllabe prend l'accent pour établir une différence entre ce prétérit et le prétérit ordinaire. Ex. : dans וְקָמָה *elle se leva*, de קוּם *se lever*, l'accent est placé sous l'avant-dernière voyelle; mais dans le mot וְקָמָה *elle se lèvera*, cet accent est sous la dernière comme signe distinctif.

b. Le son qui, à cause de la pause de la période, s'allonge (ch. IV, §§ 13, 17), prend toujours l'accent. Ex. : אָתָּה à la pause pour אַתָּה *toi*; גֶּדִי à la pause pour גְּדִי.

c. On cherche à éviter la rencontre de deux accents principaux, sans voyelle intermédiaire, quand les mots, d'après le sens, se rattachent l'un à l'autre; dans ce cas, on fait rétrograder l'accent du premier mot sous l'avant-dernière syllabe. Ex. : וְנָתַן לְךָ *et il te donnera*, עָשָׂה לּוֹ *il lui a fait*, מָצְאָה בַּיִת *elle trouva une maison*. Dans des cas semblables, on a souvent supprimé l'accent du premier mot que l'on a réuni au second au moyen du *makeph*, afin que les deux ne soient que les parties composantes d'un tout. Ex. : לֶךְ־לְךָ *va* pour *toi*.

verte reçoit l'accent accessoire, même quand sa voyelle est brève et même aussi dans l'infinitif et l'impératif. Ex. : תָּאֳרָם *leur forme*, de תֹּאַר ; לְמָשְׁחֲךָ *pour t'oindre*, רַחֲצוּ *lavez*, (imp.), אֶחֱזוּ *prenez*, הָחֳרַב *être détruit*. Aussi devant une voyelle. Ex. : נֶאֶסְפָה *elle s'est assemblée*, וַיַּעַצְמוּ *ils étaient forts*. Ce qui a été dit pour l'intervalle, entre l'accent accessoire et l'accent principal, reçoit aussi son application pour l'intervalle à observer entre deux accents accessoires dans les mots polysyllabes. Ex. : מוֹ־שְׁבוֹתֵיכֶם *vos demeures*, מֵאוֹתוֹתֵיהֶם *de leurs miracles*.

§ V. Des accents bibliques.

On rencontre dans la Bible beaucoup de signes appelés accents qui, primitivement, ont été mis dans un but musical; ils occupent, en général, la place des accents dont nous avons parlé; leur position est variable, c'est-à-dire qu'il en est qui sont placés au-dessus, d'autres au-dessous.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHANGEMENT DES VOYELLES ET DES DEMI-VOYELLES.

§ Ier. Causes générales des changements de voyelles.

En hébreu, les voyelles sont sujettes à être abrégées ou allongées, ou bien à passer de l'une à l'autre. Les causes générales de ces changements sont les suivantes :

1. La dérivation. Ex. : טִהֵר *rendre pur*, forme Paël, de טָהַר, forme Kal, *être pur*. A cette cause se rattache le changement du *schewa* mobile dans le son *a* dans les lettres initiales accessoires, afin de pouvoir les distinguer entre elles (ch. I, § 18).

2. L'euphonie. Ex. : הֶחָכָם *les sages*, pour הַחָכָם (ch. I, § 20).

3. Les emprunts de formes. Ex. : תִּמְצֶאנָה *vous trouverez*, formé de מצא *trouver*, où le *ségol* est emprunté des verbes לה (v. ch. V, § 8).

4. L'état de la syllabe, c'est-à-dire : 1° si elle est ouverte ou fermée ; c'est-à-dire si elle a une consonne finale propre qui se prononce. Ex. : אַח ; ou si la consonne finale est fournie par le redoublement de la consonne de la syllabe suivante. Ex. pour la seconde syllabe de הָסֵבּוּ pour הָ־סֵב־בוּ ; 2° si une syllabe, en outre de sa voyelle, contient encore une demi-voyelle ou non. Ex. : פְּקֹד (v. ch. I, § 18).

5. L'accent ou son renforcement (dans la pause de la période) allonge souvent la voyelle, tandis qu'au contraire son éloignement ou son affaiblissement, à l'état dépendant, abrége souvent la voyelle. Ex. : פָּקָד *il visita*, à la pause, au lieu de פָּקַד, אָח avec l'accent, au lieu de אַח sans accent. דְּבַר *parole de*, à l'état dépendant, au lieu de דָּבָר *parole*, à l'état indépendant.

6. Les lettres muettes י, ו, ה, א, causent l'allongement ou le changement des sons en ceux qui sont correspondant à ces lettres. Ex. : תִּירַשׁ *tu hériteras*, où le *h'irik* est devenu long à cause de l'*iod*, יָקוּם *il se tiendra debout*, au

lieu de יָקֹום, parce que le *schourck* correspond mieux au *waw* que le *h'olem*.

7. Les gutturales faibles exigent l'allongement des voyelles pour renforcer leur prononciation. Ex. : אֶפְקֹד *je visiterai*, pour אֶפְקֹד.

8° Enfin, la voyelle à la fin d'un mot est souvent abrégée, quand ce mot acquiert un accroissement au commencement au moyen du *daghech* fort, ce qui a lieu avec le ו conjonctif temporel. Ex. : וַתָּקֶם *et tu as fait tenir debout*, de תָּקִים *tu feras tenir debout* (v. ch. V, § 15) (1).

§ II. Règles générales pour l'abréviation d'une voyelle. — Voyelles immuables.

1. L'éloignement et l'affaiblissement d'un accent peut changer une voyelle en *schewa* mobile seulement, qui a le son d'une demi-voyelle, mais jamais en un *schewa* quiescent, qui ne se prononce pas. La rapidité de la prononciation, qui est déterminée par la modification de l'accent, peut bien rendre une voyelle brève, mais jamais elle ne peut la faire disparaître entièrement (2).

---

(1) Les causes de tous ces changements seront développées dans les paragraphes qui suivent.

(2) C'est pourquoi jamais il n'arrive que dans la flexion une voyelle soit changée en *schewa* quiescent, à l'exception du *ségol* bref dans les formes ségolées dans la dernière syllabe d'un thème (§§ 9 et 10), et encore avec les lettres י, ו, ה, א. Ex. : בֵּיתוֹ *sa maison*, de בַּיִת, à cause de leur tendance à se rattacher comme consonnes muettes aux lettres précédentes. Il convient encore de remarquer que le *path'ah'* de la dernière syllabe d'un mot d'une forme ségolée, quand il tient la place d'un *ségol*, pour rem

2. Plus une voyelle est brève de sa nature, plus aussi elle est en conséquence des causes qui ont été dites, exposée à être abrégée ou modifiée par des changements. Pourtant, cette règle n'est point d'une application générale; elle est, au contraire, limitée par les cas suivants.

3. Les voyelles brèves se trouvent habituellement dans les syllabes fermées, où, à cause de leurs consonnes finales, elles ne peuvent passer à l'état de demi-voyelles. Ex.: צַדִּיק *le juste*, אֶשְׁכָּר *un cadeau*, תִּקְוָה· חָכְמָה *la sagesse;* שֻׁלְחָן *la table.* Les voyelles n'éprouvent pas non plus de changement devant un *h'atouf.* Ex.: מַעֲשֵׂיהֶם *leurs faits*, de מַעֲשֶׂה *le fait.* Le *h'atouf*, à cause d'un *schewa* mobile qui suit, passe à sa voyelle totale correspondante, יַהַרְגוּכֶם *ils vous tueront*, de יַהֲרֹג *il tuera.* Dans ce mot, le *h'atouf* qui est sous le ה a été changé en *pathah'* à cause du *schewa* qui est sous le ר; et le *pathah'* qui est sous l'*iod*, malgré l'éloignement de l'accent, reste invariable comme dans יַהֲרֹג, où il se trouve devant un *h'atouf.* Dans les cas, qui sont rares, où les voyelles brèves se trouvent dans une syllabe ouverte, elles s'abrégent dans la flexion, à cause de l'éloignement de l'accent, en une demi-voyelle. Ex.: מֶלֶךְ *roi*, מְלָכִים *rois;* אַחֵר *un autre*, אֲחֵרִים *les autres.* Il se rencontre souvent des cas où leur consonne finale, dans la flexion, reçoit une voyelle, et où, par conséquent, rien ne les empêche de passer à l'état de demi-voyelles. Ex.: פָּקַד

---

forcer une gutturale, passe souvent comme le *ségol* à un *schewa* quiescent. Ex.: גָּבְהוֹ *sa hauteur*, de גֹּבַהּ (§§ 9 et 10).

il visita, פָּקְדוּ *ils visitèrent,* dans ce mot, le ד reçoit un *schourek*, et le *pathah'* du ק passe en un *schewa* mobile.

4. Les voyelles longues, suivies d'une consonne muette, ne peuvent être abrégées, parce que leur allongement est nécesaire pour faire ressortir par la prononciation cette consonne muette. Ainsi, le *h'irik* long et le *schourek* demeurent toujours immuables. Le *ségol* long peut, devant un ה muet, être raccourci seulement en *tzéré*, parce que le ה peut facilement s'entendre à la suite d'un *tzéré* (v. § 6). Le *h'olem* ne peut éprouver de changement que quand il n'est pas suivi d'un ו muet, ce qui est plus fréquent dans les verbes, et plus rares dans les noms (v. § 7). De même aussi le *kametz* long et le *tzéré* ne peuvent éprouver aucun changement devant une consonne muette. Ex. : מֵיטַב *le meilleur,* פָּארוּר *le pot;* mais le plus souvent ils ne sont point suivis de consonnes muettes; c'est pourquoi aussi la plupart des abréviations ont lieu dans ces deux voyelles, pourtant plus fréquemment dans le *tzéré* que dans le *kametz* long, parce que le premier est moins long que le second.

5. Toute voyelle quelconque qu'un mot a emprunté à un autre, à cause de leur analogie, est traitée comme elle l'aurait été dans le mot d'où elle sort. Ainsi, le *h'irik* bref, dans נִחֵם *il a consolé,* reste immuable dans les flexions ultérieures. Ex. : נִחַמְתֶּם *vous avez consolé*, quoiqu'il soit dans une syllabe ouverte, parce que ce mot, à cause de l'analogie, a emprunté le *h'irik* bref de la forme פִּקֵּד, où il immuable à cause de la consonne finale (v. ch. V, § 5) (1).

(1) Pour ce qui regarde l'abréviation du *h'irik* long, dans la forme *haphil* et du *schourek,* dans les verbes ע״ו (§ 12).

§ III. Abréviation du *kametz* long.

1. Lorsque l'accent principal, à cause de l'accroissement du mot dans sa flexion, se trouve éloigné d'un *kametz* par une voyelle intermédiaire, ce *kametz* doit être articulé avec plus de brièveté, et par suite il est changé en *schewa* mobile. Ex. : שְׁלוֹמִי *ma paix*, pour שָׁלוֹמִי *ma paix*, de שָׁלוֹם *paix;* כּוֹכְבֵיהֶם pour כּוֹכָבֵיהֶם *leurs étoiles*, de כּוֹכָב *étoile.* Cette règle s'applique à plus forte raison encore si l'éloignement est amené par deux voyelles intermédiaires. Ex. : גְּדוֹלֵיהֶם pour גָּדוֹלֵיהֶם *leurs grands*, de גָּדוֹל *grand.*

2. Si l'accent principal se trouve éloigné du *kametz* long seulement par une demi-voyelle intermédiaire, il demeure invariable. Ex. : עוֹלָמְךָ *ton monde*, de עוֹלָם *le monde.* Seulement, devant les terminaisons pronominales כֶם ou כֶן, sa prononciation abrégée le fait changer en *pathah'*. Ex. : עוֹלַמְכֶם *votre monde* (masc.), עוֹלַמְכֶן *votre monde* (fém.), parce que la terminaison כֶם ou כֶן exige une intonation plus forte pour faire, dans la prononciation, ressortir plus clairement la différence qui est entre le ם et le ן, et plus une syllabe est articulée avec force, plus aussi sa voisine devient faible et brève.

3. Lorsque l'accent principal est affaibli, ce qui a lieu dans l'état dépendant (v. ch. II, § 2), le *kametz* long de la syllabe accentuée est changée en *pathah'*. Ex. : כּוֹכָב

הַשָּׁמַיִם *l'étoile du ciel*, de כּוֹכָב. Devant la syllabe accentuée, le *kametz* se change en *schewa* mobile. Ex. : שְׁלוֹם הָעִיר *la paix de la ville*, au lieu de שָׁלוֹם *la paix*.

4. Quand deux *kametz* qui se suivent, doivent, d'après les règles qui précèdent, être tous deux changés en *schewa* mobile, le premier devient un *h'irik* bref, parce que deux *schewas* mobiles ne peuvent se trouver de suite (ch. I, § 13). Ex. : דִּבְרֵיכֶם *vos paroles*, pour דְּבָרֵיכֶם de דָּבָר *parole*, ou à l'état dépendant דִּבְרֵי הַמֶּלֶךְ *les paroles du roi*, pour דְּבָרֵי.

Ainsi, on fait de גָּדוֹל *le grand :*

au singulier :

État dépendant גְּדוֹל *grand* de,

גְּדוֹלִי	גְּדוֹלְךָ etc.	גְּדוֹלוֹ etc.	גְּדוֹלֵנוּ	גְּדוֹלְכֶם etc.
mon grand	ton grand (m.)	son grand (m.)	notre grand	votre grand (m.)

au pluriel :

État indép. גְּדוֹלִים *grands*. État dép. גְּדוֹלֵי *grands* de,

גְּדוֹלַי	גְּדוֹלֶיךָ etc.	גְּדוֹלָיו etc.	גְּדוֹלֵיכֶם etc.
mes grands	tes grands (m.)	ses grands (m.)	vos grands (m.)

On forme de עוֹלָם *le monde :*

au singulier :

État dépend. עוֹלַם *monde* de,

עוֹלָמִי	עוֹלָמְךָ etc.	עוֹלָמוֹ etc.	עוֹלַמְכֶם etc.
mon monde	ton monde (m.)	son monde (m.)	votre monde (m.)

au pluriel :

État indép. עוֹלָמִים *mondes.* État dép. עוֹלְמֵי *mondes* de,

עוֹלָמַי	עוֹלָמֶיךָ etc.	עוֹלָמָיו etc.	עוֹלְמֵיכֶם etc.	עוֹלְמֵיהֶם etc.
mes mondes	tes mondes (m.)	ses mondes (m.)	vos mondes (m.)	leurs mondes (m.)

On forme de דָּבָר *parole :*

au singulier :

État dépend. דְּבַר *parole* de,

דְּבָרִי	דְּבָרְךָ	דְּבָרֵךְ	דְּבָרוֹ	דְּבָרָהּ
ma parole	ta parole (m.)	ta parole (f.)	sa parole (m.)	sa parole (f.)
דְּבָרֵנוּ	דְּבַרְכֶם	דְּבַרְכֶן	דְּבָרָם	דְּבָרָן
notre parole	votre parole (m.)	votre parole (f.)	leur parole (m.)	leur parole (f.)

au pluriel :

État indép. דְּבָרִים *paroles.* État dép. דִּבְרֵי *paroles* de,

דְּבָרַי	דְּבָרֶיךָ	דְּבָרַיִךְ	דְּבָרָיו	דְּבָרֶיהָ
mes paroles	tes paroles (m.)	tes paroles (f.)	ses paroles (m.)	ses paroles (f.)
דְּבָרֵינוּ	דִּבְרֵיכֶם	דִּבְרֵיכֶן	דִּבְרֵיהֶם	דִּבְרֵיהֶן
nos paroles	vos paroles (m.)	vos paroles (f.)	leurs paroles (m.)	leurs paroles (f.)

Exemples pour l'exercice sont : שָׁלוֹם, רָחוֹק, קָרוֹב, שֻׁלְחָן, כִּכָּר, עוּגָב, כּוּמָז, כּוֹכָב, קָצִיר, נָגִיד, גָּדִישׁ, יָקָר, יָשָׁר, נָבָל, שָׁפָל, דָּגָן, בָּקָר, בָּשָׂר.

Toutes les formes dérivées de la 3[e] personne du prétérit *kal*, où il y avait primitivement deux *kametz*, se dirigent d'après les mêmes règles en ce qui concerne les voyelles,

ainsi, פָּקַד *il a visité*, avait primitivement la forme פָּקָד avec deux *kametz* (comme on le voit à la pause); par conséquent on en forme פְּקָדוֹ *il l'a visité*, פְּקַדְכֶם *il vous a visité*, etc. (v. ch. V, § 18).

5. Les mêmes règles s'appliquent aussi aux féminins; ainsi, on forme de צְדָקָה *la justice:*

au singulier :

État dépend. צִדְקַת *justice* de,

צִדְקָתִי	צִדְקָתְךָ	צִדְקָתֵךְ	צִדְקָתוֹ	צִדְקָתָהּ
ma justice	ta justice (m.)	ta justice (f.)	sa justice (m.)	sa justice (f.)
צִדְקָתֵנוּ	צִדְקַתְכֶם	צִדְקַתְכֶן	צִדְקָתָם	צִדְקָתָן
notre justice	votre justice (m.)	votre justice (f.)	leur justice (m.)	leur justice (f.)

au pluriel :

État indép. צְדָקוֹת *justices*. État dép. צִדְקוֹת *justices* de,

צִדְקוֹתַי	צִדְקוֹתֶיךָ	צִדְקוֹתַיִךְ	צִדְקוֹתָיו	צִדְקוֹתֶיהָ
mes justices	tes justices (m.)	tes justices (f.)	ses justices (m.)	ses justices (f.)
צִדְקוֹתֵינוּ	צִדְקוֹתֵיכֶם	צִדְקוֹתֵיכֶן	צִדְקוֹתֵיהֶם	צִדְקוֹתֵיהֶן
nos justices	vos justices (m.)	vos justices (f.)	leurs justices (m.)	leurs justices (f.)

Exemples pour l'exercice sont : יְלָלָה ׳ דְּמָמָה ׳ בְּרָכָה ׳ רְנָנָה ׳ רְבָבָה ׳ קְלָלָה ׳ נְשָׁמָה ׳ נְדָבָה ׳ נְקָמָה

Toutes les formes dérivées de la 3ᵉ personne féminin du prétérit *kal*, où il y avait primitivement deux *kametz*, se dirigent d'après les mêmes règles en ce qui concerne les voyelles de la racine; ainsi, le mot פָּקְדָה *elle a visité*,

avait primitivement la forme פְּקָדָה; par conséquent on en forme פְּקָדָתַם *elle les a visité* (analogue à צִדְקָתָם *leur justice*), etc. (v. ch. V, § 18). Il en est de même de la 3e personne pluriel du prétérit *kal*, par exemple : פְּקָדוּכֶם *ils vous ont visité*, de פָּקְדוּ *ils ont visité* (v. ch. V, § 18).

6. La même règle s'applique aussi au verbe. Exemple : פְּקַדְתֶּם *vous avez visité*, de פָּקַד *il a visité* (1 et 2) (v. ch. V, § 2).

§ IV. Abréviation du *tzéré*.

1. Tout ce qui, dans le paragraphe qui précède, a été dit du *kametz* long, s'applique aussi au *tzéré*. Dans le cas où le premier reste immuable, le second aussi n'éprouve aucun changement ; quand il est changé en *schewa*, le *tzéré*

---

(1) Le *kametz* de la première radicale reste invariable à la conjugaison du *niphol*, parce que cette radicale possède à cette forme un *daghech* fort caractéristique de la conjugaison, et le *daghech* aurait manqué, si la consonne avait changé sa voyelle en *schewa* mobile (v. ch. I, § 7). Par la même raison, le *kametz* de l'article et du ו conjonctif temporel reste aussi invariable. Ex. הָעוֹמְדִים *ceux qui sont debout*, וָאֶפְקְדֵהוּ *et je l'ai visitié*, parce que dans ce cas le *kametz* sert à distinguer ces initiales accessoires (v. ch. I, § 18).

(2) Dans les verbes ל״א, à la forme de flexion du prétérit ou du futur, le *kametz* est traité d'après l'analogie avec les autres verbes de la 3e gutturale. Ex. : מָצְאָה *elle trouva*, de מָצָא *il trouva*, יִמְצְאוּ *ils trouveront*, de יִמְצָא *il trouvera*, où le *kametz* est changé, comme l'est le *pathah'* quand il occupe cette place dans les verbes de la 3e gutturale. Ex. : פָּתְחָה *elle ouvrit*, de פָּתַח *il ouvrit*, יִפְתְּחוּ *ils ouvriront*, de יִפְתַּח *il ouvrira*.

Pour l'abbréviation du *kametz* en *pathah'*, par suite de l'absence de l'accent, voir § 12, et pour les cas où il est invariable, voir § 5.

se change aussi en cette demi-voyelle. Quand le *kametz* passe à un son bref, c'est-à-dire au *pathah'*, le *tzéré* aussi passe au *ségol*, voyelle brève du *tzéré*. Ex. : זְקֶנְכֶם *votre vieillard*, de זָקֵן *le vieillard*, comme דְּבַרְכֶם de דָּבָר.

2. Il se distingue du *kametz* long dans les cas suivants :

a. Comme le *tzéré* est de sa nature moins long que le *kametz* long, il est aussi exposé à des variations plus nombreuses. Ainsi, à la suite d'une voyelle immuable, il passe au *schewa* mobile chaque fois qu'il s'éloigne de l'accent principal. Ex. : מַקְלִי *mon bâton*, de מַקֵּל *le bâton* (1).

Devant un *schewa* mobile, le *tzéré* ne peut passer qu'au *ségol* bref et non au *schewa*. Ex. : מַקֶּלְךָ *ton bâton*, pour empêcher la rencontre de deux *schewa*.

b. A l'état dépendant du singulier, le *tzéré* de la syllabe marquée de l'accent se change en *pathah'*, au lieu de l'être en *ségol* bref. Ex. : זְקַן בֵּיתוֹ *le vieillard de sa maison*, de זָקֵן, parce que l'accent à la dernière syllabe n'admet point le *ségol* bref. Mais le *tzéré*, à l'état dépendant, demeure immuable à la suite d'une voyelle immuable. Ex. : שׁוֹמֵר הָעִיר *le gardien de la ville*.

---

(1) Sont considérées comme invariables les voyelles dans les cas suivants :

a. Celles qui sont brèves dans les syllabes fermées.

b. Les longues suivies de consonnes muettes ; à ce cas, se rattachant le *h'olem* dans le nom. Ex. : חוֹתֵן *le beau-père*, ou bien dans le participe. Ex. : פּוֹקֵד *le pensant*, comme aussi dans les verbes ע"ו. Ex. : קוֹמֵם *remettre debout*, d'où vient קוֹמְמֵהוּ *remets-le debout* (v. § 7 du *h'olem*, § 5 du *kametz* et du *tzéré*, et § 3 du *kametz* au *niphol*).



c. Il demeure toujours immuable après un *schewa* mobile. Ex. : זְאֵבֵיהֶם *leurs loups,* de זְאֵב *le loup.*

Ainsi, de זָקֵן *le vieillard,* on forme :

au singulier :

État dépend. זְקַן *vieillard* de,

זְקֵנִי	זְקֵנְךָ	זְקֵנֵךְ	זְקֵנוֹ	זְקֵנָהּ
mon vieillard	ton vieillard (m.)	ton vieillard (f.)	son vieillard (m.)	son vieillard (f.)
זְקֵנֵנוּ	זְקַנְכֶם	זְקַנְכֶן	זְקֵנָם	זְקֵנָן
notre vieillard	votre vieillard (m.)	votre vieillard (f.)	leur vieillard (m.)	leur vieillard (f.)

au pluriel :

État indép. זְקֵנִים *vieillards.* État dép. זִקְנֵי *vieillards* de,

זְקֵנַי	זְקֵנֶיךָ	זְקֵנַיִךְ	זְקֵנָיו	זְקֵנֶיהָ
mes vieillards	tes vieillards (m.)	tes vieillards (f.)	ses vieillards (m.)	ses vieillards (f.)
זְקֵנֵינוּ	זִקְנֵיכֶם	זִקְנֵיכֶן	זִקְנֵיהֶם	זִקְנֵיהֶן
nos vieillards	vos vieillards (m.)	vos vieillards (f.)	leurs vieillards (m.)	leurs vieillards (f.)

On forme de מַקֵּל *bâton :*

au singulier :

État dépend. מַקֵּל *bâton* de,

מַקְלִי	מַקֶּלְךָ	מַקְלֵךְ	מַקְלוֹ	מַקְלָהּ
mon bâton	ton bâton (m.)	ton bâton (f.)	son bâton (m.)	son bâton (f.)
מַקְלֵנוּ	מַקֶּלְכֶם	מַקֶּלְכֶן	מַקְלָם etc.	
notre bâton	votre bâton (m.)	votre bâton (f.)	leur bâton (m.)	

au pluriel :

État indép. מַקְלוֹת *bâtons.* État dép. מַקְלוֹת *bâtons* de,

מַקְלוֹתַי	מַקְלוֹתֶיךָ	מַקְלוֹתַיִךְ etc.
mes bâtons	tes bâtons (m.)	tes bâtons (f.)

De פּוֹקֵד, qui est le participe actif masculin de פָּקַד *visiter,* on forme :

au singulier :

État dépend. פּוֹקֵד *visiteur* de,

פּוֹקְדִי	פּוֹקֶדְךָ	פּוֹקְדֵךְ	פּוֹקְדוֹ	פּוֹקְדָהּ
mon visiteur	ton visiteur (m.)	ton visiteur (f.)	son visiteur (m.)	son visiteur (f.)
פּוֹקְדֵנוּ	פּוֹקֶדְכֶם	פּוֹקֶדְכֶן	פּוֹקְדָם	פּוֹקְדָן
notre visiteur	votre visiteur (m.)	votre visiteur (f.)	leur visiteur (m.)	leur visiteur (f.)

au pluriel :

État indép. פּוֹקְדִים *visiteurs.* État dép. פּוֹקְדֵי *visiteurs* de,

פּוֹקְדַי	פּוֹקְדֶיךָ	פּוֹקְדַיִךְ	פּוֹקְדָיו etc.
mes visiteurs	tes visiteurs (m.)	tes visiteurs (f.)	ses visiteurs (m.)

On forme de זְאֵב *le loup :*

au singulier :

État dépend. זְאֵב *loup* de,

זְאֵבִי	זְאֵבְךָ	זְאֵבֵךְ	זְאֵבוֹ	זְאֵבָהּ
mon loup	ton loup (m.)	ton loup (f.)	son loup (m.)	son loup (f.)
זְאֵבֵנוּ	זְאֵבְכֶם etc.			
notre loup	votre loup (m.)			

Il en est de même des mots féminins; ainsi, on forme de תְּאֵנָה *la figue :*

au singulier :

État dépend. תְּאֵנַת *figue de,*

תְּאֵנָתִי ma figue — תְּאֵנָתְךָ ta figue (m.) etc.

au pluriel :

État indép. תְּאֵנוֹת *figues.* État dép. תְּאֵנוֹת *figues de,*

תְּאֵנוֹתֵיכֶם vos figues (m.) etc.

Exemples pour l'exercice sont : שָׁכֵן, זָמַר, דֶּשֶׁן, כָּבֵד, שׁוֹרֵק, מִסְכֵּן, גַּרְגֵּר, אֵלָם, עֵד, שָׁבֵר, כָּבֵד, שָׁמֵן, שָׁלֵם, אֲסֵפָה, גְּזֵלָה, אֲשֵׁרָה, בְּרֵכָה, פְּאֵר, בְּאֵר, חוֹתֵן, רוֹזֵן, דְּבֵלָה (1).

§ V. Cas où le *kametz* long et le *tzéré* demeurent immuables.

1° Outre les cas cités dans les §§ 2, 3 et 4, qui précèdent, le *kametz* et le *tzéré* demeurent immuables, quand

(1) Le petit nombre de verbes qui, au prétérit du *kal*, ont le *tzéré*, sont traités d'après l'analogie des verbes qui ont le *pathah'*. Ex. : זְקַנְתֶּם de זָקֵן *il est devenu vieux*, avec le *pathah'* sous le ק au lieu du *ségol*, à cause de l'analogie avec פְּקַדְתֶּם, tiré de פָּקַד; par la même raison, le *tzéré* reste immuable dans les formes des verbes ל״ה, pareilles à הוֹרֵתִיךָ (Ex., IV, 12), parce que le *tzéré* est ici emprunté du verbe ל״א, où il ne peut pas non plus être changé (v. ch. V, § 7). Pour l'abréviation du *tzéré*, à cause de l'absence de l'accent, voir § 12.



ils servent de compensation d'un *daghech* qui manque. Ex. : יְעָמְדוּ *ils seront mis debout*, de יָעֳמַד *il sera mis debout*, au niphol (v. ch. V, § 6), יְבָרְכוּכֶם *ils vous béniront*, de יְבָרְכוּ *ils béniront*, au *paël* (v. ch. V, § 5) (1). Il en est de même pour le *tzéré* sous l'initiale accessoire du futur des verbes יבש, ילך, ילד, ירש, ישב, יצא, יצק, ידע (v. ch. V, § 16).

2. Le *kametz*, ni le *tzéré*, placés sous une monosyllabe, ne peuvent être changés en *schewa*. Ex. : דָתֵיהֶם *leurs lois*, de דָת *la loi*, עֵדֵיהֶם *leurs témoins*, de עֵד *le témoin;* parce qu'ils servent de caractéristiques pour le mot qui n'a point d'autres voyelles. Cependant, cette voyelle de monosyllabe n'empêche point le changement du *kametz* en *pathah'*, ni du *tzéré* en *ségol*. Ex. : דַתְכֶם *votre loi*, עֶדְכֶם *votre témoin*.

3. La même règle d'invariabilité du *kametz* et du *tzéré*, trouve encore son application quand le mot, en outre de sa voyelle radicale, renferme une voyelle d'une terminaison féminine, parce que cette terminaison étant commune à plusieurs mots, sa voyelle ne peut servir de caractéristique à ce mot.

Ainsi, de דָת *loi*, on fait :

(1) Cette compensation a rarement lieu dans les noms; en voici quelques exemples : מָעֹז *la force* עָרִיץ *le vigoureux*, פָּרִיץ *le fort*, פָּרָשׁ *le cavalier*. Ex. du *tzéré* : sous le ח de חֵרֵשׁ *le sourd-muet*, זֵרוּעַ *la semence*, מֵרֵעַ *le compagnon*. (Voy. ma *Grammaire*, Leipzig, 1851, ch. IV, § 2, *e*.)



au singulier :

État dépend. דַּת *loi* de,

דָּתִי	דָּתְךָ	דָּתֵךְ	דָּתוֹ	דָּתָהּ
ma loi	ta loi (m.)	ta loi (f.)	sa loi (m.)	sa loi (f.)
דָּתֵנוּ	דַּתְכֶם	דַּתְכֶן	דָּתָם	דָּתָן
notre loi	votre loi (m.)	votre loi (f.)	leur loi (m.)	leur loi (f.)

au pluriel :

État indép. דָּתִים *lois.* État dép. דָּתֵי *lois* de,

דָּתַי	דָּתֶיךָ etc.	דָּתֵיכֶם etc.
mes lois	tes lois (m.)	vos lois (m.)

On forme de עֵד *témoin :*

au singulier :

État dépend. עֵד *témoin* de,

עֵדִי	עֵדְךָ	עֵדֵךְ	עֵדוֹ	עֵדָהּ
mon témoin	ton témoin (m.)	ton témoin (f.)	son témoin (m.)	son témoin (f.)
עֵדֵנוּ	עֶדְכֶם	עֶדְכֶן	עֵדָם	עֵדָן
notre témoin	votre témoin (m.)	votre témoin (f.)	leur témoin (m.)	leur témoin (f.)

au pluriel :

État indép. עֵדִים *témoins.* État dép. עֵדֵי *témoins* de,

עֵדַי	עֵדֶיךָ etc.	עֵדֵיכֶם etc.	עֵדֵיהֶם ete.
mes témoins	tes témoins (m.)	vos témoins (m.)	leurs témoins (m.)

On forme de צֵדָה *provision :*

au singulier :

État dépend. צֵדַת *provision* de,

צֵדָתָהּ	צֵדָתוֹ	צֵדָתֵךְ	צֵדָתְךָ	צֵדָתִי
sa provision (f.)	sa provision (m.)	ta provision (f.)	ta provision (m.)	ma provision
צֵדָתָן	צֵדָתָם	צֵדַתְכֶן	צֵדַתְכֶם	צֵדָתֵנוּ
leur provision (f.)	leur provision (m.)	votre provision (f.)	votre provision (m.)	notre provision

au pluriel :

État indép. צֵדוֹת *provisions.* État dép. צֵדוֹת *provisions* de,

צֵדוֹתַי mes provisions — צֵדוֹתֶיךָ etc. tes provisions (m.) — צֵדוֹתֵיכֶם etc. vos provisions (m.) — צֵדוֹתֵיהֶם etc. leurs provisions (m.)

On forme de גָּלוּת *exil :*

au singulier :

État dépend. גָּלוּת *exil* de,

גָּלוּתִי mon exil — גָּלוּתְךָ ton exil (m.) — גָּלוּתֵךְ ton exil (f.) — גָּלוּתוֹ etc. son exil (m.)

au pluriel :

État indép. גָּלֻיוֹת *exils.* État dép. גָּלֻיוֹת *exils* de,

גָּלֻיוֹתַי mes exils — גָּלֻיוֹתֶיךָ etc. tes exils (m.) — גָּלֻיוֹתֵיכֶם etc. vos exils (m.)

Exemples pour l'exercice sont : זֵר, גֵּר, זָר, רֵשׁ, רָם,
גֵּרוּת, בֵּרוּת, תֵּבָה, גֵּרָה, גֵּאָה, נָפָה, אָלָה, בָּמָה, לֵץ,
גֵּאוּת.

§ VI. Le *ségol* long.

Le *ségol* long ne se trouve que devant la consonne muette ה de la dernière syllabe d'un thème, ou dans les verbes ל״ה. Dans les noms à l'état dépendant, au singulier, il est abrégé en *tzéré*. (Le *tzéré*, figuré par deux points, est moins long que le *ségol* qui l'est par trois points, ch. I, § 5.) Mais, devant les terminaisons, dans les noms et les verbes, le ה est retranché avec le *ségol* précédent. Ex. : מַטֶּה *la souche*, à l'état dépendant מַטֵּה ; au pluriel מַטִּים. A la 3e personne du singulier masculin, la terminaison pronominale הוּ est plus usitée que le ו muet précédé du *h'olem*. Ex. : מַטֵּהוּ *sa souche*, pour מַטּוֹ. (Conf., dans le verbe פְּקָדָהוּ *il l'a visité.*)

Ainsi, on fait de מַטֶּה (après le retranchement du ה avec le *ségol* מַט), מַטִּי, מַטְּךָ, מַטֵּךְ, מַטֵּהוּ, מַטָּהּ, מַטֵּנוּ, מַטְּכֶם etc., מַטָּם ; et au pluriel מַטִּים, מַטֵּי, מַטַּי, מַטֶּיךָ etc. (1).

Exemples pour l'exercice sont : מַרְאֶה, מִשְׁנֶה, מִקְרֶה, מִקְנֶה, מַשְׁקֶה, מַדְוֶה.

---

(1) A ces exemples se rattachent les participes des verbes ל״ה. Exemple : גּוֹלֶה ; la particule הִנֵּה se décline de la même manière. Ex. : הִנֵּהוּ *le voilà*, הִנְּכֶם *vous voilà*, on trouve plus souvent הִנֵּנּוּ *le voilà*, comme dans les verbes יִגְלֶנּוּ de יִגְלֶה.

§ VII. Le *h'olem*.

1. Le *h'olem* reste immuable lorsqu'il est suivi d'un ו muet; quand le ו manque, il est sujet au changement. Ainsi, il est toujours immuable dans le nom où toujours l'on doit supposer l'existence d'un ו muet dans la prononciation ancienne, quand même il manquerait dans le texte écrit. Ex. : כּֽכְבֵיהֶם *leurs astres*, de כֹּכָב *l'astre* (1).

2. Mais il est variable dans chaque verbe (outre ceux cités dans la note), où il faut supposer qu'il n'était jamais suivi d'un ו muet dans la prononciation, lors même que ce *vav* était écrit. Dans ce cas, il est donc changé en *schewa* chaque fois que l'accent s'éloigne. Ex. : יִפְקְדוּ *ils visiteront*, de יִפְקֹד *il visitera*, יָכְלוּ *ils ont pu* (au lieu de יָכֹלוּ), de יָכֹל *il a pu*, à l'infinitif פָּקְדֵן *le visiter* (au lieu

---

(1) Ici se rattache aussi les participes. Ex. : סֹפְרֵיהֶם *leurs scribes*, de סֹפֵר *l'écrivain*.

a. On y rattache encore les verbes ע״ו au *kal*. Ex. : יְבֹאוּנוּ *ils viendront sur nous*, de יָבֹא (infin. בּוֹא); au *paël* קוֹמְמֵהוּ *fais-le tenir debout*, de קוֹמֵם (Rac. קוּם), et dans les verbes doublés au *paël* à cause de leur analogie avec les verbes ע״ו. Ex. : יְסֹבְבֶנְהוּ *il l'environnera*.

b. Le *h'olem* reste encore invariable, quand on le met pour un *daghech* fort. Ex. : סַבּוֹתִים *je les ai environnés*, de סַבֹּתִי, afin que le *daghech* ne manque point (v. ch. V, § 11). Cela s'applique aux verbes doublés, et encore aux verbes ע״ו, à cause de l'analogie. Ex. : הֲקִימוֹתִיךָ *je t'ai placé*, où le *h'olem* demeure invariable.

c. En outre, quand il sert de compensation d'un *daghech* fort qui manque, ce qui arrive dans les verbes à la conjugaison *puel*. Ex. : מְטֹהָרָה (Ezéch., xx, 24), *purifiée*.



de פָּקְדוֹן), de פָּקַד *visiter.* Il va sans dire que le *h'olem*, devant un *schewa* mobile, ne peut être changé qu'en *kometz* bref. Ex. : פָּקָדְךָ *te visiter*, afin d'éviter la rencontre de deux *schewas* mobiles (1).

Pour les exemples d'exercices, voir au chapitre du verbe.

3. Le *h'olem* éprouve encore un changement à la forme ségolée (v. § 10), et dans le mot קָדְקֳדוֹ (Ps., VII, 17), de קָדְקֹד, dans קְטַנִּי (Rois, I, 12, 10) de קָטֹן, dans סֻבֳּלוֹ (Is., IX, 3, et X, 27, et XIV, 25). Pour le changement du *h'olem*, à cause de l'absence de l'accent, v. § 12.

§ VIII. Le *pathah'*.

Plusieurs mots, qui ont un *pathah'* à la dernière syllabe, le changent souvent à la pause de la période en *kametz* long. Ex. : אֶצְבַּע *le doigt*, à la pause אֶצְבָּע, פָּקַד, à la pause פָּקָד.

1. Quand le mot est un thème, comme אֶצְבַּע, la forme qui porte le *kametz* long est considérée comme étant la forme originaire, et celle qui a le *pathah'* comme la forme

(1) Ainsi, c'est le *h'olem* qui est changé en *schewa* dans le mot פָּקְדוֹ, à la suite d'un *kametz* long, et non ce *kametz*, quoiqu'il soit plus éloigné de l'accent; parce que le *h'olem* est plus bref, et que plus une voyelle est brève, plus aussi elle est exposée à passer au *schewa*. Ce cas n'a point lieu dans le *tzéré*. Ex. : זְקֵנוֹ et non זָקְנוֹ de זָקֵן, comme פָּקְדוֹ de פָּקֹד, quoi qu'il soit plus bref que le *kametz* long, parce que le *tzéré* est encore plus long que le *h'olem;* c'est pourquoi, ici, l'éloignement de l'accent n'exerce plus aucune influence sur le *tzéré*.

abrégée, parce que la règle veut que les thèmes aient toujours à la dernière syllabe une voyelle longue (ch. I, § 16). Ainsi, la forme de flexion אֶצְבָּעִי *mon doigt*, avec un *kametz* sous le בָ, dérive de אֶצְבָּע, avec un *kametz*, et non de אֶצְבַּע, marqué d'un *pathah'*. En d'autres termes, le *pathah'* dans la dernière syllabe du thème, est traité comme un *kametz* long; puisque le thème, dans ces mots, a fréquemment le *pathah'*, tandis qu'il n'a le *kametz* que dans la pause.

Ainsi, on fait de פַּר *taureau* (à la pause פָּר) : פָּרִי, פָּרְךָ, etc., פָּרִים, פָּרֵי (1), פָּרַי, פָּרֶיךָ, etc.

Exemples pour l'exercice sont : בַּר, הַר, כּוֹבַע, כַּר, מַר, קַרְקַע, צַר, רַע, שַׁד, שַׂר.

Et les particules : בִּגְלַל, זוּלַת, עַד, עַל, לְעֻמַּת, לִקְרַאת.

Ainsi, on dit : בִּגְלָלִי, עָלַי, etc. (2).

2. Quand le mot est une forme de flexion, c'est le *pathah'* qui est considérée comme voyelle originaire, parce

---

(1) Le *kametz* est conservé à l'état dépendant, au pluriel, par la raison indiquée ci-dessus, dans דָּתֵי *lois de*, de דָּת *la loi* (v. § 5).

(2) Cependant, de même que dans le verbe, le *pathah'* dans certains noms, à la dernière syllabe, se change en *schewa* à chaque fois que l'accent s'éloigne. Ex. : אֲחֵרִים *les autres*, de אַחֵר *l'autre;* mais ces cas sont rares. A la dernière syllabe, il est sujet à changement, lorsqu'il n'est pas noté de l'accent; et que par conséquent, même à la pause, il ne peut pas passer au *kametz*. Cela ne se présente que dans les formes ségolées (v. plus bas, §§ 9 et 10).



que les formes de flexion ont souvent le *pathah'* (ch. I, § 14), et le *kametz* est considéré comme son allongement ; c'est pourquoi les flexions ultérieures sont dérivées de la forme avec *pathah'*. Ceci a lieu dans le verbe, au prétérit, au futur et à l'impératif, où le *pathah'* se change en *schewa* à chaque fois que l'accent s'éloigne. Ex. : פָּקְדָה *elle visita*, de פָּקַד *il visita ;* תִּשְׁמְעוּ *vous entendrez*, de תִּשְׁמַע *tu entendras ;* impératif פִּתְחוּ *ouvrez*, de פְּתַח *ouvre*, תֵּדְעוּ *vous saurez*, de תֵּדַע *tu sauras* (1 et 2).

§ IX. Formes ségolées du féminin.

1. Toutes les formes qui, à la dernière syllabe, ont un *ségol* bref, sont nommées formes ségolées. Ex. : מִלְחֶמֶת *le combat*, חֹדֶשׁ *le mois*.

2. Les féminins, à l'état dépendant, ont une double terminaison :

a. Un ת précédé du *pathah'*. Ex. : תִּקְוַת הָעָם *l'espoir du peuple*.

b. Un ת précédé d'un *ségol* bref comme voyelle de liai-

(1) Dans ces exemples, il y a un *kametz* long qui se trouve plus éloigné de l'accent que le *pathah'*, et cependant on change plutôt le *pathah'* que le *kametz*, parce que, comme nous venons de le dire, plus une voyelle est brève, plus elle est exposée au changement.

(2) Cependant, les formes telles que פָּקַד, תִּשְׁמַע, פְּתַח, sont souvent considérées comme thème, c'est-à-dire par rapport à la flexion avec les terminaisons pronominales (v. ch. I, § 16). Dans ce cas, le *pathah'* est aussi traité comme un *kametz*. Ex. : פְּקָדוֹ *il l'a visité*, תִּשְׁמָעֵנוּ *tu m'entendras*, פְּתָחֶהָ *ouvre-la* (v. ch. V, § 18).

son. La seconde terminaison était plus convenable, parce que le *ségol* est plus bref que le *pathah'*, et qu'à l'état dépendant on emploie volontiers les formes les plus brèves (v. ch. II, § 2). Par suite de ce principe, les participes féminins, comme נִפְקָדָה *la visitée*, se change à l'état dépendant en נִפְקֶדֶת. Il en est de même pour les noms féminins, comme מִלְחָמָה *le combat*, qui se change en מִלְחֶמֶת. Ex. : מִלְחֶמֶת הָעָם, *le combat du peuple*. La même chose a lieu pour les participes du *kal*, comme פֹּקְדָה *la visitante* ou *visiteuse*, qui devient פֹּקֶדֶת. Dans tous ces mots, le *ségol* final amène, par suite des lois de l'euphonie, le changement en *ségol* du *kametz* long ou du *schewa* qui précèdent (v. ch. I, § 20).

3. Mais comme l'accent de la dernière syllabe ne peut souffrir un *ségol* bref, cette forme ne peut être employée que quand l'avant-dernière syllabe est, comme ici, une syllabe ouverte, et que l'on peut par conséquent faire remonter l'accent vers elle (v. ch. III, § 2). Ainsi, une forme, comme מוּסַבָּה, participe féminin passif de הֵסֵב *faire environner*, ne peut recevoir le *ségol* bref à la dernière syllabe, parce que l'avant-dernière syllabe est fermée ; il en résulte que cette forme doit, à l'état dépendant, recevoir un *pathah'* et être prononcée מוּסַבַּת.

4. L'analogie des formes ségolées que nous avons citées exige encore que le féminin reçoive, avant la terminaison féminine, comme ici, un son *a* ou *e* qui puisse, en même temps que les voyelles de terminaison, passer au *ségol*. Cela ne peut se faire que quand il reste une voyelle qui

n'est point susceptible de changement, comme ici le *h'irik* dans נִפְקֶדֶת, נִפְקָדָה, ou le *h'olem* dans פוֹקֶדֶת, פוֹקְדָה (C. sup., § 5, דַּת). C'est pourquoi les formes telles que אָלָה *la malédiction*, גֵּאָה *la* (*femme*) *fière*, ne peuvent recevoir la forme ségolée ; ainsi, à l'état dépendant, elles ont אָלַת, גֵּאַת.

5. Quand au mot il a été annexé une terminaison pronominale, cas où le ת reçoit une voyelle propre, le *ségol* disparaît devant ce ת (puisqu'alors cessant d'avoir la fonction de voyelle de liaison, il devient inutile) ; il est donc remplacé sous la consonne correspondante par un *schewa* quiescent, Ex. : מִלְחַמְתִּי, de מִלְחֶמֶת, tandis qu'il était nécessaire dans מִלְחֶמֶת, parce qu'il était impossible de prononcer מִלְחֶמת, puisqu'une syllabe ne peut jamais se terminer par deux consonnes prononcées sans voyelle intermédiaire (v. ch. I, § 13). Le son *a*, qui précède et qui n'est changé en *ségol* qu'à cause du *ségol* qui suit, reparaît aussitôt que celui-ci a disparu ; seulement, il est abrégé en *pathah'* à cause de la consonne finale qui a un *schewa* quiescent. Ainsi, le son *a*, qui existe sous forme de *kametz* dans le ח, de מִלְחָמָה, revient sous la forme du *pathah'* dans מִלְחַמְ־תִּי.

6. Il va de soi-même que ces règles n'ont leur application qu'au singulier, parce qu'elles se rapportent seulement à la terminaison du féminin singulier ; mais qu'elles n'ont point leur application au pluriel où la terminaison du singulier est remplacée par celle du pluriel.

7. Aux formes ségolées se rattachent encore les mots

dans lesquels une lettre gutturale précède la terminaison féminine, comme תּוֹכָחָה *la punition*, qui ne s'en distinguent que parce qu'à cause de la gutturale le *ségol* de la terminaison est changé en *pathah'*, et que, par suite des exigences de l'euphonie, le son *e* qui précède est également changé en *pathah'* (v. ch. I, § 20). Ex. : תּוֹכַחַת à l'état dépendant, pour תּוֹכֶחֶת ; l'accent se trouve ici sous l'avant-dernière syllabe (v. ch. 8, § 2). Quand il y a au mot annexion de la terminaison pronominale, il y a dans ce cas aussi un *schewa* quiescent au lieu du *pathah'* de la terminaison, de même qu'il existe dans מִלְחַמְתִּי, à la place du *ségol ;* ainsi, on a תּוֹכַחְ־תִּי (1).

8. Les formes, comme פּוֹקֶדֶת, se règlent d'après l'analogie des formes ségolées, telles que מִלְחֶמֶת, formé de מִלְחָמָה, et תּוֹכַחַת de תּוֹכֵחָה, en ce que, quand elles ont la terminaison pronominale, elles admettent le *pathah'* à l'avant-dernière syllabe. Ex. : יוֹלֵדָה *l'accouchée*, à l'état dépendant יוֹלֶדֶת, et avec la terminaison pronominale יוֹלַדְ־תּוֹ (Prov., XVII, 25), *celle qui l'a mis au monde* (2,3).

---

(1) Ici, le son originaire *e* devait reparaître et le mot être prononcé תּוֹכֶחְ־תִּי ; seulement la gutturale exige un *pathah'* furtif, qui, quand il occupe le milieu d'un mot, chasse toutes les voyelles ; ainsi, on a formé תּוֹכֶחַ־תִּי, et ensuite תּוֹכַחְ־תִּי (v. ch. I, § 9).

(2) On trouve aussi, quoique rarement, à l'état indépendant, les formes ségolées. Ex. : הַמֹּלֶכֶת (Chr., I, 7, 18), pour הַמּוֹלְכָה.

(3) Les motifs pour lesquels les formes ségolées, comme יוֹלֶדֶת, de יוֹלְדָה, se règlent d'après l'analogie des autres formes ségolées, et admettent le *pathah'* à l'avant-dernière syllabe, viennent de ce que : 1° les ra-

Ainsi, de מַמְלָכָה *royaume*, on forme :

au singulier :

État dépend. מַמְלֶכֶת *royaume* de,

מַמְלַכְתִּי	מַמְלַכְתְּךָ	מַמְלַכְתֵּךְ	מַמְלַכְתּוֹ	מַמְלַכְתָּהּ
mon royaume	ton royaume (m.)	ton royaume (f.)	son royaume (m.)	son royaume (f.)
מַמְלַכְתֵּנוּ	מַמְלַכְתְּכֶם	מַמְלַכְתְּכֶן	מַמְלַכְתָּם	מַמְלַכְתָּן
notre royaume	votre royaume (m.)	votre royaume (f.)	leur royaume (m.)	leur royaume (f.)

au pluriel :

État indépend. מַמְלָכוֹת *royaumes*. État dépend. מַמְלְכוֹת *royaumes* de,

מַמְלְכוֹתַי	מַמְלְכוֹתֶיךָ	מַמְלְכוֹתַיִךְ	מַמְלְכוֹתָיו	מַמְלְכוֹתֶיהָ
mes royaumes	tes royaumes (m.)	tes royaumes (f.)	ses royaumes (m.)	ses royaumes (f.)
מַמְלְכוֹתֵינוּ	מַמְלְכוֹתֵיכֶם	מַמְלְכוֹתֵיכֶן	מַמְלְכוֹתֵיהֶם	מַמְלְכוֹתֵיהֶן
nos royaumes	vos royaumes (m.)	vos royaumes (f.)	leurs royaumes (m.)	leurs royaumes (f.)

On forme de תּוֹכֵחָה *punition* :

au singulier :

État dépend. תּוֹכַחַת *punition* de,

תּוֹכַחְתִּי	תּוֹכַחְתְּךָ	תּוֹכַחְתֵּךְ	תּוֹכַחְתּוֹ	תּוֹכַחְתָּהּ
ma punition	ta punition (m.)	ta punition (f.)	sa punition (m.)	sa punition (f.)
תּוֹכַחְתֵּנוּ	תּוֹכַחְתְּכֶם	תּוֹכַחְתְּכֶן	תּוֹכַחְתָּם	תּוֹכַחְתָּן
notre punition	votre punition (m.)	votre punition (f.)	leur punition (m.)	leur punition (f.)

---

cines qui ont pour troisième lettre une gutturale, comme תּוֹכַחַת, de תּוֹכֵחָה, sont plus anciennes (v. ch. I, § 15, text. allem.); 2° parce que les formes avec *a*, comme מלחמת, de מלחמה, sont beaucoup plus nombreuses que les formes sans *a* à l'avant-dernière syllabe, comme יוֹלֶדֶת, de יוֹלֵדָה, ou מַסֶּכֶת, de מַסֵּכָה.

au pluriel :

État indép. תּוֹכָחוֹת *punitions.* État dép. תּוֹכְחוֹת *punitions de.*

תּוֹכְחוֹתַי	תּוֹכְחוֹתֶיךָ	תּוֹכְחוֹתַיִךְ	תּוֹכְחוֹתָיו etc.
mes punitions	tes punitions (m.)	tes punitions (f.)	ses punitions (m.)

On forme de יוֹלֵדָה, participe actif féminin de la racine יָלַד *enfanter* :

au singulier :

État dépend. יוֹלֶדֶת *mère de.*

יוֹלַדְתִּי	יוֹלַדְתְּךָ	יוֹלַדְתֵּךְ	יוֹלַדְתּוֹ	יוֹלַדְתָּהּ
ma mère	ta mère (m.)	ta mère (f.)	sa mère (m.)	sa mère (f.)
יוֹלַדְתֵּנוּ	יוֹלַדְתְּכֶם	יוֹלַדְתְּכֶן	יוֹלַדְתָּם	יוֹלַדְתָּן
notre mère	votre mère (m.)	votre mère (f.)	leur mère (m.)	leur mère (f.)

au pluriel :

État indép. יוֹלְדוֹת *mères.* État dép. יוֹלְדוֹת *mères de.*

יוֹלְדוֹתַי	יוֹלְדוֹתֶיךָ	יוֹלְדוֹתַיִךְ etc.
mes mères	tes mères (m.)	tes mères (f.)

Exemples pour l'exercice sont : יַבָּשָׁה, אַיָּלָה, מִלְחָמָה, מוֹרָשָׁה, מַחֲשָׁבָה, נֶחֱרָצָה, נֶאֱמָנָה, מֶרְכָּבָה, תִּפְאָרָה, מִשְׁעָנָה, מַצֵּבָה, מַחֲרֵשָׁה, מַסֵּכָה, מִשְׁפָּחָה, מַרְקָחָה, תּוֹלֵעָה.

§ 40. Autres formes ségolées.

1. Comme en hébreu, tous les mots empruntent souvent leurs formes les unes des autres (*Gram.*, Leipzig, 1851,

ch. I, § 13), et qu'ils se règlent particulièrement sur le verbe, pour la plupart, de même aussi plusieurs mots empruntent les formes ségolées des participes féminins.

2. Le caractère de ces formes ségolées consiste particulièrement dans les deux propriétés suivantes :

a. L'accent, dans le thème, se trouve placé sur l'avant-dernière syllabe ; ainsi, toutes les formes ségolées doivent avoir au moins deux syllabes.

b. La dernière voyelle disparaît complétement quand les mots s'accroissent de la terminaison pronominale ; elle est remplacée par un *schewa* quiescent. C'est pourquoi l'avant-dernière syllabe d'une forme ségolée, ne peut avoir qu'une consonne seule et unique pour pouvoir attirer à elle, comme consonne finale, celle marquée du *schewa* quiescent. Ex. : de חֹדֶשׁ *mois*, sans ו accompagnant le *h'olem* de l'avant-dernière syllabe, on peut dans la flexion former חָדְ־שִׁי *mon mois ;* mais on ne pourrait former חוֹדְ־שִׁי avec ו (v. ch. I, § 13) (1).

(1) Ainsi, l'avant-dernière syllabe ne peut recevoir d'autre voyelle longue que le *kametz,* le *tzéré* ou le *h'olem* sans ו, et à cause de l'accent, pas d'autres voyelles brèves que le *pathah'* ou le *ségol* (v. ch. III, § 2). Le son *a*, d'après l'analogie avec מִלְחָמָה, passe au *ségol ;* c'est pourquoi il n'est resté que 5 mots comme עֶוֶל. Le *tzéré* se rencontre fréquemment, dans 53 mots comme סֵפֶר *le livre*. D'après l'analogie de יוֹלֵדָה (formé du masculin יוֹלֵד), on trouve fréquemment ce son *o* changé en *ségol ;* c'est pourquoi on a plusieurs formes doublées comme גֶּדֶר גָּדֵר. Mais le *h'olem* se rencontre encore plus fréquemment dans l'avant-dernière syllabe, dans 122 mots, comme חֹדֶשׁ *le mois*, parce que les sons *o* et *e* n'appartiennent point à la même classe ; ils ne peuvent donc pas passer l'un à l'autre. Les formes les plus nombreuses, comme מֶלֶךְ, sont au nombre de 352, parce que le son *a*, comme le *tzéré*, passe souvent au *ségol.*

3. Comme d'après ce qui précède, ces classes empruntent la forme ségolée des participes, elles la conservent au singulier, à l'état dépendant, sans abréviation de voyelle, comme ces participes.

4. De même aussi, d'après l'analogie avec les participes, ces classes doivent avoir au pluriel un *kametz* long à l'avant dernière syllable. Ex. : מְלָכִים *les rois*, de מֶלֶךְ *le roi*, סְפָרִים *les livres*, de סֵפֶר *le livre* גְּרָנוֹת de גֹּרֶן *l'aire*. אִגְּרוֹת les lettres, de אִגֶּרֶת, כְּתָנוֹת de כְּתֹנֶת la chemise, (d'après l'analogie avec נִפְקָדוֹת du sing. נִפְקֶדֶת ou מִלְחָמוֹת du sing. מִלְחָמָה). Ce *kametz*, de même que les voyelles de l'avant-dernière syllabe au singulier, c'est-à-dire le *ségol*, le *tzéré* ou le *h'olem*, se changent en *schewa* mobile dans les flexions ultérieures, à cause de l'éloignement de l'accent, d'après les règles générales. Par exemple, le *ségol* sous le מ dans מְלָכִים, le *tzéré* sous le ס dans סְפָרִים, le *h'olem* sous le ב dans בְּקָרִים pluriel de בֹּקֶר ; ainsi le *kametz* sous le ל de מַ־לְכֵיהֶם *leurs rois* (formé de מְלָכִים).

5. La voyelle dans l'avant dernière syllabe doit dans certaines flexions passer à une voyelle brève, c'est-à-dire, au singulier, dans toutes les formes de flexion avec les terminaisons pronominales, dont le *schewa* quiescent doit être précédé d'une voyelle brève (ch. I, § 13), par exemple, חָדְ־שִׁי de חֹדֶשׁ, et au pluriel devant un *schewa* mobile. Ex. : חָ־דְשֵׁי. Or, à cause de l'analogie, il faut que le *schewa* quiescent au singulier et le *schewa* mobile au pluriel, soient précédés de la même voyelle. Ainsi, le *ségol* bref de l'avant-

dernière syllabe des formes de flexion au singulier, se change en *pathah'* devant le *schewa* quiescent. Ex. : מַלְ־כִּי *mon roi*, de מֶלֶךְ, et aussi au pluriel, devant le *schewa* mobile, il passe au *pathah'*. Ex. : מַ־לְכֵיהֶם *leurs rois*. Dans les mêmes cas, le *tzéré* se change toujours en *h'irik* bref. Ex. : au singulier סִפְ־רִי *mon livre*, et au pluriel סִ־פְרֵיהֶם *leurs livres* de סֵפֶר *le livre.* Enfin, le *h'olem*, dans les mêmes cas, se change en *kametz* bref, comme on peut le voir dans les exemples qui viennent d'être cités.

Ainsi, de מֶלֶךְ *roi* on fait :

au singulier :

Etat dépend. מֶלֶךְ *roi* de,

מַלְ־כִּי	מַלְ־כְּךָ	מַלְ־כֵּךְ	מַלְ־כּוֹ	מַלְ־כָּהּ
mon roi	ton roi (m.)	ton roi (f.)	son roi (m.)	son roi (f.)
מַלְ־כֵּנוּ	מַלְ־כְּכֶם	מַלְ־כְּכֶן	מַלְ־כָּם	מַלְ־כָּן
notre roi	votre roi (m.)	votre roi (f.)	leur roi (m.)	leur roi (f.)

au pluriel :

Etat indép. מְלָכִים *rois.* Etat dép. מַ־לְכֵי *rois* de,

מְלָכַי	מְלָכֶיךָ	מְלָכַיִךְ	מְלָכָיו	מְלָכֶיהָ
mes rois	tes rois (m.)	tes rois (f.)	ses rois (m.)	ses rois (f.)
מְלָכֵינוּ	מַלְכֵיכֶם	מַ־לְכֵיכֶן	מַ־לְכֵיהֶם	מַלְכֵיהֶן
nos rois	vos rois (m.)	vos rois (f.)	leurs rois (m.)	leurs rois (f.)

On forme de סֵפֶר *livre :*

au singulier :

Etat dépend. סֵפֶר *livre* de,

סִפְ־רִי	סִפְ־רְךָ	סִפְ־רֵךְ	סִפְ־רוֹ	סִפְ־רָהּ
mon livre	ton livre (m.)	ton livre (f.)	son livre (m.)	son livre (f.)

סִפְ־רֵנוּ	סִפְ־רְכֶם	סִפְ־רְכֶן	סִפְ־רָם	סִפְ־רָן
notre livre	votre livre (m.)	votre livre (f.)	leur livre (m.)	leur livre (f.)

au pluriel :

Etat indép. סְפָרִים *livres.* Etat dép. סִ־פְרֵי *livres* de,

סְפָרַי	סְפָרֶיךָ	סְפָרַיִךְ	סְפָרָיו	סְפָרֶיהָ
mes livres	tes livres (m.)	tes livres (f.)	ses livres (m.)	ses livres (f.)

סְפָרֵינוּ	סִ־פְרֵיכֶם	סִ־פְרֵיכֶן	סִ־פְרֵיהֶם	סִ־פְרֵיהֶן
nos livres	vos livres (m.)	vos livres (f.)	leurs livres (m.)	leurs livres (f.

On forme de יֹשֶׁר *justice :*

au singulier :

Etat dépend. יֹשֶׁר *justice* de,

יָשְׁ־רִי	יָשְׁ־רְךָ	יָשְׁ־רֵךְ	יָשְׁ־רוֹ	יָשְׁ־רָהּ
ma justice	ta justice (m.)	ta justice (f.)	sa justice (m.)	sa justice (f.)

יָשְׁ־רֵנוּ	יָשְׁ־רְכֶם	יָשְׁ־רְכֶן	יָשְׁ־רָם	יָשְׁ־רָן
notre justice	votre justice (m.)	votre justice (f.)	leur justice (m.)	leur justice (f.)

au pluriel :

Etat ind. יְשָׁרִים *justices.* Etat dép. יִשְׁרֵי *justices* de,

יְשָׁרַי	יְשָׁרֶיךָ	יְשָׁרַיִךְ	יְשָׁרָיו	יְשָׁרֶיהָ
mes justices	tes justices (m.)	tes justices (f.)	ses justices (m.)	ses justices (f.)
יְשָׁרֵינוּ	יִשְׁרֵיכֶם	יִשְׁרֵיכֶן	יִשְׁרֵיהֶם	יִשְׁרֵיהֶן
nos justices	vos justices (m.)	vos justices (f.)	leurs justices (m.)	leurs justices (f.)

Exemples pour l'exercice sont : גֶּבֶר, גֶּפֶן, דֶּרֶךְ, טֶרֶף, שֵׁבֶט, סֵתֶר, נֵצֶר, יֵצֶר, זֵכֶר, קֶרֶן, צֶלֶם, כֶּסֶף, יֶלֶד, בֹּקֶר, חֹרֶן, תֹּקֶף, עֹשֶׁר, חֹשֶׁךְ, גֹּדֶל, חֹדֶשׁ, נֵזֶר.

6. Quand la consonne finale d'une forme ségolée est gutturale, le *pathah'* furtif qui doit précéder cette gutturale, chasse le *ségol* de la dernière syllabe. Ex. : צֶמַח *le gazon,* pour צֶמֶחַ, מֵזַח *la ceinture,* pour מֵזֶחַ, שֹׂבַע, *la satiété,* pour שֹׂבֶעַ (ch. I, § 9). De même, quand la consonne de la dernière syllabe marquée d'une voyelle, est une gutturale, le *ségol* se change en *pathah'*. Ex. : תֹּאַר, *la forme,* pour תֹּאֶר ; ici encore, le *ségol* de l'avant-dernière syllabe passe au *pathah'*, à cause de l'euphonie (ch. I, § 20). Ex. : שַׁעַר *la porte,* pour שְׁעֶר (1).

(1) Il faut ici remarquer, que dans tous les mots qui peuvent recevoir les formes ségolées au thème, c'est-à-dire, quand l'avant-dernière syllabe ne renferme qu'une consonne, et qu'en outre dans la dernière syllabe se trouve une lettre gutturale et un *pathah'*, ce *pathah'* de la dernière syllabe n'est point une voyelle primitive, mais il remplace toujours un *ségol,* et, par conséquent, tous ces mots rentrent dans la classe des formes ségolées. Il y a exception pour אַחַד *un,* formée de אֶחָד ; אַחַר *après,* de אַחֵר *un autre,* et צֶלַע (Gen. 2, 22). On trouve aussi une autre exception dans אֹהֶל, בֹּהֶן, לֶחֶם, רֶחֶם, qui ont conservé le son *e.*

Ainsi, ces formes sont aussi nommées ségolées, parce que le *pathah'* tient la place d'un *ségol*, צֶמַח et שַׁעַר se règlent d'après מֶלֶךְ, מֵזַח d'après כֶּפֶר, תֹּאַר, שֹׁבַע d'après יֹשֶׁר.

Exemples pour l'exercice sont : נַחַת, מֶלַח, כֶּלַח, יֶרַח, כַּחַשׁ, יַחַשׂ, מִטְפַּחַת, יַעַר, טַעַם, טַבַּעַת, זַעַף, זַעַם, טֹרַח, גֹּעַל, גֹּבַהּ, בֹּהַק, יֵשַׁע, נַהַם, סַהַר, נַעַל, לַחַשׁ, רֹבַע, רֹמַח, מֹעַל, סֹהַר, גֹּעַר, מֹהַר, טֹהַר.

§ 11. Irrégularités concernant les voyelles.

1. Il faut encore rapporter aux formes ségolées, les mots שְׁבִי, בֶּתִי, פְּרִי, עֲדִי, מְרִי, חֲלִי, לְחִי, גְּדִי, בְּכִי, réglés d'après מֶלֶךְ, ainsi dans la pause on a בֶּכִי etc.; עֳנִי, חֳלִי, יְפִי, דְּלִי; סֵפֶר réglés d'après, חֵטְא, נֵרְדְּ, חֲצִי et aussi יֹפִי, חֹלִי, עֹנִי, d'après יֹשֶׁר ; en outre מָוֶת, אָוֶן, תָּוֶךְ, עָוֶל, צַלְמָוֶת (v. ma Gram. Leipzig 1851, ch. IV, § 3, *b*).

2. Quelques thèmes dyssyllabiques ont un *pathah'* à la première syllabe et un *h'irik* bref à la seconde. Ils ont tous pour deuxième lettre radicale un *iod*, et dans toutes leurs formes de flexion ils reçoivent un *tzéré* sous la première lettre radicale, en place du *pathah'* et du *h'irik*, à la suite duquel l'*iod* devient muet. Ex. : de זַיִת *olive*, on forme à l'état dépend. זֵית *olive* de,

זֵיתִי	זֵיתְךָ etc.	זֵיתְכֶם etc.	זֵיתִים etc.
mon olive	ton olive (m.)	votre olive (m.)	olives

(V. ma gram. ch. IV, § 4, Leipzig 1851.)

3. Quant aux noms אָב, אָח, אָמָה, בֵּן, בַּת, דָּג, דָּגָה,

עֵץ, עֵדָה, עֵצָה, מָנֶה, מֵאָה, כְּלִי, יָפֶה, יוֹם, יָד, חֵמָה, דָּם, שָׂפָה, שֵׁם, שָׁנָה, שַׁר, קָצֶה, פֶּה, פֵּאָה, l'irrégularité dans leurs voyelles dans les formes de flexion est indiqué dans ma gram. Leipzig 1851, ch. IV, § 7).

4. Quelques mots à la flexion, doublent leur dernière consonne radicale, formant ainsi le passage, des radicaux bilitaires aux trilitaires, de ceux-ci aux radicaux quadrilitaires. Ex. : יַמִּים *les mers*, de יָם *la mer*, קְטַנִּים *les petits*, de קָטָן *petit*.

5. Quelques mots, par exception, prennent la forme ségolée, quoique d'après la règle, ils ne devraient point la prendre, par exemple גְּבֶרֶת *la maîtresse*, à l'état dépendant, de גְּבִירָה, tandis que d'autres qui, suivant la règle, devraient la prendre ne la prennent point du tout. Ex. : בַּקָּשַׁת *la demande*, à l'état dépendant, formé de בַּקָּשָׁה.

6. Quelques mots ont au thème la forme de מֶלֶךְ et prennent aux formes de flexion un *h'irik* au lieu d'un *pathah'*, d'après סֵפֶר, ou un *kametz* bref, d'après יֹשֶׁר. Ex. : בִּגְדִי *mon habit*, pour בַּגְדִי de בֶּגֶד *habit*, מָתְקִי de מֶתֶק *la douceur*. De même, il y a des mots dont le thème est formé d'après סֵפֶר et dont la flexion se règle cependant d'après יֹשֶׁר. Ex. : שָׁמְעוֹ pour שִׁמְעוֹ, de שֵׁמַע etc. Il y a encore quelques mots qui appartiennent à l'une de ces trois classes, et qui empruntent dans la flexion des formes de l'une ou de l'autre.

7. Il y a en outre quelques irrégularités isolées, telles que חָדָשֵׁי qu'on trouve cependant à la forme régulière חַדְשִׁים

(Is. 3, 3, Neh. II, 53, ch. I, 4, 14) de סָרִיסִים ,חָרָשׁ et סְרִיסֵי (Gen. XL, 7), שָׁבוּעִים (Dan. IX, 24), שָׁלִישִׁים (Ex. 14, 7).

Voir l'énumération de toutes ces exceptions avec l'indication des passages dans ma gram. Leipzig 1851 (ch. IV, §7).

§ 12. Changement de voyelles longues en voyelles brèves.

Les voyelles longues se changent en brèves :

1. A cause de l'absence de l'accent dans une syllabe fermée, parce que la consonne finale abrége la voyelle précédente. Ex. : קְטַנִּים *les petits* pour קְטָנִים. Les mots כֹּל *tout*, אֵת signe de l'accus. perdent souvent leur accent, par suite de leur annexion au mot suivant, et doivent se prononcer כָּל avec le *kametz* bref, אֶת avec le *ségol* bref. Les mots qui dans la flexion admettent le redoublement (§ 11), abrégent le *h'olem* en *kübboutz* et le *tzéré* en *h'irik* bref. Ex. : אִמּוֹ *sa mère*, pour אֵמוֹ, de אֵם *la mère*, חֻקִּי *ma loi* pour חֹקִי de חֹק. De même, le *h'irik* long passe au *h'irik* bref lorsque l'*iod* muet du thème reçoit dans sa flexion une voyelle. C'est alors que l'*iod*, comme cela arrive ordinairement à la suite d'une voyelle brève, reçoit un *daghech* fort. Ex. : עִבְרִיָּה *femme hébreu* de עִבְרִי l'*hébreu*, קַדְמוֹנִיּוֹת de קַדְמוֹנִית.

2. A cause de l'accroissement du mot au commencement par un *daghech* fort à l'occasion du ו conjonctif temporel (ch. V, §15 ו conversiv.), le *h'irik* long dans haphil, se change en *ségol* bref. Ex. : וַתָּקֶם de תָּקִים *tu releveras*. On voit ainsi, que le *h'irik* long et le *tzéré*, dans la dernière syllabe du mot, se changent dans la plus longue des deux voyelles brèves

de leur classe, c'est-à-dire dans le *ségol* bref (1), parce que la dernière syllabe d'un mot se prononce d'une manière un peu plus lente (ch. I, § 14), tandis que dans les autres syllabes au contraire, ces voyelles se changent en la plus brève des deux, c'est-à-dire dans le *h'irik* bref, ce qui ne se rencontre que dans le redoublement du *daghech* fort, et cela, parce que le redoublement exige une plus grande abréviation de la voyelle qui le précède, afin qu'il ne soit point perdu pour l'oreille par l'effet d'un allongement quelconque. C'est par les mêmes motifs encore, que le *h'olem* et le *schourek* dans la dernière syllabe d'un mot,, passent à la plus longue des voyelles brèves de leur classe, c'est-à-dire au *kametz* bref, tandis que dans le redoublement, au milieu du mot, ils passent à la plus courte, c'est-à-dire au *kübboutz* (2). Enfin, c'est encore par suite du même principe que dans les verbes לה, le *ségol* long se change en *ségol* bref. Ex. : וְתִגֶּל *et tu as été exilé*, de תִּגָּלֶה *tu seras exilé* (ch. V, § 15).

3. A cause de l'euphonie. Ex. : פְּתֹחַ *ouvrir* (ch. V, § 4).

4. A cause de l'analogie. Ex. פִּקַּדְתָּ de פִּקֵּד (ch. V, § 2).

5. A cause de la flexion. Ex. : פָּקַד *il a visité*, de פָּקֹד *visiter*.

§ 13. Du changement des voyelles brèves en voyelles longues.

Les voyelles brèves deviennent longues :

1. A cause des lettres muettes אהוי (ch. V, §§ 7, 8, 10).

---

(1) Le *ségol* marqué par trois points est plus long que le *h'irik* bref marqué par un seul point (ch. I, § 5).

(2) Le *kametz* bref figuré par deux lignes est plus long que le *kibboutz* figuré par des points (ch. I, § 5).

2. A cause de l'état de la syllabe, quand il faut faire la compensation d'un *daghech* qui manque, ou bien encore, quand la voyelle se montre dans une syllabe ouverte, par exemple, dans l'article (ch. II, § 1). Dans ces cas, le *pathah'* se change en *kametz* long. Ex. : בָּרֵךְ au paël, *bénir*, pour בַּרֵּךְ ; le *ségol* bref passe à la voyelle longue, c'est-à-dire au *tzéré*. Ex. : אֵעָמֵד au niphol, pour אֶעָמֵד. Le *h'irik* bref ne passe point au *h'irik* long, parce que ce dernier ne peut exister sans *iod* muet, mais il passe au *tzéré* avec lequel il a de l'affinité. Ex. בֵּרֵךְ au paël, pour בִּרֵךְ. Par le même motif, le *kubboutz* ne se change point en *schourck* mais en *h'olem*, avec lequel il a de l'affinité. Ex. בֹּרַךְ au pouël pour בֻּרַךְ.

3. A cause de l'accent, ou de son renforcement à la la pause de la période. La pause allonge le *pathah'* au *kametz* long, mais seulement dans les dernières syllabes, comme פָּקָד pour פָּקַד, ou dans l'avant-dernière, comme אָתָּה *toi*, au lieu de אַתָּה, quand cette syllabe a l'accent. Dans les formes ségolées des participes la pause détermine le changement du *ségol* bref en *kametz* long. Ex. : נֶאֱמָנֶת part. niphal pour נֶאֱמֶנֶת, parce qu'il est dérivé de נֶאֱמָנָה. Dans les verbes עו, la pause change le *kametz* bref en *h'olem*. Ex. וַיָּקֹם au *kal*, pour וַיָּקָם (1).

---

(1) Ici se rattache la règle qui exige à la pause l'emploi de la forme la plus longue d'un mot, quand il y en a deux, ainsi, à la pause on écrit תֹּאכֵל ch. V, § 6).

4. A cause de l'analogie. Ce cas se rencontre dans les formes ségolées, où le *ségol* bref se change à la pause en *kametz* long. Ex. לָכַת *aller*, à la pause, au lieu de לֶכֶת, quoique le *kametz* ne soit pas dans ce mot le son originaire, mais cela a lieu à cause de l'analogie des nombreuses formes ségolées féminines où les choses se passent ainsi, comme on le voit dans le mot déjà cité נֶאֱמֶנֶת de נֶאֱמָנָה.

5. A cause de la flexion. Ex. : le participe נִפְקָד, formé du prétérite נִפְקַד.

6. Dans quelques mots à cause de l'article. Ex. : הָהָר *la montagne*, de הַר, הַצָּר *l'assiégeant*, de צַר; הָאָרֶץ *la terre*, de אֶרֶץ (1).

§ 14. Permutation des voyelles longues entre elles.

Il y a permutation entre les voyelles longues :

1. A cause des lettres אהוי (ch. V, §§ 7, 8, 10, 12.

2. A cause de l'analogie (ch. V, §§ 8, 11).

3. A cause de la flexion (ch. V, § 1).

4. A cause de la syllabe, c'est-à-dire quand elle a pour consonne finale le redoublement de la consonne de la syllabe suivante. Cela se rencontre dans les verbes doublés. Ex. : הָסֵבּוּ pour הֲסִיבּוּ (ch. V, § 15). (2)

---

(1) L'allongement du *pathah'* en *kametz*, dans les deux cas tels que פָּקְדוּ, פָּקַד, אֶצְבָּעִי, אֶצְבַּע a été déjà traité plus haut (§ 8), et l'allongement du *ségol* dans les formes ségolées comme מֶלֶךְ, מְלָכִים l'a été plus haut (§§ 9 et 10).

(2) Il se trouve encore quelques autres permutations irrégulières. Ex. : אוֹתִי de אֵת, עָרִים de עִיר etc.



5. A cause du *daghech* fort à la suite du ו conjonctif temporel (ו conversiv.). Ce cas se rencontre dans l'haphil. Ex. : וַתַּפְקֵד pour וַתַּפְקִיד (ch. V, § 11).

§ 15. **Permutations des voyelles brèves entre elles.**

Il y a permutations entre les voyelles brèves :

1. A cause de l'euphonie. Ex. : רַחֲקוּ *éloignez-vous*, pour רִחֲקוּ, הֶחָכָם *le sage*, pour הַחָכָם (ch. I, § 20).

2. Pour opérer le renforcement d'une gutturale faible ; à cet effet le *h'irik* bref se change en *pathah'*. Ex. : חַכְמֵי *les sages* (de חָכָם *le sage*) pour חִכְמֵי, ou en *ségol* bref. Ex. : אֶפְקֹד pour אִפְקֹד *je visiterai.*

3. A cause de l'analogie (v. sup. §§ 9, 10, et ch. V, § 2).

4. A cause de l'état de la syllabe, ce qui a lieu pour le *ségol* bref, qui passe au *h'irik* bref, quand la syllabe reçoit pour consonne finale le redoublement de la consonne de la la syllabe suivante. Ex. : חִשְּׁבֹנוֹת (Ecl. VII, 29, 2 chron., 15, 26) pour חֶשְׁ־שְׁבֹנוֹת *les comptes*, dérivé de חֶשְׁ־בּוֹן, et cela pour que l'oreille ne perde pas le redoublement par le *ségol* bref, qui est plus long que le *h'irik* bref. Par la même raison dans les cas semblables le *kametz* bref est changé en *kubboutz*, ce qui doit arriver régulièrement à l'*hophil* dans les verbes פנ. Ex. : הֻסַּךְ pour הָסַּךְ (v. sup. § 12).

5. A cause de l'accent dans la dernière syllabe d'un mot. Ex. : à l'état dépendant זְקַן *le vieux*, pour זָקֵן (v. sup. § 4). (1)

---

(1) Ce principe s'applique aux mots בַּת, בַּת, פַּח, פַּת, צַד, qui tous à

6. A cause de la flexion (ch. V, § 1).

§ 16. Transposition des voyelles.

La transposition des voyelles a lieu :

1. Quand un ה est retranché et que sa voyelle est reportée à la consonne précédente. Ex. : יִפָּקֵד au niphol, pour יְהִפָּקֵד (ch. I, § 12). A ceci se rapporte le cas qui se rencontre dans les verbes ל״ה quand le ה est retranché et que par conséquent le *ségol* de la 2e radicale passe sous la première. Ex. : וַיֶּגֶל au *kal,* de יִגְלֶה (ch. V. § 15).

2. Un cas plus rare c'est la disparition de l'א, dont la voyelle est également renvoyée à la lettre précédente. Ex. : שֵׁרִית I. chr. XII, 28) pour שְׁאֵרִית *le reste.* On trouve aussi מָאתַיִם pour מְאָתַיִם, יֹאכַל pour יֶאֱכַל *il mangera.* L'א en devenant muet, détermine une transposition de voyelle dans les mots cités (ch. V, § 6).

3. Un cas également fort rare c'est quand le ו muet doit être prononcé. Ex. : עֵדְוֹת lisez *E'dwoth* (Pl. 119, 14). pour עֵדוֹת.

4. Quand le *pathah'* furtive déplace la voyelle qui précède et lui est substituée (ch. I, § 9).

---

la flexion prennent le *h'irik* bref. Ex. : בִּתּוֹ *sa fille* etc., au thème à cause de l'accent, ils ont le *pathah'* qui est plus long. Ici encore, il faut rappeler l'emploi à la pause de la plus longue forme du mot quand il en a deux. Ex. : וַיֹּאמַר à la pause, pour וַיֹּאמֶר avec le *ségol* bref qu'on n'emploi que hors la pause. On peut encore rattacher ici plusieurs changements irréguliers. Ex. : כַּנְפֵי *les ailes*, pour כְּנָפֵי, de כָּנָף.

5. La transposition a lieu encore dans quelques mots à cause de la pause de la période, ainsi on a בָּךְ *en toi*, לָךְ *à toi*, אִתָּךְ *avec toi*, עִמָּךְ *avec toi*, pour בְּךָ, לְךָ, אִתְּךָ, עִמְּךָ (1).

§ 17. Changement d'une demi-voyelle en une voyelle entière.

Le *schewa* mobile ou le *h'atouf* se change en voyelle entière :

1. A cause du placement de l'accent à la pause de la période, où la voyelle originaire reparaît. Ex. : פָּקָדוּ *ils ont visité*, pour פָּקְדוּ (de פָּקַד, à la pause פָּקָד), יָכֹלוּ *ils pouvaient* pour יָכְלוּ de יָכֹל *il pouvait ;* אָחָזוּ (de אָחַז, à la pause אָחָז) ; מָלֵאוּ *ils emplirent* pour מָלְאוּ de מָלֵא. Quand le *schewa* est primitif et qu'il ne provient point d'un changement de voyelle, il s'allonge à la pause en *ségol* bref. Cet allongement a lieu quand il est placé comme voyelle de liaison devant la terminaison ֶךָ. Ex. : שִׁירֶךָ *ton chant* pour שִׁירְךָ. Dans les mots אֲנִי et אֱמֶשׁ les *h'atoufs* sont changés en *kametz* long à la pause, ainsi on a אָנִי et אָמֶשׁ. De עִמָּכֶם on a à la pause עִמָּכֶם. Le ו conjonctif change souvent même à une pause légère, le *schewa* en *kametz* long. Ex. : וָחֹם (Gen. VIII, 22) *et la chaleur* (2).

(1) On trouve encore יְחָנְךָ (Gen. 43,39), pour יְחָנֶּךָ où le *kubboutz* régulier est changé en *kametz* bref, parce que le *daghech* fort du Noun, qui devait amener le *kubboutz*, manque ici exceptionnellement (v. sup. § 12).

(2) Cet allongement de voyelle du ו à la pause se distingue des autres en ce que cette voyelle ne reçoit point l'accent, mais elle se trouve toujours

2. A cause d'une gutturale, lorsque deux gutturales se rencontrent sans consonne intermédiaire. Ex. : הַאֵלֵךְ pour הַאֲלֵךְ *irai-je?* הַעִידֹתִי *j'ai placé comme témoin*, au lieu de הֶעְידֹתִי.

3. A cause de l'état de la syllabe, quand deux demi-voyelles se suivent, pour empêcher leur rencontre. Ex. : דִּבְרֵי *les mots de...*, pour דְּבְרֵי (§ 3).

4. A cause de l'analogie. Ex. : לָסֹב inf. *kal* d'un verbe doublé, où le ל reçoit un *kametz* long d'après l'analogie des initiales accessoires du fut. *kal* (ch. V, § 11) (1).

§ 18. Changement du *schewa* mobile en *h'atouf-pathah'*.

Le *schewa* mobile originaire se change sous une gutturale en *h'atouf-pathah'* :

1. Au milieu d'un mot. Ex. : לְהַדִּיחֲךָ (Deut. XIII, 11) pour לְהַדִּיחְךָ.

2. Sous les initiales accessoires א et ה. Ex. : אֲסַפֵּר הֲשׁוֹמֵר (2).

---

immédiatement avant lui, et quelquefois cet allongement peut avoir lieu même dans l'antépenultième, quand l'accent est sous l'avant-dernière syllabe. Ex. : וָקֻמוּ (Is. 49, 7). L'allongement dans עִמָּכֶם présente la même exception.

(1) Sur le changement du *schewa* en *ségol*, dans les formes ségolées. Ex. : יוֹלַדְתְּ de יוֹלֵדָה (v. sup., § 9), et pour פְּקֻדָּה, פְּקֻדּוֹ suivis de la terminaison pronominale v. ch. V, § 18.

(2) Si le *schewa* n'est pas originaire et s'il remplace une voyelle, il reçoit sous la gutturale le *h'atouf* que réclame la règle (v. § 19 et ch. I, § 3).

§ 19. Permutation des *h'atouphim* entre eux.

Il y a permutation entre les *h'atouphim ;*

1. Au milieu d'un mot, où le *ḥ'atouf-ségol* se change en *h'atouf-pathah'* qui appartient à la même classe. Ex. : שׁוֹעֲרִים *les portiers*, pour שׁוֹעֱרִים, de שׁוֹעֵר *le portier* (ch. V, § 6).

2. A cause de l'analogie ; le cas se présente dans les formes ségolées, à cause de l'analogie avec les participes auxquels elles ont emprunté leurs formes et dans lesquels le *h'atouf-ségol* passe au *h'atouf-pathah'* qui lui est analogue. Ex. : אֲבָנִים *les pierres* pour אֱבָנִים de אֶבֶן, הֲבָלִים pour הֱבָלִים de הֶבֶל *la vanité*, חֲבָלִים *les cordes* pour חֱבָלִים de חֶבֶל.

3. A cause de l'euphonie, les *h'atoufs* passent de l'un à l'autre pour répondre à la voyelle breve précédente. Ex. הָעֳמַד *hophil*, pour הָעֲמַד (v. ch. V, § 30, et ch. V, § 6) (1).

§ 20. Substitution du *h'atouf* au *schewa* quiescent.

Les gutturales prennent régulièrement un *h'atouf* au lieu d'un *schewa*. Ex. : פָּעֳלִי *mon travail* pour פָּע־לִי de פֹּעַל *le travail*, זַעֲמִי *ma colère* pour זַע־מִי de זַעַם *la colère ;* cette substitution n'a pas lieu quand la gutturale est suivie

(1) Pour les rares exceptions, *voy*. ma gramm. Leipzig 1851, ch. IV, § 13, ch. V, §§ 8, 18).



d'une des six consonnes בּ גּ דּ כּ פּ תּ, pour leur conserver le *daghech* doux qui ne peut subsister après un *h'atouf* (ch. I, § 9). Ex. : רׇחְבּוֹ *sa largeur* de רֹחַב *la largeur,* יָדַעְתִּי *j'ai su,* יָדַעְתָּ *tu as su,* יַחְפֹּץ *il voudra.* Ces deux règles éprouvent rarement des exceptions.

PARTICULES ET INITIALES ACCESSOIRES.

§ Ier. Particules.

1. En hébreu, comme dans plusieurs autres langues, les particules étaient originairement des noms substantifs, qui, souvent sans éprouver aucun changement ultérieur, sont passés à l'emploi des particules, seulement elles ont souffert les changements qu'éprouvent les noms à l'état dépendant. Ex. : יָד *main,* à l'état dépendant יַד avec *pathah'* et ensuite comme particule בְּיַד *par le moyen,* proprement, *par la main;* de même פָּנִים *les traits du visage* ou *le visage,* et à l'état dépendant פְּנֵי avec le retranchement du ם et le *tzéré* sous le נ, et ensuite comme particule לִפְנֵי *devant,* proprement *devant les traits du visage de quelqu'un,* et ensuite *devant.* De même בַּיִת *l'intérieur,* à l'état dépendant בֵּית monosyllabe, et employé comme particule מִבֵּית *de dedans.* Quand une particule est dérivée d'un verbe elle prend les abréviations qui appartiennent à cette forme. Ex. :

הֵיטִיב (infin, *haphil* de la racine יָטַב) (ch. V, § 10) *faire le bien*, à l'impératif הֵיטֵיב avec *tzéré*, au lieu du *h'irik* long, et aussi employé comme particule הֵיטֵב *bien*. De même הַשְׁכִּים (infin. *haphil* de שָׁכַם), à l'impératif הַשְׁכֵּם avec *tzéré*, employé comme particule הַשְׁכֵּם *de bonne heure*.

2. Cependant, plusieurs particules ont une terminaison particulière qui les caractérise et qu'on nomme *terminaison adverbiale*, parce que le plus habituellement elle se rencontre dans les adverbes. Ces terminaisons adverbiales ont été, comme les particules elles-mêmes, empruntés des noms dans lesquels elles se trouvent également; par ex. : la terminaison féminine ה précédée du *kametz* long, dans מְהֵרָה *vite, promptement*, de מַהֵר *hâte-toi*. Cette terminaison existe particulièrement dans plusieurs mots qui indiquent le lieu. Ex. : לְנֶגְבָּה *du côté du sud*, de נֶגֶב *sud*. De même aussi dans les noms de nombre. Ex. : שְׁלֹשָׁה *trois*. On trouve également la terminaison féminine ת précédée du *pathah'*, employée comme terminaison adverbiale. Ex. : לִקְרַאת *au-devant* pour לִקְרָאת, comme מָאתַיִם pour מְאָתַיִם (ch. IV, § 16). De même on trouve employée aussi la terminaison du pluriel féminin. Ex. : בֵּינוֹת *entre*, et la terminaison de l'adjectif, précédée du *h'irik* long. Ex. : מִנִּי *de* (pour מִן), בְּלִי *sans*. Les terminaisons adjective et féminine employées toutes les deux à la fois, comme terminaisons adverbiales. Ex. : אֲחוֹרַנִּית *derrière* (de אָחוֹר *le derrière*). De même, la terminaison féminine וּת, avec le *schourek*. Ex. : קוֹמְמִיּוּת *debout*. Le ה se présente aussi comme terminaison

adverbiale précédé du *tzéré*. Ex. : הֵנֵּה *voilà*, de הֵן avec la même signification, עֶשְׂרֵה *dix*, de עֶשֶׂר employé dans le même sens.

§ 2. **Initiales accessoires, בכל״ם et שו״ה**

1. On rattache aussi aux particules les initiales accessoires בכלם, le ה particule interrogative, le ו conjonctif et le ו conjonctif temporel (ו conversiv.), et le שׁ dont il a été traité plus haut (ch. I, §§ 18, 19). Il faut remarquer surtout l'annexion fréquente des particules בכלם avec l'infinitif. Ex. : בִּפְקֹד, כִּפְקֹד, לִפְקֹד, מִפְּקֹד au *kal*, בְּהִפָּקֵד, כְּהִפָּקֵד, לְהִפָּקֵד, מֵהִפָּקֵד au *niphol*, בְּפַקֵּד, כְּפַקֵּד, לְפַקֵּד, מִפַּקֵּד au *paël*, בְּהַפְקִיד, כְּהַפְקִיד, לְהַפְקִיד, מֵהַפְקִיד au *haphil*, בְּהִתְפַּקֵּד, כְּהִתְפַּקֵּד, לְהִתְפַּקֵּד, מֵהִתְפַּקֵּד au *hithpaël*. De même avec les verbes de la première gutturale בַּעֲמֹד, כַּעֲמֹד, לַעֲמֹד, מֵעֲמֹד au *kal* (1), et dans le פ״י au *kal*. בְּיַסֵּד, כְּיַסֵּד, לְיַסֵּד, מִיַּסֵּד etc.

2. Dans les verbes doublés et ע״ו le ל initial accessoire prend devant l'infinitif *kal* le *kametz* long. Ex. : לָסֹב, לָקוּם, mais non les autres initiales accessoires, ainsi on a בִּסֹב, כִּסֹב, בְּקוּם, כְּקוּם. La même chose a également lieu à l'infinitif *kal* des verbes des classes פ״נ et פי, qui à l'infinitif rejettent la première radicale. Ex : לָגֶשֶׁת, בְּגֶשֶׁת, כְּגֶשֶׁת, מִגֶּשֶׁת de נָגַשׁ ; לָשֶׁבֶת, בְּשֶׁבֶת, de יָשַׁב ; לָצֵאת, בְּצֵאת de

(1) Dans les verbes de la première gutturale, le *h'irik* bref qui est sous les initiales accessoires בכל, se change en *pathah'* à cause du *h'alouf-pathah'* qui suit ; ce qui a lieu par une raison d'euphonie (ch. I, § 20).



יצא (v. l'énumération de tous ces infinitifs ch. des verbes, §§. 9 et 10). Le לְ, comme initiale accessoire. prend devant l'infinitif אֱמֹר *dire*, un *tzéré*, ainsi : לֵאמֹר *pour dire*, mais les autres initiales accessoires ne le prennent pas, ainsi on a מֵאֱמֹר, כֶּאֱמֹר, בֶּאֱמֹר.

Paris. — Imp. V. Goupy et Cᵉ, rue Garancière, 5.

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANGIÈRE, 5.

GRAMMAIRE
HÉBRAÏQUE

DE J.-M. RABBINOWICZ

TRADUITE DE L'ALLEMAND SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

PAR

J.-J. CLÉMENT-MULLET,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU

1864

A. Franck'sche Verlag's Buchhandlung (Alb. L. Herold), Leipzig.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANCIÈRE, 5.

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

DE J.-M. RABBINOWICZ

TRADUITE DE L'ALLEMAND SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

PAR

J.-J. CLÉMENT-MULLET,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU

1864

A. Franck'sche Verlag's Buchhandlung (Alb. L. Herold), Leipzig.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE V.

DE LA CONJUGAISON.

§ Ier. Infinitifs des sept formes de conjugaison.

1. En hébreu, comme en français, le thème du verbe est l'infinitif, duquel se forment le prétérit, le futur, etc. Dans tous les verbes, il est constitué de la même manière, c'est-à-dire de trois consonnes formant deux syllabes et de deux voyelles : à la première syllabe le *kametz* long, et le *cholem* à la seconde. Ex. : פָּקֹד *visiter.* Les verbes doublés et les ע״ו sont monosyllabiques, mais ils ont toujours le *cholem.* Ex. : סֹב *environner,* קוֹם *lever* (§ 11, 12).

2. En hébreu, outre les formes actives et passives, il y a encore une forme pour exprimer la signification réflective. Ex. : הִתְמַכֵּר *se vendre.*

3. L'infinitif actif reçoit un double renforcement : le premier par le *dagesch* fort dans la seconde radicale, le second par l'annexion d'une nouvelle consonne au commencement du mot, c'est-à-dire un ה (cf. ch. I, § 15, texte allem.,

sur l'accroissement des radicaux et le passage à cet accroissement par le *dagesch*). Mais en même temps que le renforcement a lieu par les consonnes, il a aussi lieu par les voyelles, c'est-à-dire que, pendant que le mot radical est renforcé par le *dagesch*, le *cholem* caractéristique s'allonge en *tzéré*, parce que ce dernier marqué par deux points est plus long que le *cholem* marqué par un seul point (ch. I, § 5). Quand le renforcement devient encore plus prononcé par l'addition d'une nouvelle consonne, le *tzéré* se change de nouveau en *chirik* long suivi d'un *iod* muet, parce que la voyelle suivie d'une consonne muette est plus longue que celle qui n'en est point suivie (ch. I, § 5). Cependant le renforcement par les consonnes est plus essentiel que celui qui a lieu par les voyelles, qui souvent disparaît dans les flexions ultérieures. L'infinitif actif a ainsi une triple forme.

a. La forme simple. Ex.: פָּקֹד *visiter*, nommée forme *kal* קַל légère, parce qu'elle n'a point de renforcement.

b. La forme renforcée d'un *dagesch* et d'un *tzéré*, פַּקֵּד, nommée פַּעֵל *paël*. Le *kametz* long a été abrégé en *patach*, parce que la syllabe est devenue fermée (ch. IV, § 12).

c. La forme qui a un ה et un *chirik*, הַפְקִיד, nommée הַפְעִיל *haphil*.

4. Chaque forme active a sa passive correspondante. Les formes *paël* et *haphil* forment leur passif par le simple changement de la première voyelle. Ex. : הָפְקִיד, avec un *kometz* bref sous le ה ; cette forme est nommée הָפְעִיל *hophil;* et de פַּקֵּד on fait passif פֻּקַּד avec un *koubboutz;* on nomme cette forme פֻּעַל *puel*. La forme *kal* seule forme son passif par l'addition d'une consonne d'une dou-

ble manière : 1° הֻפְקַד, proprement הֻנְפְקַד, le *noun* ayant été assimilé au פ (ch. I, § 10), et 2° נִפְקַד. Ces deux formes sont appellées d'un seul nom, *niphol*, à cause de la seconde forme נִפְעַל.

5. L'idée réflective est exprimée par la syllabe הִת qui est ajoutée à la forme *paël*, au commencement du mot. Ex.: הִתְפַּקֵּד, de פַּקֵּד. On la nomme הִתְפַּעֵל *hitpaël*.

6. Ces sept formes פְּקַד, נִפְקַד ou הֻפְקַד, פַּקֵּד, פֻּקַּד, הַפְקִיד, הָפְקַד et הִתְפַּקֵּד, sont appelées les sept formes de conjugaison du verbe (1, 2, 3).

---

(1) Quand la première consonne radicale est un שׁ ou un ס, alors, pour l'euphonie, le ת de l'*hitpaël* vient prendre la place de cette lettre, et on a alors הִשְׁתַּמֵּר pour הִתְשַׁמֵּר. הִסְתַּבֵּל pour הִתְסַבֵּל. Quand cette première consonne radicale est un צ, le ת est non-seulement déplacé, mais encore changé en ט. Ex.: הִצְטַדֵּק pour הִתְצַדֵּק, ce qui ne se trouve que dans ce verbe et dans צבע *teindre*.

(2) Quelques radicaux présentent une huitième forme de conjugaison : הִתְפָּקֵד, formé de הִתְפַּקֵּד par le changement du *chirik* bref en *kometz* bref. Les verbes où elle se trouve sont : פקד, טמא et כבס (Voy. ma Gram., Leips., 1851, ch. V, 52).

(3) Comme les formes de conjugaison de *paël* et de *haphil*, et leurs passives, ne sont en général que des formes renforcées qui se sont formées par l'application des règles générales du développement des radicaux, les trois actives se comportent entre elles, de même aussi que les passives entre elles, comme des expressions synonymes. Cependant, souvent elles renforcent la pensée, de telle sorte que le *paël* exprime souvent l'idée de la répétition de l'action, ou de l'intensité de l'état, et le *haphil* comprend l'idée du verbe *faire* ajouté comme auxiliaire. Ex.: גָּבַל *délimiter*, הִגְבִּיל *faire qu'on soit délimité*. Il faut remarquer en général que le *niphol*, dans plusieurs verbes, reçoit une signification active : הִלָּחֵם *combattre*. Souvent encore les diverses formes ont des significations toutes différentes les unes des autres, qui pour nous du moins n'ont aucune liaison entre elles. C'est pourquoi les dictionnaires

§ II. Des temps et des modes.

Il n'y a en hébreu que deux temps : un *prétérit*, un *futur* et un *participe présent ;* trois modes, savoir : 1° *mode indicatif*, contenant le prétérit, le futur et le participe; 2° *mode infinitif*, et 3° *mode impératif* (1).

---

hébreux, à la suite de chaque racine, rapportent toutes les formes de conjugaison qui se trouvent dans la Bible, avec leurs significations diverses.

(1) Lorsqu'en hébreu on veut exprimer la durée de l'action, on emploie le participe au lieu du présent. Ex.: אֲנִי פּוֹקֵד *je visite*, littéralement, *moi visitant*, *je suis visitant ;* ce qui signifie : *je suis occupé par l'action de visiter*. De même aussi on exprime la durée d'une action passée par le participe et le verbe auxiliaire הָיָה *être*. Ex.: הָיִיתִי פּוֹקֵד *je visitais*, litt. *j'étais visitant*. (A cette façon de parler répond l'*imparfait* en français et en latin.) La même chose a lieu pour le futur. Le verbe auxiliaire peut même être omis (cf. Gen. I, 2.). Lorsqu'on ne cherche point à exprimer particulièrement la durée de l'action, on emploie en hébreu le futur ou le prétérit au lieu du présent, selon qu'on a particulièrement en vue un temps futur ou bien un temps passé, et dans le cas où, en français, on pourrait employer également le futur ou le prétérit au lieu du présent : « Pourquoi as-tu échappé au danger? Parce que je te protége (c'est-à-dire, parce que je t'ai protégé). Ainsi on a en hébreu : גַּנֹּתִי עָלֶיךָ *Je t'ai gardé*, mais « sois tranquille, car je suis ton ami (je serai ton ami), » en hébreu, אֶהְיֶה אוֹהַבְךָ *Je serai ton ami*. Quand le narrateur se reporte au temps dans lequel l'action devra être faite, il emploie le futur. Ce temps est toujours usité quand la conjonction אָז *alors* précède. Ex.: אָז יָשִׁיר (Ex. XV, 1) *Alors il avait la pensée de chanter*, au lieu de אָז שָׁר *alors il chanta*. Ainsi, on emploie communément le futur pour exprimer l'habitude de l'action. Ex.: יַעֲשֶׂה אִיּוֹב (Job. I) *Job avait l'habitude de faire*, c'est-à-dire qu'il était dans une telle disposition d'esprit, qu'il pensait toujours devoir faire cette action. En latin on trouve un emploi analogue du conjonctif (Voy. Gramm. de Zumpt). Le conjonctif est exprimé la plupart du temps par le futur. (Comp., Gramm. de

1. *L'infinitif.* Il n'y a dans chaque forme de conjugaison qu'un seul infinitif, à l'exception du *niphol*, qui en a deux : נִפְקֹד et הִפָּקֵד ; de même pour le *kal* פָּקֹד et la forme abrégée פְּקֹד. Ces infinitifs des deuxièmes formes הִפָּקֵד et פְּקֹד, sont appelés *infinitifs dépendants*, parce que cette forme d'infinitif peut, comme l'infinitif en français, être rendue dépendante d'une forme définie de verbe. Ex. : אָבָה לִפְקֹד *il voulait visiter*, אָבָה לְהִפָּקֵד *il voulait être visité*; tandis que les premières formes פָּקֹד et נִפְקֹד ne peuvent jamais se trouver dans la dépendance d'un verbe; pour cette raison on les appelle *infinitifs indépendants*. Après les formes définies d'un verbe, chacun des infinitifs dépendants prend un לְ, comme dans l'exemple אָבָה לְהִפָּקֵד (1).

2. Les temps.

a. Le prétérit et le futur sont formés de l'infinitif, et ni l'un ni l'autre n'ont de signe caractéristique qui les distingue ; c'est seulement par la différence de la place qu'occupent les lettres indicatives des personnes qu'on les distingue l'un de l'autre.

b. Au *kal* et au *niphol*, qui ont une double forme pour l'infinitif, le prétérit est formé de l'infinitif indépendant : פָּקַד *il a visité*, de פָּקֹד, נִפְקַד *il a été visité*, de נִפְקֹד. Le futur est formé de l'infinitif dépendant. Ex.: יִפְקֹד *il visi-*

Buttmann, Berlin, 1841, pag. 383, rem. 1, 4, l'emploi en poésie du conjonctif pour le futur.)

(1) Les infinitifs indépendants sont souvent placés devant un verbe défini, pour donner plus d'énergie à l'expression. Ex.: פָּקֹד פָּקַדְתִּי *J'ai bien sérieusement visité*, נִלְחֹם נִלְחַם *il a vaillamment combattu*. (Voy. ma Gramm., Leips., 1851, ch. V, § 3.)

tera, de פְּקֹד; יִפָּקֵד *il sera visité* (pour יִהְפָּקֵד), de הִפָּקֵד.

c. La troisième personne du singulier masculin du prétérit n'a point de terminaison particulière; c'est pourquoi on a dû la distinguer de l'infinitif par le changement d'une voyelle; c'est pourquoi, au *kal,* au *niphol,* au *puel* et à l'*hophil,* on trouve toujours la dernière voyelle de l'infinitif abrégée en *patach* pour former la troisième personne du prétérit. Ex.: פָּקַד de פְּקֹד, נִפְקַד de נִפְקֹד, פֻּקַּד de פֻּקֹּד, הָפְקַד de הָפְקֵיד. Au *paël* et à l'*haphil,* l'avant-dernière voyelle, c'est-à-dire le *patach,* a été changée en *chirik* bref. Ex.: פִּקֵּד de פַּקֵּד, הִפְקִיד de הַפְקִיד. A l'*hitpaël,* la troisième personne du singulier masculin du prétérit est entièrement semblable à l'infinitif. Cependant le *chirik* long du prétérit d'*haphil* et le *tzéré* du prétérit de *paël* et d'*hitpaël* sont changés en *patach* dans les six flexions de la première et de la seconde personne. Ex.: הִפְקַדְתָּ pour הִפְקִידְתָּ, פִּקַּדְתָּ pour פִּקֵּדְתָּ, de פִּקֵּד, הִתְפַּקַּדְנוּ pour הִתְפַּקֵּדְנוּ (1).

---

(1) Ce changement a lieu à cause de l'analogie avec les verbes de la troisième gutturale qui sont des verbes plus anciennement formés que les verbes réguliers (Voy. Gramm., ch. I, §). Ces voyelles sont chassées, quand elles se retrouvent au milieu d'un mot, par le son *a* du *patach* furtif, de sorte qu'elles ne reparaissent point, même à la pause de la période. Ex.: פָּתַחְתְּ (pour פָּתַחַתְּ), à la pause פָּתָחַתְּ, tandis qu'à la fin du mot ces voyelles reparaissent à la pause. Ex.: פָּתַח pour פָּתֵחַ, à la pause פָּתָח. Le futur du *kal* conserve le *cholem*, qui ne passe point au *patach*. Ex.: יִפְקֹד, quoique les verbes de la troisième gutturale aient dans ce cas יִפְתַּח pour יִפְתֹּח, et même à la pause יִפְתָּח, parce que les sons *o* appartiennent à une autre classe et qu'ils n'ont aucune affinité avec le son *a*. Les futurs conservent encore leurs voyelles devant les finales נָה. Ex.: תִּפְקֹדְנָה, תַּפְקֵידְנָה, quoique les verbes de la troisième gutturale aient aussi dans ce cas תִּפְתַּחְנָה, תַּפְתַּחְנָה, parce que

d. Le futur, dans toutes les flexions, se distingue suffisamment de l'infinitif par ses initiales accessoires; c'est pourquoi il conserve les voyelles de l'infinitif. Ex.: יִפְקֹד *il visitera*, avec le *cholem*, de פְּקֹד; seulement au *puel* et à l'*hophil* il les change en *patach*, comme au prétérit. Ex.: יְפֻקַּד comme פֻּקַּד de פֻּקֵּד, יְפַקֵּד, pour יְהָפְקַד, comme הָפְקַד de הִפְקִיד.

3. L'impératif.

a. Le futur s'emploie aussi comme impératif: נִפְקֹד *nous visiterons* ou *visitons*, תִּפְקֹד *tu visiteras* ou *visite*. C'est surtout dans les phrases négatives que le futur est ainsi employé. L'impératif, pour abréger, rejette à la seconde personne l'initiale accessoire qui caractérise la seconde personne, ex.: פְּקֹד *visite*, de telle sorte que l'impératif ne se distingue pas de l'infinitif dépendant, et cela parce qu'en hébreu, aussi bien qu'en français, l'impératif tend toujours à prendre la forme la plus brève possible.

b. Par la même raison, l'impératif à la première et à la troisième personne prend volontiers la forme la plus brève, quand le futur en possède deux, une longue et une brève. Ceci n'a lieu que dans l'*haphil*, où le futur, dans certains cas, au lieu du *chirik* long, prend le *tzéré*, qui est plus bref, quand on a ajouté un ו conjonctif temporal (ו conversif). Ex.: de יַפְקִיד, וַיַּפְקֵד; et précisément, dans ces flexions, l'impératif prend aussi la forme abrégée avec *tzéré*. Ex.: יַפְקֵד comme impératif (§ 17).

---

cette forme de flexion se règle d'après les autres formes du futur. Cependant on trouve le *patach* dans תִּשְׁכַּבְנָה pour תִּשְׁכֵּבְנָה; תְּרַטֵּשְׁנָה pour תְּרַטֵּשְׁנָה.

c. Les conjugaisons actives ont seules un impératif ; les conjugaisons passives n'en ont point. La conjugaison *niphol* a un impératif dans les verbes dans lesquels il a une signification active. Ex.: הִלָּחֵם *combats.*

4. Le participe.

a. Chaque forme de conjugaison a un participe. Les conjugaisons *paël, haphil* et *hitpaël* forment leurs participes avec un מ placé au commencement comme lettre caractéristique, conséquemment sans aucun autre changement de leur infinitif. Ex.: מְפַקֵּד de פַּקֵּד, מַפְקִיד (pour מְהַפְקִיד) de הַפְקִיד, מִתְפַּקֵּד (pour מְהִתְפַּקֵּד) de הִתְפַּקֵּד, qui se distinguent suffisamment par le מ. Les trois formes passives *niphol, puel* et *hophil* forment leur participe sans addition du מ, par conséquent avec les mêmes changements de voyelles qu'au prétérit, pour le distinguer de l'infinitif, ou en d'autres termes, elles forment leur participe du prétérit. Ex.: נִפְקָד de נִפְקַד, פֻּקָּד de פֻּקַּד, הָפְקָד de הָפְקַד. Cependant, *puël* et *hophil* empruntent souvent au participe le מ de leur actif. Ex.: מְפֻקָּד au lieu de פֻּקָּד, מָפְקָד (pour מְהָפְקָד) au lieu de הָפְקָד (1).

b. Le *kal* fait une double exception aux autres formes de conjugaisons: 1° il a deux participes, actif et passif; 2° il les forme d'une manière indépendante de l'infinitif ou du prétérit. Ainsi, nous avons participe actif פּוֹקֵד, et participe passif du même verbe פָּקוּד (2).

---

(1) Sur l'allongement du *patach* en *kametz* long, voy. ch. I, § 14.

(2) Anciennement la forme *niphol* ne fut point une forme passive dépendante de *kal*, mais indépendante; elle avait la signification active, ou, selon quelques grammairiens, *réflective* (cf. § 11); or, comme le *kal* manquait de passif, on a fait un deuxième participe pour y suppléer.

VERBE ACTIF *KAL.*

INFINITIF INDÉPENDANT, פָּקֹד *visiter* (1).

INFINITIF DÉPENDANT, פְּקֹד.

PASSÉ.

	1. com.	2. fém.	2. masc.	3. fém.	3. masc.
Sing.	פָּקַדְתִּי	פָּקַדְתְּ	פָּקַדְתָּ	פָּקְדָה	פָּקַד
	j'ai visité	tu as visité	tu as visité	elle a visité	il a visité
	1. com.	2. fém.	2. masc.	3. com.	
Pl.	פָּקַדְנוּ	פְּקַדְתֶּן	פְּקַדְתֶּם	פָּקְדוּ	
	nous avons vis.	v. avez vis.	v. avez vis.	ils ou elles ont visité	

FUTUR.

	1. com.	2. fém.	2 masc.	3. fém.	3. masc.
Sing.	אֶפְקֹד	תִּפְקְדִי	תִּפְקֹד	תִּפְקֹד	יִפְקֹד
	je visiterai	tu visiteras	tu visiteras	elle visitera	il visitera
Pl.	נִפְקֹד	תִּפְקֹדְנָה	תִּפְקְדוּ	תִּפְקֹדְנָה	יִפְקְדוּ
	nous visit.	vous visiterez	vous visit.	elles visiteront	ils visit.

IMPÉRATIF.

Sing.	אֶפְקֹד	פִּקְדִי	פְּקֹד	תִּפְקֹד	יִפְקֹד
	que je visite	visite	visite	qu'elle visite	qu'il vis.
Pl.	נִפְקֹד	פְּקֹדְנָה	פִּקְדוּ	תִּפְקֹדְנָה	יִפְקְדוּ
	que nous visit.	visitez	visitez	qu'elles vis.	qu'ils vis.

PARTICIPE ACTIF.

Pl. fém.	masc.	Sing. fém.	masc.
פּוֹקְדוֹת	פּוֹקְדִים	(2) פּוֹקְדָה	פּוֹקֵד

PARTICIPE PASSIF.

פְּקוּדוֹת	פְּקוּדִים	פְּקוּדָה	פָּקוּד

En français aussi, il n'y a réellement de trace de forme passive qu'au participe.

(1) Pour donner plus d'énergie à la phrase, פָּקֹד est employé comme impératif à toutes les personnes, les nombres et les genres indifféremment.

(2) Le féminin singulier du participe actif prend à l'état dépendant la forme פּוֹקֶדֶת.

Remarque relative au schewa. Celui qui se trouve sous la deuxième lettre radicale est toujours mobile, parce qu'il remplace une voyelle. Sous la première radicale il est mobile au passé et au participe passif, tant par la raison qui précède que parce qu'il se trouve au commencement d'un mot. Au futur et à l'impératif, il est quiescent, parce que, dans ce temps, cette première radicale n'est jamais marquée d'une voyelle. Par la même raison, le *schewa* de la troisième radicale, même au passé, est toujours quiescent.

Relativement à l'accent. A l'infinitif il se place à la deuxième radicale, par conséquent il doit conserver sa place dans tous les temps et modes dérivés de l'infinitif. Seulement, quand la deuxième radicale n'a plus de voyelle, il passe sous la troisième. En outre, dans tous les mots terminés en תֶּם· תֶּן, il se place sous ces désinences.

NIPHOL.

INFINITIF INDÉPENDANT, נִפְקֹד *être visité.*

INFINITIF DÉPENDANT, הִפָּקֵד·

PASSÉ.

	1. com.	2. fém.	2. masc.	3. fém.	3. masc.
Sing.	נִפְקַדְתִּי	נִפְקַדְתְּ	נִפְקַדְתָּ	נִפְקְדָה	נִפְקַד
	j'ai été visité	tu as été visitée	tu as été vis.	elle a été vis.	il a été v.
	1. com.	2. fém.	2. masc.	3. com.	
Pl.	נִפְקַדְנוּ	נִפְקַדְתֶּן	נִפְקַדְתֶּם	נִפְקְדוּ	
	n. avons été v.	v. avez été v.	v. avez été v.	ils ont été visités	

FUTUR.

	1. com.	2. fém.	2. masc.	3. fém.	3. masc.
Sing.	אֶפָּקֵד	תִּפָּקְדִי	תִּפָּקֵד	תִּפָּקֵד	יִפָּקֵד
	je serai vis.	tu seras vis.	tu seras vis.	elle sera vis.	il sera v.
Pl.	נִפָּקֵד	תִּפָּקַדְנָה	תִּפָּקְדוּ	תִּפָּקַדְנָה	יִפָּקְדוּ
	n. serons v.	vous serez vis.	v. serez v.	elles seront v.	ils s. v.

IMPÉRATIF.

Sing.	אֶפָּקֵד	הִפָּקְדִי	הִפָּקֵד	תִּפָּקֵד	יִפָּקֵד
	que je sois v.	sois visitée	sois visité	qu'elle soit v.	qu'il s. v.
Pl.	נִפָּקֵד	הִפָּקַדְנָה	הִפָּקְדוּ	תִּפָּקַדְנָה	יִפָּקְדוּ
	que n. soyons v.	soyez v.	soyez vis.	qu'elles s. v.	qu'ils s. v.

PARTICIPE.

pl. masc. fém. sing. masc. fém.

נִפְקָד נִפְקָדָה נִפְקָדִים נִפְקָדוֹת

PAEL.

INFINITIF, פַּקֵּד.

PASSÉ.

פַּקֵּד פַּקְּדָה פַּקֵּדְתָּ פַּקֵּדְתְּ פַּקֵּדְתִּי

פַּקְּדוּ פַּקֵּדְתֶּם פַּקֵּדְתֶּן פַּקֵּדְנוּ

FUTUR.

יְפַקֵּד תְּפַקֵּד תְּפַקֵּד תְּפַקְּדִי אֲפַקֵּד

יְפַקְּדוּ תְּפַקֵּדְנָה תְּפַקְּדוּ תְּפַקֵּדְנָה נְפַקֵּד

IMPÉRATIF.

יְפַקֵּד תְּפַקֵּד פַּקֵּד פַּקְּדִי אֲפַקֵּד

יְפַקְּדוּ תְּפַקֵּדְנָה פַּקְּדוּ פַּקֵּדְנָה

PARTICIPE.

מְפַקֵּד מְפַקְּדָה מְפַקְּדִים מְפַקְּדוֹת

PUEL.

INFINITIF, פֻּקַּד.

PASSÉ.

פֻּקַּד פֻּקְּדָה פֻּקַּדְתָּ פֻּקַּדְתְּ פֻּקַּדְתִּי

פֻּקְּדוּ פֻּקַּדְתֶּם פֻּקַּדְתֶּן פֻּקַּדְנוּ

FUTUR.

יְפֻקַּד תְּפֻקַּד תְּפֻקַּד תְּפֻקְּדִי אֲפֻקַּד

יְפֻקְּדוּ תְּפֻקַּדְנָה תְּפֻקְּדוּ תְּפֻקַּדְנָה נְפֻקַּד

PARTICIPE.

פֻּקָּד פֻּקָּדָה פֻּקָּדִים פֻּקָּדוֹת

מְפֻקָּד מְפֻקָּדָה מְפֻקָּדִים מְפֻקָּדוֹת ou

HAPHIL.

INFINITIF, הִפְקִיד.

PASSÉ.

הִפְקִיד הִפְקִידָה הִפְקַדְתָּ הִפְקַדְתְּ הִפְקַדְתִּי

הִפְקִידוּ הִפְקַדְתֶּם הִפְקַדְתֶּן הִפְקַדְנוּ

FUTUR.

יַפְקִיד תַּפְקִיד תַּפְקִיד תַּפְקִידִי אַפְקִיד

יַפְקִידוּ תַּפְקִידְנָה תַּפְקִידוּ תַּפְקִידְנָה נַפְקִיד

IMPÉRATIF.

יַפְקֵד תַּפְקֵד הַפְקֵד הַפְקִידִי אַפְקִיד

יַפְקִידוּ תַּפְקֵדְנָה הַפְקִידוּ הַפְקֵדְנָה נַפְקֵד

PARTICIPE.

מַפְקִיד מַפְקִידָה (1) מַפְקִידִים מַפְקִידוֹת

HOPHIL.

INFINITIF, הָפְקִיד.

PASSÉ.

הָפְקַד הָפְקְדָה הָפְקַדְתָּ הָפְקַדְתְּ הָפְקַדְתִּי

הָפְקְדוּ הָפְקַדְתֶּם הָפְקַדְתֶּן הָפְקַדְנוּ

FUTUR.

יָפְקַד תָּפְקַד תָּפְקַד תָּפְקְדִי אָפְקַד

יָפְקְדוּ תָּפְקַדְנָה תָּפְקְדוּ תָּפְקַדְנָה נָפְקַד

---

(1) On voit dans ce tableau que le *chirik* de la deuxième lettre radicale est remplacé par un *tzéré* à l'impératif dans tous les mots où la troisième lettre radicale appartient à la même syllabe que la deuxième, excepté dans la première personne du singulier. Ce changement a également lieu au futur, et cela dans les mêmes mots, quand il est précédé d'un ו pourvu d'un *patach*. Ex.:

SINGULIER.			PLURIEL.		
2. masc.	3. fém.	3. masc.	1. com.	2. fém.	3. fém.
וַתַּפְקֵד	וַתַּפְקֵד	וַיַּפְקֵד	וַנַּפְקֵד	וַתַּפְקֵדְנָה	וַתַּפְקֵדְנָה

PARTICIPE.

הָפְקָד הָפְקָדָה הָפְקָדִים הָפְקָדוֹת

מָפְקָד מָפְקָדָה מָפְקָדִים מָפְקָדוֹת ou

HITHPAEL.

INFINITIF, הִתְפַּקֵּד.

PASSÉ.

הִתְפַּקֵּד הִתְפַּקְּדָה הִתְפַּקַּדְתָּ הִתְפַּקַּדְתְּ הִתְפַּקַּדְתִּי

הִתְפַּקְּדוּ הִתְפַּקַּדְתֶּם הִתְפַּקַּדְתֶּן הִתְפַּקַּדְנוּ

FUTUR.

יִתְפַּקֵּד תִּתְפַּקֵּד תִּתְפַּקֵּד תִּתְפַּקְּדִי אֶתְפַּקֵּד

יִתְפַּקְּדוּ תִּתְפַּקֵּדְנָה תִּתְפַּקְּדוּ תִּתְפַּקֵּדְנָה נִתְפַּקֵּד

IMPÉRATIF.

יִתְפַּקֵּד תִּתְפַּקֵּד הִתְפַּקֵּד הִתְפַּקְּדִי אֶתְפַּקֵּד

יִתְפַּקְּדוּ תִּתְפַּקֵּדְנָה הִתְפַּקְּדוּ הִתְפַּקֵּדְנָה נִתְפַּקֵּד

PARTICIPE.

מִתְפַּקֵּד מִתְפַּקְּדָה מִתְפַּקְּדִים מִתְפַּקְּדוֹת

Exemples pour l'exercice : בגד, בדק, בשל, גבל, גדר, גזל, דבר, דגל, דפק, טבל, טפש, כבם, כפר, כתב, לטש, לכד, מכר, מלך, סבל, סמך, סתם, פגש, פסל, צבר, צנף, צפר, קדם, קטל, קצף, שזף, שפט, שגב, שטם, שכל, תמך, תפש

Observations générales.

L'infinitif dépendant est le plus souvent précédé d'une des lettres suivantes : ב כ ל מ. Ces lettres sont pourvues au *kal* d'un *chirik* bref; quant au *niphol*, *haphil* et *hitpoel*, elles sont pourvues d'un *schewa* mobile, à l'exception de מ. qui reçoit un *tzéré*. Au *pael* elles sont pourvues d'un *schewa* mobile, excepté le מ. qui reçoit un *chirik* bref, suivi d'un *dagesch* fort dans la première radicale.

Le *kametz* est partout un *kametz* long, excepté celui qui se trouve sous le הָ dans *hophil*.

Observations spéciales aux diverses formes.

KAL.

Le *metheg* (accent accessoire) se met dans une syllabe ouverte; ainsi la première radicale dans le passé et le participe actif en est pourvue dans tous les mots où elle est marquée d'une voyelle longue et la deuxième d'un *schewa* mobile; car ce *schewa* constitue un intervalle entre la voyelle de la première radicale et celle de la troisième qui a l'accent principal. Cependant, à l'impératif, dans les mots פִּקְדִי, פִּקְדוּ, la première lettre radicale ne reçoit pas d'accent accessoire, malgré l'intervalle formé par le *schewa*, car elle n'est marquée que d'une voyelle brève non suivie de *chatouph*. (Voy. Règles de l'accent.)

A la pause, au passé, le *pathach* ou le *schewa* qui se trouve sous la deuxième lettre radicale, se remplace par un *kametz* long et reçoit l'accent principal, à l'exception des mots terminés par תם, תן, où le *pathach* reste, parce que l'accent doit rester sous la désinence. Au participe actif, à la pause, le *schewa* de la deuxième radicale est remplacé par un *tzéré*, parce que la voyelle primitive reprend sa place et reçoit l'accent.

Ces principes sont applicables à toutes les autres formes de conjugaison.

NIPHOL.

Le *schewa* sous la première et sous la troisième radicale est quiescent; sous la deuxième il est mobile, parce qu'il remplace une voyelle.

Quant à l'accent et à la pause, les principes au *niphol* sont les mêmes qu'au *kal*.

Le *dagesch* de la première radicale est un *dagesch* fort, qui indique le redoublement comme compensation du *noun* manquant.

PAEL ET PUEL.

Le *dagesch* de la première radicale est un *dagesch* doux (*lenis*), tandis que celui de la deuxième est un *dagesch* fort.

Le *schewa* de la deuxième radicale est mobile, parce qu'il remplace une voyelle; celui de la troisième est quiescent.

HAPHIL.

Le *schewa* est quiescent partout.

HOPHIL.

Le *schewa* est mobile sous la deuxième radicale par la raison indiquée plus haut, et quiescent sous les autres.

HITPAHEL.

Le *dagesch* de la première lettre radicale est un *dagesch* doux; celui de la deuxième est un *dagesch* fort.

Le *schewa* de la deuxième radicale est mobile; celui des autres lettres radicales ou accessoires est quiescent.

5. Quelques verbes ont pour troisième radicale un ת ou un נ qui se confondent avec la terminaison qui suit quand elle est elle-même un ת ou un נ, et elles forment alors une consonne double qui est indiquée par un *dagesch* fort. Ex.: futur *kal*, תִּשְׁכֹּנָּה pour תִּשְׁכֹּנְנָה, de שָׁכַן *demeurer;* au prétérit *kal*, כָּרַתָּ pour כָּרַתְתָּ, de כָּרֹת *détruire* (1, 2, 3).

---

(1) La terminaison נה du futur perd souvent le ה. Ex.: וַתִּבְלַעְןָ (Gen. IV, 1).

(2) Les verbes ברך, גבר, כשר, סתר, פטר, פצר, קרב קרם, רבץ, רגז, שכר, רקב, רפד, רכב רטב qui ont à la racine un ר, qui partage souvent les propriétés des gutturales (ch. I, § 10), et les verbes מתק, צדק, שכל, שלט, שלם, שמן, שפל, גדל, דבק, דלק, זקן, כבד, לבש, למד, קדש, קטן, שקב, שכב, ont au futur du *kal* un *patach* au lieu d'un *cholem*. Ex.: יִבְרַךְ *il s'agenouillera*, de בָּרַךְ, et cela à cause de l'analogie avec les verbes gutturaux. Ce futur du *kal* avec le *patach* pour le *cholem*, se nomme futur *iphal* ou futur *a*, pendant que le futur régulier qui a le *cholem* s'appelle *iphol* ou futur *o*. L'impératif reçoit le *patach* comme le futur; seulement l'infinitif, même dans les verbes gutturaux, conserve le *cholem*, excepté dans les infinitifs qui suivent, où le *patach* tient la place du *cholem*, savoir: שְׁכַב *être couché*, pour שְׁכֹב; בִּגְוַע (Nomb. XX, 3). On trouve aussi לִגְוֹעַ (Nomb. XVII, 13), רַע (Prov. XI, 15), d'après quelques grammairiens, לַחֲנַנְכֶם (Is. XXX, 18), לְרַד (Is. XLV, 1), כְּשַׁךְ (Jérém. V, 26). On trouve cependant dans Esther, II, 1, כְּשֹׁךְ; לַחְמָם (Job, XXX, 4, Is. XLVII, 14), suivant quelques auteurs. En outre, il arrive souvent que, dans le futur et le prétérit, le *tzéré* ou le *cholem*, d'après l'analogie avec les verbes de la troisième gutturale, sont remplacés par le son *a*, même à la pause, et cela a lieu même dans le cas où le son originaire reparaît dans les verbes de la troisième gutturale. Ex.: à la pause, יִתְגַּבָּר (Is. XLII, 13);

Exemples pour l'exercice : צמח, שבח, תקן, שען, טמן, שפח

§ III. Des différentes formes du prétérit, ou prétérit *a*, prétérit *e*, prétérit *o*, et du participe actif dans la forme *kal*.

1. Quoique plusieurs verbes soient formés des noms directement, ou d'après des noms, cependant ils changent souvent leurs voyelles en celles d'autres verbes, à cause de l'analogie. Ex. : שָׁכַר comparé à שֵׁכָר *vin*, où le *tzéré* du שׁ a été changé en *kametz* long pour arriver à une forme שָׁכַר, d'après l'analogie avec פָּקַד. Cependant cette analogie ne peut amener de changements que dans l'avant-dernière syllabe, et jamais dans la dernière qui d'habitude a l'accent, parce que les syllabes marquées de l'accent sont toujours prononcées d'une manière claire ; il ne leur est donc pas aussi facile de passer à une autre voyelle (cf. ch. I, § 10, le mot שָׁכַנְתָּ *tu demeures*). C'est pourquoi le *tzéré* et le *cholem* doivent rester immuables à la dernière syllabe. Ex. : רָטֹב *mouillé*, employé à la fois comme nom et comme verbe, *il a été mouillé* ; זָקֵן *le vieillard*, employé aussi comme verbe dans le sens de *vieillir*. Cette différence dans les formes ne se rencontre qu'au prétérit du *kal*, parce que l'infinitif est toujours formé comme dans les autres

---

pour וַיִּתְגַּבֵּר, tandis que, dans les verbes de la troisième gutturale, le *tzéré* reparaît. Ex. : וַיִּתְפַּתֵּחַ. Ces changements se retrouvent de même, pour la plupart, dans les verbes gutturaux ou dans ceux qui ont un ר à la racine. (Voy. l'énumération de ces changements dans ma Gramm., Leipsig, 1851, ch. V, § 7).

(3) On trouve l'impératif formé exceptionnellement de l'infinitif indépendant. Ex. : מָלְכִי (Jug. IX, 10, 12) קָסֳמִי (Sam. XXVIII, 8), au lieu de מִלְכִי, formé de תִּמְלְכִי.

verbes, et reçoit toujours le *cholem* à la dernière syllabe; par conséquent aussi, le futur et l'impératif conservent ce *cholem*. Ex.: שְׁכֹן *demeurer*, יִשְׁכֹּן *il demeurera*, impératif שְׁכֹן *demeure*, quoique le prétérit ait שָׁכֵן *il a demeuré*, qui, comme le nom שָׁכֵן *voisin*, a un *tzéré*. De même, les autres formes de conjugaison sont formées comme dans les autres verbes; par exemple, הִזְקִין, forme *hiphil* avec le *chirik*, quoique tiré de la même racine que זָקֵן; הִקְטִין, de la même racine que le nom et le prétérit *kal* קָטֹן. D'après ce qui vient d'être dit, on voit qu'il y a au prétérit de *kal* trois formes, savoir: 1° Avec *patach* sous la seconde lettre radicale, c'est la forme la plus usuelle. Ex.: פָּקַד, nommée prétérit *a*. 2° Avec *tzéré*. Ex.: זָקֵן, nommée prétérit *e*. 3° Avec *cholem*. Ex.: רָטֹב, nommée prétérit *o* (1).

---

(1) Il ne peut y avoir pour le prétérit plus de ces trois formes, comme on va le voir. Régulièrement les dernières syllabes ont des voyelles longues (ch. I, § 14). Les avant-dernières syllabes changent toujours dans le verbe leurs voyelles en *kametz;* on ne peut donc avoir que six formes différentes, puisqu'il n'y a que six voyelles longues (ch. I, § 3). Le *kametz* long de la dernière syllabe n'est jamais empêché par l'accent de passer au *patach*, qui a le même son. Ex.: חָכַם *il a été sage*, dérivé de חָכָם *le sage*. Le *chirik* long, de même que le *schourek*, qui sont toujours suivis d'une lettre muette, ne peuvent jamais être conservés, par la raison que le verbe ne peut jamais avoir plus de trois lettres à la racine (ch. I, § 15). Ainsi on a נָדַב *il a fait l'aumône*, de la même racine que נָדִיב *le libéral;* אָסַר *il a lié*, de la même racine que אָסוּר *le lien*. Par suite du même principe, le *cholem*, qui dans les noms est toujours suivi du ו muet, le perd dans le verbe. Ex.: רָטֹב *il a été mouillé*, dans lequel le ו a disparu. Souvent le *cholem* se change en *patach* régulier. Ex.: קָדַשׁ *il a été saint*, de la même racine que קָדוֹשׁ *le saint;* טָהַר, de la même racine que טָהוֹר *pur*.

2. Dans toutes les racines chez lesquelles les prétérits *kal* reçoivent à la troisième personne du singulier le *tzéré* ou le *cholem* des noms correspondants, ces noms tiennent la place des participes. Ex.: זָקֵן ou רָטֹב sont employés à la fois comme noms et comme participes. La même chose s'applique aux noms marqués de deux *kametz* longs, comme חָכָם *le sage*, qui est employé comme nom et comme participe, quoique le prétérit soit formé régulièrement. Ex.: חָכַם (1).

3. Tableau de ces formes :

זָקֵן, זָקְנָה, זָקְנוּ, זָקַנְתִּי, זָקַנּוּ, זְקַנְתֶּם, etc. (2).
רָטֹב, רָטְבָה, רָטְבוּ, רָטֹבְתִּי, רָטֹבְנוּ, רְטָבְתֶּם, etc.

4. Les verbes doubles et les verbes ע״ו ont au *kal* ces diverses formes, quoiqu'ils soient monosyllabiques. Ex.: בָּר *pur*, formé d'après le paradigme de חָכָם ; אוֹר *lumière*, טוֹב *bon*, mots employés à la fois comme noms et comme prétérits, d'après le paradigme de רָטֹב, גֵּר, מֵת, d'après זָקֵן (3).

Le *ségol* long qui à la dernière syllabe est toujours suivi du ה muet ne peut exister que dans les racines ל״ה, où il se trouve dans les quatre suivantes : יָפֶה. רָוֶה. רָפֶה. קָשֶׁה. Ces mots au prétérit changent le *ségol* en *kametz* long, comme tous les verbes ל״ה, qui ayant au participe un *ségol*, le changent en *kametz* (§ 7). Par conséquent il ne reste plus que les trois formes indiquées.

(1) Le même raisonnement s'applique aux quatre noms marqués d'un *ségol*, indiqués not. 1 sup.

(2) Dans ce cas, le *tzéré*, dans les flexions des premières et secondes personnes, est changé en *patach*, à cause de l'analogie avec les verbes de la troisième gutturale. (Cf., § 2, le *tzéré* du *pael*, etc)

(3) Plusieurs racines suivent dans leurs flexions, tantôt l'une, tantôt l'autre de ces classes. Ex.: שָׁכַן et שָׁכֵן *il reposa*. (Voy. l'énumération de ces racines dans ma Gramm , Leipsig, 1851, ch. V, § 5.)

§ IV. Verbes de la troisième gutturale.

Les verbes de la troisième gutturale doivent recevoir un *patach* furtif, lorsque devant la gutturale il y a un son autre que le son *a*. Ex.: פָּתֹחַ, lisez *patoach*, pour פָּתֹח. Comme dans ce cas il fallait prononcer deux voyelles qui se suivaient sans consonne intermédiaire, ce qui n'était point ordinaire, et conséquemment difficile, il est arrivé que dans certains cas la voyelle précédente a été déplacée par le *patach* furtif. Ex.: הִפָּתַח pour הִפָּתֵחַ *être ouvert;* mais cela dépend des divers degrés de longueur des voyelles, comme aussi de la place qu'elles occupent dans les mots, soit à la fin, soit au milieu.

1. A la fin d'un mot:

a. Le *cholem* est constamment déplacé par le *patach*. Ex.: יִפְתַּח *il ouvrira*, pour יִפְתֹּחַ. A la pause de la période même, où les voyelles deviennent longues, le *cholem* ne reparaît point, mais le *patach* s'allonge en *kametz* long (ch. IV, § 13), comme s'il eût été lui-même la voyelle originaire et qu'il n'y eût point là de *cholem ;* ainsi יִפְתָּח pour יִפְתֹּחַ. A l'infinitif le *cholem* est conservé, même hors de la pause. Ex.: פְּתֹחַ ou לִפְתֹּחַ *ouvrir*.

b. Le *tzéré*, voyelle plus longue que le *cholem*, est déplacé seulement hors de la pause. Ex.: יִפָּתַח *il sera ouvert*, pour יִפָּתֵחַ. A la pause il reprend sa place. Ex.: יִפָּתֵחַ. Au participe il est conservé, même hors de la pause. Ex.: פּוֹתֵחַ *ouvrant*.

c. Le *chirik* et le *schourek*, encore plus longs, ne sont jamais déplacés. Ex.: תַּפְתִּיחַ *tu feras ouvrir*, פָּתוּחַ *ouvert*.

2. Au milieu du mot, où les voyelles doivent être prononcées plus rapidement que dans la dernière syllabe, chaque voyelle, même à la pause, éprouve un déplacement. Ex.: תִּפְתַּחְנָה *elles feront ouvrir*, pour תִּפְתַּיחַנָה; פְּתַחְנוּ *nous avons ouvert*, pour פָּתַחְנוּ, et à la pause פָּתָחְנוּ, et non פָּתֵחְנוּ (1).

3. La prononciation de deux consonnes sans voyelles intermédiaires à la fin d'une syllabe, comme dans פָּקַדְתְּ, étant exceptionnelle (ch. I, § 13), était par conséquent difficile, surtout quand la première consonne était une gutturale. Pour faciliter cette prononciation, on a pourvu cette gutturale d'un *patach*. Ex.: פָּתַחַתְּ *tu as ouvert* (fém.), pour פָּתַחְתְּ.

PARADIGME DES VERBES DE LA TROISIÈME RADICALE.

VERBE ACTIF *KAL*.

INFINITIF, פָּתֹחַ *ouvrir*.

PASSÉ.

Sing.	פָּתַחְתִּי	פָּתַחְתְּ	פָּתַחְתָּ	פָּתְחָה	פָּתַח
Pl.	פָּתַחְנוּ	פְּתַחְתֶּן	פְּתַחְתֶּם	פָּתְחוּ	

FUTUR.

Sing.	אֶפְתַּח	תִּפְתְּחִי	תִּפְתַּח	תִּפְתַּח	יִפְתַּח
Pl.	נִפְתַּח	תִּפְתַּחְנָה	תִּפְתְּחוּ	תִּפְתַּחְנָה	יִפְתְּחוּ

IMPÉRATIF.

Sing.	אֶפְתַּח	פִּתְחִי	פְּתַח	תִּפְתַּח	יִפְתַּח
Pl.	נִפְתַּח	פְּתַחְנָה	פִּתְחוּ	תִּפְתַּחְנָה	יִפְתְּחוּ

(1) J'ai démontré, dans ma première grammaire, que la voyelle *a* n'est ici que pour remplacer le *tzéré*, et que les verbes réguliers sont formés sans ce point, d'après l'analogie des verbes gutturaux.

PARTICIPE ACTIF.

פּוֹתֵחַ פּוֹתְחָה פּוֹתְחִים פּוֹתְחוֹת

PARTICIPE PASSIF.

פָּתוּחַ פְּתוּחָה פְּתוּחִים פְּתוּחוֹת

NIPHOL.

INFINITIF, נִפְתֹּחַ *être ouvert.*

PASSÉ.

Sing. נִפְתַּח נִפְתְּחָה נִפְתַּחְתָּ נִפְתַּחַתְּ נִפְתַּחְתִּי

Pl. נִפְתְּחוּ נִפְתַּחְתֶּם נִפְתַּחְתֶּן נִפְתַּחְנוּ

FUTUR.

Sing. יִפָּתַח תִּפָּתַח תִּפָּתַח תִּפָּתְחִי אֶפָּתַח

Pl. יִפָּתְחוּ תִּפָּתַחְנָה תִּפָּתְחוּ תִּפָּתַחְנָה נִפָּתַח

IMPÉRATIF.

Sing. יִפָּתַח תִּפָּתַח הִפָּתַח הִפָּתְחִי אֶפָּתַח

Pl. יִפָּתְחוּ תִּפָּתַחְנָה הִפָּתְחוּ הִפָּתַחְנָה נִפָּתַח

PARTICIPE.

נִפְתָּח נִפְתָּחָה נִפְתָּחִים נִפְתָּחוֹת

PAEL.

INFINITIF, פַּתֵּחַ.

PASSÉ.

פִּתַּח פִּתְּחָה פִּתַּחְתָּ פִּתַּחַתְּ פִּתַּחְתִּי

פִּתְּחוּ פִּתַּחְתֶּם פִּתַּחְתֶּן פִּתַּחְנוּ

FUTUR.

יְפַתַּח תְּפַתַּח תְּפַתַּח תְּפַתְּחִי אֲפַתַּח

יְפַתְּחוּ תְּפַתַּחְנָה תְּפַתְּחוּ תְּפַתַּחְנָה נְפַתַּח

IMPÉRATIF.

יִפַּתַח   תִּפַּתַח   פַּתַח   פַּתְחִי   אֶפַּתַח

יִפַּתְחוּ   תִּפַּתַחְנָה   פַּתְחוּ   פַּתַחְנָה·   נִפַּתַח

PARTICIPE.

מְפַתֵּחַ   מְפַתְּחָה   מְפַתְּחִים   מְפַתְּחוֹת

PUEL.

INFINITIF, פֻּתַּח·

PASSÉ.

פֻּתַּח   פֻּתְּחָה   פֻּתַּחְתָּ   פֻּתַּחַתְּ   פֻּתַּחְתִּי

פֻּתְּחוּ   פֻּתַּחְתֶּם   פֻּתַּחְתֶּן   פֻּתַּחְנוּ

FUTUR.

יְפֻתַּח   תְּפֻתַּח   תְּפֻתַּח   תְּפֻתְּחִי   אֲפֻתַּח

יְפֻתְּחוּ   תְּפֻתַּחְנָה   תְּפֻתְּחוּ   תְּפֻתַּחְנָה   נְפֻתַּח

PARTICIPE.

פֻּתָּח   פֻּתָּחָה   פֻּתָּחִים   פֻּתָּחוֹת

מְפֻתָּח   מְפֻתָּחָה   מְפֻתָּחִים   מְפֻתָּחוֹת   ou

HAPHIL.

INFINITIF, הַפְתִּיחַ·

PASSÉ.

הִפְתִּיחַ   הִפְתִּיחָה   הִפְתַּחְתָּ   הִפְתַּחַתְּ   הִפְתַּחְתִּי

הִפְתִּיחוּ   הִפְתַּחְתֶּם   הִפְתַּחְתֶּן   הִפְתַּחְנוּ

FUTUR.

יַפְתִּיחַ   תַּפְתִּיחַ   תַּפְתִּיחַ   תַּפְתִּיחִי   אַפְתִּיחַ

יַפְתִּיחוּ   תַּפְתַּחְנָה   תַּפְתִּיחוּ   תַּפְתַּחְנָה   נַפְתִּיחַ

IMPÉRATIF.

יַפְתַּח תַּפְתַּח הַפְתַּח הַפְתִּיחִי אַפְתִּיחַ

יַפְתִּיחוּ תַּפְתַּחְנָה הַפְתִּיחוּ הַפְתַּחְנָה נַפְתַּח

PARTICIPE.

מַפְתִּיחַ מַפְתִּיחָה מַפְתִּיחִים מַפְתִּיחוֹת

HOPHIL.

INFINITIF, הָפְתֵּחַ.

PASSÉ.

הָפְתַּח הָפְתְּחָה הָפְתַּחְתָּ הָפְתַּחַתְּ הָפְתַּחְתִּי

הָפְתְּחוּ הָפְתַּחְתֶּם הָפְתַּחְתֶּן הָפְתַּחְנוּ

FUTUR.

יָפְתַּח תָּפְתַּח תָּפְתַּח תָּפְתְּחִי אָפְתַּח

יָפְתְּחוּ תָּפְתַּחְנָה תָּפְתְּחוּ תָּפְתַּחְנָה נָפְתַּח

PARTICIPE.

הָפְתָּח הָפְתָּחָה הָפְתָּחִים הָפְתָּחוֹת

מָפְתָּח מָפְתָּחָה מָפְתָּחִים מָפְתָּחוֹת ou

HITHPAEL.

INFINITIF, הִתְפַּתֵּחַ.

PASSÉ.

הִתְפַּתַּח הִתְפַּתְּחָה הִתְפַּתַּחְתָּ הִתְפַּתַּחַתְּ הִתְפַּתַּחְתִּי

הִתְפַּתְּחוּ הִתְפַּתַּחְתֶּם הִתְפַּתַּחְתֶּן הִתְפַּתַּחְנוּ

FUTUR.

יִתְפַּתַּח תִּתְפַּתַּח תִּתְפַּתַּח תִּתְפַּתְּחִי אֶתְפַּתַּח

יִתְפַּתְּחוּ תִּתְפַּתַּחְנָה תִּתְפַּתְּחוּ תִּתְפַּתַּחְנָה נִתְפַּתַּח

IMPÉRATIF.

יִתְפַּתַּח תִּתְפַּתַּח הִתְפַּתַּח הִתְפַּתְּחִי אֶתְפַּתַּח

יִתְפַּתְּחוּ תִּתְפַּתַּחְנָה הִתְפַּתְּחוּ הִתְפַּתַּחְנָה נִתְפַּתַּח

PARTICIPE.

מִתְפַּתֵּחַ מִתְפַּתְּחָה מִתְפַּתְּחִים מִתְפַּתְּחוֹת

Exemples pour l'exercice : ברח, בקע, בצע, בלע, גבה, גדע, גלח, דמע, זבח, זנח, זרח, זרע, טבח, טבע, טרח, כמה, כרע, מלח, מנע, משח, סלח, פגע, פסח, פצע, פרח, פשע, צלח, צמח, קרע, רבע, שלח, תמה.

4. Les verbes יגע, יפח, שבע, שכח, שמע, ont au prétérit *kal*, à la troisième personne du singulier masculin, sous la deuxième lettre radicale, un *tzéré* au lieu d'un *patach*, et se règlent par conséquent sur זָקֵן (§ 3). Ex.: שָׂבֵעַ, employé et comme prétérit et comme participe. Ici encore, le *tzéré* est déplacé par le *patach* furtif, qui ne reparaît que dans la pause et à la fin des mots. Ex.:

PRÉTÉRIT.

שָׂבֵעַ שָׂבְעָה שָׂבְעוּ שָׂבַעְתִּי שָׂבַעְנוּ שָׂבַעַתְּ שָׂבַעְתָּ, etc.
et à la pause, שָׂבֵעַ שָׂבֵעָה שָׂבֵעוּ שָׂבָעְתִּי שָׂבָעְנוּ, etc.

Cependant שכח et שמע ont en outre les formes régulières, comme פָּקַד (1).

§ V. Verbes dont la deuxième radicale est une gutturale ou un ר.

1. Les verbes dont la deuxième radicale est une guttu-

---

(1) La racine לָקַח *prendre*, se règle comme les verbes פ"נ, en ce que le ל manque toujours quand le נ manquerait aussi. Ex.: יִקַּח *il prendra*, pour יִלְקַח, et à l'infinitif dépendant du *kal*, il fait קַחַת ou לָקַחַת *pour prendre*, comme גַּעַת ou לָגַעַת *pour toucher*, de נָגַע (§ 9, les verbes פ"נ). Ici se rattache נִתָּעוּ (Job. IV, 10), pour נִלְתָּעוּ. à la forme *niphol*.

Pour les exceptions aux déplacements des voyelles par le *patach* furtif, voy. ma Gramm., Leipsig, 1851, ch. V, § 6.

rale, où par conséquent elle est comprise dans la dernière syllabe, comme dans les verbes de la troisième gutturale, se règlent d'après l'analogie de ces verbes à la forme *kal*, c'est-à-dire qu'ils y prennent au futur et à l'impératif de *kal* un *patach* au lieu d'un *cholem*, et à la pause, ce *patach* est allongé en *kametz* long. Ex.: יִגְאַל, à la pause יִגְאָל *il rachètera*, de גָּאַל *racheter*. De même, à l'impératif, יִגְאַל *qu'il rachète*, à la pause יִגְאָל; גְּאַל *rachète*, à la pause גְּאָל.

PARADIGME DE טָעַם.

Infinitif dépendant : טְעֹם ou לִטְעֹם.

Futur : יִטְעַם, תִּטְעַם, etc.

A la pause : יִטְעָם, תִּטְעָם, etc.

Impératif : יִטְעַם, etc., טְעַם, טַעֲמִי, טַעֲמוּ, טְעַמְנָה.

A la pause : יִטְעָם, etc., טְעָם, טְעָמִי, טְעָמוּ, etc.

Exemples pour l'exercice : באש, בהל, בחן, בחר, בעט, בער, בעל, גהר, געל, גער, געש, דאג, דחק, זעם, זעף, זעק, טהר, טחן, טעם, כאב, כעס, לחץ, מאס, מחץ, מעט, סעד, פחד, פעל, צחק, צעק, רחץ

2. Les verbes dont la seconde radicale est un א, un ע ou un ר, qui ne peuvent recevoir un *dagesch*, allongent la voyelle brève de la première consonne radicale en une longue, pour compenser ce *dagesch* quand il est nécessaire. Ce cas a lieu dans les formes *paël*, *puël* et *hitpahel*. L'allongement a lieu régulièrement, c'est-à-dire que le *patach* se change en *kametz* long, le *chirik* bref en *tzéré* et le *koubboutz* en *cholem* (ch. IV, § 13). Ex.: infinitif *paël*, בָּרֵךְ *bénir*, pour בַּרֵּךְ; au prétérit de *paël*, בֵּרֵךְ *il a béni*, pour בִּרֵּךְ; au participe de *puel*, מְבֹרָךְ *béni*, pour מְבֻרָּךְ. Au contraire, les

verbes dont la seconde consonne radicale est un ח ou un ה se règlent d'après l'analogie des verbes réguliers; ainsi, la syllabe brève chez eux n'éprouve point d'allongement, quoique le *dagesch* manque. Ex.: à l'infinitif de *pael,* נַחֵם *consoler;* au prétérit de *paël,* נִחַם *il a consolé;* au participe de *puel,* נְחָמָה *la consolée* (1).

§ VI. Verbes dont la première radicale est une gutturale ou un ר.

1. Quand la première des lettres radicales est une des consonnes אהחער, qui ne peuvent recevoir le *dagesch,* la voyelle brève précédente devient longue par compensation, toutes les fois que le *dagesch* est nécessaire (ch. IV, § 13). Ce cas ne se présente que dans l'infinitif dépendant de *niphol,* et conséquemment aussi, dans le futur et dans l'impératif de cette forme, ou bien à l'infinitif dépendant de *kal.* Ex.: הֵעָמֵד, infinitif *niphol,* pour הִעָמֵד; מֵעֲמֹד, infinitif dépendant de *kal,* pour מִעֲמֹד, où le *dagesch* était devenu nécessaire pour opérer la compensation du נ qui manque, parce que la syllabe מ dérive de מִן.

2. Quand la première lettre radicale est une gutturale, alors, suivant la règle, un *chatouf* vient prendre la place du *schewa* mobile ou quiescent (ch. IV, § 18, 20), et alors,

(1) Il va sans dire que ces voyelles brèves sont traitées dans les flexions ultérieures comme celles des verbes réguliers, parce qu'elles sont formées d'après l'analogie de ces verbes. Ainsi, le *chirik* bref de נִחַם ne se change point en *schewa* dans נִחַמְתֶּם *vous avez consolé,* quoique la syllabe soit ouverte et que la voyelle dût être changée, à cause de l'éloignement de l'accent (ch. IV, § 2). Mais ce changement n'a pas lieu parce que le *chirik* bref dans פִּקֵּד est immuable, à cause de la consonne finale de la syllabe fermée où il se trouve. Il y a quelques exceptions qu'on trouvera indiquées dans ma Gramm., Leipsig, 1851, ch. V, § 7.

la voyelle brève qui précède et ce *chatouf* doivent, pour les besoins de l'euphonie, être mis en rapport d'analogie. Ainsi, l'association ne peut avoir lieu qu'entre le *chatouph-patach* et le *patach*, entre le *chatouf-ségol* et le *ségol*, et entre le *chatouf-kometz* et un *kometz* bref. Ce *chatouf* devrait toujours être un *chatouf-patach*, parce que la première radicale du thème, c'est-à-dire dans l'infinitif indépendant du *kal*, a le son *a* (ch. I, § 3). Cependant il se change en d'autres *chatoufs* d'après les règles qui suivent.

3. Comme une demi-voyelle est plus brève et ainsi plus exposée au changement qu'une voyelle entière, pour obtenir cette analogie exigée par l'euphonie, on change plutôt la demi-voyelle que la voyelle pleine.

a. Ainsi, dans la forme de conjugaison *hophil*, le *chatouf-patach*, à cause du *kometz* bref qui précède, se change en *chatouf-kometz*. Ex.: הָעֳמַד *il a été mis debout*, pour הָעֲמַד.

b. Par la même raison, ce *chatouf-patach*, à la première personne du singulier du futur du *kal*, est, à cause du *ségol* bref qui précède, changé en *chatouf-ségol*. Ex.: אֶעֱמֹד *je serai debout*, pour אֶעֲמֹד.

c. Mais si la voyelle qui précède est un *chirik* bref, comme le *chatouf* ne peut être rendu analogue au *chirik*, puisque le *chatouf-chirik* n'existe point, on fait une opération inverse; c'est le *chirik* qui est changé en *patach*, à cause du *chatouph-patach*. Ex.: יַעֲמֹד futur *kal* pour יִעֲמֹד.

4. Devant le son *a*, le *chatouph-patach*, par suite d'une autre loi d'euphonie (ch. I, § 20), est changé en *chatouf-ségol*, et avec lui aussi la voyelle précédente se change en *ségol*. Ce cas a lieu dans le *niphol* au prétérit et au parti-

cipe. Ex.: נֶעֱמַד prét., נֶעֱמָד part., et au *kal*, dans les verbes qui, à leur futur, dans cette forme de conjugaison, ont sous la deuxième radicale un *patach* au lieu d'un *cholem*. Ex.: יֶעֱשַׁר *il sera riche*, יֶאֱהַב *il aimera*.

5. Dans la forme *haphil*, il faut remarquer ce qui suit:

a. Le prétérit de cette conjugaison, dans la forme régulière, se distingue de l'infinitif en ce qu'au lieu d'un *patach* sous le ה, il a un *chirik* bref. Ex.: הִפְקִיד *il a confié*. Ce *chirik* ne peut donc pas se changer en *patach*, mais il se change en *ségol* bref qui appartient à la même classe de voyelles; c'est pourquoi alors le *chatouf-patach* passe au *chatouf-ségol*. Ex.: הֶעֱמִיד *il a fait tenir debout*, afin d'établir une différence entre cette troisième personne du prétérit et l'infinitif הַעֲמִיד *faire tenir debout*.

b. Cependant, dans les flexions des premières et secondes personnes, à la suite d'une lettre initiale accessoire, le *ségol* et le *chatouf-ségol* sont remplacés par un *patach* et un *chatouf-patach*. Ex.: וְהַעֲמַדְתֶּם *et vous avez fait tenir debout* (1).

6. Quand les trois *chatouf* se trouvent suivis d'un *schewa* mobile, ils passent à leurs voyelles correspondantes pour éviter la rencontre de deux demi-voyelles (ch. I, § 13, 18). Ex.: dans *hophil*, הָעָמְדָה *elle a été placée debout*, de הָעֳמַד *il a été placé debout*; dans le *kal*, תַּעַמְדוּ *vous serez debout*, de תַּעֲמֹד; au *niphol*, נֶעֶמְדָה *elle a été placée debout*, de נֶעֱמַד *il a été mis debout*.

(1) Quoique la deuxième radicale ait ici le son *a*, cependant elle est encore précédée du *chatouf-patach* et du *patach*, parce qu'il y a ici deux gutturales qui se suivent, et que cette classe de lettres préfère le son *a*. (Cf. ch. IV, § 17, הַעִידֹתִי.)

PARADIGME DES VERBES DE LA PREMIÈRE RADICALE GUTTURALE.

KAL.

Infinitif indépendant : עֲמֹד.

Passé : עָמַד, etc., עֲמַדְתֶּם, עֲמַדְתֶּן.

Futur : יַעֲמֹד, תַּעֲמֹד, יַעַמְדוּ, תַּעֲמֹדְנָה, אֶעֱמֹד, נַעֲמֹד,
תַּעֲמֹד, תַּעַמְדִי, תַּעַמְדוּ, תַּעֲמֹדְנָה.

Impératif : יַעֲמֹד, etc., עֲמֹד, עִמְדִי, עִמְדוּ, עֲמֹדְנָה.

Participe actif : עוֹמֵד, עוֹמְדָה, etc.

Participe passif : עָמוּד, עֲמוּדָה, עֲמוּדִים, עֲמוּדוֹת.

NIPHOL.

Infinitif indépendant : נַעֲמֹד.

Passé : נֶעֱמַד, נֶעֶמְדָה, נֶעֶמְדוּ, נֶעֱמַדְתִּי, נֶעֱמַדְנוּ, נֶעֱמַדְתָּ,
נֶעֱמַדְתְּ, נֶעֱמַדְתֶּם, נֶעֱמַדְתֶּן.

Futur : יֵעָמֵד, תֵּעָמֵד, יֵעָמְדוּ, תֵּעָמַדְנָה, אֵעָמֵד, נֵעָמֵד, etc.

Impératif : יֵעָמֵד, etc., הֵעָמֵד, הֵעָמְדִי, הֵעָמְדוּ, הֵעָמַדְנָה.

Participe : נֶעֱמָד, נֶעֱמָדָה, נֶעֱמָדִים, נֶעֱמָדוֹת.

HAPHIL.

Infinitif : הַעֲמִיד.

Passé : הֶעֱמִיד, הֶעֱמִידָה, הֶעֱמִידוּ, הֶעֱמַדְתִּי, הֶעֱמַדְנוּ,
הֶעֱמַדְתָּ, הֶעֱמַדְתְּ, הֶעֱמַדְתֶּם, הֶעֱמַדְתֶּן.

Futur : יַעֲמִיד, תַּעֲמִיד, יַעֲמִידוּ, תַּעֲמֵדְנָה, אַעֲמִיד,
נַעֲמִיד, תַּעֲמִיד, תַּעֲמִידִי, תַּעֲמִידוּ, תַּעֲמֵדְנָה.

Impératif : יַעֲמֵד, תַּעֲמֵד, יַעֲמִידוּ, תַּעֲמֵדְנָה, אַעֲמִיד,
נַעֲמֵד, הַעֲמֵד, הַעֲמִידִי, הַעֲמִידוּ, הַעֲמֵדְנָה.

Participe : מַעֲמִיד, מַעֲמִידָה, מַעֲמִידִים, מַעֲמִידוֹת.

HOPHIL.

Infinitif : הָעֳמִיד.

Passé : הָעֳמַדְנוּ, הָעֳמַדְתִּי, הָעָמְדוּ, הָעָמְדָה, הָעֳמַד
הָעֳמַדְתֶּן, הָעֳמַדְתֶּם, הָעֳמַדְתְּ, הָעֳמַדְתָּ.
Futur : נָעֳמַד, אָעֳמַד, תָּעֳמַדְנָה, יָעָמְדוּ, תָּעֳמַד, יָעֳמַד
תָּעֳמַדְנָה, תָּעָמְדוּ, תָּעָמְדִי, תָּעֳמַד.
Participe : הָעֳמָד, הָעֳמָדָה, ou מָעֳמָד, מָעֳמָדָה.

Exemples pour l'exercice : אסף, אסר, ארג, הלם, הלך, הרג, הרם, חטף, חלם, חלף, חלק, חמר, חמל, חקר, חרך, חשב, עזב, עזר, עטף, עלז, עמל, ענש, עצר, ערך, עשר (1, 2, 3, 4, 5, 6).

---

(1) Les verbes suivants ont, à cause de l'analogie avec les verbes de la deuxième et de la troisième gutturale, un *patach* au lieu d'un *cholem* au futur *kal :* חדל, הדר, הבל, אשם, ארך, אנף, אמץ, אלף, אטר, אבל, ערב, חשך, חרש, חרץ, חרף, חנף, חמץ, חרד, חרב, חסר, חכם, חזק, עתר, עתק, עשר, עשן.

L'impératif se règle d'après le futur. Ex.: יֶאֱהַב *qu'il aime*, אֱהַב *aime*, אֶהֱבוּ *aimez.*

(2) Quelques verbes de la première gutturale conservent sous cette consonne le *schewa* quiescent quand la deuxième lettre radicale est une des consonnes בגדכפת, pour leur conserver le *dagesch* doux. Cependant, quant à la voyelle précédente, ils se règlent d'après l'analogie avec les autres verbes de la première gutturale. Ex.: חפר.

Exemples pour l'exercice : חפץ, חתך, חתר, עתם.

Parmi ces verbes il en est qui, au futur de *kal*, ont le *patach*, comme on vient de le voir, et quant à la voyelle précédente, ils se règlent aussi d'après l'analogie des autres verbes de la première gutturale qui ont un *patach* au futur *kal*. Ex.: חכם.

Exemples pour l'exercice : עתר, עתק, הבל.

(3) Les verbes ל'ה ont au futur, à la dernière syllabe, un *ségol* long (§ 7); c'est pourquoi les verbes de la première gutturale qui, en même temps, appartiennent à la classe des ל'ה, changent par une raison d'euphonie le *chatouf patach* en *chatouf ségol*. Ex.: חָשָׁה *se taire*, futur יֶחֱשֶׁה *il se taira*. Cette règle s'applique seulement aux verbes אתה, הגה, המה, חזה, חסה, חצה, חרה, חשה, pendant que les verbes

§ VII. Les verbes ל"ה.

Dans les verbes dont la troisième lettre radicale est un ה muet, il faut observer les règles suivantes:

חנה, חתה, ערה, עטה, עשה, ענה, עלה, ne se trouvent jamais qu'avec le *chatouf patach*. Ex.: חָנָה *se reposer*, יַחֲנֶה *il se reposera*. Les verbes הָיָה *être*, חָיָה *vivre*, suivent la marche des autres verbes ל"ה. Ex.: יִהְיֶה *il sera*, יִחְיֶה *il vivra*.

(4) Les verbes de la première gutturale qui en même temps appartiennent aux verbes ל"א et ל"ה, et qui conséquemment au *niphol*, dans les formes de flexion de la première et de la deuxième personne, changent à la seconde syllabe le son *a* pour le son *e* ou *i* (§ 7, 8), reprennent dans la syllabe précédente le son *a* primitif. Ex.: נַחְבֵּאתָ forme *niphol*, de חָבָא *cacher*; tandis qu'à la troisième personne ils ont le son *e*, à cause du son *a* qui suit (ch. I, § 20). Ex.: נֶחְבָּא, d'où on a formé נֶחְבְּאוּ *elles ont été cachées*.

(5) Par suite de la grande mobilité des *chatouf*, quelques verbes ont souvent une double forme; savoir: 1° avec *ségol* et *chatouf ségol*; 2° avec *patach* et *chatouf patach*. Ex.: אָסַף *amasser*, יֶאֱסֹף (II Rois V, 3) *il amassera*, et de la même forme de conjugaison תַּאַסְפוּ (Ex. IV, 20); ce qui fait conclure יַאַסֹף (Voy. l'énumération de ces changements dans ma Grammaire, Leipsig, 1851, ch. V, § 8.)

(6) Les verbes אָמַר *dire*, אָבַד *perdre*, אָכַל *manger*, appartiennent aux verbes qui ont cette double forme, et il s'opère dans leurs voyelles, au futur du *kal*, une transposition, à cause de la tendance du א à se joindre comme consonne muette à la voyelle longue qui précède (cf. ch. IV, § 16). Ex.: יֹאמַר *il dira*, pour יֶאֱמֹר; יֹאבַד *il perdra*, pour יַאֲבֹד; יֹאכַל *il mangera*, pour יַאֲכֹל. De même, pour la deuxième forme, יֹאמֵר (pour יֹאמַר, à cause de l'accent) pour יֶאֱמֹר; יֹאכַל pour יֶאֱכֹל; יֹאבֵד pour יֶאֱבֹד. Le verbe אָחַז a le son *e* avec ou sans transposition de voyelle, d'où תֶּאֱחֹז (Eccl. VII, 18) sans transposition, et avec transposition, תֹּאחֵז. Ici encore se rattachent les verbes אָבָה *vouloir* et אָפָה *cuire*. Ainsi on a יֹאבֶה et יֹאפֶה. Tous ces verbes, à la suite de l'א initial accessoire, rejettent l'א radical. Ex.: אָכַל (Gen. XXIV, 33)

1. Comme le הֶ muet, dans tous les thèmes qui n'ont point la terminaison féminine, ne peut se trouver qu'à la suite d'un *ségol* long, de même aussi, dans les participes masculins des verbes ל״ה, on trouve le *ségol* long devant le הֶ. Ex.: מַגְלֶה, forme *haphil*, pour מַגְלִיה, נִגְלֶה, part. masculin de *niphol*, pour נִגְלָה, parce que les participes sont traités comme des thèmes, quoiqu'ils ne soient en réalité que des formes de flexions. De même, les infinitifs de toutes les formes de conjugaison durent avoir originairement, comme thèmes, le *ségol* long devant le הֶ. Les futurs qui, dans la conjugaison régulière, conservent la voyelle de l'infinitif, la conservent aussi dans cette classe de verbes, et ils ont à la dernière syllabe le *ségol* long. Ex.: יָגְלֶה, forme *hophil*, pour יָגְלָה; יַגְלֶה pour יַגְלִיה. Les prétérits qui dans la conjugaison régulière changent presque toujours une voyelle de l'infinitif, doivent nécessairement ici aussi changer le *ségol* long en une autre voyelle devant le הֶ. Or, on ne trouve pas devant ce הֶ muet, dans aucune partie du discours, d'autre voyelle que le *ségol* long ou le *kametz* long, excepté quelques adverbes ou quelques mots dans l'état dépendant, où se trouve le *tzéré;* par conséquent, les prétérits ne peuvent changer le *ségol* dans une voyelle autre que le *kametz* long. Ex.: הִגְלָה, forme *haphil*, pour הִגְלִיה.

---

pour אֹאכַל *je mangerai* (ch. I, § 12). L'infinitif dépendant de *kal* אֱמֹר, avec le ל initial accessoire, rend l'א muet sans transposition de voyelle, le *ségol* bref du ל étant allongé en *tzeré*; par exemple, לֵאמֹר *pour dire*, pour לֶאֱמֹר. On trouve אֹהֵב (Prov. VIII, 17) pour אֶאֱהָב *j'aimerai*.

2. Les infinitifs prennent pour finale un ת et changent le ה en ו ; c'est pourquoi la voyelle précédente se change en *cholem* qui correspond au ו (ch. I, § 6). Ex. : dans *haphil* הַגְלוֹת *exiler*, au *pael* גַּלּוֹת *découvrir;* seulement l'infinitif indépendant de *kal* et celui de *niphol* qui n'ont point le ת et qui ont conservé le ה par suite d'analogie avec les verbes réguliers, ont reçu un *cholem* devant le ה. Ex. : גָּלֹה *découvrir*, נִגְלֹה *être découvert.*

3. Le ה muet est, dans toutes les formes de flexion, changé au milieu du mot en un י muet, et par conséquent la voyelle précédente est un *chirik* long qui lui correspond. Ex. : גָּלִיתָ *tu as découvert*, pour גָּלָהתָ ; seulement le *ségol* long demeure devant ce *iod* muet. Ex. : תִּגְלֶינָה *elles découvriront.* Au participe passé de *kal*, le ה se change en un *iod* prononcé. Ex. : גָּלוּי *le découvert*, pour גָּלוּה.

4. Lorsque le ה est marqué d'une voyelle et qu'il vient à la suite d'une consonne qui n'en a point, il est retranché (ch. I, § 12), et sa voyelle passe à cette consonne. Ex. : גָּלוּ *ils ont découvert*, pour גָּלְהוּ. Devant le ה terminaison féminine, le ה radical est changé en ת. Ex. : גָּלְתָה *elle a découvert*, pour גָּלְהָה.

5. L'impératif, dans les conjugaisons régulières, prend la forme abrégée du futur, quand ce futur en a une (comme dans *haphil* des verbes réguliers). Ex. : יַפְקֵד (§ 2). Or, dans les verbes ל״ה, le futur auquel est joint le ו conjonctif temporel éprouve une abréviation qui a lieu dans toutes les formes de conjugaison. Ces abréviations consistent en ce que le ה est retranché, quoiqu'il se trouve

à la fin du mot, et en ce que le *ségol* qui le précède est également retranché dans certaines formes (voy. inf. § 15). L'impératif prend donc toutes ces abréviations. Ex. : יִגֶל, forme *kal, qu'il découvre.* Cependant, l'impératif de la 2e personne du singulier masculin conserve souvent le ה et n'abrége que le *ségol* long, qui se change en *tzéré,* plus bref que le *ségol.* Ex. : הַגְלֵה *exile,* de תַּגְלֶה *tu exileras* (cf. ch. IV, § 6).

PARADIGME DES VERBES ל״ה.

KAL.

Infinitif indépendant : גָּלֹה *découvrir.*

Passé : גָּלָה, גָּלְתָה, גָּלוּ, גָּלִיתִי, גָּלִינוּ, גָּלִיתָ, גָּלִית,
גְּלִיתֶם, גְּלִיתֶן.

Infinitif dépendant : גְּלוֹת.

Futur : יִגְלֶה, תִּגְלֶה, יִגְלוּ, תִּגְלֶינָה, אֶגְלֶה, נִגְלֶה, תִּגְלֶה,
תִּגְלִי, תִּגְלוּ, תִּגְלֶינָה.

Impératif : יִגֶל, תִּגֶל, יִגְלוּ, תִּגְלֶינָה, אֶגְלֶה, נִגֶל, גְּלֵה,
גְּלִי, גְּלוּ, גְּלֶינָה.

Participe actif : גּוֹלֶה, גּוֹלָה, גּוֹלִים, גּוֹלוֹת.

Participe passif : גָּלוּי, גְּלוּיָה, גְּלוּיִם, גְּלוּיוֹת.

NIPHOL.

Infinitif indépendant : נִגְלֹה.

Passé : נִגְלָה, נִגְלְתָה, נִגְלוּ, נִגְלֵיתִי, נִגְלֵינוּ, נִגְלֵיתָ, נִגְלֵית,
נִגְלֵיתֶם, נִגְלֵיתֶן.

Infinitif dépendant : הִגָּלוֹת.

Futur : יִגָּלֶה, תִּגָּלֶה, יִגָּלוּ, תִּגָּלֶינָה, אֶגָּלֶה, נִגָּלֶה, תִּגָּלֶה,
תִּגָּלִי, תִּגָּלוּ, תִּגָּלֶינָה.

Impératif : יִגָּל, תִּגָּל, יִגָּלוּ, תִּגָּלֶינָה, אֶגָּלֶה, נִגָּל, הִגָּל ou
, הִגָּלֶה, הִגָּלִי, הִגָּלוּ, הִגָּלֶינָה.

Participe : נִגְלֶה, נִגְלָה, נִגְלִים, נִגְלוֹת.

PAEL.

Infinitif : גַּלּוֹת ou לְגַלּוֹת.

Passé : גַּלָּה, גַּלְּתָה, גַּלּוּ, גַּלִּיתִי, גַּלִּינוּ, גַּלִּיתָ, גַּלִּית,
גַּלִּיתֶם, גַּלִּיתֶן.

Futur : יְגַלֶּה, תְּגַלֶּה, יְגַלּוּ, תְּגַלֶּינָה, אֲגַלֶּה, נְגַלֶּה, תְּגַלֶּה,
תְּגַלִּי, תְּגַלּוּ, תְּגַלֶּינָה.

Impératif : יְגַל, תְּגַל, יְגַלּוּ, תְּגַלֶּינָה, אֲגַלֶּה, נְגַל, גַּל־גַּלֵּה,
גַּלִּי, גַּלּוּ, גַּלֶּינָה.

Participe : מְגַלֶּה, מְגַלָּה, מְגַלִּים, מְגַלּוֹת.

PUEL.

Infinitif : גֻּלּוֹת ou לְגֻלּוֹת.

Passé : גֻּלָּה, גֻּלְּתָה, גֻּלּוּ, גֻּלֵּיתִי, גֻּלֵּינוּ, גֻּלֵּיתָ, גֻּלֵּית,
גֻּלֵּיתֶם, גֻּלֵּיתֶן.

Futur : יְגֻלֶּה, תְּגֻלֶּה, יְגֻלּוּ, תְּגֻלֶּינָה, אֲגֻלֶּה, נְגֻלֶּה, תְּגֻלֶּה,
תְּגֻלִּי, תְּגֻלּוּ, תְּגֻלֶּינָה.

Participe : גֻּלֶּה, גֻּלָּה, גֻּלִּים, גֻּלּוֹת;
ou מְגֻלֶּה, מְגֻלָּה, מְגֻלִּים, מְגֻלּוֹת.

HAPHIL.

Infinitif : הַגְלוֹת ou לְהַגְלוֹת.

Passé : הַגְלָה, הַגְלְתָה, הַגְלוּ, הַגְלִיתִי, הַגְלִינוּ, הַגְלִיתָ,
הַגְלִית, הַגְלִיתֶם, הַגְלִיתֶן.

Futur : יַגְלֶה, תַּגְלֶה, יַגְלוּ, תַּגְלֶינָה, אַגְלֶה, נַגְלֶה, תַּגְלֶה,
תַּגְלִי, תַּגְלוּ, תַּגְלֶינָה.

Impératif : הֻגַּל, תֻּגַּל, יְגֻלּוּ, תְּגֻלֶּינָה, אֲגֻלֶּה, נֻגַּל, יֻגַּל,
ou הֻגְלֶינָה, הֻגְלוּ, הֻגְלִי, הֻגְלֵה.

Participe : מְגֻלּוֹת, מְגֻלִּים, מְגֻלָּה, מְגֻלֶּה.

HOPHIL.

Infinitif : הָגְלוֹת ou לְהָגְלוֹת.

Passé : הָגְלֵית, הָגְלֵינוּ, הָגְלֵיתִי, הָגְלוּ, הָגְלְתָה, הָגְלָה,
הָגְלֵיתֶן, הָגְלֵיתֶם, הָגְלֵית.

Futur : תָּגְלֶה, נָגְלֶה, אָגְלֶה, תָּגְלֶינָה, יָגְלוּ, תָּגְלֶה, יָגְלֶה,
תָּגְלֶינָה, תָּגְלוּ, תָּגְלִי.

Participe : הָגְלוֹת, הָגְלִים, הָגְלָה, הָגְלֶה;
ou מָגְלוֹת, מָגְלִים, מָגְלָה, מָגְלֶה.

HITHPAEL.

Infinitif : הִתְגַּלּוֹת.

Passé : הִתְגַּלֵּינוּ, הִתְגַּלֵּיתִי, הִתְגַּלּוּ, הִתְגַּלְּתָה, הִתְגַּלָּה,
הִתְגַּלֵּיתֶן, הִתְגַּלֵּיתֶם, הִתְגַּלֵּית, הִתְגַּלֵּית.

Futur : אֶתְגַּלֶּה, תִּתְגַּלֶּינָה, יִתְגַּלּוּ, תִּתְגַּלֶּה, יִתְגַּלֶּה,
תִּתְגַּלֶּינָה, תִּתְגַּלּוּ, תִּתְגַּלִּי, תִּתְגַּלֶּה, נִתְגַּלֶּה.

Impératif : נִתְגַּל, אֶתְגַּלֶּה, תִּתְגַּלֶּינָה, יִתְגַּלּוּ, תִּתְגַּל, יִתְגַּל,
הִתְגַּלֶּינָה, הִתְגַּלּוּ, הִתְגַּלִּי, הִתְגַּלֵּה־הִתְגַּל.

Participe : מִתְגַּלּוֹת, מִתְגַּלִּים, מִתְגַּלָּה, מִתְגַּלֶּה (1, 2).

---

(1) Dans les verbes suivants le הּ est marqué d'un *mappik*; ainsi, anciennement il n'était point une consonne muette, mais une consonne prononcée ; ainsi ces verbes sont réglés, non comme les autres ל״ה, mais comme les verbes de la troisième gutturale ; ce sont : גבהּ, כמהּ, נגהּ, תמהּ.

(2) Par exception on trouve au futur un *tzéré*, au lieu d'un *ségol* long. Ex. : תַּעֲשֵׂה (Jos. VII, 9 ; 2e Sam. XIII, 12 ; Jérém. XL, 17) ; יְנַקֵּה (Nah. I, 3), תְּגַלֵּה (Lev. XVIII, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17). Dans les passages



Exemples pour l'exercice : זכה, דּלה, בּנה, בּכה, בּזה, פּנה, פּדה, ספה, סלה, משה, מנה, כּסה· כּלה, כּבה, זנה, צלה, קנה, שׁנה, שׂסה, שׁחה, תּלה, תּעה.

§ VIII. Les verbes ל'א.

1. Les verbes dont la troisième consonne radicale est un א, changent devant cette lettre, à l'avant-dernière syllabe, le son *a* en *tzéré*, correspondant à l'א muet. Ex. :

---

suivants on trouve des infinitifs sans changement du ה en י, et avec *tzéré* au lieu du *ségol* long devant le ה, savoir : הִנָּקֵה (Jér. XXV, 29); הַזְנֵה (Hoz. IV, 8); הַכֵּה (Deut. XIII, 15; I. Rois XX, 37, et II, 14, 10); וְנַקֵּה (Ex. XXXIV, 7; Nomb. XIV, 18; Jérém. XXX, 11, et XLVI, 26; Nah. I, 3); עַנֵּה (Ex. XXII, 22); וְהָפְדֵּה (Lév. XIX, 20). Dans tous ces passages, l'infinitif se trouve placé à côté d'un prétérit ou d'un futur, et il est considéré comme adverbe; c'est pour cette raison que, comme l'adverbe (ch. VI), il abrége la voyelle, comme on le voit dans הֵיטֵב אֵיטִיב (Gen. XXXII, 13), pour הֵיטִיב. On trouve seulement וְהַרְבֵּה (Ezech. XXI, 20); הַעֲוֵה (Jér. IX, 4), et כַּלֵּה (II Rois. XIII, 17, 19; Esdr. IX, 14; I Sam. III, 12; II Chron. XXIV, 10, et XXXI, 1), formes irrégulières, où le *tzéré* est emprunté aux verbes ל"א (§ 8). On trouve encore לְכַלֵּא (Dan. IX, 24), où le ה est en outre changé en א, et aussi נִגְלוֹת (II Sam. III, 24), infinitif indépendant de la forme *niphol* avec ת, tandis qu'on trouve קַוֹּה (Ps. XLIX, 2), infinitif *paël;* לְהֵרָאֹה (Jug. XIII, 21; I Sam. III, 21), infinitif dépendant de *niphol,* sans ת. Souvent, par exception, le prétérit a un *tzéré* au lieu d'un *chirik,* par suite de l'analogie avec les verbes ל"א (§ 8). Ex. : הִגְלֵיתִי (Jér. XXIX, 4, 7, 14). On trouve aussi des emprunts faits aux autres classes de verbes. Ex. : הֵרְאָה (Gen. XLI, 28); הֶגְלָה (II Rois XVII, 1), et c. d'après הֶעֱלָה de עלה. Enfin le ה se change souvent en *iod* prononcé. Ex. : יִשְׁלָיוּ, futur *kal* (Job XII, 6), pour יִשְׁלוּ de שָׁלָה. (Voir l'énumération de toutes ces exceptions et leurs analogues, dans ma Gramm., Leipz. 1851, ch. V, § 9.)

הִמְצֵאתָ *tu as fait trouver*, pour הִמְצָאתָ; mais, dans la dernière syllabe, où la voyelle doit être articulée plus clairement, et conséquemment où elle ne se permute point facilement pour un autre son, il n'y a pas d'autres changements que le *patach* passant au *kametz* long. Ex. : מָצָא *il trouva*, pour מָצַא; יִמְצָא *il trouvera*, pour יִמְצַא. On trouve ici le son *a* au lieu du *cholem*, parce que ces verbes sont de la classe de ceux de la troisième gutturale, qui ont au futur *kal* le son *a*, comme יִפְתַּח *il ouvrira*, de פתח (§ 4). Par la même raison, le *chirik* ne se change pas en *tzéré*, parce qu'il ne se trouve devant l'א qu'à la dernière syllabe. Ex. : הַמְצִיא *faire trouver.*

2. Le féminin, sous ce rapport, se règle d'après le masculin. Ex. : הִמְצֵאת *tu as fait trouver* (fém.) avec le *tzéré*, d'après הִמְצֵאתָ.

3. Le prétérit de *kal*, même à l'avant-dernière syllabe, ne change point le *patach* en *tzéré*, mais il l'allonge en *kametz*. Ex. : מָצָאתָ *tu as trouvé.* C'est par là qu'on le distingue des verbes qui ont le prétérit *e*. Ex. : מָלֵאתָ *tu as rempli* (v. Inf.).

4. Les formes de flexion du futur avec la terminaison נה prennent devant le א muet le *ségol* long, d'après l'analogie des ל״ה. Ex. : תִּמְצֶאנָה *elles trouveront.*

PARADIGME DES VERBES ל'א.

KAL.

Infinitif indépendant : מָצֹא *trouver.*

Passé : מָצָא, מָצְאָה, מָצְאוּ, מָצָאתִי, מָצָאנוּ, מָצָאתָ,
מָצָאת, מְצָאתֶם, מְצָאתֶן.

Infinitif dépendant : מְצֹא.

Futur : יִמְצָא, תִּמְצָא, יִמְצְאוּ, תִּמְצֶאנָה, אֶמְצָא, נִמְצָא,
תִּמְצָא, תִּמְצְאִי, תִּמְצְאוּ, תִּמְצֶאנָה.

Impératif : יִמְצָא, etc., מְצָא, מִצְאִי, מִצְאוּ, מְצֶאנָה.

Participe actif : מוֹצֵא, מוֹצְאָה, etc.

Participe passif : מָצוּא, מְצוּאָה, etc.

NIPHOL.

Infinitif indépendant : נִמְצֹא.

Passé : נִמְצָא, נִמְצְאָה, נִמְצְאוּ, נִמְצֵאתִי, נִמְצֵאנוּ, נִמְצֵאתָ,
נִמְצֵאת, נִמְצֵאתֶם, נִמְצֵאתֶן.

Infinitif dépendant : הִמָּצֵא.

Futur : יִמָּצֵא, תִּמָּצֵא, יִמָּצְאוּ, תִּמָּצֶאנָה, אֶמָּצֵא, נִמָּצֵא,
תִּמָּצֵא, תִּמָּצְאִי, תִּמָּצְאוּ, תִּמָּצֶאנָה.

Impératif : יִמָּצֵא, etc., הִמָּצֵא, הִמָּצְאִי, הִמָּצְאוּ, הִמָּצֶאנָה.

Participe : נִמְצָא, נִמְצָאָה, etc.

PAEL.

Infinitif : מַצֵּא.

Passé : מִצֵּא, מִצְּאָה, מִצְּאוּ, מִצֵּאתִי, מִצֵּאנוּ, מִצֵּאתָ,
מִצֵּאת, מִצֵּאתֶם, מִצֵּאתֶן.

Futur : יְמַצֵּא, תְּמַצֵּא, יְמַצְּאוּ, תְּמַצֶּאנָה, אֲמַצֵּא, נְמַצֵּא,
תְּמַצֵּא, תְּמַצְּאִי, תְּמַצְּאוּ, תְּמַצֶּאנָה.

Impératif : יְמַצֵּא, etc., מַצֵּא, מַצְּאִי, מַצְּאוּ, מַצֶּאנָה.

Participe : מְמַצֵּא, מְמַצְּאָה, etc.

PUEL.

Infinitif : מֻצָּא.

Passé : מֻצָּא, מֻצְּאָה, מֻצְּאוּ, מֻצֵּאתִי, מֻצֵּאנוּ, מֻצֵּאת,
מֻצֵּאתֶם, מֻצֵּאתֶן.

Futur : נִמָּצֵא, אִמָּצֵא, תִּמָּצֶאנָה, יִמָּצְאוּ, תִּמָּצֵא, יִמָּצֵא
תִּמָּצֶאנָה, תִּמָּצְאוּ, תִּמָּצְאִי, תִּמָּצֵא.

Participe : מְצָא, מְצָאָה, etc.;

ou מְמֻצָּא, מְמֻצָּאָה, etc.

HAPHIL.

Infinitif : הַמְצִיא.

Passé : הִמְצֵאנוּ, הִמְצֵאתִי, הִמְצִיאוּ, הִמְצִיאָה, הִמְצִיא
הִמְצֵאתֶן, הִמְצֵאתֶם, הִמְצֵאת, הִמְצֵאתָ.

Futur : נַמְצִיא, אַמְצִיא, תַּמְצֶאנָה, יַמְצִיאוּ, תַּמְצִיא, יַמְצִיא
etc.

Impératif : אַמְצִיא, תַּמְצֶאנָה, יַמְצִיאוּ, תַּמְצֵא, יַמְצֵא
הַמְצֶאנָה, הַמְצִיאוּ, הַמְצִיאִי, הַמְצֵא, נַמְצֵא.

Participe : מַמְצִיא, מַמְצִיאָה, etc.

HOPHIL.

Infinitif : הָמְצִיא.

Passé : הָמְצֵאנוּ, הָמְצֵאתִי, הָמְצְאוּ, הָמְצְאָה, הָמְצָא
הָמְצֵאתֶן, הָמְצֵאתֶם, הָמְצֵאת, הָמְצֵאתָ.

Futur : נָמְצָא, אָמְצָא, תָּמְצֶאנָה, יָמְצְאוּ, תָּמְצָא, יָמְצָא
תָּמְצֶאנָה, הָמְצְאוּ, תָּמְצְאִי, תָּמְצָא.

Participe : הָמְצָא, הָמְצָאָה, etc.;

ou מָמְצָא, מָמְצָאָה, etc.

HITHPAEL.

Infinitif : הִתְמַצֵּא.

Passé : הִתְמַצֵּאנוּ, הִתְמַצֵּאתִי, הִתְמַצְּאוּ, הִתְמַצְּאָה, הִתְמַצֵּא
הִתְמַצֵּאתֶן, הִתְמַצֵּאתֶם, הִתְמַצֵּאת, הִתְמַצֵּאתָ.

Futur : אֶתְמַצֵּא, תִּתְמַצֶּאנָה, יִתְמַצְּאוּ, תִּתְמַצֵּא, יִתְמַצֵּא, תִּתְמַצֶּאנָה. תִּתְמַצְּאוּ, תִּתְמַצְּאִי, תִּתְמַצֵּא, נִתְמַצֵּא

Impératif : הִתְמַצְּאוּ, הִתְמַצְּאִי, הִתְמַצֵּא, etc., יִתְמַצֵּא, הִתְמַצֶּאנָה.

Participe : מִתְמַצֵּא, מִתְמַצְּאָה, etc.

Exemples pour l'exercice : סבא, כלא, דכא, גמא, בדא, קפא, קנא, צבא, פלא (1, 2).

§ IX. Les verbes פ״נ.

Les verbes dont la première consonne radicale est un נ, le rejettent et le compensent par le *dagesh* fort inséré dans la deuxième consonne radicale, ou, en d'autres termes, ils assimilent le *noun* à la deuxième radicale. Ex. : יִטֹּף pour יִטְטֹף, futur *kal* pour יִנְטֹף. Ce retranchement a lieu seulement quand le נ a un *schewa* quiescent, c'est-à-dire quand il est consonne finale d'une syllabe. Dans la forme *hophil*, devant le *dagesch* fort, le *kometz* bref se change en *koubboutz*. Ex. : הֻטַּף *il a été distillé*, pour הָנְטַף (ch. IV, § 15).

---

(1) Les verbes טמא, ירא, צמא, שנא et מלא, se règlent comme זָקֵן (§ 3), et ils ont un *tzéré* devant l'א dans toutes les flexions du prétérit et du participe *kal* où זָקֵן la prend. Ex. :

מָלֵא, מָלְאָה, מָלְאוּ, מָלֵאתִי, מָלֵאנוּ, מָלֵאתָ, מָלֵאת, מְלֵאתֶם, מְלֵאתֶן.

(2) On trouve exceptionnellement quelques formes irrégulières que ces verbes ont empruntées des ל״ה. Ex. : מְלֹאת d'après גְּלוֹת ; יְגַמֶּא (Job XXXIX, 24) d'après יְגַלֶּה.



PARADIGME DU VERBE פ״נ.

KAL.

Infinitif indépendant : נָטוֹף *distiller*.

Passé : נָטַף, etc.

Infinitif dépendant : נְטֹף.

Futur : תִּטְּפִי, תִּטֹּף, נִטֹּף, אֶטֹּף, תִּטֹּפְנָה, יִטְּפוּ, תִּטֹּף, יִטֹּף,
תִּטֹּפְנָה, תִּטְּפוּ.

Impératif : יִטֹּף, etc., נְטֹפְנָה, נִטְּפוּ, נִטְּפִי, נְטֹף.

Participe actif : נוֹטֵף, etc.

Participe passif : נָטוּף, etc.

NIPHOL.

Infinitif indépendant : נִטֹּף.

Passé : נִטַּפְתְּ, נִטַּפְתָּ, נִטַּפְנוּ, נִטַּפְתִּי, נִטְּפוּ, נִטְּפָה, נִטַּף,
נִטַּפְתֶּן, נִטַּפְתֶּם.

Infinitif dépendant : הִנָּטֵף.

Futur : יִנָּטֵף, etc.

Impératif : יִנָּטֵף, etc., הִנָּטֵף, etc.

Participe : נִטָּפוֹת, נִטָּפִים, נִטָּפָה, נִטָּף.

HAPHIL.

Infinitif : הַטִּיף.

Passé : הִטַּפְתְּ, הִטַּפְתָּ, הִטַּפְנוּ, הִטַּפְתִּי, הִטִּיפוּ, הִטִּיפָה, הִטִּיף,
הִטַּפְתֶּן, הִטַּפְתֶּם, הִטַּפְתְּ.

Futur : תַּטִּיף, נַטִּיף, אַטִּיף, תַּטִּיפְנָה, יַטִּיפוּ, תַּטִּיף, יַטִּיף,
תַּטִּיפְנָה, תַּטִּיפוּ, תַּטִּיפִי.

Impératif : הַטֵּף, נַטֵּף, אַטִּיף, תַּטֵּפְנָה, יַטִּיפוּ, תַּטֵּף, יַטֵּף
הַטֵּפְנָה, הַטִּיפוּ, הַטִּיפִי.
Participe : מַטִּיף, מַטִּיפָה, etc.

HOPHIL.

Infinitif : הֻטֵּף.
Passé : הֻטַּפְתָּ, הֻטַּפְנוּ, הֻטַּפְתִּי, הֻטְּפוּ, הֻטְּפָה, הֻטַּף
הֻטַּפְתְּ, הֻטַּפְתֶּם, הֻטַּפְתֶּן.
Futur : תֻּטַּף, נֻטַּף, אֻטַּף, תֻּטַּפְנָה, יֻטְּפוּ, תֻּטַּף, יֻטַּף
תֻּטַּפְנָה, תֻּטְּפוּ, הֻטְּפִי.
Participe : הֻטַּף, הֻטָּפָה, etc.; ou מֻטָּף, מֻטָּפָה, etc.

Tout le reste est comme dans la conjugaison régulière 1, 2, 3).

---

(1) Les verbes פ"נ ne rejettent point le נ quand la deuxième consonne radicale est une de ces lettres אהחער, parce que ces lettres ne peuvent recevoir le *dagesh*. Ex. : יִנְעַם *il sera agréable,* de נָעֵם. Comme exemples de ces verbes il y a נאף, נאץ, נהג, נחל, נחת, נעל, נעם.

(2) Quelques verbes ont au futur, et conséquemment à l'impératif de *kal*, un *patach* au lieu d'un *cholem*, comme ceux de la deuxième ou troisième gutturale. Ex. : יִגַּשׁ *il sera approché*, pour יִגֹּשׁ de נָגַשׁ. Ces verbes sont : נגשׁ, נזל, נתר, נסג, נסך, נצת, נשׁל, נשׁק, נתך.

(3) Les verbes suivants, à l'infinitif dépendant de *kal*, rejettent le *noun* et prennent à la fin du mot un ת. La plupart de ces infinitifs reçoivent alors la forme ségolée. Ainsi, on a גֶּשֶׁת pour נגשׁ, גַּעַת pour נגע, טַעַת pour נטע, פַּחַת pour נפח; שְׂאֵת au lieu de שֵׂאת pour נשׂא, תֵּת pour נתן. Le ל initial accessoire devant ces infinitifs prend un *kametz* long. Ex. : לָגֶשֶׁת. On trouve aussi le נ rejeté dans les impératifs suivants de *kal;* ainsi, de נָגַע *toucher,* גַּע; de נָגַשׁ, גַּשׁ (Sam. II, 1, 15), avec *patach,* à cause de l'accent, גֶּשׁ (Gen. XIX, 9) sans accent, גְּשָׁה (Gen. XXVII, 26) avec un ה surabondant ; de נָשַׁק *baiser,* שְׁקָה (Gen. XXVII,

Exemples pour l'exercice : נדב, נגף, נגן, נגד, נבט, נשב, נקם, נקב, נצל, נפש, נפץ, נפל, נסך, נטש, נטל, נחש, נחץ, נשף.

§ X. Les verbes פ״י.

1. Les verbes dont la première lettre radicale est un י le rendent muet dans tous les infinitifs où une autre consonne à sa place aurait un *schewa* quiescent, c'est-à-dire où il serait la consonne finale d'une syllabe, et ils changent ensuite ce *iod* muet en un ו muet. Ce cas n'a lieu que dans l'infinitif indépendant de *niphol*. Ex. : נִפְ־קֹד, et dans le *haphil* et *hophil*. Ex. : הִפְ־קִיד. Ainsi, ce n'est que dans ces formes de conjugaison que le י peut être changé en ו. Mais il est à remarquer :

a. Dans le *niphol* et l'*haphil*, ce ו muet est précédé d'un *cholem*, et dans l'*hophil*, d'un *schourek*. Ex. : נוֹסַד, הוֹסִיד, הוּסַד, de יָסַד *fonder*.

---

26), avec le ה surabondant ; נָסַע *voyager*, סְעוּ (Deut. I, 40) ; נָפַח *souffler*, פְּחִי (Ez. XXXVII, 9) ; de נָשַׁל *lancer*, שַׁל (Ex. III, 5) ; de נָשָׂא *porter*, שָׂא, שְׂאִי, שְׂאוּ ; de נָתַן *donner*, תְּנָה avec un ה surabondant, תְּנִי, תְּנוּ. Les formes suivantes sont traitées d'après les verbes doublés : גֹּשׁוּ (Jos. III, 9), גֹּשִׁי (Ruth II, 14), de נָגַשׁ ; קֹב (Nomb. XXIII, 25) de נָקַב, וַיָּזֶד (Gen. XXV, 29) de נזד. Le נ est conservé exceptionnellement dans תִּנְדֹּף (Ps. LXVIII, 3), et il manque dans יֵחַת (Jerem. XXI, 13), pour יִנְחַת. Enfin, le verbe נָתַן *donner* a, au futur et à l'impératif de *kal*, un *tzéré* au lieu d'un *cholem*. Ex. : יִתֵּן *il donnera*. Il rejette même le deuxième *noun*, lorsqu'il a un *schewa* quiescent. Ex. : נָתַתָּ pour נָתַנְתָּ, quoiqu'il soit dans une syllabe marquée de l'accent.

b. L'infinitif dépendant de *niphol* se règle d'après son infinitif indépendant, en ce qu'il reçoit le ו en place de l'*iod*. Ex. : הִוָּסֵד.

c. Quand les infinitifs ont subi tous les changements qui viennent d'être indiqués, ils servent de thèmes d'où se dérivent les temps et les modes d'après les règles ordinaires.

2. Le futur de *kal* a un *patach* au lieu d'un *cholem*, par suite de l'analogie avec les verbes de la deuxième et de la troisième gutturale. Ex.: יִיסַד *il fondera*, pour יִיסֹד.

PARADIGME DES VERBES פ״י.

KAL.

Infinitif indépendant : יָסוֹד *fonder*.

Passé : יָסַד, etc.

Infinitif dépendant : יְסֹד.

Futur : תִּיסַד, נִיסַד, אִיסַד, תִּיסַדְנָה, יִיסְדוּ, תִּיסַד, יִיסַד,
תִּיסַדְנָה, תִּיסְדוּ, תִּיסְדִי.

Impératif : יִיסַד, etc., יְסַדְנָה, יִסְדוּ, יִסְדִי, יְסַד.

Participe actif : יוֹסֵד, etc.

Participe passif : יָסוּד, etc.

NIPHOL.

Infinitif indépendant : נוֹסֹד.

Passé : נוֹסַדְתָּ, נוֹסַדְנוּ, נוֹסַדְתִּי, נוֹסְדוּ, נוֹסְדָה, נוֹסַד,
נוֹסַדְתֶּן, נוֹסַדְתֶּם, נוֹסַדְתְּ.

Infinitif dépendant : הִוָּסֵד.

utur : תִּוָּסֵד, נִוָּסֵד, אִוָּסֵד, תִּוָּסַדְנָה, תִּוָּסְדוּ, תִּוָּסֵד, יִוָּסֵד,
תִּוָּסַדְנָה, תִּוָּסְדוּ, תִּוָּסְדִי.

Impératif : יִוָּסֵד, תִּוָּסֵד, יִוָּסְדוּ, תִּוָּסַדְנָה, אִוָּסֵד, נִוָּסֵד, הִוָּסֵד,
הִוָּסְדִי, הִוָּסְדוּ, הִוָּסַדְנָה·

Participe : נוֹסָד , נוֹסָדָה , נוֹסָדִים , נוֹסָדוֹת·

HAPHIL.

Infinitif : הוֹסִיד·

Passé : הוֹסִיד , הוֹסִידָה , הוֹסִידוּ , הוֹסַדְתִּי , הוֹסַדְנוּ ,
הוֹסַדְתָּ , הוֹסַדְתְּ , הוֹסַדְתֶּם , הוֹסַדְתֶּן·

Futur : יוֹסִיד , תּוֹסִיד , יוֹסִידוּ , תּוֹסִידְנָה , אוֹסִיד , נוֹסִיד ,
תּוֹסִיד , תּוֹסִידִי , תּוֹסִידוּ , תּוֹסִידְנָה·

Impératif : יוֹסֵד , תּוֹסֵד , יוֹסִידוּ , תּוֹסֵדְנָה , אוֹסִיד , נוֹסֵד ,
הוֹסֵד , הוֹסִידִי , הוֹסִידוּ , הוֹסֵדְנָה·

Participe : מוֹסִיד , מוֹסִידָה , מוֹסִידִים , מוֹסִידוֹת·

HOPHIL.

Infinitif : הוּסִיד·

Passé : הוּסַד ; הוּסְדָה , הוּסְדוּ , הוּסַדְתִּי , הוּסַדְנוּ , הוּסַדְתָּ ,
הוּסַדְתְּ , הוּסַדְתֶּם , הוּסַדְתֶּן·

Futur : יוּסַד , תּוּסַד , יוּסְדוּ , תּוּסַדְנָה , אוּסַד , נוּסַד , תּוּסַד ,
תּוּסְדִי , תּוּסְדוּ , תּוּסַדְנָה·

Participe : הוּסָד , הוּסָדָה , הוּסָדִים , הוּסָדוֹת ;
ou מוּסָד , מוּסָדָה , מוּסָדִים , מוּסָדוֹת·

Exemples pour l'exercice : יבל , יבם , יזם , יסף , ירט ,
ירק , ישט , ישם , ישן , יתר (1, 2, 3, 4).

---

(1) Les verbes פ״ו qui suivent se règlent entièrement ou pour partie sur les פ״נ, savoir : ינח, à l'*haphil* et à l'*hophil* ; ainsi, on a הֵנִּיחַ (Nomb. XXXI, 15), où l'*iod* a été repoussé et compensé par un *dagesch* dans la deuxième radicale ; יצב ou *niphol*, à l'*haphil* et à l'*hophil* ; יצע à l'*haphil*

§ XI. Les verbes ע״ע doublés (*geminata*).

Les verbes dont la deuxième et troisième radicale sont formées par la même lettre s'appellent *verbes doublés*. Ce

---

et à l'*hophil;* יצק, en *kal*, *haphil* et *hophil*. On trouve cependant aussi la forme regulière. Ex.: מוּצָק (I Rois VII, 23); יצר, en *kal* et *hophil*, on trouve encore וַיִּצֶר (Ex. VII, 19), ויצר (Is. III, 54) et נוֹצַר (Is. XLIII, 10); יסר au *kal*. Dans tous ces verbes l'*iod* manque; il est compensé par un *dagesch*.

(2) Il y a des verbes qui rejettent également l'*iod* d'après l'analogie de פ״נ, mais sans prendre, comme les פ״י précédents, le *dagesch* qu'ils compensent par l'allongement de la voyelle de l'initiale accessoire du futur. Ex.: תֵּשֵׁב, de l'infinitif יָשַׁב, où le *chirik* du ת est allongé en *tzéré* (cf. הֵתֵל pour הִתֵּל, ch. IV, § 13). Le rejet de l'*iod* sans compensation par le *dagesch* ne se trouve que dans le *kal;* ces verbes sont les suivants: יבשׁ *dessécher;* c'est pourquoi on trouve יֵבוֹשׁ (Hos. XIII, 15) pour יִבוֹשׁ, d'après יִטּוֹף, de נטף. On trouve aussi la forme régulière וייבשׁ (I Rois XVII, 7); de là les infinitifs dépendants: לֶדֶת, לֶכֶת, רֶדֶת, רֶשֶׁת, שֶׁבֶת, צֵאת, צֶקֶת, de ילד, ילך, ירד, ירשׁ, ישב, יצא, יצק (cf. גֶשֶׁת de נגשׁ, שְׂאֵת de נשׂא). On trouve des mêmes verbes les impératifs לֵךְ, לְכָה, רֵשׁ, שֵׁב, רֵד, צֵא, en conservant le son *e* de l'infinitif dépendant; seulement, le *segol* bref a été changé en *tzéré* à cause de l'accent; par suite on a לֵךְ de לֶכֶת *aller*. Le même son *e* se trouve conservé au futur; ainsi on a יֵלֵד, יֵשֵׁב, יֵרֵד, יֵצֵא, יֵלֵךְ (cf. dans les פ״נ, § 9, יִתֵּן *il donnera*, תֵּן *donne*, avec *tzéré*, comme à l'infinitif תֵּת); seulement le futur de יָרַשׁ est יִירַשׁ. On trouve encore à l'impératif רַשׁ et רְשָׁה, avec le ה de prolongation de ירשׁ, et de יצק, impératif צַק. Enfin, le verbe ידע, dont l'infinitif dépendant est דַּעַת, et futur יֵדַע (cf. גַּעַת de נגע). Le verbe יאת, d'où נֵאוֹת (Gen. XXXIV, 15), etc., ישם, d'où תֵּשַׂם (Gen. XIX, 49). Cependant on trouve aussi la forme régulière תּוֹשַׁמְנָה (Ezech. V, 7) à l'impératif, pour תִּישַׁמְנָה, et enfin יהב, dont les impératifs הַב, הָבִי, הָבוּ et הָבָה avec le ה de prolongation.

(3) Dans les infinitifs comme לֶכֶת, דַּעַת, צֵאת, le ל initial accessoire

sont les thèmes les plus anciens, et conséquemment primitivement monosyllabiques ; ils n'avaient que deux lettres à la racine. Ex. : סֹב *entourer*. Ces verbes doivent donc toujours compenser la seconde lettre par un *dagesch* fort, quand la chose est possible, c'est-à-dire aussitôt que, par la présence d'une terminaison quelconque, cette consonne cesse d'être la finale du mot. Ex. : סֹבּוּ *environnez*, qui, par le *dagesch* que reçoit le ב, devient l'équivalent de סֹבְבוּ. Les grammairiens supposent habituellement dans ces verbes une racine dissyllabe. Ex. : סָבַב pour סֹב, afin de les distinguer des ע״ו. Ex. : קוּם, qui sont également monosyllabes. Quoique toutes les flexions soient dérivées de סֹב, ils n'hésitent point à dire que סֹבּוּ vient du thème סָבַב, pour indiquer que le verbe appartient aux doublés ע״ע, et non aux ע״ו. La condition monosyllabique du thème, le *dagesch* et l'ancienneté de ces verbes, amènent les particularités suivantes :

1. La condition monosyllabique du thème fait que :

a. Il n'existe point de différences entre l'infinitif dépen-

---

prend le *kametz* long. Ex. : לָלֶכֶת (comme dans les verbes פ״נ, לָגֶשֶׁת. Voy. § 9).

(4) On trouve dans les verbes suivants, en *haphil*, l'*iod* conservé, et non changé en ו ; ce sont les verbes יטב, ילל, ינק, ימן, où le *patach* du ה a été changé dans le *tzéré* qui lui est analogue, d'où l'on a הֵיטִיב, הֵילִיל. הֵינִיק, הֵימִין. Cependant on trouve encore מַיְמִינִים (I Chron., XII, 2), ישר, יסר, où le ה conserve son *patach* régulier ; ainsi, on a הַיְשִׁיר et אַיְסִירֵם (Hos. VII, 2). On trouve, au contraire, dans ידע, ידה, יכח, même à l'*hitpaël* l'*iod* changé en ו ; ainsi הִתְוַדַּע, הִתְוַדּוֹת, הִתְוַכַּח, et dans יכל, au futur de *kal*. Ex. : יוּכַל *il pourra*, forme, du reste, que quelques grammairiens prennent pour un *hophil*.

dant de *kal* et son infinitif indépendant. Ex.: סֹב pour les deux infinitifs, par la raison qu'ici aucune abréviation n'est praticable comme dans la conjugaison régulière.

b. Que dans le *paël* on ne voit point apparaître le *dagesch* caractéristique, mais qu'il est remplacé par une nouvelle syllabe formée de la consonne doublée, et qui reçoit le second signe caractéristique de cette forme de conjugaison, c'est-à-dire le *tzéré;* ainsi, on a pour l'infinitif *paël* סֹבֵב, formé du *kal* סֹב, comme dans la conjugaison régulière פַּקֵּד, formé de פָּקֹד.

c. Que le *patach* de l'infinitif d'*haphil* s'allonge en *kametz* long. Ex.: הָסֵב pour הַסֵב, comme le *chirik* bref du prétérit de la même forme de conjugaison devient un *tzéré* (ch. IV, § 13). Ex.: הֵסֵב pour הִסֵב, et cela parce que les syllabes ouvertes ont ordinairement des voyelles longues.

2. Le *dagesch* de la deuxième consonne radicale entraîne les conséquences suivantes:

a. Que toujours cette consonne doit être pourvue d'une voyelle, afin que le *dagesch*, qui est nécessaire, ne soit point retranché, comme c'est l'habitude en l'absence d'une voyelle (ch. I, § 7). Ainsi, quand la consonne n'a point de voyelle propre, elle prend le *cholem.* Ceci a lieu pour tous les prétérits qui ont un *dagesch*, c'est-à-dire dans le *kal*, le *niphol* et l'*hophil.* Ex.: סַבֹּנוּ *nous avons entouré*, pour סַבְּנוּ. Au futur, pour atteindre le même but, il y a un *ségol* long, à cause de l'analogie avec les ל״ה. Ex.: תְּסֻבֶּינָה pour תְּסֹבְּנָה, comme תִּגְלֶינָה de גָּלָה.

b. Que dans l'*haphil* il y a abréviation du *chirik* long,

savoir : 1° Quand l'accent manque, elle a lieu en *chirik* bref. Ex. : הֲסִבֹּתָ *tu as fait entourer* (ch. I, § 13). 2° Quand l'accent existe, en *tzéré*. Ex. : הָסֵבּוּ *faites environner*, pour הָסִיבּוּ, abréviation qui a lieu encore à cause de l'analogie, dans quelques formes où la deuxième consonne radicale est à la fin du mot, et où, par conséquent, elle n'est pas susceptible de recevoir le *dagesch*. Ex. : הָסֵב pour הָסִיב.

c. Que dans *kal* et *niphol* il y a abréviation du *cholem* en *koubboutz*, quand l'accent s'est éloigné. Ex.: תְּסֻבֶּינָה de תָּסֹבּוּ (ch. IV, § 12). De même aussi, au *niphol*, le *kametz* long s'abrége en *patach*. Ex.: נְסַבָּה *l'entourée*, de נָסָב, masc.

3. L'ancienneté de ces verbes a aussi les conséquences suivantes :

a. Que le *niphol* est traité dans les verbes doublés comme une forme indépendante, coordonnée à la forme *kal*, ainsi qu'il en était anciennement pour cette forme dans toutes les classes de verbes. Il y a donc de ces verbes qui, au prétérit, ont les trois formes différentes qu'on trouve au *kal*, savoir : 1° dans סֹב *environner*, נָסַב avec *kametz* et *patach*, correspondant à פָּקַד ; 2° dans מֹם *fondre*, נָמֵם avec *kametz* et *tzéré*, correspondant à זָקֵן ; 3° dans גֹּל *tourner*, נָגֹל, correspondant à רָטֹב (§ 3). Cependant, la forme avec *patach* à la deuxième syllabe est la plus usitée, elle est considérée comme la forme régulière ; de même aussi, au *kal*, c'est la forme la plus usuelle.

b. Que, dans *niphol*, il n'y a qu'une seule forme d'infi-

nitif qui correspond à la forme הִפָּקֵד, qui est plus ancienne que נִפְקֹד. Ex.: הִסֹּב, où le *cholem* du *kal* est conservé (1).

c. Que, dans *haphil*, le participe est formé du prétérit, et non de l'infinitif. Ex.: מֵסֵב pour מְהֵסֵב, de הֵסֵב, et non מָסֵב, de הָסֵב. C'est ainsi qu'il en était anciennement pour tous les participes, avant que le מ leur eût été donné comme signe caractéristique (cf. part. pass., § 2).

4. Il faut remarquer encore:

a. Au *kal*, les initiales accessoires du futur reçoivent le *kametz* long. Ex.: יָסֹב *il entourera*, pour établir une différence avec יִסַּב du *niphol il a été entouré* (ch. I, § 18). Devant l'infinitif, le ל initial accessoire se règle comme celles du futur. Ex.: לָסֹב *pour environner*.

b. L'infinitif de *puël* reçoit à la dernière syllabe un *patach*. Ex.: סֹבַב *être environné*, pour le distinguer de l'infinitif *paël* סֹבֵב *environner*.

c. Hophil aussi a dans la dernière syllabe un *patach*,

---

(1) La forme *niphol* était anciennement, comme on l'a dit plus haut, une forme active. Ce n'est que plus tard qu'elle est devenue passive dépendante de *kal*. Or, les infinitifs des formes actives reçoivent à la dernière syllabe une voyelle propre, tandis que ceux des formes passives conservent à cette dernière syllabe la voyelle de leur actif; ainsi, l'infinitif הִפָּקֵד, où le *cholem* s'est changé en *tzéré*, paraît avoir été formé lorsque *niphol* était forme active, tandis que l'infinitif נִפְקֹד, qui conserve le *cholem* du *kal*, est d'origine plus récente. Cependant, l'infinitif de la forme *niphol* des verbes doublés conserve le *cholem* du *kal*, excepté הֵחֵל (Ezech. XX, 9; XIV, 22), הִמֵּס (II. Sam. XVII, 10; Ps. LXVIII, 3).

et à l'avant-dernière le *schourek*, par emprunt aux verbes פ״י. Ex. : הוּסַב d'après הוּסַד de יָסַד.

d. Les participes du *kal* sont dérivés d'une manière indépendante de l'infinitif, comme dans la conjugaison régulière. Ex. : סוֹבֵב *l'environnant*, סָבוּב *l'environné*, comme פּוֹקֵד et פָּקוּד.

e. Enfin, dans *paël, puël, hitpaël* et *hophil*, le prétérit à la troisième personne du singulier masculin ressemble à l'infinitif. Ex. : סֹבֵב, סֹבַב, הִסְתּוֹבֵב et הוּסַב. Il y a même au *puël* plusieurs formes de flexion pareilles à celles du *paël*. Ex. : סֹבַבְתָּ, au *pael : tu environneras*, et au *puël : tu as été environné*. (V. Gram., Leipsig, 1851, ch. I, § 21.)

PARADIGME DU VERBE DOUBLÉ.

KAL.

Infinitif : סֹב ou לָסֹב *environner*.

Passé : סַבֹּתֶם, סַבֹּת, סַבֹּתָ, סַבֹּנוּ, סַבֹּתִי, סַבּוּ, סַבָּה, סַב,
סַבֹּתֶן.

Futur : תָּסֹב, נָסֹב, אָסֹב, תְּסֻבֶּינָה, יָסֹבּוּ, תָּסֹב, יָסֹב,
תְּסֻבֶּינָה, תָּסֹבּוּ, תָּסֹבִּי.

Impératif : סֹב, נָסֹב, אָסֹב, תְּסֻבֶּינָה, יָסֹבּוּ, תָּסֹב, יָסֹב,
סֻבֶּינָה, סֹבּוּ, סֹבִּי.

Participe actif : סוֹבְבוֹת, סוֹבְבִים, סוֹבְבָה, סוֹבֵב.

Participe passif : סְבוּבוֹת, סְבוּבִים, סְבוּבָה, סָבוּב.

NIPHOL.

Infinitif : הִסֹּב.

Passé : נְסַבֹּת, נְסַבֹּתָ, נְסַבֹּנוּ, נְסַבֹּתִי, נָסַבּוּ, נָסַבָּה, נָסַב,
נְסַבֹּתֶן, נְסַבֹּתֶם.

Futur : תִּסֹּב, נִסֹּב, אֶסֹּב, תִּסְּבֶינָה, יִסֹּבוּ, תִּסֹּב, יִסֹּב
תִּסְּבֶינָה, תִּסֹּבוּ, תִּסֹּבִי·

Impératif : הִסֹּב, נִסֹּב, אֶסֹּב, תִּסְּבֶינָה, יִסֹּבוּ, תִּסֹּב, יִסֹּב
הִסְּבֶינָה, הִסֹּבוּ, הִסֹּבִי·

Participe : נְסַבּוֹת, נְסַבִּים, נְסַבָּה, נָסֵב·

PAEL.

Infinitif : סַבֵּב·

Passé : סַבֵּבְתְּ, סַבֵּבְנוּ, סַבֵּבְתִּי, סַבְּבוּ, סַבְּבָה, סַבֵּב
סַבַּבְתֶּן, סַבַּבְתֶּם, סַבַּבְתְּ·

Futur : נְסַבֵּב, אֲסַבֵּב, תְּסַבֵּבְנָה, יְסַבְּבוּ, תְּסַבֵּב, יְסַבֵּב
תְּסַבֵּבְנָה, תְּסַבְּבוּ, תְּסַבְּבִי, תְּסַבֵּב·

Impératif : נְסַבֵּב, אֲסַבֵּב, תְּסַבֵּבְנָה, יְסַבְּבוּ, תְּסַבֵּב, יְסַבֵּב
סַבֵּבְנָה, סַבְּבוּ, סַבְּבִי, סַבֵּב·

Participe : מְסַבְּבוֹת, מְסַבְּבִים, מְסַבְּבָה, מְסַבֵּב·

PUEL.

Infinitif : סֻבַּב·

Passé : סֻבַּבְתְּ, סֻבַּבְנוּ, סֻבַּבְתִּי, סֻבְּבוּ, סֻבְּבָה, סֻבַּב
סֻבַּבְתֶּן, סֻבַּבְתֶּם, סֻבַּבְתְּ·

Futur : נְסֻבַּב, אֲסֻבַּב, תְּסֻבַּבְנָה, יְסֻבְּבוּ, תְּסֻבַּב, יְסֻבַּב
תְּסֻבַּבְנָה, תְּסֻבְּבוּ, תְּסֻבְּבִי, תְּסֻבַּב·

Participe : סֻבָּבוֹת, סֻבָּבִים, סֻבָּבָה, סֻבָּב·
ou מְסֻבָּבוֹת, מְסֻבָּבִים, מְסֻבָּבָה, מְסֻבָּב·

HAPHIL.

Infinitif : הָסֵב·

Passé : הֲסִבֹּתָ, הֲסִבֹּנוּ, הֲסִבֹּתִי, הֵסֵבּוּ, הֵסֵבָּה, הֵסֵב
הֲסִבֹּתֶן, הֲסִבֹּתֶם, הֲסִבֹּת·

Futur : תָּסֵב, נָסֵב, אָסֵב, תְּסִבֶּינָה, יָסֵבּוּ, תָּסֵב, יָסֵב,
תְּסִבֶּינָה, תָּסֵבּוּ, תָּסֵבִּי.

Impératif : הָסֵב, נָסֵב, אָסֵב, תְּסִבֶּינָה, יָסֵבּוּ, תָּסֵב, יָסֵב,
הֲסִבֶּינָה, הָסֵבּוּ, הָסֵבִּי.

Participe : מְסִבּוֹת, מְסִבִּים, מְסִבָּה, מֵסֵב.

HOPHIL.

Infinitif : הוּסַב.

Passé : הוּסַבְּתָּ, הוּסַבְּנוּ, הוּסַבְּתִּי, הוּסַבּוּ, הוּסַבָּה, הוּסַב,
הוּסַבְּתֶּן, הוּסַבְּתֶּם, הוּסַבְּתְּ.

Futur : תּוּסַב, נוּסַב, אוּסַב, תּוּסַבֶּינָה, יוּסַבּוּ, תּוּסַב, יוּסַב,
תּוּסַבֶּינָה, תּוּסַבּוּ, תּוּסַבִּי.

Participe : הוּסַבּוֹת, הוּסַבִּים, הוּסַבָּה, הוּסָב.
ou מוּסַבּוֹת, מוּסַבִּים, מוּסַבָּה, מוּסָב.

HITHPAEL.

Infinitif : הִסְתֹּבֵב.

Passé : הִסְתֹּבַבְנוּ, הִסְתֹּבַבְתִּי, הִסְתֹּבְבוּ, הִסְתֹּבְבָה, הִסְתֹּבֵב,
הִסְתֹּבַבְתֶּן, הִסְתֹּבַבְתֶּם, הִסְתֹּבַבְתְּ, הִסְתֹּבַבְתָּ.

Futur : אֶסְתֹּבֵב, תִּסְתֹּבֵבְנָה, יִסְתֹּבְבוּ, תִּסְתֹּבֵב, יִסְתֹּבֵב,
תִּסְתֹּבֵבְנָה, תִּסְתֹּבְבוּ, תִּסְתֹּבְבִי, תִּסְתֹּבֵב, נִסְתֹּבֵב.

Impératif : הִסְתֹּבְבוּ, הִסְתֹּבְבִי, הִסְתֹּבֵב, etc., יִסְתֹּבֵב,
הִסְתֹּבֵבְנָה.

Participe : מִסְתֹּבֵב, מִסְתֹּבְבָה, etc. (1).

---

(1) Plusieurs des verbes doublés prennent les formes des verbes réguliers en se réglant d'après d'autres classes de verbes. Ex. : הִתְפַּלֵּל *il priait*, de פָּלַל ; הִשְׂתָּרֵר *commander*, de שָׂרַר comme הִתְפָּאֵר. Les verbes doublés dont la seconde lettre radicale est une des lettres א, ה, ח, ע, ר, qui



Exemples pour l'exercice : בלל, גדד, גזז, גנן, זלל, זמם, כסס, מדד, סלל, סכך, שלל, שמם.

§ XII. Les verbes ע"ו.

Les verbes dont la deuxième lettre radicale est un ו sont monosyllabiques à la racine, comme les verbes doublés d'après lesquels ils se règlent, particulièrement aux *pael*, *puel* et *hitpael* ; seulement ils n'ont point le *dagesch* fort comme les verbes doublés, par la raison qu'en comptant le ו muet de la racine, ils ont leurs trois consonnes radicales. Ces deux circonstances, l'absence du *dagesch* et la présence du ו à la racine, amènent les différences suivantes avec les verbes doublés :

1. De l'absence du *dagesch* il résulte ce qui suit :

a. Le *cholem* qu'ont les verbes doublés manque ici.

---

ne peuvent jamais avoir un *dagesch*, reçoivent au *haphil* un *chirik* long, qui, dans les autres verbes doublés, n'est abrégé en *tzéré* qu'à cause du *dagesch* de la deuxième radicale. Ex. : הֵשִׂירוּ (Hos. VIII, 4), *ils établirent prince*, de שָׂרַר. Seulement, צָרַר fait הֵצַר avec un *tzéré ;* de même הָבֵרוּ (Jer. LI, 11), הֵמַר (Zach. XII, 10) et יָמֵר (Ezech. XLVIII, 14). Par la même raison, ces verbes ne prennent pas le *cholem* qui n'existait dans les autres doublés qu'à cause du *dagesch*. Ex. : סַרְנוּ de סָרַר ; seulement, à l'*haphil* on trouve le *cholem*, à cause de l'analogie des autres verbes doublés. Ex. : הֲסִרֹתִי (cf. ע"ו, § 12. Ex. : הֲקִימוֹתִי). Les verbes סרר et צרר ont au futur *kal* un *schourek* au lieu d'un *cholem* comme les ע"ו. Ex. : יָצוּר. Mais on trouve aussi יָצֹר (Is. XI, 13), יָסוּר (§ 12), comme aussi d'un autre côté les verbes בּוֹשׁ, בּוֹא, רוֹעַ avec la signification de *briser*, ont un *cholem*, par suite de l'analogie avec les verbes doublés. Ex. : יָבוֹא *il viendra*. L'énumération de toutes ces irrégularités se trouve dans ma Grammaire, Leipsig, 1851 (ch. V. § 15).

Ex.: קַמְנוּ *nous nous sommes levés*, de קוּם, et non קַמֹּנוּ, comme סַבֹּנוּ. Cependant le *cholem* reste, à cause de l'analogie, au prétérit de *niphol* et *haphil*.

b. Dans *haphil*, ils ne changent point le *chirik* long, Ex.: הָקִימוּ *faites lever* (et non הָקֵמּוּ, comme הָסֵבּוּ).

c. Au prétérit *kal*, les trois formes de flexion de la troisième personne ont le *kametz* long en place du *patach*. Ex.: קָמוּ *ils se sont levés*, et non קַמּוּ, comme סַבּוּ, parce que cette voyelle est dans une syllabe ouverte; et, par suite aussi, קָם *il s'est levé*, à cause de l'analogie qui existe entre ces trois formes de flexion.

2. La présence du ו radical a les conséquences suivantes :

a. L'infinitif dépendant de *kal*, et nécessairement aussi le futur et l'impératif qui en sont formés, ont, au lieu du *cholem*, le *schourek*, qui a plus d'affinité avec le ו. Ex.: יָקוּם *il se lèvera*, et non יָקֹום, comme יָסֹב. Cependant ces verbes ont au *niphol* un *cholem*. Ex.: יִקּוֹם.

b. Le prétérit et le participe de *niphol* n'ont des trois formes des verbes doublés que celle de נָגֹל avec *cholem*. Ex.: נָגֹל et נָגֹלָה; par cette analogie, le prétérit, dans les six formes de flexion des premières et deuxièmes personnes, prend le son *ou*. Ex.: נְקוּמֹתָ et נְקוּמֹתִי avec *schourek*, comme נְגֻלֹּתָ, נְגֻלֹּתִי avec *koubboutz*. Le participe a toujours le *cholem*, comme נְקוֹמִים.

3. Enfin il faut remarquer que, dans le *kal*, le participe passif est קוּם et le participe actif קָם avec *kametz* long.

PARADIGME DES VERBES ע״ן.

KAL.

Infinitif indépendant : קוּם *se lever*.

Passé : קָם, קָמָה, קָמוּ, קַמְתִּי, קַמְנוּ, קַמְתָּ, קַמְתְּ, קַמְתֶּם, קַמְתֶּן.

Infinitif dépendant : קוּם.

Futur : יָקוּם, תָּקוּם, יָקוּמוּ, תְּקוּמֶנָה, אָקוּם, נָקוּם, תָּקוּם, תְּקוּמִי, תָּקוּמוּ, תְּקוּמֶנָה.

Impératif : יָקוּם, etc., קוּם, קוּמִי, קוּמוּ, קוּמְנָה.

Participe actif : קָם, קָמָה, קָמִים, קָמוֹת.

Participe passif : קוּם, קוּמָה, קוּמִים, קוּמוֹת.

NIPHOL.

Infinitif : הִקּוֹם.

Passé : נָקוֹם, נָקוֹמָה, נָקוֹמוּ, נְקוּמֹתִי, נְקוּמֹנוּ, נְקוּמֹתָ, נְקוּמֹת, נְקוּמֹתֶם, נְקוּמֹתֶן.

Futur : יִקּוֹם, תִּקּוֹם, יִקּוֹמוּ, תִּקּוֹמֶנָה, אֶקּוֹם, נִקּוֹם, תִּקּוֹם, תִּקּוֹמִי, תִּקּוֹמוּ, תִּקּוֹמֶנָה.

Impératif : יִקּוֹם, etc , הִקּוֹם, הִקּוֹמִי, הִקּוֹמוּ, הִקּוֹמְנָה.

Participe : נָקוֹם, נְקוֹמָה, נְקוֹמִים, נְקוֹמוֹת.

PAEL.

Infinitif : קוֹמֵם.

Passé : קוֹמֵם, etc.

Futur : יְקוֹמֵם, etc.

Impératif : יְקוֹמֵם, etc., קוֹמֵם, etc.

Participe : מְקוֹמֵם, etc.

PUEL.

Infinitif ; קוֹמַם·
Passé : קוֹמַם, etc.
Futur : יְקוֹמַם, etc.
Participe : קוֹמָם, etc.

HITHPAEL.

Infinitif : הִתְקוֹמֵם·
Passé : הִתְקוֹמֵם, etc.
Futur : יִתְקוֹמֵם, etc.
Impératif : יִתְקוֹמֵם, etc., הִתְקוֹמֵם, etc.
Participe : מִתְקוֹמֵם, etc.

HAPHIL.

Infinitif : הֲקִים·
Passé : הֲקִים, הֲקִימָה, הֲקִימוּ, הֲקִימְתִי, הֲקִימְנוּ, הֲקִימְתָּ,
הֲקִימְתְּ, הֲקִימְתֶּם, הֲקִימְתֶּן·
Futur : יְקִים, תְּקִים, יְקִימוּ, תְּקִימְנָה, אֲקִים, נְקִים, תְּקִים,
תְּקִימִי, תְּקִימוּ, תְּקִימְנָה·
Impératif : יְקֵם, תְּקֵם, יְקִימוּ, תְּקֵמְנָה, אֲקִים, נְקֵם, הֲקֵם,
הֲקִימִי, הֲקִימוּ, הֲקֵמְנָה·
Participe : מְקִים, מְקִימָה, מְקִימִים, מְקִימוֹת·

HOPHIL.

Infinitif : הוּקַם·
Passé : הוּקַם, הוּקְמָה, הוּקְמוּ, הוּקַמְתִּי, הוּקַמְנוּ, הוּקַמְתָּ,
הוּקַמְתְּ, הוּקַמְתֶּם, הוּקַמְתֶּן·
Futur : יוּקַם, תּוּקַם, יוּקְמוּ, תּוּקַמְנָה, אוּקַם, נוּקַם,
תּוּקַם, תּוּקְמִי, תּוּקְמוּ, תּוּקַמְנָה·

Participe : הוּקָם, הוּקָמָה, הוּקָמִים, הוּקָמוֹת.
ou מוּקָם, מוּקָמָה, מוּקָמִים, מוּקָמוֹת.

Exemples pour l'exercice : גּוּר, רוּץ, זוּד, טוּשׁ, כּוּל, כּוּן, לוּט, לוּן, לוּץ, לוּשׁ, נוּם, נוּף (1).

§ XIII. Les verbes ע״י.

Les verbes qui suivent ont pour seconde consonne radicale un י. Cet *iod* n'apporte aucun changement dans leur conjugaison. Ces verbes sont : אִיב, חִיב, צִיד, קִים, צִיר, qui se règlent d'après les verbes réguliers ; הִיה et חִיה, qui se règlent d'après les ל״ה. Ex.: לְקַיֵּם (Ruth IV, 7). On ne trouve de la racine עַיִן, comme verbe, que le participe עוֹיֵן (I Sam. XVIII, 9).

---

(1) Souvent, par exception, le ה manque dans *haphil*, et cela a lieu le plus ordinairement à l'impératif. Ex.: בִּינוּ (Deut., XXXII, 7) pour הָבִינוּ (cf. l'absence de la première radicale dans les פ״נ à l'impératif, § 9, 10), ou à l'infinitif, avec l'initiale accessoire. Ex.: לָדִין (Is., III, 13) pour לְהָדִין, ou quand le ה n'aurait qu'une demi-voyelle. Ex.: בִּינוֹתִי (Dan., IX, 2) pour הֲבִינוֹתִי ; ce qui, en dehors de ces cas, est extrêmement rare. Quelques verbes ע״ו empruntent, à cause de l'analogie, les formes des verbes réguliers, et même aussi celles d'autres verbes. Ex.: יִצְוָחוּ, *ils crieront*, de צוח. Les verbes ע״ו dont la 3e radicale est un ה se règlent d'après les ל״ה. Ex.: צִוָּה *il a ordonné*, de צוה.

Les verbes רוּעַ, בּוֹא, בּוּשׁ, avec le sens de *briser*, ont au futur *kal* un *cholem*, d'après les doublés. פּוּר et רוּעַ, dans le sens de *faire mal*, ont à l'*haphil* un *tzéré*, à cause de l'analogie avec les verbes doublés. Ex.: הֵפֵר, הֵרֵעַ. Les verbes ע״ו font surtout de fréquents emprunts de formes aux verbes doublés. Voir l'énumération de ces formes irrégulières dans ma Grammaire, Leipzig, 1851, ch. V, § 15.

§ XIV. Verbes qui à la racine ont plus de trois lettres.

Les verbes qui à la racine ont plus de trois lettres **ne** se trouvent qu'au *pael, puel et hitphael,* et ils suivent toujours la marche de la conjugaison régulière.

PAEL.

Infinitif : כַּלְכֵּל.
Passé : כִּלְכֵּל, כִּלְכְּלָה, כִּלְכְּלוּ, כִּלְכַּלְתִּי, etc.
Futur : יְכַלְכֵּל, תְּכַלְכֵּל, יְכַלְכְּלוּ, תְּכַלְכֵּלְנָה, etc.
Impératif : יְכַלְכֵּל, etc., כַּלְכֵּל, כַּלְכְּלִי, etc.
Participe : מְכַלְכֵּל, מְכַלְכְּלָה, etc.

PUEL.

Infinitif : כֻּלְכַּל.
Passé : כֻּלְכַּל, etc.
Futur : יְכֻלְכַּל, etc.
Participe : כֻּלְכָּל ou מְכֻלְכָּל, etc.

HITHPAEL.

Infinitif : הִתְכַּלְכֵּל.
Passé : הִתְכַּלְכֵּל, etc.
Futur : יִתְכַּלְכֵּל, etc.
Impératif : יִתְכַּלְכֵּל, etc., הִתְכַּלְכֵּל, הִתְכַּלְכְּלִי, etc.
Participe : מִתְכַּלְכֵּל, etc.

Exemples pour l'exercice : סִכְסֵךְ, כִּרְכֵּר, טִלְטֵל, גִּלְגֵּל, שִׁגְשֵׁג, צִפְצֵף, פִּצְפֵּץ, קִרְקֵר, קִלְקֵל, סִלְסֵל (1, 2).

---

(1) Dans les autres formes de conjugaison on trouve seulement יְפֵיפִיתָ (Ps. XLV, 3), שַׁאֲנָנוּ (Job. III, 18), תַּשְׁמְאִילוּ (Is. XXX, 21) et וְאַשְׁמְאִילָה

§ XV. Le ו conjonctif temporel (ו conversif).

1. En hébreu, le prétérit ni le futur n'avaient point une valeur propre pour l'indication du temps ; aussi, anciennement on employait indifféremment l'un ou l'autre pour exprimer le passé ou le futur. Cependant, l'usage a appliqué à chaque temps sa forme, pour pouvoir indiquer, par ce qu'on appelle forme du prétérit, les choses passées, et par la forme du futur, les choses à venir. Quand plusieurs actions sont exposées les unes à la suite des autres, les Hébreux emploient régulièrement pour la première la forme du prétérit, et pour les autres la forme du futur. Dans ce cas, les formes du futur ont reçu, pour les relier au prétérit précédent, un *waw*. Ce ו avait alors pour objet d'indiquer non-seulement la *relation causale*, c'est-à-dire la connexion intime des faits entre eux, mais encore la *relation temporelle*. Ex. : וְהָאָרֶץ הָיְתָה .... וַיֹּאמֶר *la terre était .... et Dieu dit* (Gen. I, 2). Cependant, une action future peut être reliée à une action passée par le ו, et alors ce ו n'indiquera qu'une *relation faible*, c'est-à-dire simplement une relation causale. Dans ce cas, le ו est nommé seulement *conjonctif*, et il est, comme toutes les initiales accessoires, marqué d'un *schewa*, tandis que, quand il est le signe d'une relation plus forte, c'est-à-dire indiquant la relation causale et temporelle à la fois, on le nomme *con-*

(Gen. XIII, 9). On trouve cependant la forme régulière לְהַשְׂמִאל (II Sam. XIV, 19).

(2) Le *kibboutz* dans כָּלְכֵּל paraît irrégulier, car on devrait mettre ici un *kometz* bref au lieu de *kibboutz* (ch. IV, § 15) ; mais כֻּלְכַּל est dérivé de כֻּלֵּל, et il a conservé le *kibboutz*. (Voy. Gram., Leipsig, 1851, ch.V, § 16.)

jonctif temporel, et il est marqué d'un *patach*, afin de le distinguer du premier (ch. I, § 18). Ce *patach* amène pour l'initiale accessoire un redoublement qui est marqué par un *dagesch*. Ex. : וַנִּפְקֹד *nous avons pensé*, formé de נִפְקֹד *nous penserons*. Devant l'א initial accessoire, le *patach* s'allonge en *kametz* long. Ex. : וָאֶפְקֹד *j'ai pensé*, formé de אֶפְקֹד *je penserai* (ch. IV. § 13) (1).

2. L'accroissement d'un mot par le redoublement de l'initiale accessoire du commencement détermine son abréviation à la fin, comme l'allongement de la fin d'un mot amène l'abréviation du commencement (ch. IV, § 3). Mais comme dans ce dernier cas, outre l'accroissement du mot, il y a encore une seconde cause pour l'abréviation, c'est-à-dire l'éloignement de la voyelle abrégée de l'accent principal, dans le premier cas aussi il doit se trouver une seconde cause ajoutée à la première. Elle a lieu quand l'abréviation porte sur une syllabe fermée, parce que la consonne finale d'une syllabe fermée a tendance pour faire abréger la voyelle, quand celle-ci n'est point soutenue par l'accent principal. Ex. : De יָקִים *il mettra debout*, on fait וַיָּקֶם *et il a mis debout*. Ici, le *chirik* de la syllabe *fermée* de la fin du mot a été, par suite de l'accroissement de ce mot, causé par le *dagesch* inséré dans l'*iod* initiale acces-

(1) Le ו peut aussi être annexé au prétérit pour exprimer ces deux relations, *forte* et *faible;* mais alors il est marqué indifféremment par un *schewa*, parce qu'ici une distinction paraissait peu nécessaire, parce que dans la narration, quand il faut empêcher l'amphibologie, on commence plutôt par l'exposé de l'action passée, que par celui de l'action future; ainsi le ו joint au prétérit qui est précédé du futur indique habituellement la double relation, causale et temporelle.

soire, abrégé en un *ségol* bref. Au contraire, dans וַיָּקִימוּ *et ils ont mis debout*, formé de יָקִימוּ *ils mettront debout*, le *chirik* long n'a point éprouvé de changement, parce qu'il est dans une syllabe ouverte. Cette abréviation a lieu d'après les règles établies (ch. IV, § 12), c'est-à-dire : 1° le *schourek* et le *cholem* sont, dans la dernière syllabe d'un mot, abrégés en *kometz* bref. Ex. : וַיָּקָם, forme *kal* de יָקוּם *il sera debout ;* וַיָּסָב *et il environna*, de יָסֹב *il environnera ;* 2° le *chirik* long et le *tzéré* sont abrégés en *ségol* bref. Ex. : וַיָּקֶם, forme *haphil* de יָקִים ; וַיֵּשֶׁב, forme *kal* de יֵשֵׁב *il s'asseoira.*

3. Comme dans la dernière syllabe l'accent n'admet aucune voyelle brève, à l'exception du *patach*, les abréviations mentionnées plus haut, en *ségol* bref et en *kametz* bref, ne peuvent avoir lieu que quand l'avant-dernière syllabe, comme dans les formes citées (comme dans וַיֵּשֶׁב, etc.), est une syllabe ouverte, et que, par conséquent, l'accent peut revenir sur elle. Cela ne peut jamais avoir lieu quand cette syllabe est fermée. Ex. : וַיִּפְקֹד, de יִפְקֹד, où l'avant-dernière syllabe étant fermée, l'accent ne peut revenir sur elle (ch. III, § 1) et doit rester sur la dernière ; par suite il empêche le passage de la voyelle longue à une voyelle brève. Mais il n'empêche point la permutation d'une voyelle longue en une autre voyelle longue. Cette permutation ne peut avoir lieu que quand le *chirik* long de la syllabe fermée est, à cause du *dagesch* du *waw* conjonctif temporel, abrégé en *tzéré*. Ex. : וַיַּפְקֵד, de יַפְקִיד.

4. En conséquence, les verbes dont la conjugaison est régulière ne peuvent recevoir aucune abréviation au *kal*, au *pael*, *puel*, *hophil* et *hitphael*, parce que chez eux l'avant-dernière syllabe est fermée. Ex. : וַיִּפְקֹד, וַיְּפַקֵּד, וַיְּפֻקַּד, וַיָּפְקַד, וַיִּתְפַּקֵּד. De même aussi, le *niphol* n'éprouve pas habituellement cette abréviation. Ex. : וַיִּכָּתֵב (Mal. III, 16) *il a été écrit*, de יִכָּתֵב *il sera écrit*, quoique ici l'avant-dernière syllabe soit ouverte, et cela a lieu à cause de l'analogie avec les verbes doublés et les ע״ו. Ex. : וַיִּסֹּב *il a été environné*, formé de יִסֹּב *il sera environné*, dont l'avant-dernière syllabe est fermée, ce qui empêche l'abréviation de la dernière. Ainsi, pour les verbes réguliers, il ne reste plus d'abréviation possible que dans l'*haphil*. La même chose a lieu dans les autres classes de verbes. Ceux de la deuxième gutturale eux-mêmes se règlent d'après les verbes réguliers. Ex. : וַיְחָרֵף (II Sam. XXI, 21) *et il a injurié*, de יְחָרֵף, au *pael*, sans abréviation du *tzéré*, quoique l'avant-dernière syllabe soit ouverte, et cela à cause de l'analogie avec וַיְּפַקֵּד. En résumé, l'abréviation n'a lieu ordinairement que dans *haphil*, dans les verbes doublés et les ע״ו, et dans quelques verbes irréguliers פ״א et פ״י aussi au *kal*; dans les ל״ה elle a lieu dans toutes les formes de conjugaison.

5. L'abréviation dans les ל״ה se fait de la manière suivante, savoir : par le rejet du ה au futur et à l'impératif; ex. : וַיִּגֶל, de יִגְלֶה; et à cause de la facilité de ce mode d'abréviation, puisque souvent dans d'autres cas le ה manque, ces verbes présentent une double exception : 1° en

ce qu'ils sont abrégés seulement par suite de l'accroissement du mot par le *dagesch*, sans qu'il existe aucune autre cause, comme ici dans יְגַלֶּה, puisque le *ségol* long est dans une syllabe ouverte ; 2° en ce que dans ces verbes l'abréviation a lieu dans toutes les formes de conjugaison. Par suite du rejet du ה, la deuxième lettre radicale devient la dernière lettre du mot ; elle doit donc alors perdre sa voyelle, comme dans וַיִּגָּל, forme *niphol*, formé de יִגָּלֶה *il sera découvert*, ou bien la rejeter sous la première radicale, quand celle-ci n'est pas dépourvue de voyelle. Ex.: וַיִּגֶל, forme *kal* de יִגְלֶה (racine גָּלָה), parce qu'une consonne finale ne peut jamais avoir de voyelle (ch. I, § 14). En conséquence, nous avons au *kal* וַיִּגֶל, de יִגְלֶה, et au *niphol* וַיִּגָּל, de יִגָּלֶה, au *pael* וַיְגַל, de יְגַלֶּה *il découvrira*, avec le rejet du *dagesch* du ל, parce qu'il est devenu la lettre finale du mot (ch. 1, § 13) ; dans le *haphil* nous avons וַיֶּגֶל (pour וַיַּגֶל, où à cause de l'euphonie le *patach* a été changé en *ségol*, ch. I, § 20) *et il a exilé*, de יַגְלֶה *il exilera ;* à l'*hitpaël* וַיִּתְגַּל *et il s'est découvert*, de יִתְגַּלֶּה *il se découvrira* (1).

§ XVI. Le ה de prolongation.

1. Puisque le ה muet se joint facilement à la consonne finale prononcée d'un mot, on a souvent usé de cette an-

(1) Souvent aussi il arrive en *kal* et en *haphil* que le ה est rejeté avec le *ségol* qui le précède, surtout quand la seconde lettre radicale est une des lettres בגדכפת, qui ont le *dagesch* doux. Ex.: וַיִּשְׁבְּ *il a fait prisonnier*, de יִשְׁבֶּה f. *kal*. (Pour les détails relatifs au ו conjonctif temporel, voy. ma Gram., Leipzig, 1851, ch. V, § 47.)

nexion du הָ à la finale du futur ou de l'impératif, en le faisant précéder d'un *kametz* long pour exprimer le souhait ou la prière. Elle a eu lieu dans toutes les formes de conjugaison et de flexion du futur et de l'impératif qui ne se terminent point par un *iod*, comme תִּפְקְדִי, ou par un ו, comme תִּפְקְדוּ, ou par נָה, comme תִּפְקֹדְנָה. Ex.: בּוֹאָה (I Rois XIII, 7) *viens, s'il te plaît*, de בּוֹא *viens;* יָחִישָׁה (Is. V, 19) *qu'il se hâte*, de יָחִישׁ *il se hâtera ;* סַפְּרָה (II Rois VIII, 4) *qu'il veuille compter*, de סַפֵּר *compter.*

2. L'impératif prend volontiers (comme on l'a dit plus haut, § 2) les formes abrégées, pour exprimer la rapidité du commandement ; mais quand il est en annexion avec le הָ de prolongation qui affaiblit le sens rigoureux de l'ordre donné pour amener le sens adouci de l'optatif ou du désir, il ne peut admettre en même temps les formes abrégées qui s'emploient pour exprimer le contraire ; par conséquent, on a זָכְרָה (II Chron. VI, 42) *rappelle-toi, de grâce*, tiré de זָכֹר (en conservant le *kametz* long et changeant le *cholem* en *schewa* mobile, ch. IV, § 7), et non de זְכֹר. Par la même raison aussi, dans *haphil*, l'impératif se présente dans le même cas avec le *chirik* long, même dans les conditions où il aurait dû prendre le *tzéré*, qui est plus bref. Ex.: יָחִישָׁה, cité plus haut, qui, même comme impératif, conserve le *chirik*, à cause de הָ, et en l'absence duquel il prend le *tzéré*, יָחֵשׁ (1).

(1) On trouve rarement les formes comme מִכְרָה (Gen. XXV, 31), formé de מְכֹר, d'après l'analogie avec מִכְרִי. (Voy. l'énumération de toutes ces formes anormales dans ma Gram., Leipzig, 1854, ch. V, § 18).

§ XVII. Terminaisons pronominales.

1. Lorsque l'accusatif d'un verbe est un pronom, il est exprimé par une terminaison pronominale qui s'ajoute à la fin du mot. Mais quand cet accusatif est en même temps le sujet, on n'emploie pas cette terminaison pronominale, mais la pensée est rendue par l'*hitpaël*, ou par une périphrase.

2. Les terminaisons pronominales sont en général les mêmes pour le verbe et pour toutes les autres parties du discours (ch. II, § 4); quelques-unes pourtant reçoivent dans le verbe un renforcement. Ces terminaisons sont pour les parties du discours autres que le verbe :

	י	ךָ	ךְ	ו	הּ	נוּ	כֶם	כֶן	ם	ן
pour le verbe :	נִי	»	»	»	»	»	»	»	»	»
pour le fut. et l'impér.:	נִי	»	»	הוּ	הָ	»	»	»	»	»

Cependant le prétérit prend souvent la terminaison הוּ et הָ, comme le futur. Les voyelles de liaison sont aussi les mêmes partout (1). Cependant le prétérit a devant נִי et נוּ le son *a*. Ex.: שָׂמַנִי *il m'a fait*, שָׂמָנוּ, de שָׂם *il a fait*. Le futur et l'impératif prennent le *tzéré* devant ם et ן. Ex.:

---

(1) Il est bon de rappeler le tableau des voyelles de liaison des substantifs (ch. II, § 4), que voici :

Chirik long,	י	*Tzéré,*	נוּ
Schewa mobile,	ךָ	*Schewa* mobile,	כֶם
Tzéré,	ךְ	*Schewa* mobile,	כֶן
Cholem,	ו	*Kametz* long,	ם
Kametz long,	הּ	*Kametz* long,	ן

יְשִׂימֵם, יְשִׂימֵן *il les fera*, de יָשִׂים *il fera*; הֲשִׂימֵם, הֲשִׂימֵן *fais-les*, de הָשֵׂם *fais*. La terminaison renforcée הוּ a les mêmes voyelles de liaison que נוּ. Ex. : שָׂמָהוּ *il l'a fait* (avec le *kametz* long), comme שָׂמָנוּ, יְשִׂימֵהוּ *il le fera* (avec le *tzéré*), comme יְשִׂימֵנוּ *il nous fera*. La terminaison הָ a pour voyelle de liaison un *ségol*. Ex. : תְּשִׂימֶהָ *tu la feras*, de תָּשִׂים.

3. Les participes suivent les mêmes règles que les noms; il en est de même aussi pour l'infinitif. Seulement, pour la première personne du singulier, les infinitifs, comme les autres formes verbales, prennent la terminaison נִי quand le pronom indique l'accusatif. Ex. : הוֹצִיאֵנִי *me faire sortir*. Mais quand l'infinitif est considéré comme substantif, et le pronom comme possessif, il est marqué, comme dans les autres parties du discours, seulement d'un *iod*. Ex. : הוֹצִיאִי *mon action de faire sortir*, c'est-à-dire *quand je fais sortir*.

4. Les verbes, pas plus que les noms, qui se terminent par une consonne muette, n'ont aucune voyelle de liaison devant les terminaisons pronominales. Ex. : יְשִׂימוּנִי *ils me feront*, de יָשִׂימוּ *ils feront*. Seulement alors le prétérit doit avoir les formes renforcées הוּ, הָ, comme le futur. Ex. : שָׂמוּהוּ *ils l'ont fait* (lui), שָׂמוּהָ *ils l'ont fait* (elle), de שָׂמוּ *ils ont fait*. Cependant la forme qui se termine par un י muet prend seulement le ו, au lieu de la syllabe הוּ. Ex. : שַׂמְתִּיו *je l'ai fait*, de שַׂמְתִּי *j'ai fait* (1).

---

(1) Les diverses formes verbales empruntent par exception des voyelles



§ XVIII. Liaison des formes verbales avec les terminaisons pronominales.

Pour ce qui regarde la liaison des formes verbales avec les terminaisons pronominales, il y a à considérer :

1. Quatre règles capitales.

a. Il n'y a que la flexion des trois formes des conjugaisons actives, savoir : *kal, pael* et *haphil,* et la forme *niphol* à l'infinitif dépendant, et de plus l'infinitif d'*hitpaël*, qui reçoivent les terminaisons pronominales.

b. Les participes de toutes les formes de conjugaisons appartiennent aux noms et sont traités de même.

c. Les formes de flexion des premières personnes n'admettent point les terminaisons pronominales de cette première personne, parce que cette adjonction donnerait une signification réflective qui s'exprime par la forme *hitpael.* Ex.: הִתְפַּקַּדְתִּי, et non פְּקַדְתִּינִי de פָּקַדְתִּי. Il en est de

---

de liaison et des terminaisons pronominales les unes des autres. Ainsi, le prétérit emprunte les voyelles de liaison du futur. Ex.: יִסְּרֵנִי (Is., VIII, 12) pour יִסְּרַנִי, et *vice versâ* תְּבָרְכֵנִי (Gen., XXVII, 19, 31) pour תְּבָרְכֵנִי. De même, le prétérit emprunte la terminaison du futur : שָׂמָהוּ (Ezech., VII, 20) pour שָׂמוֹ, et *vice versâ* יַגִּידָהּ (Jér., IX, 11) pour יַגִּידֶהָ, תִּצְפְּנוֹ (Jos., II, 4) pour תִּצְפְּנֵהוּ. Mais il faut noter surtout l'intercalation d'un נ devant la terminaison pronominale du futur, le plus ordinairement devant הוּ. Ex.: pour תִּפְקְדֵהוּ, avec נ intercalé תִּפְקְדֶנְהוּ, d'où s'est formé תִּפְקְדֶנּוּ (I Sam., XXV, 29). Souvent aussi cette intercalation a lieu devant le הָ. Ex.: pour יְקַלְּעֶהָ, avec le נ intercalé יְקַלְּעֶנְהָ, d'où a été formé יְקַלְּעֶנָּה (I Sam., XXV, 29). Encore dans l'impératif. Ex.: pour קָחֵהוּ, avec נ קָחֶנְהוּ, et ensuite קָחֶנּוּ (I. Sam., XVI, 11); pour שְׁמָעֶהָ, avec נ intercalé שְׁמָעֶנְהָ, ensuite שְׁמָעֶנָּה (Job, V, 27).

même des deuxièmes personnes, parce que pour ces cas on emploie encore la forme *hitpael;* ainsi, on emploie הִתְפַּקַּדְתָּ au lieu de פְּקַדְתִּךָ, de פָּקַדְתָּ. Ainsi, en résumé, les formes פָּקַדְתִּי, פָּקַדְנוּ, אֶפְקֹד, נִפְקֹד, ne peuvent se joindre qu'aux terminaisons pronominales de la deuxième et troisième personne, de même que תִּפְקְדִי, תִּפְקְדוּ, תִּפְקֹד et תִּפְקֹדְנָה, dans le sens de la deuxième personne, n'admettent que celles de la première et de la troisième personne.

d. Quand un thème a deux formes, savoir : une forme non abrégée et une abrégée, c'est toujours la première qui est la forme primitive, et c'est d'elle qu'on fait dériver les flexions, quoique l'autre soit plus usuelle. Ainsi, la forme de l'infinitif indépendant פָּקֹד est la plus longue et n'est que rarement employée, tandis que la forme abrégée פְּקֹד, infinitif dépendant, est d'un usage habituel. Les formes de flexion qui reçoivent les terminaisons pronominales sont dérivées, non point de cette forme usuelle פְּקֹד, mais de la forme longue et primitive פָּקֹד. Ex. : פָּקְדוֹ avec le *kametz* long conservé et le *cholem* changé en *schewa* mobile, *le visiter.* De même, פְּקָדוּהוּ, de פָּקָדוּ, employé à la pause, et non de פָּקְדוּ, quoique plus usuel. Cependant cette règle ne s'applique pas à la deuxième personne féminine, ni au pluriel de l'impératif *kal.* Ainsi, on forme פִּקְדִיהוּ (de פִּקְדִי), avec un *schewa* sous le ק, פִּקְדוּהוּ, quoique dans la pause il soit allongé, c'est-à-dire que le ק soit marqué d'un *cholem* au lieu d'un *schewa,* et cela parce que l'impératif se règle dans ces formes d'après le futur. De même, le féminin avec la terminaison נָה se règle d'a-

près le masculin. Ex.: פְּקָדוּהוּ, de פְּקֹדְנָה, comme venant de פְּקֹדוּ (1).

2. Il faut noter encore ce qui suit :

a. Dans les verbes, comme dans les autres parties du discours (ch. I, § 12), dans les cas de connexion avec les terminaisons pronominales, le ה muet, quand il est lettre radicale, disparaît, ainsi que la voyelle qui le précède. Ex.: הִגְלוֹ *il l'a exilé*, de הִגְלָה *il a exilé*. Quand le ה est terminaison féminine, pour faciliter la liaison, il est changé en ת, qui lui-même est aussi une terminaison féminine. Ex.: הִלְבִּישָׁתַם *elle les a revêtus*, de הִלְבִּישָׁה *elle a revêtu*. Si ce sont les terminaisons pronominales הוּ, הָ qui se trouvent à la suite de ce ת féminin, le ה de ces terminaisons est retranché, et alors le *schourek* et le *kametz* sont renvoyés sous ce ת. Ex. : פְּקָדַתּוּ *elle l'a visité* (*lui*), pour פְּקָדַתְהוּ; פְּקָדַתָּה *elle l'a visitée* (*elle*), pour פְּקָדַתְהָ (1).

b. Comme dans les autres parties du discours, dans le verbe aussi, le ם et le ן employés comme terminaisons du pluriel disparaissent devant les terminaisons pronominales, et alors ils sont remplacés par le ו, qui est également une terminaison du pluriel dans les verbes. Ex.: de פְּקַדְתֶּם *vous* (hom.) *avez visité*, de même que de פְּקַדְתֶּן *vous* (fem.) *avez visité*, on a formé פְּקַדְתּוּהוּ *vous avez visité*,

---

(1) On trouve, de la racine יכח, תּוֹכִיחֻךְ (Jér., II, 19), avec *chirik* sous le *caph*, comme venant de תּוֹכִיחוּ, quoiqu'il soit formé de תּוֹכַחְנָה.

(1) Comparez, ch. II, § 5, שִׂירָתָם, de שִׂירָה; ch. IV, § 6, מַטֵּהוּ, de מַטֶּה, et ch. I, § 1, צִוָּתָה.

(hom. ou fem.); de même, de תִּפְקֹדְנָה, pour la deuxième ou troisième personne plur. fém., on a formé תִּפְקְדוּהוּ *vous visiterez* ou *elles visiteront lui* (1).

c. La forme פָּקַדְתָּ *tu as visité*, perd devant la terminaison pronominale le *kametz* long qui est sous le ת. Ex.: פְּקַדְתּוֹ *tu as visité lui*. Au contraire, פָּקַדְתְּ reçoit sous le ת un *chirik* long suivi d'un *iod* muet. Ex.: פְּקַדְתִּיו *toi, femme, as visité lui* (2).

d. Les autres changements de voyelles ont lieu d'après les règles indiquées ch. IV pour chaque voyelle.

TABLEAU DU PRÉTÉRIT KAL DES VERBES RÉGULIERS AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פָּקַד (à la pause פָּקָד) *il a visité*, se forment :

m. s.	f. s.	m. p.	f. p.
פְּקָדוֹ	פְּקָדָהּ	פְּקָדָם	פְּקָדָן
il a visité lui	il a visité elle	il a visité eux	il a visité elles
com. s.	com. p.	m. s.	f. s.
פְּקָדַנִי	פְּקָדָנוּ	פְּקָדְךָ	פְּקָדֵךְ
il m'a visité	il nous a visité	il a visité toi (h.).	il a vis. toi (f.).
m. p.		f. p.	
פְּקַדְכֶם		פְּקַדְכֶן	
il a visité vous (hommes)		il a visité vous (femmes)	

---

(1) Conf. dans les noms שִׁרְיוֹן, formé de שִׁרְיָם. Le ה de תִּפְקֹדְנָה est retranché aussi, comme le ה dans הִגְלָה cité nº 2 *a*, surtout puisqu'on trouve fréquemment תִּפְקֹדְןָ sans le ה.

(2) Le *kametz* long de la terminaison de פָּקְדָה se trouve souvent devant la terminaison pronominale, dans une avant-dernière syllabe fermée, et il est alors, à cause de la consonne finale de cette syllabe, changé en *patach*. Ex.: פְּקָדַתְהוּ *elle a visité lui*, de פָּקְדָה *elle a visité*. (V. ch. I, § 13, n.)

De פָּקְדָה (à la pause פָּקָדָה) *elle a visité*, se forment :

פְּקָדַתְהוּ	פְּקָדַתָּה	פְּקָדָתָם (1)	פְּקָדָתָן (2)
elle a visité lui	elle a visité elle	elle a visité eux	elle a vis. elles
פְּקָדַתְנִי	פְּקָדַתְנוּ	פְּקָדָתְךָ (3)	פְּקָדָתֵךְ (4)
elle m'a visité	elle nous a visité	elle a vis. toi (h.)	elle a vis. toi (f.)
פְּקָדַתְכֶם (5)	פְּקָדַתְכֶן		
elle a visité vous (hommes)	elle a visité vous (femmes)		

De פָּקְדוּ (à la pause פָּקָדוּ) *ils* ou *elles ont visité*, se forment :

פְּקָדוּהוּ	פְּקָדוּהָ	פְּקָדוּם
ils ou elles ont vis. lui	ils ou elles ont vis. elle	ils ou elles ont vis. eux
פְּקָדוּן	פְּקָדוּנִי	פְּקָדוּנוּ
ils ou elles ont vis. elles	ils ou elles m'ont visité	ils ou elles nous ont vis.
פְּקָדוּךָ	פְּקָדוּךְ	
ils ou elles ont visité toi (h.)	ils ou elles ont visité toi (f.)	
פְּקָדוּכֶם (6)	פְּקָדוּכֶן (7)	
ils ou elles ont vis. vous (h.)	ils ou elles ont vis. vous (f.)	

De פָּקַדְתִּי *j'ai visité*, se forment :

פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין
j'ai visité lui	j'ai visité elle	j'ai visité eux	j'ai visité elles
פְּקַדְתִּיךָ	פְּקַדְתִּיךְ		
j'ai visité toi (homme)	j'ai visité toi (femme)		
פְּקַדְתִּיכֶם	פְּקַדְתִּיכֶן		
j'ai visité vous (hommes)	j'ai visité vous (femmes)		

(1, 2, 3, 4, 5) Les motifs de ces innovations, qui simplifient la conjugaison par l'analogie qu'elles établissent avec les substantifs sont exposés dans ma Gram. (Leipsig, 1851). Cependant la Massora indique huit exceptions. Ex.: גְּנֻבְתָּם (Gen., 31, 32).

(6, 7) Voir la note sur les formes dérivées de פְּקָדָה.

De פָּקַדְנוּ *nous avons visité,* se forment :

פְּקַדְנוּהוּ	פְּקַדְנוּהָ	פְּקַדְנוּם
nous avons visité lui	nous avons visité elle	nous avons visité eux
פְּקַדְנוּן	פְּקַדְנוּךָ	פְּקַדְנוּךְ
nous avons vis. elles	nous avons vis. toi (h.)	nous avons vis. toi (f.)
פְּקַדְנוּכֶם	פְּקַדְנוּכֶן	
nous avons visité vous (h.)	nous avons visité vous (f.)	

De פָּקַדְתָּ *tu as visité* (masc.), se forment :

פְּקַדְתּוֹ	פְּקַדְתָּהּ	פְּקַדְתָּם	פְּקַדְתָּן
tu as visité lui	tu as visité elle	tu as visité eux	tu as visité elles
פְּקַדְתַּנִי	פְּקַדְתָּנוּ	— —	— —
tu m'as visité	tu nous as visités		

De פָּקַדְתְּ (l'ancienne forme פָּקַדְתִּי) *toi* (*f.*) *as visité,* se forment :

פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין
tu as visité lui	tu as visité elle	tu as visité eux	tu as visité elles
פְּקַדְתִּינִי	פְּקַדְתִּינוּ	— —	— —
tu m'as visité	tu nous as visités		

(Les quatre premières formes sont identiques à celles qui dérivent de פָּקַדְתִּי *j'ai visité;* elles s'en distinguent seulement par le sens de la phrase.)

De פְּקַדְתֶּם *vous* (*h.*) *avez visité,* ou de פְּקַדְתֶּן *vous* (*f.*) *avez visité,* se forment :

פְּקַדְתּוּהוּ	פְּקַדְתּוּהָ	פְּקַדְתּוּם	פְּקַדְתּוּן
vous avez vis. lui	v. avez vis. elle	v. avez vis. eux	v. avez vis. elles
פְּקַדְתּוּנִי	פְּקַדְתּוּנוּ	— —	— —
vous m'avez visité	vous nous avez visités		

L'INFINITIF DE LA FORME KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פְּקֹד (primitiv. פָּקֹד) *visiter*, se forment :

פָּקְדוֹ	פָּקְדָהּ	פָּקְדָם	פָּקְדָן	פָּקְדִי
le visiter	la visiter	les (h.) visiter	les (f.) visiter	—
lui visiter	elle visiter	eux visiter	elles visiter	moi visiter
פָּקְדֵנוּ	פְּקָדְךָ	פָּקְדֵךְ	פְּקָדְכֶם	פְּקָדְכֶן
visiter nous	te visiter (h.)	te visiter (f.)	vis. vous (h.)	vis. vous (f.)
nous visiter	toi visiter (h.)	toi visiter (f.)	vous (h.) vis.	vous (f.) vis.

(Pour exprimer la pensée *me visiter*, on a la forme פָּקְדֵנִי. Pour פְּקָדְךָ, on dit à la pause פָּקְדֶךָ) (1).

De לִפְקֹד se forment :

לְפָקְדוֹ לְפָקְדָהּ לְפָקְדָם, etc.

---

(1) Dans les formes qui se terminent en ךָ, כֶם, כֶן, où la troisième radicale reçoit un *schewa* mobile comme voyelle de liaison, le *cholem* de la deuxième radicale ne peut s'abréger qu'en le *kometz* bref, et non pas en *schewa* mobile, car on ne place pas deux *schewa* mobiles l'un à la suite de l'autre (voir ch. I, § 13). L'accent étant mis alors sur la terminaison, et le *kametz* long de la première radicale se trouvant éloigné et séparé de la syllabe accentuée par une voyelle, ce *kametz* long se change en *schewa* mobile (V. ch. IV, § 3); de là la forme פְּקָדְךָ. A la pause, la troisième radicale reçoit un *ségol* et l'accent (V. ch. IV, § 17); par conséquent le *cholem* de la deuxième radicale peut changer en *schewa* mobile (comme dans les autres formes dérivées de l'infinitif), et le *kametz* long de la première radicale n'étant séparé de l'accent que par une demi-voyelle, peut rester sans aucun changement; de là la forme פָּקְדֶךָ. Ainsi on trouve les formes אֲבָדְךָ (Deut., XXV, 28), הֲרָגְךָ (Sam., I, 24, 10), עֲמָדְךָ (Abad., I, 11); mais à la pause on lit אָבְדֶךָ (Deut., XXV, 22), הָרְגֶךָ (Gen., XXVII, 53, Nehem., VI, 16), עָמְדֶךָ (Dan., X, 11).

LE FUTUR DE LA FORME KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De יִפְקֹד *il visitera,* se forment :

יִפְקְדֵהוּ	יִפְקְדֶהָ	יִפְקְדֵם	יִפְקְדֵן
il visitera lui	il visitera elle	il visitera eux	il visitera elles
יִפְקְדֵנִי	יִפְקְדֵנוּ	יִפְקָדְךָ (1)	יִפְקְדֵךְ
il me visitera	il nous visitera	il visitera toi (h.)	il visitera toi (f.)
יִפְקָדְכֶם	יִפְקָדְכֶן		
il visitera vous (h.)	il visitera vous (f.)		

De תִּפְקֹד *elle visitera,* se forment :

תִּפְקְדֵהוּ	תִּפְקְדֶהָ	תִּפְקְדֵם	תִּפְקְדֵן
elle visitera lui	elle visitera elle	elle visitera eux	elle visitera elles
תִּפְקְדֵנִי	תִּפְקְדֵנוּ	תִּפְקָדְךָ (2)	תִּפְקְדֵךְ
elle me visitera	elle nous visitera	elle visitera toi (h.)	elle vis. toi (f.)
תִּפְקָדְכֶם	תִּפְקָדְכֶן		
elle visitera vous (h.)	elle visitera vous (f.)		

De יִפְקְדוּ *ils visiteront,* se forment :

יִפְקְדוּהוּ	יִפְקְדוּהָ	יִפְקְדוּם	יִפְקְדוּן
ils visiteront lui	ils visiteront elle	ils visiteront eux	ils visiteront elles
יִפְקְדוּנִי	יִפְקְדוּנוּ	יִפְקְדוּךָ	
ils me visiteront	ils nous visiteront	ils visiteront toi (h.)	
יִפְקְדוּךְ	יִפְקְדוּכֶם	יִפְקְדוּכֶן	
ils visiteront toi (f.)	ils visiteront vous (h.)	ils visiteront vous (f.)	

De תִּפְקֹדְנָה *elles visiteront,* se forment :

---

(1) A la pause on dit יִפְקְדֶךָּ (conf. note p.75, פְּקָדְךָ, et à la pause פְּקָדֶךָ). La même remarque s'applique aux formes תִּפְקָדְךָ, אֶפְקָדְךָ, נִפְקָדְךָ ; ainsi, à la pause, תִּפְקְדֶךָּ, אֶפְקְדֶךָּ, נִפְקְדֶךָּ.

(2) Voir note 1.

תִּפְקְדוּהוּ	תִּפְקְדוּהָ	תִּפְקְדוּם	תִּפְקְדוּן
elles visiteront lui	elles visit. elle	elles visit. eux	elles visit. elles

תִּפְקְדוּנִי	תִּפְקְדוּנוּ	תִּפְקְדוּךָ
elles me visiteront	elles nous visiteront	elles visiteront toi (h.)
תִּפְקְדוּךְ	**תִּפְקְדוּכֶם**	**תִּפְקְדוּכֶן**
elles visiteront toi (f.)	elles visiteront vous (h.)	elles visiteront vous (f.)

De אֶפְקֹד *je visiterai*, se forment :

אֶפְקְדֵהוּ	אֶפְקְדֶהָ	אֶפְקְדֵם	אֶפְקְדֵן – –
je visiterai lui	je visiterai elle	je visiterai eux	je visiterai elles

אֶפְקָדְךָ (1)	אֶפְקְדֵךְ
je visiterai toi (h.)	je visiterai toi (f.)
אֶפְקָדְכֶם	**אֶפְקָדְכֶן**
je visiterai vous (h.)	je visiterai vous (f.)

De נִפְקֹד *nous visiterons*, se forment :

נִפְקְדֵהוּ	נִפְקְדֶהָ	נִפְקְדֵם
nous visiterons lui	nous visiterons elle	nous visiterons eux
נִפְקְדֵן – –	**נִפְקָדְךָ (2)**	**נִפְקְדֵךְ**
nous visiterons elles	nous visiterons toi (h.)	nous visiterons toi (f.)
נִפְקָדְכֶם	**נִפְקָדְכֶן**	
nous visiterons vous (h.)	nous visiterons vous (f.)	

De תִּפְקֹד *tu (h.) visiteras*, se forment :

תִּפְקְדֵהוּ	תִּפְקְדֶהָ	תִּפְקְדֵם	תִּפְקְדֵן
tu visiteras lui	tu visiteras elle	tu visiteras eux	tu visiteras elles
תִּפְקְדֵנִי	**תִּפְקְדֵנוּ**	— —	— —
tu me visiteras	tu nous visiteras		

De תִּפְקְדִי *tu (f.) visiteras*, se forment :

תִּפְקְדִיהוּ	תִּפְקְדִיהָ	תִּפְקְדִים	תִּפְקְדִין
tu visiteras lui	tu visiteras elle	tu visiteras eux	tu visiteras elles
תִּפְקְדִינִי	**תִּפְקְדִינוּ**	— —	— —
tu me visiteras	tu nous visiteras		

(1, 2) Voir note 1, p. 76.

De תִּפְקְדוּ (*h.*) ou תִּפְקֹדְנָה (*f.*) *vous visiterez*, se forment :

תִּפְקְדוּהוּ	תִּפְקְדוּהָ	תִּפְקְדוּם
vous visiterez lui	vous visiterez elle	vous visiterez eux
תִּפְקְדוּן	תִּפְקְדוּנִי	תִּפְקְדוּנוּ - - -
vous visiterez elles	vous me visiterez	vous nous visiterez

L'IMPÉRATIF DE LA FORME KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פְּקֹד (primitiv. פְּקֹד) *visite* (*h.*), se forment :

פָּקְדֵהוּ	פָּקְדֶהָ	פָּקְדֵם	פָּקְדֵן	פָּקְדֵנִי	פָּקְדֵנוּ - - - -
visite-le	visite-la	visite-les (h.)	visite-les (f.)	visite-moi	visite-nous

De פִּקְדִי *visite* (*f.*), se forment :

פִּקְדִיהוּ	פִּקְדִיהָ	פִּקְדִים	פִּקְדִין	פִּקְדִינִי	פִּקְדִינוּ - - - -
visite-le	visite-la	visite-les (h.)	visite-les (f.)	visite-moi	visite-nous

De פִּקְדוּ *visitez* (*h.*), ou de פְּקֹדְנָה *visitez* (*f.*), se forment :

פִּקְדוּהוּ	פִּקְדוּהָ	פִּקְדוּם	פִּקְדוּן
visitez-le	visitez-la	visitez-les (h.)	visitez-les (f.)
פִּקְדוּנִי	פִּקְדוּנוּ (1)	— —	— —
visitez-moi	visitez-nous		

L'INFINITIF DÉPENDANT DE NIPHOL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De הִפָּקֵד *être visité*, se forment :

הִפָּקְדוֹ	הִפָּקְדָהּ	הִפָּקְדָם
être visité par lui	être visité par elle	être visité par eux
lui être visité	elle être visitée	eux être visités

---

(1) Le futur et l'impératif des verbes qui reçoivent un *patach* au lieu d'un *cholem* se dirigent d'après l'analogie des verbes לאחה"ע ; p. ex., יִלְבָּשֵׁנִי, de יִלְבַּשׁ ; יִבְחָרֵהוּ, de יִבְחַר. (Voir plus bas יִפְתַּח.)

הִפָּקְדָן	הִפָּקְדִי	הִפָּקְדֵנוּ
être visité par elles	être visité par moi	être visité par nous
elles être visitées	—	nous être visités

הִפָּקְדָךְ, à la pause הִפָּקְדָךְ (1), הִפָּקְדֵךְ

être visité par toi (h.)	être visité par toi (f.)
toi (h.) être visité	toi (f.) être visitée

הִפָּקֶדְכֶם	הִפָּקֶדְכֶן
être visité par vous (h.)	être visité par vous (f.)
vous (h.) être visités	vous (f.) être visitées.

Pour exprimer la pensée *moi être visité*, on a la forme הִפָּקְדֵנִי.

LE PRÉTÉRIT DE PAEL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פַּקֵּד se forment :

פִּקְּדֵךְ (2) פִּקְּדָךְ פִּקְּדָנוּ פִּקְּדַנִי פִּקְּדָן פִּקְּדָם פִּקְּדָהּ פִּקְּדוֹ
פִּקֶּדְכֶן פִּקֶּדְכֶם

De פַּקְּדָה :

פִּקְּדָתְךָ פִּקְּדַתְנוּ פִּקְּדַתְנִי פִּקְּדָתָן פִּקְּדָתָם פִּקְּדַתָּה פִּקְּדַתְהוּ
פִּקְּדַתְכֶן פִּקְּדַתְכֶם פִּקְּדָתֵךְ

De פַּקְּדוּ :

פִּקְּדוּךָ פִּקְּדוּנוּ פִּקְּדוּנִי פִּקְּדוּן פִּקְּדוּם פִּקְּדוּהָ פִּקְּדוּהוּ
פִּקְּדוּכֶן פִּקְּדוּכֶם פִּקְּדוּךְ

(1) Voir note de la p. 75.

(2) Dans cette forme, comme dans les deux dernières, le *tzéré* de la deuxième radicale ne change pas en *schewa* mobile, mais en *ségol* bref, à cause du *schewa* de la troisième radicale ; mais, à la pause, où la troisième radicale a un *ségol* (V. ch. IV, § 17), ce *tzéré* peut changer en *schewa* mobile, comme les autres formes dérivées de פַּקֵּד; de là פִּקְּדֵךְ. (Conf. la note de la page 76, יִפְקְדָךְ, à la pause יִפְקְדֶךָּ.) La même remarque s'applique aux formes du futur *pael* : נְפַקֶּדְךָ, אֲפַקֶּדְךָ, תְּפַקֶּדְךָ, יְפַקֶּדְךָ; ainsi, à la pause, נְפַקְּדֶךָּ, אֲפַקְּדֶךָּ, תְּפַקְּדֶךָּ, יְפַקְּדֶךָּ.

De פַּקְּדְתִּי :

פַּקְּדְתִּיךְ — — פַּקְּדְתִּין פַּקְּדְתִּים פַּקְּדְתִּיהָ פַּקְּדְתִּיו
פַּקְּדְתִּיכֶן פַּקְּדְתִּיכֶם פַּקְּדְתִּיךְ

De פַּקְּדְנוּ :

פַּקְּדְנוּךְ — — פַּקְּדְנוּן פַּקְּדְנוּם פַּקְּדְנוּהָ פַּקְּדְנוּהוּ
פַּקְּדְנוּכֶן פַּקְּדְנוּכֶם פַּקְּדְנוּךְ

De פַּקְּדְתָּ :

---- פַּקְּדְתָּנוּ פַּקְּדְתַּנִי פַּקְּדְתָּן פַּקְּדְתָּם פַּקְּדְתָּהּ פַּקְּדְתּוֹ

De פַּקְּדְתְּ (primitiv. פַּקְּדְתִּי) :

---- פַּקְּדְתִּינוּ פַּקְּדְתִּינִי פַּקְּדְתִּין פַּקְּדְתִּים פַּקְּדְתִּיהָ פַּקְּדְתִּיו

De פַּקְּדְתֶּם ou פַּקְּדְתֶּן :

---- פַּקְּדְתּוּנוּ פַּקְּדְתּוּנִי פַּקְּדְתּוּן פַּקְּדְתּוּם פַּקְּדְתּוּהָ פַּקְּדְתּוּהוּ

L'INFINITIF DE PAEL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פַּקֵּד :

(1) פַּקֶּדְךָ פַּקְּדֵנוּ פַּקְּדֵנִי פַּקְּדִי פַּקְּדָן פַּקְּדָם פַּקְּדָהּ פַּקְּדוֹ
פַּקֶּדְכֶן פַּקֶּדְכֶם פַּקְּדֵךְ

Il existe entre פַּקְּדִי et פַּקְּדֵנִי la même différence qu'*en*-tre פָּקְדִי et פָּקְדֵנִי.

LE FUTUR DE PAEL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De יְפַקֵּד :

(2) יְפַקֶּדְךָ יְפַקְּדֵנוּ יְפַקְּדֵנִי יְפַקְּדֵן יְפַקְּדֵם יְפַקְּדֶהָ יְפַקְּדֵהוּ
יְפַקֶּדְכֶן יְפַקֶּדְכֶם יְפַקְּדֵךְ

(1) A la pause פַּקְּדֶךָ. Voir note de la p. 75.

(2) Voir note 2 de la p. 79.

De תִּפְקֹד (pour la 3e pers. du fém. sing.) :

תִּפְקְדֵנוּ תִּפְקְדֵנִי תִּפְקְדֵן תִּפְקְדֵם תִּפְקְדֶהָ תִּפְקְדֵהוּ
תִּפְקָדְכֶן תִּפְקָדְכֶם תִּפְקְדֵךְ (1) תִּפְקָדְךָ

De יִפְקְדוּ :

יִפְקְדוּנוּ יִפְקְדוּנִי יִפְקְדוּן יִפְקְדוּם יִפְקְדוּהָ יִפְקְדוּהוּ
יִפְקְדוּכֶן יִפְקְדוּכֶם יִפְקְדוּךְ יִפְקְדוּךָ

De תִּפְקֹדְנָה (pour la 3e pers. du fém. pl.) :

תִּפְקְדוּנוּ תִּפְקְדוּנִי תִּפְקְדוּן תִּפְקְדוּם תִּפְקְדוּהָ תִּפְקְדוּהוּ
תִּפְקְדוּכֶן תִּפְקְדוּכֶם תִּפְקְדוּךְ תִּפְקְדוּךָ

De אֶפְקֹד :

אֶפְקְדֵךְ (2) אֶפְקָדְךָ -- אֶפְקְדֵן אֶפְקְדֵם אֶפְקְדֶהָ אֶפְקְדֵהוּ
אֶפְקָדְכֶן אֶפְקָדְכֶם

De נִפְקֹד :

נִפְקְדֵךְ (3) נִפְקָדְךָ -- נִפְקְדֵן נִפְקְדֵם נִפְקְדֶהָ נִפְקְדֵהוּ
נִפְקָדְכֶן נִפְקָדְכֶם

De תִּפְקֹד (pour la 2^e pers. du masc. sing.) :

----תִּפְקְדֵנוּ תִּפְקְדֵנִי תִּפְקְדֵן תִּפְקְדֵם תִּפְקְדֶהָ תִּפְקְדֵהוּ

De תִּפְקְדִי :

תִּפְקְדִינוּ תִּפְקְדִינִי תִּפְקְדִין תִּפְקְדִים תִּפְקְדִיהָ תִּפְקְדִיהוּ
- - - -

(1) A la pause, תִּפְקְדֶךָּ. (Voir p. 79, n. 2.)

(2) A la pause, אֶפְקְדֶךָּ id.

(3) A la pause, נִפְקְדֶךָּ id.

De תִּפְקְדוּ ou תִּפְקְדָנָה (pour la 2e pers.) :

תִּפְקְדוּנוּ תִּפְקְדוּנִי תִּפְקְדוּן תִּפְקְדוּם תִּפְקְדוּהָ תִּפְקְדוּהוּ
- - - -

L'IMPÉRATIF DE PAEL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פַּקֵּד :

- - - - פַּקְּדֶנוּ פַּקְּדֶנִי פַּקְּדֶן פַּקְּדֶם פַּקְּדֶהָ פַּקְּדֵהוּ

De פַּקְּדִי :

- - - - פַּקְּדִינוּ פַּקְּדִינִי פַּקְּדִין פַּקְּדִים פַּקְּדִיהָ פַּקְּדִיהוּ

De פַּקְּדוּ ou פַּקֵּדְנָה :

- - - - פַּקְּדוּנוּ פַּקְּדוּנִי פַּקְּדוּן פַּקְּדוּם פַּקְּדוּהָ פַּקְּדוּהוּ

LE PRÉTÉRIT DE HAPHIL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De הִפְקִיד se forment :

הִפְקִידָנוּ הִפְקִידַנִי הִפְקִידָן הִפְקִידָם הִפְקִידָהּ הִפְקִידוֹ
הִפְקִידְכֶן הִפְקִידְכֶם הִפְקִידֵךְ הִפְקִידְךָ

De הִפְקִידָה :

הִפְקִידַתְנִי הִפְקִידָתָן הִפְקִידָתָם הִפְקִידַתָּהּ הִפְקִידַתְהוּ
הִפְקִידַתְכֶם הִפְקִידָתֵךְ הִפְקִידָתְךָ הִפְקִידַתְנוּ
הִפְקִידַתְכֶן

De הִפְקִידוּ :

הִפְקִידוּנוּ הִפְקִידוּנִי הִפְקִידוּן הִפְקִידוּם הִפְקִידוּהָ הִפְקִידוּהוּ
הִפְקִידוּכֶן הִפְקִידוּכֶם הִפְקִידוּךְ הִפְקִידוּךָ

De הִפְקַדְתִּי :

הִפְקַדְתִּיהוּ הִפְקַדְתִּיהָ הִפְקַדְתִּים הִפְקַדְתִּין — —
הִפְקַדְתִּיכֶן הִפְקַדְתִּיכֶם הִפְקַדְתִּיךְ הִפְקַדְתִּיךָ

De הִפְקַדְנוּ :

הִפְקַדְנוּהוּ הִפְקַדְנוּהָ הִפְקַדְנוּם הִפְקַדְנוּן - - הִפְקַדְנוּךָ
הִפְקַדְנוּכֶן הִפְקַדְנוּכֶם הִפְקַדְנוּךְ

De הִפְקַדְתָּ :

הִפְקַדְתּוֹ הִפְקַדְתָּהּ הִפְקַדְתָּם הִפְקַדְתָּן הִפְקַדְתַּנִי הִפְקַדְתָּנוּ
— — — —

De הִפְקַדְתְּ (la forme ancienne הִפְקַדְתִּי) :

הִפְקַדְתִּיו הִפְקַדְתִּיהָ הִפְקַדְתִּים הִפְקַדְתִּין הִפְקַדְתִּינִי
הִפְקַדְתִּינוּ — — — —

De הִפְקַדְתֶּם ou הִפְקַדְתֶּן :

הִפְקַדְתּוּהוּ הִפְקַדְתּוּהָ הִפְקַדְתּוּם הִפְקַדְתּוּן הִפְקַדְתּוּנִי
הִפְקַדְתּוּנוּ — — — —

L'INFINITIF DE HAPHIL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De הַפְקִיד :

הַפְקִידוֹ הַפְקִידָהּ הַפְקִידָם הַפְקִידָן הַפְקִידִי (הַפְקִידֵנִי)
הַפְקִידְכֶן הַפְקִידְכֶם הַפְקִידֵךְ הַפְקִידְךָ הַפְקִידֵנוּ

La différence entre הַפְקִידִי et הַפְקִידֵנִי est comme entre פָּקְדִי et פָּקְדֵנִי de la forme *kal*.

LE FUTUR DE HAPHIL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De יַפְקִיד :

יַפְקִידְךָ יַפְקִידֵנוּ יַפְקִידֵנִי יַפְקִידֵן יַפְקִידֵם יַפְקִידֶהָ יַפְקִידֵהוּ
יַפְקִידְכֶן יַפְקִידְכֶם יַפְקִידֵךְ

De תַּפְקִיד (3e pers. fém. sing.) :

תַּפְקִידֵנוּ תַּפְקִידֵנִי תַּפְקִידֵן תַּפְקִידֵם תַּפְקִידֶהָ תַּפְקִידֵהוּ
תַּפְקִידְכֶן תַּפְקִידְכֶם תַּפְקִידֵךְ תַּפְקִידְךָ

De יַפְקִידוּ :

יַפְקִידוּנוּ יַפְקִידוּנִי יַפְקִידוּן יַפְקִידוּם יַפְקִידוּהָ יַפְקִידוּהוּ
יַפְקִידוּכֶן יַפְקִידוּכֶם יַפְקִידוּךְ יַפְקִידוּךָ

De תַּפְקֵדְנָה (3e pers. fém. pl.) :

תַּפְקִידוּנוּ תַּפְקִידוּנִי תַּפְקִידוּן תַּפְקִידוּם תַּפְקִידוּהָ תַּפְקִידוּהוּ
תַּפְקִידוּכֶן תַּפְקִידוּכֶם תַּפְקִידוּךְ תַּפְקִידוּךָ

De אַפְקִיד :

אַפְקִידְךָ — — אַפְקִידֵן אַפְקִידֵם אַפְקִידֶהָ אַפְקִידֵהוּ
אַפְקִידְכֶן אַפְקִידְכֶם אַפְקִידֵךְ

De נַפְקִיד :

נַפְקִידֵךְ נַפְקִידְךָ - - נַפְקִידֵן נַפְקִידֵם נַפְקִידֶהָ נַפְקִידֵהוּ
נַפְקִידְכֶן נַפְקִידְכֶם

De תַּפְקִיד (2e pers. masc. sing.) :

----תַּפְקִידֵנוּ תַּפְקִידֵנִי תַּפְקִידֵן תַּפְקִידֵם תַּפְקִידֶהָ תַּפְקִידֵהוּ

De תַּפְקִידִי :

תַּפְקִידִינוּ תַּפְקִידִינִי תַּפְקִידִין תַּפְקִידִים תַּפְקִידִיהָ תַּפְקִידִיהוּ
- - - -

De תַּפְקִידוּ ou תַּפְקֵדְנָה (2e pers. pl.) :

תַּפְקִידוּנִי תַּפְקִידוּן תַּפְקִידוּם תַּפְקִידוּהָ תַּפְקִידוּהוּ
תַּפְקִידוּנוּ - - - -

L'IMPÉRATIF DE HAPHIL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De יַפְקֵד (la forme non abrégée יַפְקִיד) :

יַפְקִידֵנוּ יַפְקִידֵנִי יַפְקִידֵן יַפְקִידֵם יַפְקִידֶהָ יַפְקִידֵהוּ
יַפְקִידְכֶן יַפְקִידְכֶם יַפְקִידֵךְ יַפְקִידְךָ

De תַּפְקֵד (3e pers. fém., comme de la forme non abrégée תַּפְקִיד) :

תַּפְקִידֵנוּ תַּפְקִידֵנִי תַּפְקִידֵן תַּפְקִידֵם תַּפְקִידֶהָ תַּפְקִידֵהוּ
תַּפְקִידְכֶן תַּפְקִידְכֶם תַּפְקִידֵךְ תַּפְקִידְךָ

De יַפְקִידוּ, comme dans le futur.

De תַּפְקֵדְנָה (3e pers. fém. pl., comme de la forme non abrégée תַּפְקִידְנָה) :

תַּפְקִידוּנוּ תַּפְקִידוּנִי תַּפְקִידוּן תַּפְקִידוּם תַּפְקִידוּהָ תַּפְקִידוּהוּ
תַּפְקִידוּכֶן תַּפְקִידוּכֶם תַּפְקִידוּךְ תַּפְקִידוּךָ

De אַפְקִיד, comme dans le futur.

De נַפְקֵד (comme de la forme non abrégée נַפְקִיד) :

נַפְקִידֵךְ נַפְקִידְךָ - - נַפְקִידֵן נַפְקִידֵם נַפְקִידֶהָ נַפְקִידֵהוּ
נַפְקִידְכֶן נַפְקִידְכֶם

De הַפְקֵד (comme de la forme non abrégée הַפְקִיד) :

הַפְקִידֵנוּ הַפְקִידֵנִי הַפְקִידֵן הַפְקִידֵם הַפְקִידֶהָ הַפְקִידֵהוּ - - - -

De הַפְקִידִי :

הַפְקִידִינִי הַפְקִידִין הַפְקִידִים הַפְקִידִידָ הַפְקִידִיהוּ
הַפְקִידִינוּ - - - -

De הַפְקִידוּ ou הַפְקִדְנָה (comme de la forme non abrégée הַפְקִידְנָה) :

הַפְקִידוּנִי הַפְקִידוּן הַפְקִידוּם הַפְקִידוּדָ הַפְקִידוּהוּ
הַפְקִידוּנוּ - - - -

L'INFINITIF DE HITHPAEL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De הִתְפַּקֵּד se forment :

(הִתְפַּקְּדֵנִי) הִתְפַּקְּדִי הִתְפַּקְּדָן הִתְפַּקְּדָם הִתְפַּקְּדָהּ הִתְפַּקְּדוֹ
הִתְפַּקֶּדְכֶן הִתְפַּקֶּדְכֶם הִתְפַּקֶּדְךָ הִתְפַּקֶּדְךָ הִתְפַּקְּדֵנוּ

La différence entre הִתְפַּקְּדִי et הִתְפַּקְּדֵנִי est comme entre פָּקְדִי et פָּקְדֵנִי.

(Dans הִתְפַּקֶּדְךָ il n'y a que l'abréviation du *tzéré* dans le *ségol* bref; mais à la pause on dit הִתְפַּקְּדֶךָ. Comp. dans *paël* פַּקֶּדְךָ, à la pause פַּקְּדֶךָ.)

LE PRÉTÉRIT e (dont la 2e radicale a un **e** à la 3e pers.) **DANS LE KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.**

De גָּדֵל *élever un enfant*, se forment :

גְּדֵלְכֶם גְּדֵלְךָ גְּדֵלְךָ גְּדֵלָנוּ גְּדֵלַנִי גְּדֵלָן גְּדֵלָם גְּדֵלָהּ גְּדֵלוֹ
גְּדֵלְכֶן

De גָּדְלָה (à la pause גָּדֵלָה) :

גְּדַלְתְּךָ גְּדֵלַתְנוּ גְּדֵלַתְנִי גְּדַלְתָּן גְּדַלְתָּם גְּדֵלַתָּה גְּדֵלַתְהוּ
גְּדַלְתְּכֶן גְּדַלְתְּכֶם גְּדַלְתֵּךְ

De גָּדְלוּ (à la pause גָּדֵלוּ) :

גְּדֵלוּךָ גְּדֵלוּךְ גְּדֵלוּנוּ גְּדֵלוּנִי גְּדֵלוּן גְּדֵלוּם גְּדֵלוּהָ גְּדֵלוּהוּ
גְּדֵלוּכֶן גְּדֵלוּכֶם

De גָּדַלְתִּי, etc., comme de פָּקַדְתִּי, etc.

Quant aux verbes qui ont un *o* dans le prétérit de *kal*, on ne trouve que יְכָלְתִּיו (Ps. XIII, 5), de יָכֹל.

Les exemples pour l'exercice donnés après les tableaux de conjugaison peuvent servir également pour ces tableaux-ci.

3. Les verbes des autres classes se dirigent d'après les mêmes règles que les verbes réguliers. Ainsi :

a. Les verbes לאהח״ע, ou de 3ᵉ gutturale, avec les terminaisons pronominales.

LE PRÉTÉRIT DE KAL.

De פָּתַח פָּתְחָה פָּתְחוּ פָּתַחְתִּי פָּתַחְנוּ פָּתַחְתָּ פְּתַחְתֶּם
פְּתַחְתֶּן, comme de פָּקַד, etc.

De פָּתַחַתְּ (forme ancienne פָּתַחְתִּי) se forment :

----פְּתַחְתִּינוּ פְּתַחְתִּינִי פְּתַחְתִּים פְּתַחְתִּין פְּתַחְתִּיהָ פְּתַחְתִּיו

L'INFINITIF DE KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De פְּתֹחַ (primitiv. פְּתָח) :

פִּתְחֲךָ פִּתְחֵנוּ (פִּתְחֵנִי) פִּתְחִי פִּתְחָן פִּתְחָם פִּתְחָהּ פִּתְחוֹ
פִּתְחֲכֶן פִּתְחֲכֶם פִּתְחֵךְ

A la pause, פְּתָחֶךָ pour פָּתְחֳךָ (1).

LE FUTUR DE KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De יִפְתַּח (à la pause יִפְתָּח) :

יִפְתָּחֲךָ יִפְתָּחֵנוּ יִפְתָּחֵנִי יִפְתָּחֵן יִפְתָּחֵם יִפְתָּחֶהָ יִפְתָּחֵהוּ
יִפְתָּחֵךְ יִפְתַּחֲכֶם יִפְתַּחֲכֶן

De תִּפְתַּח (à la pause תִּפְתָּח) *elle ouvrira :*

תִּפְתָּחֵנוּ תִּפְתָּחֵנִי תִּפְתָּחֵן תִּפְתָּחֵם תִּפְתָּחֶהָ תִּפְתָּחֵהוּ
תִּפְתָּחֲךָ תִּפְתָּחֵךְ תִּפְתַּחֲכֶם תִּפְתַּחֲכֶן

De יִפְתְּחוּ (à la pause יִפְתָּחוּ) :

יִפְתָּחוּךָ יִפְתָּחוּנוּ יִפְתָּחוּנִי יִפְתָּחוּן יִפְתָּחוּם יִפְתָּחוּהָ יִפְתָּחוּהוּ
יִפְתָּחוּךְ יִפְתְּחוּכֶם יִפְתְּחוּכֶן

De תִּפְתַּחְנָה (à la pause תִּפְתָּחְנָה) *elles ouvriront :*

תִּפְתָּחוּנוּ תִּפְתָּחוּנִי תִּפְתָּחוּן תִּפְתָּחוּם תִּפְתָּחוּהָ תִּפְתָּחוּהוּ
תִּפְתָּחוּךָ תִּפְתָּחוּךְ תִּפְתְּחוּכֶם תִּפְתְּחוּכֶן

De אֶפְתַּח (à la pause אֶפְתָּח) :

אֶפְתָּחֵךְ אֶפְתָּחֲךָ - - אֶפְתָּחֵן אֶפְתָּחֵם אֶפְתָּחֶהָ אֶפְתָּחֵהוּ
אֶפְתַּחֲכֶם אֶפְתַּחֲכֶן

---

(1) Au-dessous de ח devrait être placé un *schewa* mobile, comme dans פְּקָדְךָ ; mais le *schewa* mobile a d'abord été changé en *khatouf-patach* (V. ch. IV, § 18, לְהַדִּיחֲךָ), lequel a été changé à son tour par euphonie en *khatouf-kametz* (V. ch. IX, § 19, הָעֳמַד pour הָעֲמַד). Cependant, malgré l'euphonie, le changement de ces *chatouphim* entre eux pourrait ne pas avoir lieu, parce que le son *a* n'a point d'affinité avec le son *o*. On aurait alors la forme פָּתְחֲךָ avec *chatouf-patach*. Cependant il paraît que le *chatouf-kometz* est plus conforme à l'esprit de la langue.

De נִפְתַּח (à la pause נִפְתָּח) :

נִפְתָּחֵךְ נִפְתַּחֲךָ - - נִפְתָּחֵן נִפְתָּחֵם נִפְתָּחֶהָ נִפְתָּחֵהוּ
נִפְתַּחֲכֶן נִפְתַּחֲכֶם

De תִּפְתַּח (à la pause תִּפְתָּח) *tu (h.) ouvriras :*

- - - - תִּפְתָּחֵנוּ תִּפְתָּחֵנִי תִּפְתָּחֵן תִּפְתָּחֵם תִּפְתָּחֶהָ תִּפְתָּחֵהוּ

De תִּפְתְּחִי (à la pause תִּפְתָּחִי) :

תִּפְתָּחִינוּ תִּפְתָּחִינִי תִּפְתָּחִין תִּפְתָּחִים תִּפְתָּחִיהָ תִּפְתָּחִיהוּ
- - - -

De תִּפְתְּחוּ (à la pause תִּפְתָּחוּ), ou תִּפְתַּחְנָה (à la pause תִּפְתָּחְנָה) *vous ouvrirez :*

תִּפְתָּחוּנוּ תִּפְתָּחוּנִי תִּפְתָּחוּן תִּפְתָּחוּם תִּפְתָּחוּהָ תִּפְתָּחוּהוּ
- - - -

L'IMPÉRATIF DE KAL AVEC LES TERMINAISONS PRONOMINALES.

De יִפְתַּח, תִּפְתַּח, יִפְתְּחוּ, etc., comme au futur.

De פְּתַח (à la pause פְּתָח) :

- - - - פְּתָחֵנוּ פְּתָחֵנִי פְּתָחֵן פְּתָחֵם פְּתָחֶהָ פְּתָחֵהוּ

De פִּתְחִי (à la pause פְּתָחִי) :

- - - - פְּתָחִינוּ פְּתָחִינִי פְּתָחִין פְּתָחִים פְּתָחִיהָ פְּתָחִיהוּ

De פִּתְחוּ (à la pause פְּתָחוּ), ou פְּתַחְנָה (à la pause פְּתָחְנָה) :

- - - - פְּתָחוּנוּ פְּתָחוּנִי פְּתָחוּן פְּתָחוּם פְּתָחוּהָ פְּתָחוּהוּ

L'INFINITIF DÉPENDANT DU NIPHOL.

De הפתח ou הפתח :

(הפתחני) הפתחי הפתחן הפתחם הפתחה הפתחו
הפתחכן הפתחכם הפתחך (1) הפתחך הפתחנו

Le prétérit, l'infinitif, le futur et l'impératif du *paël* se dirigent d'après les mêmes règles que les verbes réguliers. Ainsi :

De יפתח ou יפתח :

יפתחך יפתחנו יפתחני יפתחן יפתחם יפתחה יפתחהו
יפתחך יפתחכם, etc.

De תפתחו ou תפתחנה (pour la 2e pers.) :

תפתחוהו תפתחוה תפתחום תפתחון, etc.

De תפתחנה (pour la 3e pers.) :

תפתחוהו, etc., תפתחוך תפתחוך תפתחוכם, etc.

Seulement il faut ici remarquer que la consonne gutturale, au lieu d'un *schewa* mobile, reçoit un *chatouf-patach,* et ainsi par l'euphonie le *ségol* bref qui le précède se transforme en *patach ;* ex.: פתחך pour פתחך, de פתח.

Le *haphil* se dirige d'après les mêmes règles. Ainsi :

De הפתחת (forme ancienne הפתחתי) :

הפתחתיו הפתחתיה, etc.

(1) Dans ce mot les sons *é* du ח et de ת sont changés en sons *a*, comme cela a toujours lieu au milieu des mots dans les *chatoufim* (V. ch. IV, § 19). De là la forme הפתחך, au lieu de הפתחך.



De תַּפְתִּיחוּ ou תַּפְתַּחְנָה (pour la 2e pers.) :

תַּפְתִּיחוּם תַּפְתִּיחוּהָ תַּפְתִּיחוּהוּ, etc.

De תַּפְתַּחְנָה (pour la 3e pers.) :

תַּפְתִּיחוּךָ תַּפְתִּיחוּךְ תַּפְתִּיחוּכֶם תַּפְתִּיחוּהָ תַּפְתִּיחוּהוּ, etc., etc.

De l'impératif יַפְתַּח (comme de la forme non abrégée יַפְתִּיחַ) :

יַפְתִּיחֵם יַפְתִּיחֶהָ יַפְתִּיחֵהוּ, etc.

De הַפְתַּח (comme de הַפְתִּיחַ) :

הַפְתִּיחֵם הַפְתִּיחֶהָ הַפְתִּיחֵהוּ, etc.

De הַפְתִּיחוּ ou הַפְתַּחְנָה :

הַפְתִּיחוּם הַפְתִּיחוּהָ הַפְתִּיחוּהוּ, etc.

Il en est de même de l'*hitpael;* ainsi son infinitif :

De הִתְפַּתַּח ou הִתְפַּתֵּחַ :

הִתְפַּתְּחוֹ, etc., הִתְפַּתַּחְכֶם, etc.

b. Les verbes עאהח״ע, ou de 2e gutturale, se dirigent d'après les לאהח״ע ; p. ex.:

De יִסְעַד (à la pause יִסְעָד) se forment :

יִסְעָדְךָ יִסְעָדֵךְ יִסְעַדְכֶם יִסְעָדֵם יִסְעָדֶהָ יִסְעָדֵהוּ, etc.

De סְעַד (à la pause סְעָד) :

סְעָדֵנִי סְעָדֵהוּ, etc.

De סַעֲדוּ (à la pause סְעָדוּ) :

סְעָדוּנִי סְעָדוּם סְעָדוּהָ סְעָדוּהוּ, etc.

Pour le *pael* des verbes dont la deuxième radicale est un ה ou un ח, et où le *chirek* bref ou le *patach* de la première radicale se trouve dans une syllabe ouverte, il est à remarquer que ces voyelles restent sans changement, à cause de l'analogie des verbes réguliers où elles se trouvent dans une syllabe fermée ; ex.:

De נַחֵם *il consola*, נַחֲמֵהּ *il le consola* (comme פַּקְדֵהּ de פַּקֵּד) ; de טַהֵר *purifier*, טַהֲרֵהּ *le purifier*, טַהֲרָךְ *te purifier* (comme פַּקְדֵהּ, פַּקְּדָךְ, de פַּקֵּד).

c. Pour les verbes פאהח״ע, ou de 1[re] gutturale, il faut remarquer qu'un *chatouf* qui précède un *schewa* mobile se change en sa voyelle, en perdant son *schewa;* ex.: יַחַשְׁבֵהוּ *il pensera de lui*, de יַחְשֹׁב *il pensera*, et que, dans le *kal* et le *haphil*, le *ségol* et le *patach* précédant un *chatouf* ne se changent pas, comme s'ils se trouvaient dans une syllabe fermée ; ex.: הֶעֱמִידֵהּ, de הֶעֱמִיד *il mettait debout*, תַּעֲמִידֵהּ, de תַּעֲמִיד *tu mettras debout.* (Voy. ch. IV, § 2.)

d. Les verbes ל״א se dirigent d'après les règles connues; ex.:

De מְצָאָה (à la pause מְצָאָה) se forment :

מְצָאַתְנִי מְצָאַתְהָ מְצָאַתְהוּ, etc.

De יִמְצְאוּ (à la pause יִמְצָאוּ) :

יִמְצְאוּכֶם יִמְצָאוּךָ יִמְצָאוּהָ יִמְצָאוּהוּ, etc.

De תִּמְצְאוּ (à la pause תִּמְצָאוּ), ou תִּמְצֶאנָה (pour la 2[e] pers.) :

תִּמְצָאוּהָ תִּמְצָאוּהוּ, etc.

De תִּמְצֶאנָה (pour la 3ᵉ pers.) :

תִּמְצָאוּהוּ, etc., תִּמְצָאוּךְ תִּמְצְאוּךָ תִּמְצְאוּכֶם, etc., en perdant le *ségol*, comme les verbes ל״ה, p. 38, nº 4.

e. Pour les verbes ל״ה, on remarquera que le ה, comme 3ᵉ radicale, se retranche devant la terminaison pronominale, de même que le *kametz* long ou le *ségol* long qui précèdent cette lettre ה; p. ex. יִגְלֵם, de יִגְלֶה; גָּלוֹ, de גָּלָה (1); et que le *kametz* de la première radicale dans les formes de la 3ᵉ pers. au *kal* ne se change pas en *schewa*, quoique l'accent s'en éloigne; p. ex. גָּלוּכֶם, de גָּלוּ. (Voy. ch. IV, § 5, דָּת.)

LE PRÉTÉRIT DU KAL DES VERBES ל״ה.

De גָּלָה (après le retranchement du ה avec le *kametz*, גָּל) se forment :

גָּלוֹ גָּלָהּ גָּלָם גָּלָן גָּלַנִי גָּלָנוּ גָּלְךָ גָּלֵךְ גַּלְכֶם גַּלְכֶן

(Comp. ch. IV, § 5, דָּתְכֶם, de דָּת.)

De גָּלְתָה (primitivement גָּלְהָה, de là גָּלָה, ch. I, § 12) se forment :

גָּלַתְהוּ גָּלַתְהָ גָּלָתָם גְּלָתָן גְּלַתְנִי גָּלַתְנוּ גָּלַתְךָ גָּלָתֵךְ
גְּלַתְכֶם גְּלַתְכֶן

De גָּלוּ :

גָּלוּהוּ גָּלוּהָ גָּלוּם גָּלוּן גָּלוּנִי גָּלוּנוּ גָּלוּךָ גָּלוּךְ גְּלוּכֶם גְּלוּכֶן

---

(1) Il en est de même du ו qui remplace le ה; p. ex.: תְּגַלּוּהוּ de תְּגַלֶּינָה.

De גָּלִיתִי :

גְּלִיתִיהוּ גְּלִיתִיהָ גְּלִיתִים גְּלִיתִין - - גְּלִיתִיךָ גְּלִיתִיךְ
גְּלִיתִיכֶם גְּלִיתִיכֶן

De גָּלִינוּ :

גְּלִינוּהוּ גְּלִינוּהָ גְּלִינוּם גְּלִינוּן - - גְּלִינוּךָ גְּלִינוּךְ גְּלִינוּכֶם
גְּלִינוּכֶן

De גָּלִיתָ :

גְּלִיתוֹ גְּלִיתָהּ גְּלִיתָם גְּלִיתָן גְּלִיתַנִי גְּלִיתָנוּ - - - -

De גָּלִית (forme ancienne גָּלִיתִי) :

גְּלִיתִיו גְּלִיתִיהָ גְּלִיתִים גְּלִיתִין גְּלִיתִינִי גְּלִיתִינוּ - - - -

De גְּלִיתֶם ou גְּלִיתֶן :

גְּלִיתוּהוּ גְּלִיתוּהָ גְּלִיתוּם גְּלִיתוּן גְּלִיתוּנִי גְּלִיתוּנוּ - - - -

L'INFINITIF DU KAL DES VERBES ל״ה.

De גְּלוֹת :

גְּלוֹתוֹ גְּלוֹתָהּ גְּלוֹתָם גְּלוֹתָן גְּלוֹתִי (גְּלוֹתֵנִי) גְּלוֹתֵנוּ גְּלוֹתְךָ
גְּלוֹתֵךְ גְּלוֹתְכֶם גְּלוֹתְכֶן

(La différence entre גְּלוֹתִי et גְּלוֹתֵנִי est comme entre פָּקְדִי et פָּקְדֵנִי. Voy. plus haut les verbes réguliers avec les terminaisons pronominales.)

LE FUTUR DU KAL DES VERBES ל״ה

De יִגְלֶה (après le retranchement du ה avec le *ségol* יִגֶל):

יִגְלֵהוּ יִגְלֶהָ יִגְלֵם יִגְלֵן יִגְלֵנִי יִגְלֵנוּ יִגְלְךָ יִגְלֵךְ יִגְלְכֶם יִגְלְכֶן

De תִּגְלֶה (3e pers. fém., après le retranchement תִּגְלְ) :

תִּגְלְךָ תִּגְלֵךְ תִּגְלֵנוּ תִּגְלֵנִי תִּגְלֵן תִּגְלֵם תִּגְלֶהָ תִּגְלֵהוּ
תִּגְלְכֶן תִּגְלְכֶם

De יִגְלוּ :

יִגְלוּךָ יִגְלוּךְ יִגְלוּנוּ יִגְלוּנִי יִגְלוּן יִגְלוּם יִגְלוּהָ יִגְלוּהוּ
יִגְלוּכֶן יִגְלוּכֶם

De תִּגְלֶינָה (3e pers. Voy. p. 93, note) :

תִּגְלוּךָ תִּגְלוּנוּ תִּגְלוּנִי תִּגְלוּן תִּגְלוּם תִּגְלוּהָ תִּגְלוּהוּ
תִּגְלוּכֶן תִּגְלוּכֶם תִּגְלוּךְ

De אֶגְלֶה (après le retranchement ..אֶגְלְ) :

אֶגְלְכֶן אֶגְלְכֶם אֶגְלֵךְ אֶגְלְךָ - - אֶגְלֵן אֶגְלֵם אֶגְלֶהָ אֶגְלֵהוּ

De נִגְלֶה (après le retranchement ...נִגְלְ) :

נִגְלְכֶן נִגְלְכֶם נִגְלֵךְ נִגְלְךָ - - נִגְלֵן נִגְלֵם נִגְלֶהָ נִגְלֵהוּ

De תִּגְלֶה (2e pers., après le retranchement du ה avec ...תִּגְלְ) :

תִּגְלֵנוּ תִּגְלֵנִי תִּגְלֵן תִּגְלֵם תִּגְלֶהָ תִּגְלֵהוּ - - - -

De תִּגְלִי :

תִּגְלִינוּ תִּגְלִינִי תִּגְלִין תִּגְלִים תִּגְלִיהָ תִּגְלִיהוּ - - - -

De תִּגְלוּ ou תִּגְלֶינָה (2e pers.) :

תִּגְלוּנוּ תִּגְלוּנִי תִּגְלוּן תִּגְלוּם תִּגְלוּהָ תִּגְלוּהוּ - - - -

L'IMPÉRATIF DU KAL DES VERBES ל״ה.

De יִגֶל (comme de la forme non abrégée יִגְלֶה) :

יִגְלְכֶן יִגְלְכֶם יִגְלֵךְ יִגְלְךָ יִגְלֵנוּ יִגְלֵנִי יִגְלֵן יִגְלֵם יִגְלֶהָ יִגְלֵהוּ

De תִּגֶל (3e pers., comme de תִּגְלֶה) :

תִּגְלְכֶם תִּגְלֵךְ תִּגְלְךָ תִּגְלֵנִי תִּגְלֵן תִּגְלֵם תִּגְלֶהָ תִּגְלֵהוּ, etc.

De נִגֶל (comme de la forme non abrégée נִגְלֶה) :

נִגְלְכֶן נִגְלְכֶם נִגְלֵךְ נִגְלְךָ - - נִגְלֵן נִגְלֵם נִגְלֶהָ נִגְלֵהוּ

De גְּלֶה (comme de תִּגְלֶה, seulement sans le ת) :

- - - - גְּלֵנוּ גְּלֵנִי גְּלֵן גְּלֵם גְּלֶהָ גְּלֵהוּ

De גְּלִי :

- - - - גְּלִינוּ גְּלִינִי גְּלִין גְּלִים גְּלִיהָ גְּלִיהוּ

De גְּלוּ ou גְּלֶינָה :

- - - - גְּלוּנוּ גְּלוּנִי גְּלוּן גְּלוּם גְּלוּהָ גְּלוּהוּ

L'INFINITIF DU NIPHOL DES VERBES ל״ה.

De הִגָּלוֹת :

(הִגָּלוֹתֵנִי) הִגָּלוֹתִי הִגָּלוֹתָן הִגָּלוֹתָם הִגָּלוֹתָהּ הִגָּלוֹתוֹ
הִגָּלוֹתְכֶן הִגָּלוֹתְכֶם הִגָּלוֹתֵךְ הִגָּלוֹתְךָ הִגָּלוֹתֵנוּ

LE PRÉTÉRIT DU PAEL.

De גַּלֵּה (après le retranchement du ה et du *kametz*, גַּל) :

גִּלְכֶן גִּלְכֶם גִּלֵּךְ גִּלְּךָ גִּלָּנוּ גִּלַּנִי גִּלָּן גִּלָּם גִּלָּהּ גִּלּוֹ

De גַּלְּתָהּ (primitivement גַּלְּתָהָ ; de là גַּלָּהּ) :

גַּלְּתֵהּ גַּלְּתָךְ גַּלַּתְנוּ גַּלְּתַנִי גַּלְּתָן גַּלְּתָם גַּלְּתַהּ גַּלַּתְהוּ
גַּלַּתְכֶן גַּלַּתְכֶם

De גַּלִּיתִי :

גַּלִּיתִים גַּלִּיתִיהָ גַּלִּיתִיהוּ, etc.

De גַּלִּית (la forme ancienne גַּלִּיתִי) :

- - - - גַּלִּיתִינוּ גַּלִּיתִינִי גַּלִּיתִין גַּלִּיתִים גַּלִּיתִיהָ גַּלִּיתִיהוּ

Les autres formes se dirigent d'après les mêmes règles.

L'INFINITIF DU PAEL.

De גַּלּוֹת :

גַּלּוֹתָךְ גַּלּוֹתֵנוּ (גַּלּוֹתֵנִי) גַּלּוֹתִי גַּלּוֹתָן גַּלּוֹתָם גַּלּוֹתָהּ גַּלּוֹתוֹ
גַּלּוֹתְכֶן גַּלּוֹתְכֶם גַּלּוֹתֵךְ

LE FUTUR DU PAEL.

De יְגַלֶּה (après le retranchement du ה et *ségol*, יְגַל) :

יְגַלְּכֶן יְגַלְּכֶם יְגַלֵּךְ יְגַלְּךָ יְגַלֵּנוּ יְגַלֵּנִי יְגַלֵּן יְגַלֵּם יְגַלֶּהָ יְגַלֵּהוּ

De תְּגַלּוּ ou תְּגַלֶּינָה (pour la 2e pers.) :

- - - - תְּגַלּוּנוּ תְּגַלּוּנִי תְּגַלּוּן תְּגַלּוּם תְּגַלּוּהָ תְּגַלּוּהוּ

De תְּגַלֶּינָה (pour la 3e pers.) :

תְּגַלּוּךְ תְּגַלּוּנוּ תְּגַלּוּנִי תְּגַלּוּן תְּגַלּוּם תְּגַלּוּהָ תְּגַלּוּהוּ
תְּגַלּוּכֶן תְּגַלּוּכֶם

Les autres formes se dirigent d'après les mêmes règles.

L'IMPÉRATIF DU PAEL

De יְגַל :

יְגַלֵּהוּ יְגַלֶּהָ, etc.

De גַּל ou גַּלֵּה (après le retranchement du ה et *tzéré*, גַּל) :

גַּלֵּהוּ גַּלֶּהָ גַּלֵּם גַּלֵּן גַּלֵּנִי גַּלֵּנוּ — — — —

De גַּלּוּ ou גַּלֶּינָה :

גַּלּוּהוּ גַּלּוּהָ גַּלּוּם גַּלּוּן גַּלּוּנִי גַּלּוּנוּ — — — —

LE PRÉTÉRIT DU HAPHIL.

De הַגְלָה (après le retranchement du ה et *kametz*, הַגְל) :

הַגְלוֹ הַגְלָהּ הַגְלָם הַגְלָן הַגְלַנִי הַגְלָנוּ הַגְלָךְ הַגְלֵךְ הַגְלְכֶם
הַגְלְכֶן

De הַגְלְתָה (primitiv. הַגְלָיָה ; de là הַגְלָה) :

הַגְלַתְהוּ הַגְלַתָּה הַגְלָתָם הַגְלָתָן הַגְלַתְנִי הַגְלַתְנוּ הַגְלַתְךָ
הַגְלַתֵּךְ הַגְלַתְכֶם הַגְלַתְכֶן

De הִגְלֵיתֶם ou הִגְלֵיתֶן :

הִגְלִיתוּהוּ הִגְלִיתוּהָ הִגְלִיתוּם הִגְלִיתוּן הִגְלִיתוּנִי
הִגְלִיתוּנוּ — — — —

Et ainsi des autres formes.

L'INFINITIF DU HAPHIL.

De הַגְלוֹת :

הַגְלוֹתוֹ הַגְלוֹתָהּ הַגְלוֹתָם הַגְלוֹתָן הַגְלוֹתִי (הַגְלוֹתֵנִי)
הַגְלוֹתֵנוּ הַגְלוֹתְךָ הַגְלוֹתְכֶם, etc.

LE FUTUR DU HAPHIL.

De יַגְלֶה (après retranchement du ה et *ségol*, יַגְל) :

יַגְלְכֶם יַגְלֵךְ יַגְלְךָ יַגְלֵנוּ יַגְלֵנִי יַגְלֵן יַגְלֵם יַגְלֶהָ יַגְלֵהוּ
יַגְלְכֶן

De תַּגְלוּ ou תַּגְלֶינָה :

תַּגְלוּהָ תַּגְלוּהוּ, etc.

L'IMPÉRATIF DU HAPHIL.

De יֶגֶל (comme de la forme non abrégée יַגְלֶה) :

יַגְלְכֶם יַגְלֵךְ יַגְלְךָ יַגְלֵנוּ יַגְלֵנִי יַגְלֵן יַגְלֵם יַגְלֶהָ יַגְלֵהוּ
יַגְלְכֶן

De הֶגֶל ou הַגְלֵה (comme de תַּגְלֵה, mais sans ת) :

- - - - הַגְלֵנוּ הַגְלֵנִי הַגְלֵן הַגְלֵם הַגְלֶהָ הַגְלֵהוּ

De הַגְלוּ ou הַגְלֶינָה :

- - - - הַגְלוּנוּ הַגְלוּנִי הַגְלוּן הַגְלוּם הַגְלוּהָ הַגְלוּהוּ

L'INFINITIF DU HITHPAEL.

De הִתְגַּלּוֹת :

הִתְגַּלּוֹתִי הִתְגַּלּוֹתָן הִתְגַּלּוֹתָם הִתְגַּלּוֹתָהּ הִתְגַּלּוֹתוֹ
(הִתְגַּלּוֹתֵנִי) הִתְגַּלּוֹתֵנוּ, etc.

f. Les verbes פ״נ suivent les règles connues. Ex.:

De יִטֹּף (au futur *kal*) se forment :

יִטְּפֵךְ יִטָּפְךָ יִטְּפֵנוּ יִטְּפֵנִי יִטְּפֵן יִטְּפֵם יִטְּפֶהָ יִטְּפֵהוּ
יִטָּפְכֶם, etc.

Au lieu de יִטָּפְךָ, on dit à la pause יִטְּפֶךָּ (conf. plus haut, p. 75, note, יִפְקָדְךָ, יִפְקְדֶךָּ).

g. Les verbes פ״י suivent aussi les règles connues. Ainsi :

Du futur *kal* יִיסַר (à la pause יִיסָר) se forment :

יִיסָרֵךְ יִיסָרְךָ יִיסָרֵנוּ יִיסָרֵנִי יִיסָרֵן יִיסָרֵם יִיסָרֶהָ יִיסָרֵהוּ
יִיסַרְכֶן יִיסַרְכֶם

De l'infinitif *kal* יְסֹר (primitiv. יָסֹר) :

יָסְרֵךְ יָסְרְךָ יָסְרֵנוּ (יָסְרֵנִי) יָסְרִי יָסְרָן יָסְרָם יָסְרָהּ יָסְרוֹ
יָסָרְכֶן יְסָרְכֶם

Au lieu de יָסְרְךָ, on dit à la pause יָסְרֶךָ. (Voy. plus haut, page 75, note, פָּקְדֶךָ.)

De לִיסֹר :

לְיָסְרָם לְיָסְרָהּ לְיָסְרוֹ, etc.

En *haphil*, de הוֹסִיד :

הוֹסִידָם הוֹסִידָהּ הוֹסִידוֹ, etc.

De תּוֹסִיד :

תּוֹסִידֵם תּוֹסִידֶהָ תּוֹסִידֵהוּ, etc.

h. Les verbes ע״ע (doublés, כְּפוּלִים).

Pour les verbes doublés, il faut remarquer que :

1° Le *cholem* ne change pas dans *kal, pael, haphil* et *hithpael;* seulement, dans l'infinitif, futur et impératif *kal,* et dans l'infinitif *niphol,* où il perd l'accent et se trouve dans une syllabe fermée, il s'abrége en *kouboutz* (Voy. chap. IV, § 12) ; dans le *haphil,* le *tzéré* s'abrége par la même raison en *chirik* bref.

2° La deuxième radicale reçoit toujours un *dagesch,*

comme partout où elle est pourvue d'une voyelle (Voy. § 11, et ch. I, § 7). Ainsi :

De סַב *il entoura,* se forment :

סַבְּכֶן סַבְּכֶם סַבֵּךְ סַבְּךָ סַבָּנוּ סַבַּנִי סַבָּן סַבָּם סַבָּהּ סַבּוֹ

De סַבָּה *elle entoura :*

סַבָּתְךָ סַבַּתְנוּ סַבַּתְנִי סַבָּתָן סַבָּתָם סַבַּתָּה סַבַּתְהוּ
סַבַּתְכֶן סַבַּתְכֶם סַבָּתֵךְ

De סַבֹּנוּ *nous entourions :*

סַבֹּנוּכֶם סַבֹּנוּךְ סַבֹּנוּךָ -- סַבֹּנוּן סַבֹּנוּם סַבֹּנוּהָ סַבֹּנוּהוּ
סַבֹּנוּכֶן

L'INFINITIF DU KAL.

De סֹב :

סֻבֵּךְ סָבְךָ סֻבֵּנוּ (סֻבֵּנִי) סֻבִּי סֻבָּן סֻבָּם סֻבָּהּ סֻבּוֹ
סֻבְּכֶן סֻבְּכֶם

La différence entre סֻבִּי et סֻבֵּנִי est comme entre פָּקְדִי et פָּקְדֵנִי.

LE FUTUR DU KAL.

De תָּסֹב (pour la 3e pers.) :

תְּסֻבְּךָ תְּסֻבֵּנוּ תְּסֻבֵּנִי תְּסֻבֵּן תְּסֻבֵּם תְּסֻבֶּהָ תְּסֻבֵּהוּ
תְּסֻבְּכֶן תְּסֻבְּכֶם תְּסֻבֵּךְ

De תָּסֹבּוּ ou תְּסֻבֶּינָה :

---- תְּסֻבּוּנוּ תְּסֻבּוּנִי תְּסֻבּוּן תְּסֻבּוּם תְּסֻבּוּהָ תְּסֻבּוּהוּ

L'IMPÉRATIF DU KAL.

De סֹב :

- - - - סַבֵּנוּ סַבֵּנִי סַבֵּן סַבֵּם סַבֶּהָ סַבֵּהוּ

L'INFINITIF NIPHOL.

De הִסֹּב :

הִסַּבְּךָ הִסַּבֵּנוּ (הִסַּבֵּנִי) הִסַּבִּי הִסַּבֵּן הִסַּבֵּם הִסַּבֵּהּ הִסַּבּוֹ
הִסַּבְּכֶן הִסַּבְּכֶם הִסַּבֵּךְ

LE PAEL.

De סֹבֵב *il a entouré :*

סֹבְבֵךְ סֹבֶבְךָ סֹבְבָנוּ סֹבְבַנִי סֹבְבָן סֹבְבָם סֹבְבָהּ סֹבְבוֹ
סֹבֶבְכֶן סֹבֶבְכֶם

Au lieu de סֹבֶבְךָ, on dit à la pause סֹבְבֶךָ (conf. plus haut, p. 79, note, פִּקֶּדְךָ , פִּקְּדֶךָ).

EN HAPHIL.

De הֵסֵב :

הֲסִבֵּךְ הֱסִבְּךָ הֱסִבָּנוּ הֱסִבַּנִי הֱסִבָּן הֱסִבָּם הֱסִבָּהּ הֱסִבּוֹ
הֱסִבְּכֶן הֱסִבְּכֶם

De הֱסִבֹּתִי :

הֱסִבֹּתִיךָ - - הֱסִבֹּתִין הֱסִבֹּתִים הֱסִבֹּתִיהָ הֱסִבֹּתִיהוּ
הֱסִבֹּתִיכֶם הֱסִבֹּתִיךְ, etc.

De l'infinitif הָסֵב :

הֲסִבְּךָ הֲסִבֵּנוּ (הֲסִבֵּנִי) הֲסִבִּי הֲסִבָּן הֲסִבָּם הֲסִבָּהּ הֲסִבּוֹ
הֲסִבְּכֶן הֲסִבְּכֶם הֲסִבֵּךְ

On voit que la plupart de ces formes ne se distinguent de celles dérivées du prétérit הֵסַב que par le *chatouph*.

De תְּסֻבּוּ ou תְּסֻבֶּינָה au futur :

תְּסֻבּוּהוּ תְּסֻבּוּהָ תְּסֻבּוּם, etc.

L'INFINITIF HITHPAEL.

De הִסְתּוֹבֵב :

(הִסְתּוֹבְבֵנִי) הִסְתּוֹבְבִי etc. ,הִסְתּוֹבְבָם הִסְתּוֹבְבָהּ הִסְתּוֹבְבוֹ
etc. ,הִסְתּוֹבֶבְכֶם etc. ,הִסְתּוֹבֶבְךָ הִסְתּוֹבְבֵנוּ

Au lieu de הִסְתּוֹבֶבְךָ, on dit à la pause הִסְתּוֹבְבֶךָ (conf. plus haut סֹבֶבְךָ).

i. Les verbes ע״ן.

Pour ces verbes, il faut remarquer que le *cholem*, le *schourek* et le *chirik* long ne se changent pas en voyelles brèves, et que le *kametz* long de la première radicale, dans les trois formes de la troisième personne du *kal*, est traité comme dans les mêmes formes des verbes ל״ה. Ainsi :

De שָׂם (de שׂוּם *faire*) se forment :

שָׂמוֹ שָׂמָהּ שָׂמָם שָׂמָן שָׂמַנִי שָׂמָנוּ שָׂמְךָ שָׂמֵךְ שַׂמְכֶם
שַׂמְכֶן

De שָׂמָה :

שָׂמַתְהוּ שָׂמַתְהָ שָׂמָתַם שָׂמָתַן שָׂמַתְנִי שָׂמַתְנוּ שָׂמָתְךָ
שָׂמַתְכֶן שָׂמַתְכֶם שָׂמָתֵךְ

De שָׂמוּ :

שְׁמוּךָ שְׁמוּךְ שְׁמוּנוּ שְׁמוּנִי שְׁמוּן שְׁמוּם שְׁמוּהָ שְׁמוּהוּ
שְׁמוּכֶן שְׁמוּכֶם

De שַׂמְתִּי :

שַׂמְתִּיהוּ, etc.

De שׂוּם (infinitif dépendant *kal*) :

שׂוּמְךָ שׂוּמֵנוּ (שׂוּמֵנִי) שׂוּמִי שׂוּמָן שׂוּמָם שׂוּמָהּ שׂוּמוֹ
שׂוּמְכֶן שׂוּמְכֶם שׂוּמֵךְ

La différence entre שׂוּמִי et שׂוּמֵנִי est comme entre פָּקְדִי et פָּקְדֵנִי.

De יָשׂוּם :

יְשׂוּמֵם יְשׂוּמֶהָ יְשׂוּמֵהוּ, etc.

De תָּשׂוּמוּ ou תָּשׂוּמְנָה :

---- תְּשׂוּמֵנוּ תְּשׂוּמֵנִי תְּשׂוּמֵן תְּשׂוּמֵם תְּשׂוּמוּהָ תְּשׂוּמוּהוּ

De שׂוּם (comme impératif) :

---- שׂוּמֵנוּ שׂוּמֵנִי שׂוּמֵן שׂוּמֵם שׂוּמֶהָ שׂוּמֵהוּ

L'INFINITIF DU NIPHOL.

De הִשּׂוֹם :

הִשּׂוֹמֵנוּ (הִשּׂוֹמֵנִי) הִשּׂוֹמִי הִשּׂוֹמָן הִשּׂוֹמָם הִשּׂוֹמָהּ הִשּׂוֹמוֹ
הִשּׂוֹמְכֶם, etc.

AU PAEL.

De קוֹמֵם (comme prétérit) :

קוֹמְמֶךָּ קוֹמְמֶךָ קוֹמְמֶן קוֹמְמָם קוֹמְמָהּ קוֹמְמוֹ (à la pause קוֹמְמֶךָּ)
קוֹמְמֵךְ קוֹמֶמְכֶם, etc.

EN · HAPHIL.

De הֵקִים :

הֱקִימְכֶם הֱקִימֵךְ הֱקִימְךָ הֱקִימָן הֱקִימָם הֱקִימָהּ הֱקִימוֹ, etc.

De הֵקִימָה :

הֱקִימַתְכֶם הֱקִימַתְנִי הֱקִימָתָם הֱקִימַתָּה הֱקִימַתְהוּ, etc.

De הֵקִימֹתִי :

הֱקִימֹתִים הֱקִימֹתִיהָ הֱקִימֹתִיהוּ, etc. הֱקִימֹתִיכֶם, etc.

De הָקֵם :

הֲקִימְךָ הֲקִימֵנוּ (הֲקִימֵנִי) הֲקִימִי הֲקִימָם הֲקִימָהּ הֲקִימוֹ
הֲקִימְכֶם הֲקִימֵךְ, etc.

On voit que la plupart de ces formes ne se distinguent de celles dérivées du prétérit que par le *chatouf*.

De תְּקִימוּ ou תְּקִימְנָה :

תְּקִימוּם תְּקִימוּהָ תְּקִימוּהוּ, etc.

L'INFINITIF DU HITHPAEL.

De הִתְקוֹמֵם :

(הִתְקוֹמְמֵנִי) הִתְקוֹמְמִי הִתְקוֹמְמָם הִתְקוֹמְמָהּ הִתְקוֹמְמוֹ
הִתְקוֹמֶמְכֶם הִתְקוֹמְמֵךְ הִתְקוֹמִמְךָ הִתְקוֹמְמֵנוּ, etc.

Au lieu de הִתְקוֹמֶמְךָ, on dit à la pause הִתְקוֹמְמֶךָּ.

§ XIX. Les verbes plurilitères.

a. Les verbes plurilitères redoublent leurs lettres, ou en prennent une nouvelle. **Nous avons** vu que les verbes, en général, n'ont à l'infinitif que trois lettres; cependant les suivants en ont davantage, mais seulement dans les formes *pael*, *puel* et *hithpael*, où le *dagesch* de la deuxième radicale a facilité la transition d'un verbe trilitère à un plurilitère. La plupart de ces verbes se trouvent parmi les doublés (*geminata*), qui n'ont que deux consonnes radicales; ils sont moins fréquents parmi les ע״ו, qui sont analogues aux doublés et qui rejettent le ו dans la plupart de leurs formes dérivées (ex.: קָם), de manière à ne conserver que deux lettres radicales; quelques-uns se trouvent parmi les ל״ה, puisque ceux-ci rejettent également le ה dans beaucoup de leurs formes dérivées (ex.: גָּלָה). Tous ces verbes présentent deux lettres radicales, en doublant toutes les deux. Ces verbes peuvent se ranger en quatre classes, d'après leur racine. Ce sont :

1° De racine doublée sont : גַּלְגֵּל, הִתְגַּלְגֵּל, חֲרְחֵר, סַלְסֵל, סַכְסֵךְ, הִתְמַרְמֵר, הִתְלַהְלֵהַּ, כָּלְכֵּל, כַּלְכֵּל, טַלְטֵל, קַלְקֵל, הִתְקַלְקֵל, הִשְׁתַּקְשֵׁק (au lieu de הִתְשַׁקְשֵׁק, conf. הִשְׁתַּמֵּר pour הִתְשַׁמֵּר).

2° De racine ע״ו sont : זַעְזֵעַ avec un *patach furtivum* sous l'ע, הִתְחַלְחֵל, עַרְעֵר, הִתְעַרְעֵר, פַּצְפֵּץ, פַּרְפֵּר, צַפְצֵף, קַרְקֵר.

3° De racine ל״ה sont : כִּרְכֵּר, שַׁגְשֵׁג, שַׁעְשֵׁעַ, שְׁעְשֵׁעַ, הִשְׁתַּעְשֵׁעַ (pour הִתְשַׁעְשֵׁעַ) avec un *patach furtivum*,

הִתַּעְתֵּעַ, תַּעְתֵּעַ (pour הִתְתַּעְתֵּעַ) **également avec** *patach furtivum.*

4º De racine douteuse sont : טַאֲטֵא, הִתְמַהְמֵהַּ avec un *patach furtivum* sous le הּ.

La conjugaison de tous ces verbes est régulière. Ainsi, de כִּלְכֵּל se forment :

Prétérit : כִּלְכֵּל כִּלְכְּלָה כִּלְכְּלוּ כִּלְכַּלְתִּי, etc.
Futur : יְכַלְכֵּל תְּכַלְכֵּל יְכַלְכְּלוּ תְּכַלְכֵּלְנָה, etc.
Participe : מְכַלְכֵּל, etc.

De כָּלְכַּל se forment :

Prétérit : כָּלְכַּל כָּלְכְּלָה, etc. כָּלְכַּלְתִּי, etc.
Futur : יְכָלְכַּל, etc.
Participe : מְכָלְכָּל, etc.

De הִתְגַּלְגֵּל se forment :

Prétérit : הִתְגַּלְגֵּל הִתְגַּלְגְּלָה, etc. הִתְגַּלְגַּלְתִּי, etc.
Futur : יִתְגַּלְגֵּל, etc.
Participe : מִתְגַּלְגֵּל, etc.

Leur liaison avec les terminaisons pronominales est aussi régulière. Ainsi, de כִּלְכֵּל se forment :

כִּלְכְּלוֹ כִּלְכְּלָהּ, etc.

b. Les verbes suivants présentent à l'infinitif quatre consonnes, dont l'une est un ר ou une lettre doublée. Ce sont : חספס, dont on trouve מְחֻסְפָּס, participe du *puel;* כרבל, dont on trouve מְכֻרְבָּל; רֻטְפַּשׁ, אֻמְלַל. Dans צִמְּתֻתוּנִי

(Ps. LXXXVIII, 17), il n'y a qu'un redoublement de l'avant-dernière syllabe pour צְמִתוּנִי. (Conf. כסתות pour כסות.) Dans la forme *pael* on trouve דַּרְיוֹשׁ, פַּרְשֵׁז, כַּרְסֵם, le participe מְחַרְחֵרָה, et le futur תְּחַרְחֵרָה.

c. Un verbe présente au *puel* un redoublement des deux consonnes, dont on trouve חֳמַרְמְרוּ (de חמרמר pour חָמַר).

d. Enfin on trouve encore les formes suivantes appartenant aux autres formes de conjugaison qui présentent des redoublements, ou même quatre consonnes. Ce sont : יְפֵהפִיָּה, יְפֵיפִיתָ, שַׁאֲנַנּוּ, תַּשְׂמְאִילוּ, וְאַשְׂמְאִילָה pour ואשמילה et תשמילו (comme on trouve aussi וּלְהַשְׂמִיל, Sam. II, 14, 19). On trouve encore תִּרְגַּלְתִּי (Os. II, 3) pour הִרְגַּלְתִּי.

FIN.



